

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université Paris 1 en Géographie
Sous la direction de **Pierre PECH** et la codirection de **Richard RAYMOND**
Présentée et soutenue publiquement le 5 juillet 2023

Cécile GAUTHIER

Des formes d'engagement au sein de tiers-lieux participatifs de la Métropole du Grand Paris

Membres du jury

Maria GRAVARI-BARBAS, professeure d'université, université Paris 1
Panthéon-Sorbonne, examinatrice

Pierre PECH professeur d'université, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
LADYSS, directeur

Richard RAYMOND, chargé de recherche du CNRS en éco-anthropologie,
Muséum national d'histoire naturelle, codirecteur

Magali TALANDIER, professeure d'université, Université Grenoble Alpes,
rapporteuse

Martin VANIER, professeur d'université, École d'urbanisme de Paris, rapporteur

Bruno VILLALBA, professeur d'université, AgroParisTech, UFR Gestion du
vivant et stratégies patrimoniales, examinateur

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – UFR de Géographie
École doctorale de géographie de Paris
UMR 7533 Ladyss

Cécile GAUTHIER

**Des formes d’engagement au sein de
tiers-lieux participatifs
de la Métropole du Grand Paris**

Thèse pour l’obtention du grade de
Docteur de l’Université Paris 1 en Géographie

Présentée et soutenue publiquement le 5 juillet 2023
Sous la direction de Pierre PECH et la codirection de Richard RAYMOND

Membres du jury

Maria GRAVARI-BARBAS

professeure d’université, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, examinatrice

Pierre PECH

professeur d’université, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, LADYSS, directeur

Richard RAYMOND

chargé de recherche du CNRS en éco-anthropologie, Muséum national d’histoire naturelle, codirecteur

Magali TALANDIER

professeure d’université, Université Grenoble Alpes, rapportrice

Martin VANIER

professeur d’université, École d’urbanisme de Paris, rapporteur

Bruno VILLALBA

professeur d’université, AgroParisTech, UFR Gestion du vivant et stratégies patrimoniales, examinateur

Remerciements

Une pluralité de personnes a contribué de près ou de loin à l'aboutissement de cette thèse. À commencer par mes deux directeurs, Pierre Pech et Richard Raymond, qui m'ont donné l'opportunité d'embarquer dans ce doctorat. Pendant ces six dernières années, ils ont su m'entraîner, m'épauler et me guider.

Je remercie vivement les membres du jury, Magali Talandier, Maria Gravari-Barbas, Martin Vanier et Bruno Villalba, d'avoir accepté d'évaluer et de discuter ce travail.

Merci également à toutes les personnes interrogées dans le cadre de cette thèse, dans des tiers-lieux de la région parisienne, à Vive les Groues, à Récolte Urbaine et à l'Agrocité de Bagneux, ainsi qu'en dehors de la capitale. Certaines rencontres ont donné lieu à de belles amitiés et des projets enthousiasmants qui m'animent encore aujourd'hui.

Je tiens aussi à remercier toutes les équipes de professeurs, chercheurs, docteurs, doctorants, étudiants qui m'ont soutenue et conseillée pendant le master Bioterre et tout au long de mon doctorat. Entre deux sorties de terrain, j'ai été accueillie au sein du laboratoire du Ladyss à Paris, au département de Géographie humaine de l'université de Glasgow, ainsi qu'à Sciences Po Rennes sur le campus de Caen pendant mon contrat d'ATER. Ne cherchant pas à lister toutes ces belles personnes – elles se reconnaîtront –, je souhaite les remercier notamment d'avoir nourri mes réflexions mais surtout pour les liens d'amitié qui se sont tissés au fil des années et qui ont su me redonner confiance dans les moments les plus difficiles. Une mention particulière pour l'équipe très féminine du Ladyss qui m'a épaulée de nombreuses fois pendant ce doctorat.

Bien sûr, ce travail n'aurait pas vu le jour sans le soutien de ma famille ainsi que de mes proches amis, du 92 à la Provence, avec qui je partage plus de dix ans d'amitié.

Un grand merci à Caro Peyronel pour sa relecture ainsi qu'à Philippe Ngo pour son soutien, ses relectures, ses conseils, ses reprises et sans qui cette thèse n'aurait certainement pas eu l'allure qu'elle a aujourd'hui.

Enfin, merci à toute l'équipe de France Tiers-Lieux et de l'Association nationale des tiers-lieux, qui m'a si bien accueillie et avec qui je conclus cette page pour en ouvrir une autre.

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	5
PARTIE 1 ENQUÊTER DANS DES TIERS-LIEUX PARTICIPATIFS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS	23
Chapitre 1 Des acteurs aux tiers-lieux de l'urbanisme temporaire dans la Métropole du Grand Paris	27
Chapitre 2 Les méthodes d'enquête	73
Conclusion de la Partie 1	107
PARTIE 2 PARTICIPER DANS LES TIERS-LIEUX : GOUVERNANCE PARTAGÉE ET MISE EN ACTE DES ENGAGEMENTS	109
Chapitre 3 Le rôle de l'acteur intermédiaire dans les modes de participation et de gouvernance d'un tiers-lieu participatif	119
Chapitre 4 Une participation reposant sur la pratique	165
Conclusion de la Partie 2	195
PARTIE 3 TERRITORIALISER LES TIERS-LIEUX : DE L'ANCRAGE A L'ESSAIMAGE	197
Chapitre 5 Des engagements territorialisés aux tiers-lieux : entre ancrage et désaffiliation	203
Chapitre 6 Un ancrage territorial mis en difficulté sur le tiers-lieu de Vive les Groupes	236
Conclusion de la Partie 3	257
CONCLUSION GÉNÉRALE	261

INTRODUCTION GENERALE

De 2015 à 2020, l'ancien hôpital de Saint-Vincent-de-Paul, dans le 14^e arrondissement de Paris, a été l'objet d'une occupation dite temporaire ou transitoire : les Grands Voisins. Dans Paris intra-muros, les 3,4 hectares de cet ancien établissement ont permis d'accueillir 2 000 personnes vivant ou travaillant sur place, 1 000 personnes en hébergement d'urgence, 46 500 personnes reçues en accueil de jour pour demandeurs d'asile et réfugiés, près de 600 000 visiteurs lors d'événements culturels, éducatifs et artistiques gratuits, tout en impliquant plus de 5 000 bénévoles¹. Depuis, le tiers-lieu des Grands Voisins fait figure d'exemple de lieu d'engagement et de partenariat de grande ampleur entre différents types d'acteurs : les propriétaires de locaux vides, l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (APHP), la Ville de Paris et des acteurs gestionnaires transitoires telles que la coopérative Plateau urbain et les associations Yes We Camp et Aurore².

Très médiatisé, cet exemple, repris comme modèle d'une forme d'occupation temporaire conventionnée, questionne sur les partenariats publics – associatifs, les formes de participation et les rapports au territoire suscités en son sein. Selon une étude de 2018 de la Coopérative des tiers-lieux, 61 % d'entre eux doivent leur création au soutien d'une personne publique. En 2021, une étude menée auprès de 700 tiers-lieux par l'association de préfiguration France Tiers-Lieux³ révèle également que le modèle économique des tiers-lieux repose à 50 % sur des subventions publiques⁴.

Bottini (2018) montre également que les tiers-lieux n'ont pas de régime juridique propre, mais qu'ils prennent une nouvelle forme d'externalisation de l'action publique à travers

¹ Selon le bilan des acteurs de cette occupation transitoire : <https://lesgrandsvoisins.org/>

² Nous reviendrons plus loin sur le statut de ces organismes que l'on retrouve dans d'autres lieux comparables.

³ À la suite de la remise du rapport de 2018 issu de la mission « *Coworking, faire ensemble pour mieux vivre ensemble* » réalisé par la Fondation Travailler autrement au secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires, le programme national de soutien aux tiers-lieux « Nouveaux lieux, nouveaux liens » a été lancé en juin 2019. Celui-ci réunit quatre ministères : de la Cohésion des territoires, du Travail, de la Culture, de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et du Numérique. L'État s'est engagé sur trois ans avec une enveloppe de 45 millions d'euros à travers son dispositif « Les Fabriques de territoire ». De plus, l'association de préfiguration nationale des tiers-lieux, France Tiers-Lieux, a été créée pour venir en appui au programme interministériel. Elle a pour but de consolider la filière professionnelle, instaurer un dialogue entre les institutions et les acteurs de terrain grâce aux réseaux régionaux de tiers-lieux, tout en s'appuyant sur le réseau d'experts du Conseil national des tiers-lieux (représentants de toute la France). En 2021, l'association France Tiers-Lieux délivre le rapport « Nos territoires en action » et dénombre 2 500 tiers-lieux sur le territoire. Depuis 2022, l'Association nationale des tiers-lieux remplace l'association de préfiguration et contribue au groupement d'intérêt public (GIP) « France Tiers-Lieux » qui réunit les ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du Travail, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Économie et des Finances ainsi que de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

⁴ Voir le rapport complet : Prout, Y., Seillier R., (2021), « Nos territoires en action », France Tiers-Lieux, 284 p. www.francetierslieux.fr

« une coopération d'intérêt général portant sur des domaines d'activité relevant de compétences de l'administration mais dont la mise en œuvre est soumise à un contrôle atténué de sa part » (p. 6). En effet, ces espaces de sociabilité, de convivialité et d'innovation semblent se construire avec le soutien de la puissance publique et des autorités locales dont l'objectif poursuivi est d'attirer et d'impliquer les populations locales.

Ainsi, quels processus sont mis en place dans les tiers-lieux participatifs et conventionnés afin de susciter l'engagement des habitants ? Quelles formes d'engagement territorialisées se dessinent ? Après avoir défini les tiers-lieux, il s'agira de présenter les questions de recherche qui guident et orientent cette thèse.

L'origine des tiers-lieux

Dans les grandes métropoles urbaines, les tiers-lieux se multiplient. Dans une étude menée en 2021, l'association de préfiguration France Tiers-Lieux en dénombre 2 500 sur le territoire national, implantés pour près de la moitié dans des métropoles⁵. Derrière cette dénomination se retrouve une pluralité de formes et fonctions de lieux, de pratiques ainsi que d'acteurs.

Le terme de *tiers-lieu*, défini en 2022 par le Petit Robert comme « un espace de sociabilité d'initiative citoyenne, où une communauté peut se rencontrer, se réunir, échanger et partager des ressources, compétences et savoirs », trouve son origine dans l'ouvrage d'Oldenburg de 1989, *The Great Good Place*. Selon ce sociologue américain, un équilibre est nécessaire dans la vie des individus entre la vie familiale (*first place*), la vie professionnelle (*second place*) et les lieux de socialisation (*third place*). Il argumente en faveur des *third places*, terme traduit par « tiers-lieux », afin de construire la démocratie et un engagement de la part des citoyens. Le « tiers » désigne celui qui n'est ni l'un ni l'autre, à l'instar du tiers-état sous l'Ancien Régime qui rassemble des personnes n'appartenant ni au clergé ni à la noblesse. À son tour, le tiers-espace qualifie un espace ni urbain, ni rural, aussi nommé périurbain (Vanier, 2000).

Les premiers tiers-lieux identifiés par Oldenburg sont des cafés, des bars, des bibliothèques, des salons de beauté, etc. Selon lui, plusieurs critères doivent être remplis pour qu'un tiers-lieu soit défini comme tel : un terrain neutre, ouvert à tous, doté d'importants

⁵ Ibid.

moyens de communication, accommodant et accessible, porté par un noyau dur ou une communauté de personnes, un lieu au profil bas, c'est-à-dire non extravagant, avec une ambiance joyeuse ainsi qu'un sentiment de « maison hors de la maison » pour ses habitués. Dans les années 1980, le sociologue américain conceptualise ces « troisièmes lieux » à partir du constat des conséquences des politiques d'urbanisation aux États-Unis, dans lesquelles les commerces de proximité et les lieux de convivialité qu'ils génèrent, n'ont plus leur place dans les banlieues résidentielles aux abords des villes américaines. C'est pourquoi Oldenburg plaide pour un renouveau de ces espaces de socialisation où les échanges informels participent à la construction de la démocratie et de la société civile.

Les tiers-lieux, des espaces du « commun »

Des années après la publication de l'ouvrage d'Oldenburg, le concept de tiers-lieu est repris au regard du développement de la contre-culture du logiciel libre et des pensées écologiques. En 2010, à la suite de l'appel à projet Movidia lancé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le dispositif d'incubation Movilab est créé dans le but de développer des laboratoires de modes de vie durables. Le groupement d'acteurs lauréats (la Skema Business School, l'École des mines de Saint-Étienne, Fondaterra et la POC Foundation) se donne notamment pour mission l'écriture d'un Manifeste des tiers-lieux *opensource* en 2013. Celui-ci dénombre dix de ses valeurs caractéristiques : Collectif, Espace, Travail, Organisation, Langage, Numérique, Gouvernance, Services, Financements, Prospective. Sans donner une définition unique au tiers-lieu – « *Un tiers-lieu ne se définit pas par ce que l'on en dit, mais par ce que l'on en fait* », peut-on lire sur leur page Internet –, le site Web collaboratif du Movilab présente des définitions variées proposées par des acteurs du terrain ainsi que des chercheurs⁶.

Plus tard, en 2017, Burret est l'un des premiers sociologues à théoriser le concept de tiers-lieu dans sa thèse intitulée *Étude de la configuration en tiers-lieu : la repolitisation par le service*. Burret définit le tiers-lieu comme « *une configuration sociale où la rencontre entre des entités individuées engage intentionnellement à la conception de représentations communes.* » (Burret, 2017). Selon lui, c'est la rencontre et l'implication des individus qui « *font le tiers-lieu* ». Le lieu procède d'un engagement intentionnel à travers et grâce à « *des polarités [qui]*

⁶ Voir le site Internet du Movilab, documentation libre des tiers-lieux : <https://movilab.org/wiki/Accueil>

s'unissent progressivement dans une même trajectoire d'action ». Enfin, ce qui distingue le tiers-lieu d'autres lieux de rencontre, c'est bien le fait que « *des personnes distinctes se rencontrent et conçoivent ensemble quelque chose* », qu'il s'agisse d'un concept, d'un objet ou d'une œuvre : « *cette représentation est, en ce sens – et c'est d'ailleurs sa seule qualité connue – administrée comme un commun.* » (Burret, 2017, p. 50-51). Ainsi, le critère « physique » ou d'ancrage du lieu disparaît pour laisser la place à une dimension de regroupement, de mise en lien et de construction d'un collectif d'individus engagés.

Les tiers-lieux, des espaces de travail

Des tiers-lieux dits d'activités se sont développés au début des années 2000 en Californie pour répondre au besoin d'accès à des lieux de travail pour les travailleurs du numérique souvent indépendants (Flipo, 2020). Les espaces de travail partagés, ou *coworking*, occupent une place majoritaire dans le paysage des tiers-lieux (Kemdji, 2021). En effet, ce type de lieux semble répondre aux mutations du travail liées à l'avènement des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) à la suite de la globalisation d'Internet au début des années 1990. Le télétravail, le développement des statuts des travailleurs indépendants et l'augmentation des prix de l'immobilier font partie des facteurs majeurs du développement des tiers-lieux comme des espaces de travail partagé. Dans cette perspective, Liefoghe (2018) appelle tiers-lieux aussi bien des lieux publics pourvus d'une connexion Wi-Fi, tels que des cafés, des restaurants, des bibliothèques, etc., que des espaces de bureaux partagés connectés à Internet (*coworking spaces*) ou des ateliers de machines numériques.

En 2018, à la demande du secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires en collaboration avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), la Fondation Travailler autrement produit un rapport sur les nouveaux espaces de travail. Pour ce dernier, les tiers-lieux semblent une réponse au croisement de nouvelles formes d'organisation du travail et d'évolutions socio-professionnelles (numérisation, travail à distance, développement du travail indépendant, télétravail, etc.)⁷. En ce sens, les tiers-lieux se rapprochent de lieux d'activités entrepreneuriales et d'innovation. Selon le rapport de France

⁷ Voir le rapport de la Mission Coworking de la Fondation Travailler autrement de 2018 : Levy Waitz P., Dupont E., Seillier R., (2018), « Rapport Mission Corworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble », Fondation Travailler autrement, 264 p., <https://www.fondation-travailler-autrement.org/2018/09/19/mission-coworking-faire-ensemble-pour-mieux-vivre-ensemble/>

Tiers-Lieux, plus de 2 millions de personnes sont venues travailler ou réaliser des projets dans un tiers-lieu en 2021.

Les tiers-lieux, des espaces du « faire »

Les tiers-lieux sont également identifiés comme des lieux de production « en commun » (Burret, 2013 ; Festa, 2016 ; Boespflug et Lamarche, 2022). Dans cette optique, Besson (2017) se concentre sur l'analyse de tiers-lieux à vocation essentiellement économique, et constate les difficultés de leur conceptualisation. Selon lui, les tiers-lieux sont des « étendards » d'un droit à l'infrastructure immatérielle et matérielle des villes : *living labs* (laboratoires d'expérimentation et d'innovation de la ville numérique), *fablabs* (ateliers de fabrication partagée) ou encore *makerspaces*. Des auteurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) conceptualisent les *living labs* (ou laboratoires vivants) comme à la fois une structure et un processus d'innovation participative incluant l'utilisateur afin de concevoir des prototypes et d'évaluer différentes solutions (Fasshauer et Zadra-Veil, 2020).

De ce point de vue, les pratiques développées au sein des tiers-lieux se rapprochent également d'un « urbanisme tactique » où des initiatives, parfois informelles, prennent place dans l'espace public, sous la forme de jardinage, d'occupations temporaires ou d'aménagements urbains. Pour certains auteurs, ces initiatives sont révélatrices d'une volonté de transformer les modes de consommation, de production et d'apprentissage par la pratique dans des ateliers de fabrication (Berrebi-Hoffmann *et al.*, 2018), ainsi que d'une demande de participation citoyenne à la fabrique de la ville (Nédélec, 2017).

Pour Cléach *et al.* (2015), l'émergence de ces tiers-lieux s'inscrit dans un mouvement plus large du *do-it-yourself* (DIY), du « Faites-le vous-même », du collaboratif, de l'économie du partage et d'une remise en cause du capitalisme (Berrebi-Hoffmann *et al.*, 2018). Le faire par soi-même semble répondre au concept d'*empowerment* et de pouvoir d'agir, notamment par l'incitation à se regrouper et à « faire ensemble ». À l'origine de ce mouvement, on retrouve d'une part la communauté religieuse des *shakers* en Angleterre au milieu du XVIII^e siècle, qui se tourne vers la fabrication artisanale en réaction à la révolution industrielle (Berrebi-Hoffmann *et al.*, 2018), ainsi que le « mouvement des castors » d'autoconstruction de logements, dont la première opération a lieu en 1948 à Pessac près de Bordeaux. La singularité de ce mouvement est d'avoir recours à la notion de l'apport-travail, créée par Géorgia Knap en 1921.

Plus récemment, les *makerspaces* se construisent au début des années 2000 à l'interface entre une tradition critique de la société industrielle, incarnée par le DIY, et l'essor de la micro-informatique et des *fablabs*⁸ (Berrebi-Hoffmann *et al.*, 2018). Leur objectif premier est de permettre à leurs membres, voire à un public plus large, de créer et d'apprendre à fabriquer des choses à partir d'outils et de machines mises en commun (imprimantes 3D, fraiseuses numériques, découpeuses laser, machines à coudre, etc.). Dans cette même catégorie de lieux s'intègrent les *hackerspaces*. Ces derniers désignent des lieux de contre-culture technique, inspirés de la pensée du logiciel et du matériel libres, proposant une vision autogestionnaire et anticapitaliste des connaissances (Goldenberg, 2014).

Certains auteurs pointent cependant la dynamique d'institutionnalisation des pratiques collaboratives issues du *hacking* (Lhoste et Barbier, 2016), ainsi qu'une certaine marchandisation de l'esprit du DIY et des *makers*, à travers des situations de concurrence causées par la standardisation des procédures d'accès aux aides et subventions, et par la normalisation des cahiers des charges des tiers-lieux. Les auteurs insistent également sur l'essaimage de ce mouvement avec l'importance de la singularité et de l'originalité portées par les entrepreneurs des tiers-lieux (Berrebi-Hoffmann *et al.*, 2018, p. 320).

Ainsi, les tiers-lieux prennent la forme de laboratoires de transformation sociale et économique de nos sociétés occidentales. Besson propose une typologie (2017 ; 2018) qui distingue les tiers-lieux selon leur composante majeure : les tiers-lieux d'activités (regroupant les espaces de travail partagés ou *coworking*), les tiers-lieux d'innovation (*living labs*, *fablabs*), les tiers-lieux culturels, les tiers-lieux sociaux (de participation citoyenne ou de l'économie sociale et solidaire), et enfin les tiers-lieux de service et d'innovation publique. Le rapport de 2021 de France Tiers-Lieux identifie quant à lui dix catégories-types d'activités récurrentes, non excluantes les unes des autres, au sein de ces lieux : travail, emploi et formation, apprentissage par le faire, numérique, fabrication locale, écologie, alimentation durable, recherche et innovation, culture et lien social.

De façon complémentaire, les tiers-lieux sont régulièrement définis comme des « espaces communs en partage⁹ » ou des lieux expérientiels de la transition écologique (Boespflug et Lamarche, 2022). Présents en zone urbaine (Landon, 2022) ou rurale

⁸ Le concept de *fablab* (ou *fabrication laboratories*) a été créé par Neil Gershenfeld en 2001 au Center for Bits and Atoms du Medialab du MIT (Boston, États-Unis). Ces lieux mettent à disposition de leurs utilisateurs des machines à commande numérique telles que découpeuses à laser, découpeuses de vinyle, fraiseuses, etc.

⁹ Comme l'indique le nom du diplôme universitaire inauguré par l'association Yes We Camp, « Espaces communs » : <https://yeswecamp.org/se-former/>

(Flipo, 2020 ; Kemdji, 2021), ils sont parfois créés à travers des dispositifs d'urbanisme temporaire, prenant des formes variées telles que des jardins collectifs, des logements d'hébergement d'urgence, des buvettes-cantines associatives, des ressourceries, des ateliers d'autoréparation, des espaces de travail collaboratifs, des ateliers d'artisanat ou encore des espaces culturels ou festifs.

Ainsi, les fonctions associées aux tiers-lieux sont multiples. C'est pourquoi il semble difficile de définir le ou les tiers-lieux de manière univoque. Cette dénomination recouvre des pratiques et des réalités diverses : du mouvement de la contre-culture au logiciel libre, en passant par les mutations liées au travail, les réappropriations d'espaces délaissés ou encore les pratiques de la transition écologique.

« Fablabs, hackerspaces, makerspaces, hacklabs, livinglabs, tiers-lieux ou repair cafés, la labellisation de ces lieux est luxuriante. Traduction d'une grande diversité morphologique, elle est le reflet de formes économiques variées et de différences profondes dans les valeurs et les motivations des individus qui les fréquentent, dans les normes explicites et implicites qui les régulent. Entre un incubateur de start-up, cherchant à inventer de nouvelles manières de soutenir l'innovation technologique, un fablab intégré à une université, proposant d'expérimenter d'autres manières d'apprendre et d'enseigner, et un hackerspace féministe structuré par un projet politique de transformation du monde, la cohérence de ces lieux et du mouvement censé les articuler, est problématique. Et Sarah R. Davies de s'interroger : Is this a coherent movement at all? » (Colmellere et al., 2019).

Au sein des tiers-lieux, une participation ascendante ou descendante ?

Au-delà de leur hybridité et de la nature des pratiques qui y ont cours, les auteurs identifient souvent les tiers-lieux comme émanant de la société civile, ou comme « foyers d'expérimentations alternatives » (Landon, 2022). Cette thèse vise également à interroger les dynamiques ascendantes ou descendantes de la participation au sein des tiers-lieux.

La participation politique se décline classiquement par des approches ascendantes dites « *bottom-up* », conduites par les citoyens eux-mêmes, et d'autres descendantes dites « *top-down* », menées par les autorités locales, pouvoirs publics et acteurs privés (Carrel, 2017).

La démocratie participative s'est développée comme un outil permettant de pallier les déficiences ou de répondre au désaveu de la démocratie représentative dans un contexte de crises des institutions démocratiques (Garibay, 2015). Face à la montée de l'abstentionnisme aux élections et aux crises traversant la démocratie représentative, la participation citoyenne a connu un regain d'intérêt ces dernières années (Bacqué et Sintomer, 2011). La participation fait aussi référence à la demande croissante de la part de citoyens d'être associés à la fabrique de leur territoire et décisionnaires sur leurs lieux de vie. La participation serait donc un processus par lequel le public, des acteurs individuels, des groupes ou des personnes morales, sont impliqués dans une prise de décision les concernant, de manière passive (consultation) ou active (engagement bidirectionnel) (Reed *et al.*, 2017). À cet égard, depuis les années 1960, un ensemble de procédures, d'instruments et de dispositifs ont été mis en place par les gouvernements dans le but de favoriser l'implication directe des citoyens dans les affaires publiques (Mazeaud et Nonjon, 2018) (Annexe 1).

Les tiers-lieux s'insèrent, à certains égards, dans le paysage de la démocratie participative. Certes, des critiques sont formulées de la part de plusieurs auteurs à propos du détournement par les pouvoirs publics ou les promoteurs de ces initiatives (Rosol, 2011) s'appuyant sur un bénévolat citoyen et faisant le jeu du néolibéralisme, notamment par la délégation de services publics (Faburel, 2018). Pour autant, des acteurs du terrain de cet urbanisme provisoire souhaitent s'insérer, s'infiltrer ou influencer les politiques d'aménagement urbain au moyen de ces pratiques interstitielles et participatives (Groth et Corijn, 2005 ; Petrescu *et al.*, 2007).

En fait, les tiers-lieux semblent répondre à la fois à la demande de participation des habitants et à la démarche néolibérale des politiques publiques. L'institutionnalisation de la participation comme outil d'un *new public management* interroge sur les dynamiques de pouvoir au sein des tiers-lieux. Ces derniers proposent-ils un renouveau de pratiques radicales ou contestataires de la démocratie ? Quels modes de gouvernance sont mis en œuvre dans les tiers-lieux participatifs et conventionnés ? L'enquête montre que les modalités de la participation citoyenne se complexifient à travers des allers-retours, des jeux et stratégies d'acteurs qui seront étudiés dans cette thèse.

Les formes d'engagement et le rapport au territoire au sein des tiers-lieux

La littérature scientifique aborde le plus souvent les rapports au territoire et à l'engagement dans un contexte conflictuel. En effet, de nombreux travaux de géographie

politique, de géopolitique locale, de sociologie ou encore de sciences politiques analysent les rapports entre l'engagement et le territoire notamment dans le cadre d'occupations : lieux de production comme des usines (Gourgues, 2017), places publiques (Karaliotas, 2017 ; Nez, 2019) comme lors du mouvement des Indignés en 2011, ou encore squats (Péchu, 2009).

Par exemple, Bonny et Ollitrault (2016) distinguent deux manières d'étudier les mobilisations spatiales ou les engagements territorialisés : les espaces-enjeux (ou lieux-enjeux) et les enjeux spatialisés. La première approche ne considère l'espace qu'en tant que contexte ou enjeu de mobilisations, tandis que la seconde prend en compte l'espace comme une dimension intrinsèque des mobilisations.

Les travaux de Ripoll et Veschambres (2005) s'attardent sur la dimension d'attachement au lieu, une appropriation de l'espace dite « existentielle », c'est-à-dire une sensation d'être à sa place (voire chez soi) quelque part. Ce rapport de l'engagement à l'espace est très souvent abordé sous l'angle du conflit local et de proximité (Dechezelles et Olive, 2019), afin de rendre compte de l'intensité ou de la qualité de la relation des individus ou des groupes à ces lieux et à ces espaces (Melé et Neveu, 2020). À ce titre, le territoire peut devenir le terrain de mobilisations de collectifs dont l'objectif est de défendre certaines qualités de cet espace particulier, comme cela a été démontré dans le quartier populaire de l'Alma-Gare à Roubaix (Cossart et Talpin, 2015), dans un contexte de lutte sociale au sein de l'usine Lip en 1976 (Gourgues, 2017), ou encore dans le cadre des mouvements *Not In My Backyard* (NIMBY) (Lolive, 1997 ; Jobert, 1998).

Dans un autre registre, des lieux d'engagement prennent parfois la forme d'occupations d'espace à travers un activisme politique, comme dans les « zones à défendre » (ZAD). Ce terme fait référence à l'acronyme des zones d'aménagement différé, instituées au début des années 1960. La première ZAD a été créée en 1974 à Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique), lorsque des militants écologistes et altermondialistes ont occupé les terres destinées à la construction d'un futur aéroport à proximité de Nantes. Depuis, une quinzaine de ZAD ont pu être observées en France (Subra, 2016). Plusieurs auteurs ont analysé ces modes d'occupation, souvent qualifiés de radicaux par les médias, comme des manières de lutter contre l'accélération métropolitaine (Faburel, 2018), mais aussi comme des formes d'expérimentation d'habitat collectif, d'autonomie et d'auto-organisation (Bulle, 2016 et 2019). Ces formes d'engagement sur le mode de l'action collective et par le « faire » ont été notamment étudiées comme des alternatives à l'uniformisation et la standardisation des modes de vie par le système néolibéral capitaliste, et en particulier du modèle de la métropolisation (Faburel, 2018 ;

Pruvost, 2017). Elles trouvent également leur origine dans les mobilisations environnementales et le mouvement écologiste des années 1960 (Ollitrault et Villalba, 2014).

Ainsi, le territoire peut devenir le produit de mobilisations et d'un horizon politique (Melé, Neveu, 2020) à travers des manifestations et des occupations spontanées d'espaces privés ou publics. À l'inverse, le rapport à l'engagement et au territoire au sein des tiers-lieux, objet d'étude de cette thèse, est rarement voire jamais observé dans le cadre d'un conflit ouvert.

L'espace politique des tiers-lieux interroge. S'éloigne-t-il de l'espace du *political*, c'est-à-dire d'un espace politique qui se construit par des confrontations, des débats, des conflits, pour se rapprocher d'un espace que l'on pourrait qualifier de « post-politique » ? Dans un tel espace, la politique est réduite à la gestion consensuelle des intérêts économique, à la gouvernance : « *Une société sans trouble, sans division, cohésive et pleine de bon sens (...) s'organise à travers une diversité de formes institutionnalisées de gouvernement représentatif, aidée et soutenue par des arrangements de gouvernance participative.* » (Wilson et Swyngedouw, 2014).

Dans cet espace « post-politique », quels sont les ressorts et les finalités des engagements d'acteurs ? Sont-ils désintéressés du cadre institutionnel proposé et seulement motivés par la mise en acte possible de leur propre engagement ? Cet idéal pragmatique énoncé par Ion (2012) comme le désir de s'impliquer dans l'urgence, dans le but de voir les conséquences immédiates de ses actions, s'illustre notamment dans cette citation des porteurs du Mouvement des Incroyables comestibles¹⁰ : « *Soucieux de l'état du monde que nous allions léguer aux générations futures, nous savions qu'il fallait trouver rapidement un nouveau mode de vie. (...) Finis les discours, finie l'inertie (...) il est temps d'agir* » (Warhurst, 2015).

Le rapport de 2021 de France Tiers-lieux, les tiers-lieux répondent « *aux besoins spécifiques de chaque territoire et de ses habitants*¹¹ ». Par ailleurs, la Coopérative des tiers-lieux, réseau des tiers-lieux de la Nouvelle-Aquitaine, les conçoit en partie comme des « *projets structurants de territoires, qui (re)dynamisent un quartier, un village. Ces espaces sont conçus pour créer les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération*

¹⁰ Né Outre-Manche, à Todmorden en 2008, ce mouvement est né du projet de deux femmes de jardiner et faire pousser collectivement des fruits et légumes dans divers espaces résiduels de la ville.

¹¹ Voir Prout, Y., Seillier R. (2021), « Nos territoires en action. Dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir ! », rapport remis au Premier ministre, France Tiers-Lieux, 284 p., <https://francetierslieux.fr/rapport-tiers-lieux-2021/>

*locale*¹² ». À travers ces deux citations, on voit bien que des liens forts unissent le tiers-lieu à son territoire. Et pourtant, alors que certains pointent la nécessité de l'engagement des habitants dans la conception et l'animation de ces espaces d'innovation dans un objectif d'ancrage territorial (Fasshauer et Zadra-Veil, 2020), peu d'études ont été menées sur l'analyse des formes d'engagement localisées dans les tiers-lieux au regard de ces compromis institutionnels.

Que nous apprennent les trajectoires d'engagement et les rapports au territoire entretenus par les acteurs de tiers-lieux ? Ou, dit autrement, quelles territorialités sont associées aux trajectoires d'engagement constatées dans les tiers-lieux ? Quelles formes d'appropriation ou d'attachement au tiers-lieu sont observées ? Des liens plutôt désaffiliés ou plutôt ancrés sur le territoire proche du lieu d'engagement conventionné se manifestent-ils ?

Ainsi, cette thèse questionne les formes d'engagement au sein de tiers-lieux participatifs à travers plusieurs axes majeurs : la participation des habitants, l'espace politique et la gouvernance de l'espace occupé, et enfin les trajectoires d'acteurs et les territorialités associées. La question de recherche se décompose en deux parties :

1. Comment et à quelles conditions les habitants sont-ils amenés à s'impliquer au sein de tiers-lieux participatifs initiés dans le cadre de dispositifs de l'urbanisme temporaire ?
2. En quoi les trajectoires d'engagement et le rapport au territoire des acteurs des tiers-lieux renseignent-ils sur la territorialisation de ces tiers-lieux participatifs de l'urbanisme temporaire ?

La première partie présente la méthodologie de recherche adoptée dans ce travail. Le Chapitre 1 retrace la construction d'une base de données d'acteurs et de tiers-lieux nés dans le cadre des dispositifs d'urbanisme temporaire de la Métropole du Grand Paris, territoire de l'enquête. Puis sont passés en revue les critères qui ont permis de sélectionner les trois tiers-lieux étudiés : l'Agrocité à Bagneux (92), le Jardin de la Récolte Urbaine à Montreuil (93) et Vive les Groues à Nanterre (92). Ces trois cas d'étude ont été choisis pour leur projet participatif cherchant à associer les habitants ainsi que par leur démarche conventionnée partenariale avec des acteurs publics locaux. Tous trois sont situés dans d'anciennes communes de la banlieue rouge afin d'interroger le tiers-lieu comme outil de dispositif participatif par des mairies issues

¹² Voir la définition sur le site de la Coopération des tiers-lieux : <https://coop.tierslieux.net/>

d'alliances de la gauche et du parti écologiste. Par ailleurs, l'éloignement des terrains d'étude a pour but d'étudier la mobilité des acteurs de ces lieux, l'essaimage des pratiques, ainsi que la progression du phénomène de gentrification dans ces banlieues de la petite couronne.

Le Chapitre 2 retrace les méthodes d'enquête qualitative utilisées dans cette thèse : d'une approche comparative des trois tiers-lieux étudiés jusqu'à une recherche impliquée sur l'un de ces trois lieux. Entre 2017 et 2019, plusieurs sessions d'observation participante ainsi qu'une cinquantaine d'entretiens semi-directifs ont été menés avec différents types d'acteurs des tiers-lieux étudiés. Centrée sur les trajectoires d'acteurs et leurs territorialités, l'enquête a parfois été menée en dehors des frontières de la MGP, notamment à Glasgow en Écosse pendant cinq mois et dans un tiers-lieu rural de Lorraine pendant près d'un an. Puis à partir de 2020, une recherche impliquée a été entreprise à Vive les Groues à Nanterre à la suite de mon engagement au sein du bureau de l'association du tiers-lieu. Cette démarche, bien que risquée et problématique sous certains aspects, se révèle enrichissante du point de vue du recueil des données sur la gestion quotidienne, les conflits internes relatifs à la gouvernance ainsi que la mise en réseau d'acteurs. Enfin, d'autres méthodes complètent cette recherche : l'écriture et l'analyse croisées de carnets de terrain, de questionnaires, de sources écrites ou encore d'ateliers de chercheurs et de cours dispensés.

Les parties suivantes rendent compte des résultats de la recherche. Dans la Partie 2, je me penche sur les modes de participation des acteurs au sein des tiers-lieux étudiés. Le Chapitre 3 porte particulièrement sur une participation dite « institutionnalisée », c'est-à-dire s'exprimant à travers la gouvernance des tiers-lieux. Celle-ci repose essentiellement sur un acteur intermédiaire, qui est l'association conventionnée gestionnaire de l'occupation temporaire. Trois modèles de gouvernance sont alors identifiés : l'intégration des habitants aux instances déjà existantes, la passation de la gestion du lieu à un acteur tiers local et le partage ou la collaboration entre l'acteur intermédiaire et l'association des bénévoles du tiers-lieu. L'enquête révèle des jeux de pouvoir ainsi que des conflits internes dans cette gouvernance qui repose sur un acteur associatif, gestionnaire, opérateur et à l'interface entre les autorités locales et les habitants.

À travers l'étude des motivations des bénévoles des tiers-lieux, le Chapitre 4 s'intéresse aux formes de participation révélées par l'action et la pratique. Si les objectifs des trois projets associatifs de tiers-lieu se distinguent, ils se rejoignent cependant à travers les types d'activités participatives proposées : sensibilisation à la transition écologique, au gaspillage alimentaire, ateliers *do-it-yourself*, conférences et rencontres, festivités et activités socio-culturelles, etc.

Pour autant, bien que l'enquête identifie une recherche commune de lien social, et d'apprentissage par la pratique de la part des bénévoles, des tensions internes sont observées entre la multiplicité des usages et enjeux du tiers-lieu : espace participatif et privatisation d'espaces, intérêts individuels et création d'un collectif, ou encore militantisme et stratégies d'aménagement urbain.

Puis, dans la partie suivante, le Chapitre 5 s'attarde sur les territorialités associées aux tiers-lieux urbains conventionnés et partenariaux. D'une part, une communauté et une mise en réseau d'acteurs sont identifiées à partir de la micro-localité du tiers-lieu. D'autre part, l'étude des trajectoires d'engagement des bénévoles et formateurs des chantiers participatifs indique une forte mobilité et un rapport désaffilié au territoire chez une partie de ces acteurs. Certains vont même jusqu'à « s'affranchir » du tiers-lieu par un projet de déménagement hors de la MGP vers des territoires ruraux. Ainsi, au regard des territorialités d'acteurs engagés dans les tiers-lieux, ces derniers semblent jouer un rôle d'incubateur ou de projets de la transition ou de l'économie sociale et solidaire, dont la vocation est davantage portée vers l'essaimage que vers l'ancrage territorial.

Enfin, le Chapitre 6 explore les difficultés de territorialisation d'un tiers-lieu par l'étude de cas du tiers-lieu Vive les Groues. Le contexte territorial de cette ancienne friche urbaine implantée dans un quartier servant, à la marge et ancien pôle d'activités, apporte quelques réponses quant à la faible participation locale. Et bien que quelques personnes aient pu s'approprier le tiers-lieux, l'enquête révèle des frontières physiques, symboliques et sociales qui empêchent et contraignent une plus forte territorialisation du tiers-lieu : des bordures et un enclavement ferroviaire, des représentations anxiogènes, la sociologie singulière de la banlieue ouest ou encore des dérives du projet de tiers-lieu observées en termes de privatisation et d'entre-soi.

Tableau 1 : Synthèse des auteurs et des concepts utilisés dans l'état de l'art

Dénominations lexicales	Références
Contestations Nimby	Lascoumes, 1994 Jobert, 1998 Béhar et Simoulin, 2014 Subra, 2018
Communs urbains ou <i>urban commons</i>	Bradley, 2015 Dennis, James, 2016 Festa, 2016 Petrescu, 2016
Démocratie participative	Bacqué <i>et al.</i> , 2005 Blondiaux, 2008 Blatrix, 2009 Mazeaud, Talpin, 2010 Bacqué <i>et al.</i> , 2011 Bacqué, Mechmache, 2013 Garibay, 2015 Carrel, 2017 Reed <i>et al.</i> , 2017 Gourgues, 2020 Mazeau et Nonjon, 2018
<i>Fablab</i>	Bosqué, 2015 Lhoste, Barbier, 2016 Ferchaud, 2019 Le Nadant, Marinos, 2020
Friche culturelle, lieu intermédiaire, nouveaux territoires de l'art	Lextraït, 2001 Ambrosino, Andres, 2008 Andres, 2008, 2011, Andres, Grésillon, 2011 Aubouin, Coblence, 2013 Azam <i>et al.</i> , 2015 Andres, Golubichikov, 2016 Dumont, Vivant, 2016 Gonon, 2017 Jolivet, 2019
<i>Hackerspace</i>	Goldenberg, 2014 Lhoste, Barbier, 2016 Lallement, 2018

Dénominations lexicales	Références
Jardin partagé	Baudry, 2011 ; 2012 Demailly, 2014 Mestdagh, 2016 Deville, Brondeau, 2017 Ernwein, 2017 Paddeu, 2017 Ramos, 2018 Adam et Mestdagh, 2019 Deschamps, 2020 Paddeu, Estebanez, 2022
<i>Living-Lab</i>	Fasshauer, Zadra-Veil, 2020 Lefebvre-Chombart, Robert, 2020
<i>Makerspaces</i>	Cléach <i>et al.</i> , 2015 Ambrosino <i>et al.</i> , 2018 Berrebi-Hoffmann <i>et al.</i> , 2018
Squats et luttes urbaines	Péchu, 2009 Aguilera, 2012 Cossart et Talpin, 2015 Fautras, 2016 Gourgues, 2017 Karaliota, 2017 Nez, 2017 Babou, 2019 Pénissat, 2020 Chevalier et Sibertin-Blanc, 2021
Tiers-lieu	Oldenburg, 1989 Burret, 2013 ; 2015 ; 2017 ; 2021 Cléach <i>et al.</i> , 2015 Besson, 2017 ; 2018 Bottini, 2018 Idelon, 2018 ; 2022 Liefoghe, 2018 Rollot <i>et al.</i> , 2018 Krauss, Trembaly, 2019 Flipo, 2020 Grenier, <i>et al.</i> , 2020 Kemdjji, 2021 Boespflug, Lamarche, 2022 Landon, 2022
Urbanisme interstitiel	Groth, Corjin, 2005 Petrescu <i>et al.</i> , 2007 Tonkiss, 2013 Desimini, 2015 Douglas, 2016 Petcou, Petrescu, 2017 De Smet, Van Reusel, 2018

Dénominations lexicales	Références
Urbanisme tactique	Mould, 2014 ; 2015 Lydon, Garcia, 2015 Elrahman, 2016 Marshall <i>et al.</i> , 2016 Silva, 2016 Spataro, 2016 McGuire, 2017 Nédélec, 2017
Urbanisme temporaire	Andres, 2006 ; 2010 ; 2011 ; 2021 Chaudoir, 2007 Ferreri, 2015 Pinard, Vivant, 2016 Pradel, 2016 Dubeaux, Cunningham Sabot, 2016 ; 2018 Demailly, Darly, 2017 Adisson, 2017 De Smet, Van Reusel, 2018 Pinard, Morteau, 2019 Dalis, 2022
Zone à défendre (ZAD)	Bulle, 2016 ; 2019 Subra, 2016 Pruvost, 2017 Faburel, 2018 Aguilera, 2021

Certaines références n'apparaissent pas dans le corps du texte de la thèse mais ont été utilisées dans l'analyse de l'état de l'art sur l'objet d'étude de cette thèse.

Partie 1

ENQUÊTER DANS DES TIERS-LIEUX PARTICIPATIFS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

La démarche de cette recherche consiste à interroger les dynamiques collectives et les trajectoires d'engagement au sein de tiers-lieux initiés en partenariat avec des acteurs publics locaux et conventionnés avec eux.

Ces partenariats, tissés entre propriétaires et opérateurs de lieux, se distinguent des partenariats publics-privés qui sont définis comme « *toutes les formes d'association du secteur public et du secteur privé destinées à mettre en œuvre tout ou partie d'un service public* » (Marty *et al.*, 2006). Le cadre des partenariats publics-privés concerne des projets d'aménagement et semble s'opposer aux modes plus hybrides décrits dans le cas des tiers-lieux. Notre intérêt scientifique concerne plutôt les partenariats se concluant à travers des conventions entre le détenteur du droit d'usage et l'organisme agréé. Afin de restreindre le champ d'étude, cette thèse se concentre sur des tiers-lieux participatifs conventionnés (qui sont rarement nommés comme tels), dans le cadre d'une occupation temporaire ou d'une convention de mise à disposition d'un espace.

À ce titre, la loi Elan de 2018 a mis en place un dispositif expérimental permettant de mobiliser, pour l'occupation temporaire, des locaux vacants, notamment ceux dans l'attente d'une prochaine opération d'urbanisme, d'une vente immobilière ou d'un changement d'affectation¹³. Comme le précisent plusieurs documents relevant essentiellement de la littérature grise sur l'urbanisme temporaire ou transitoire, ce dispositif a pour but de réduire incidemment les frais de gardiennage en permettant à des résidents temporaires d'occuper les lieux à des fins de logement, d'hébergement, d'insertion et d'accompagnement social, ou encore d'animation, de production culturelle et d'innovations sociétales¹⁴.

¹³ Article 29 de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique.

¹⁴ Voir à ce sujet :

Ministère chargé du Logement, « Fiche 6 - L'urbanisme transitoire : un levier pour la transformation de bureaux en logements », janvier 2022, https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Fiche_6_transformation_bureaux_logements_urbanisme_transitoire.pdf

Atelier Approches, « Pour un urbanisme relationnel – analyse des impacts sociaux et urbains de l'urbanisme » – éditions PUCA, 2020, <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/assets/articles/documents/pour-un-urbanisme-relationnel-analyse-des-impacts-sociaux-et-urbains-de-l-urbanisme-transitoire.pdf>

Institut Paris Région, « Urbanisme transitoire », Les carnets pratiques, n°9, <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/lurbanisme-transitoire/>

Union Habitat, « L'urbanisme transitoire : une réponse à de nouveaux usages », 2018, <https://www.union-habitat.org/actualites/l-urbanisme-transitoire-une-reponse-de-nouveaux-usages>

Dans cette première partie, le Chapitre 1 présente en détail les terrains de l'enquête, et la manière dont ils ont été construits et sélectionnés. Puis le Chapitre 2 retrace le choix de la méthodologie d'enquête, de type qualitative et impliquée, lequel est justifié par l'objectif d'étudier les enjeux socio-territoriaux et les trajectoires d'engagement des acteurs de ces lieux.

Chapitre 1

Des acteurs aux tiers-lieux de l'urbanisme temporaire dans la Métropole du Grand Paris

Quelle méthodologie d'enquête mettre en place afin d'interroger les formes d'engagement au sein de tiers-lieux conventionnés avec des acteurs publics ? Quels territoires, quels tiers-lieux et quels acteurs questionner ?

Ce chapitre présente la méthode qui a permis d'identifier les trois terrains d'enquête de cette thèse. La démarche a consisté d'abord à construire une base de données d'acteurs de l'urbanisme temporaire participatif à partir de diverses sources documentaires (I/). Cette première étape de recherche a permis de constater un nombre important d'expériences de tiers-lieux et de projets d'urbanisme temporaire dans la Métropole du Grand Paris (MGP). C'est pourquoi le territoire de l'enquête a été délimité au périmètre de la MGP (voir l'encadré suivant).

Puis, à partir de l'analyse des listes de lauréats d'appels à projet et d'occupation temporaire sur la métropole, la base de données a identifié 91 acteurs dont 71 sont des associations. Plusieurs critères ont permis de sélectionner trois acteurs ayant un projet de tiers-lieu conventionné (II/). Les associations devaient proposer aux habitants des activités participatives sur le site du tiers-lieu. Un partenariat devait avoir été tissé avec le ou les propriétaires ou avec des acteurs publics locaux. Par ailleurs, le choix de la localisation et de l'implantation territoriale des tiers-lieux étudiés a eu pour but de tester deux choses : l'hypothèse d'un phénomène de gentrification associé au développement de ces projets, ainsi que la mobilité et la mise en réseau des acteurs impliqués. De plus, il a semblé pertinent de se centrer sur des communes de l'ancienne banlieue rouge afin d'interroger les stratégies de renouvellement de l'action publique locale des mairies concernées.

Encadré : La création de la Métropole du Grand Paris

En premier lieu, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) de 2014 change le statut de la Métropole du Grand Paris en une unique intercommunalité, assise sur un périmètre de quatre départements de la petite couronne, et envisage à moyen terme l'absorption des conseils départementaux.

L'année d'après, la loi NOTRe du 7 août 2015 (loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République) crée les *métropoles* en 2016 : ce sont des établissements publics de coopération intercommunale qui se substituent à toutes les formes d'aménagement du territoire mises en place au cours des dernières décennies. La MGP, au même titre que les autres métropoles créées par la loi NOTRe, prend en compte non pas les logiques administratives (comme les frontières des départements) mais les limites du tissu urbain, selon une logique intercommunale. Ce nouveau type d'établissement, réservé aux grandes agglomérations, transcende les limites départementales, intégrant par exemple dans la MGP des communes des départements de la Grande Couronne (Yvelines, Essonne et Seine-et-Marne) dont le tissu urbain est en continuité avec le tissu parisien au sens strict. La proximité des communes concernées fait que les pôles financiers comme le quartier de La Défense se retrouvent dans la MGP.

La loi NOTRe consacre son article 59 au régime juridique de la Métropole du Grand Paris. Parmi ses compétences, la MGP est à l'initiative de l'élaboration de plans stratégiques tels que le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ou encore le plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement. Désormais, les territoires composant la MGP et qui comprennent au moins 300 000 habitants sont des établissements publics territoriaux (EPT), c'est-à-dire des EPCI sans fiscalité propre dotés d'importantes compétences. Ainsi, à la suite du décret du 30 septembre 2015, 131 communes constituent le périmètre de la MGP sur un territoire de 814 km², le tout réuni au sein de 12 EPCI listés sur la carte ci-après (figure 1).

I/ La construction d'une base de données des acteurs de l'urbanisme temporaire et participatif sur le territoire de la Métropole du Grand Paris

La première étape de cette recherche a consisté à identifier les acteurs des tiers-lieux participatifs conventionnés avec des acteurs publics ou privés. Afin de discrétiser et de resserrer l'échantillon des situations enquêtées, les acteurs des tiers-lieux enquêtés ont été sélectionnés à travers leur conventionnement et leur partenariat avec des acteurs publics dans le cadre de démarches d'urbanisme temporaire. Ces situations se définissent à la fois par l'implication de certains acteurs emblématiques, et par les contextes dans lesquels elles se déploient, qui influent sur les processus étudiés.

Avant tout, il s'agit de revenir sur les définitions et le contexte de développement de l'urbanisme temporaire ou transitoire (1/). Ensuite, afin de recueillir une vision d'ensemble des acteurs, plusieurs sources documentaires sont utilisées pour construire une base de données : les listes des lauréats d'appels à projet, des recensements et portraits de tiers-lieux élaborés par des établissements publics (2/), mais aussi des ouvrages écrits par les collectifs impliqués (3/). Le tableau de la base de données (Annexe 2) reproduit le nom de l'acteur, sa raison sociale et ses statuts, une description des types d'activités proposées (agriculture urbaine, art, *coworking*, écologie, ingénierie sociale, jardinage, social, recherche, urbanisme, etc.), le ou les appels à projet remportés, ainsi que le site Internet de la structure.

1/ Le développement de l'urbanisme temporaire

Dans la dynamique de la transformation urbaine et surtout dans le cas des métropoles occidentales post-industrielles, de nouveaux espaces ouverts au public s'intercalent dans le paysage urbain. Les vides dans les villes en décroissance (Fol et Cunningham-Sabot, 2010), mais aussi les espaces délaissés au sein des métropoles les plus dynamiques (De Wet *et al.*, 1998 ; Janin et Andres, 2008) proviennent des héritages du système productif industriel, d'anciennes activités surtout industrielles délocalisées ou ex-urbanisées, ou encore des îlots déclarés insalubres ou déclassés (Simon et Pech, 2018).

Les espaces urbains vacants ont toujours accueilli des activités informelles ou événementielles (Dalis, 2022). Cependant, l'urbanisme temporaire implique une institutionnalisation de ces occupations éphémères. Dans de nombreux cas, ces friches

constituent des opportunités pour les programmes de rénovation urbaine ; dans d'autres cas, elles sont conservées comme réserves foncières. C'est dans ce dernier contexte que l'urbanisme temporaire ou transitoire s'est développé. Il désigne l'occupation de courte durée de sites lorsque le projet urbain qui le concerne n'est pas encore dessiné ou tarde à se réaliser, ce qui permet une réactivation de la vie locale de façon provisoire (Pradel, 2016), une préfiguration des futurs usages du quartier propice aux expérimentations (Andres, 2010), ou encore une transition permettant de faire le lien entre anciennes et nouvelles fonctions d'un même espace (Dalis, 2022).

À ce titre, en 2019, la Ville de Paris engage une démarche de développement de l'occupation temporaire comme outil au service du territoire parisien, par la publication d'une charte signée avec vingt-deux partenaires publics et privés. Cette dernière est relancée en juin 2021 avec l'ajout de vingt-trois nouveaux cosignataires. Selon la Ville de Paris :

« À l'heure où les effets de la crise sanitaire commencent à se ressentir sur l'occupation des locaux, notamment d'activité, l'occupation temporaire offre l'opportunité d'une activation des sites, d'une valorisation de lieux sinon laissés vacants ainsi que d'une relance économique, solidaire, sociale, culturelle et festive pour de nombreux acteurs dont l'activité a pu être très fortement ébranlée par la crise¹⁵. »

La multiplication du nombre d'appels à projet pour la création et l'animation de ce type de lieux ou d'occupation d'espaces témoigne de l'intérêt grandissant des acteurs publics et privés pour l'urbanisme temporaire. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France a dénombré 77 projets de ce type réalisés ou en cours depuis 2012¹⁶. Les espaces inoccupés concernés par ces occupations temporaires peuvent être indifféremment des friches bâties ou non bâties.

Plusieurs raisons expliquent que les propriétaires fonciers, aménageurs et collectivités s'intéressent de plus en plus à ces occupations temporaires autorisées, planifiées et encadrées. D'abord, elles permettent la suppression de frais de gardiennage et de surveillance de ces

¹⁵ Voir à ce sujet le site de la Ville de Paris : <https://www.paris.fr/pages/paris-signe-une-charte-pour-les-projets-d-occupation-temporaire-7094>

¹⁶ Diguet, C. (2018), « L'urbanisme transitoire : optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ? », Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, 2018, p.5, https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1427/UrbanismeTransitoire.pdf

espaces via leur gestion par des acteurs sélectionnés, ainsi que leur mise en événement (Chaudoir, 2007 ; Pinard et Vivant, 2016 ; Pradel, 2016). En outre, l'occupation temporaire participe à l'optimisation du foncier disponible, ce qui permet d'augmenter la valeur du bien par sa mise en visibilité (Adisson, 2017) et semble parfois s'inscrire dans un processus de gentrification :

« Développé à la faveur de la “crise” de l'urbain, véritable martingale économique pour des opérateurs publics en proie à l'indocilité des occupations informelles de l'espace public et autres squats, il permet de convertir à moindres frais, à travers des conventions d'occupation précaire, “l'esprit” d'un lieu supposé vacant – souvent des friches de la grande ère industrielle –, pour attirer du jour au lendemain – “l'événementiel” est, là encore, la clé du succès – les populations désirables dans ses “nouveaux quartiers”. Même chez ses plus ardents défenseurs, il ne fait de doute que mis en perspective avec les logiques de concurrence urbaine, l'urbanisme temporaire permet au politique d'organiser et orchestrer l'attractivité urbaine suivant différentes échelles de temps. » (Faburel, 2018, p. 113).

Enfin, l'urbanisme temporaire s'intègre aux politiques publiques d'encadrement, de contrôle et de planification urbaine, notamment à travers la normalisation des occupations temporaires comme outil de « gouvernance des illégalismes » (Aguilera, 2012).

2/ Des lauréats d'appels à projet

L'urbanisme transitoire à l'échelle de la Région Île-de-France

L'urbanisme transitoire, proche de l'urbanisme temporaire, est défini en 2018 par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU), devenu Institut Paris Région (IPR), comme toute « initiative visant, sur des terrains ou bâtiments inoccupés, à réactiver la vie locale de façon provisoire, lorsque l'usage du site n'est pas déterminé ou que le projet urbain ou immobilier tarde à se réaliser¹⁷ ». En 2019, l'IPR a recensé 80 projets d'urbanisme transitoire

¹⁷ Voir les travaux de l'IPR : <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/lurbanisme-transitoire/> et notamment Diguët, C. (2018), « L'urbanisme transitoire : optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ? »,

en cours. La carte de 2022 ci-après (figure 2) répertorie les projets d'urbanisme transitoire identifié par l'IPR depuis 2012. D'une part, cette carte révèle l'importance du phénomène des tiers-lieux initiés par des dispositifs d'urbanisme transitoire. De l'autre, on observe une concentration des projets dans Paris intra-muros et en particulier dans le Nord et l'Est parisien.

Par ailleurs, depuis 2016, la Région Île-de-France a soutenu 120 projets de ce type, ce qui témoigne sans doute de l'ampleur du phénomène et de l'enjeu politique qu'il représente. La liste des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de soutien à l'urbanisme transitoire lancé par la Région Île-de-France depuis 2016¹⁸ fait partie des sources utilisées dans cette recherche¹⁹.

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, 106 p.,
https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1427/UrbanismeTransitoire.pdf

¹⁸ Cette subvention est attribuée dans le cadre d'une convention d'une durée de 3 ans sur la base d'un taux maximum de participation régionale de 50 %, avec un plafond maximum de la subvention régionale de 200 000 € et avec un seuil minimal d'intervention de 20 000 €. Pour plus d'informations, voir : <https://www.iledefrance.fr/initiatives-durbanisme-transitoire>

¹⁹ Voir également : <https://www.iledefrance.fr/soutien-regional-lurbanisme-transitoire>

L'urbanisme temporaire selon l'agence d'urbanisme de Paris

Le travail de l'agence d'urbanisme de Paris, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), sur les occupations temporaires en cours dans Paris et la petite couronne, complète notre base de données. Son étude « La ville autrement – Initiatives citoyennes, urbanisme temporaire, innovations publiques, plateformes numériques » date de juillet 2017²⁰. À l'instar de celle de l'IPR, la carte des occupations temporaires récentes ou en cours présente dans l'étude de l'Apur et reproduite ci-après (figure 3) révèle une concentration des projets d'urbanisme temporaire au nord-est de Paris. De plus, les catégories utilisées par l'Apur pour les distinguer sont critérisées en fonction des usages des lieux :

- agriculture urbaine,
- lieu d'animation,
- bureau/fablab/coworking,
- commerce/restauration/bar,
- art/culturel/créatif,
- social/humanitaire,
- parc/jardin/espace public.

Les types d'activités recensés dans notre base de données des acteurs de l'urbanisme participatif sont proches de cette typologie de l'Apur.

²⁰ Pairot C., Moreau E., (2017), « La ville autrement – Initiatives citoyennes, urbanisme temporaire, innovations publiques, plateformes numériques », Atelier parisien d'urbanisme, 120 p. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/ville-autrement-initiatives-citoyennes-urbanisme-temporaire-innovations-publiques-plateformes-numeriques>

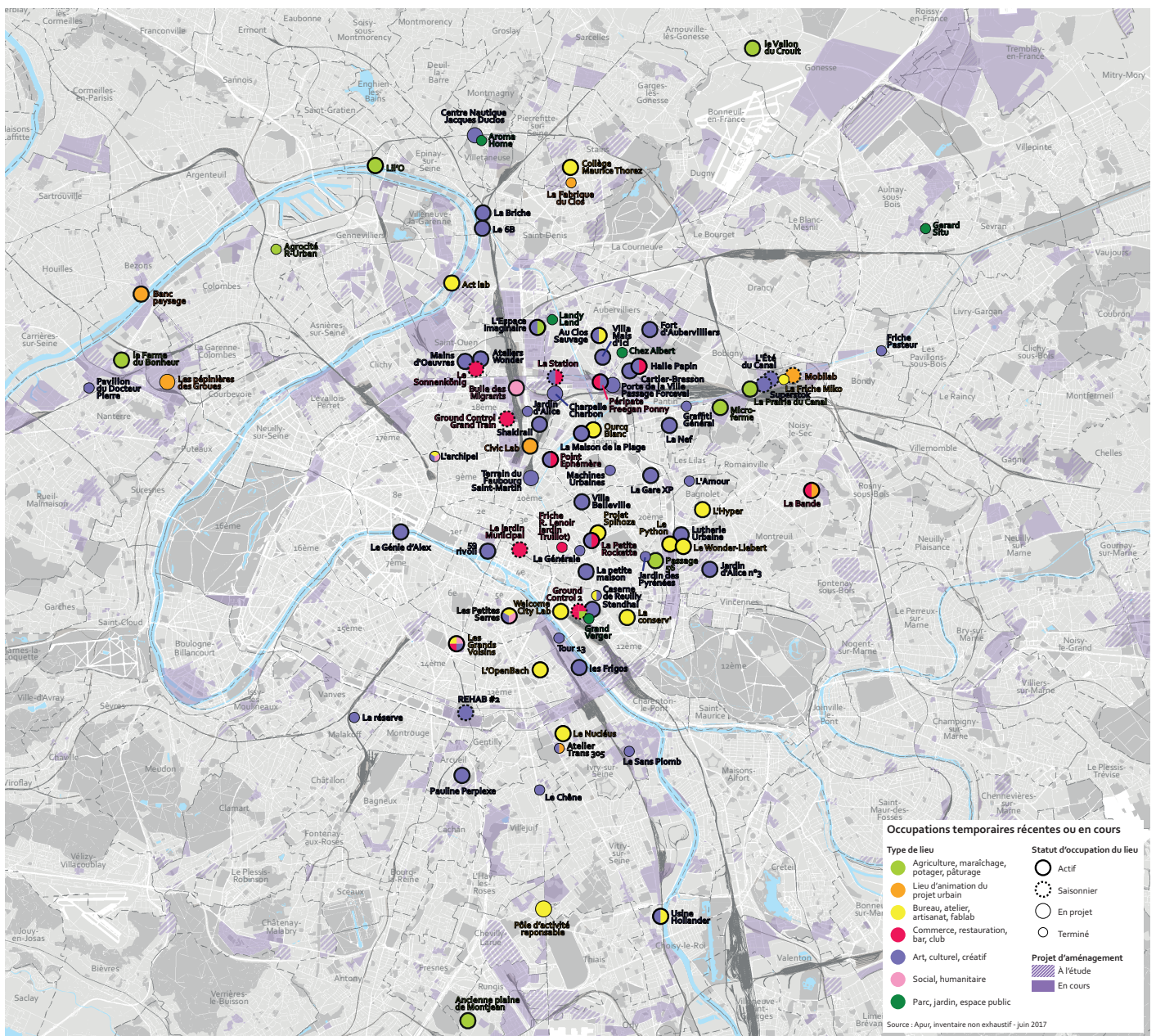


Figure 3 : Carte des occupations temporaires récentes ou en cours

Source : Agence parisienne d'urbanisme, juin 2017.

Le dispositif d'occupation temporaire TempoO' par Est-Ensemble

La structure intercommunale Est-Ensemble, créée en 2016 dans le cadre de la mise en place de la Métropole du Grand Paris (voir l'encadré sur la construction de la MGP ci-avant), lance la même année le dispositif TempoO' dans le but de favoriser « *l'expression d'initiatives originales et porteuses de sens grâce à des occupations temporaires*²¹ ». L'appel à manifestation d'intérêt TempoO' met à disposition des terrains communaux. Il est ouvert à toutes les structures de l'économie sociale et solidaire, ainsi qu'aux sociétés d'insertion par l'activité économique (SIAE) et aux artistes inscrits à la Maison des artistes ou aux AGESSA. Vingt-trois projets d'occupation temporaire ont pu en bénéficier sur le territoire d'Est-Ensemble. La liste des lauréats, consultable sur le site Internet d'Est-Ensemble, complète notre base de données d'acteurs de l'urbanisme participatif en partenariat avec des acteurs publics. La carte ci-dessous (figure 4) localise les différents projets du territoire d'Est-Ensemble, au nord-est de la MGP, soutenus par le dispositif TempoO' en 2022.

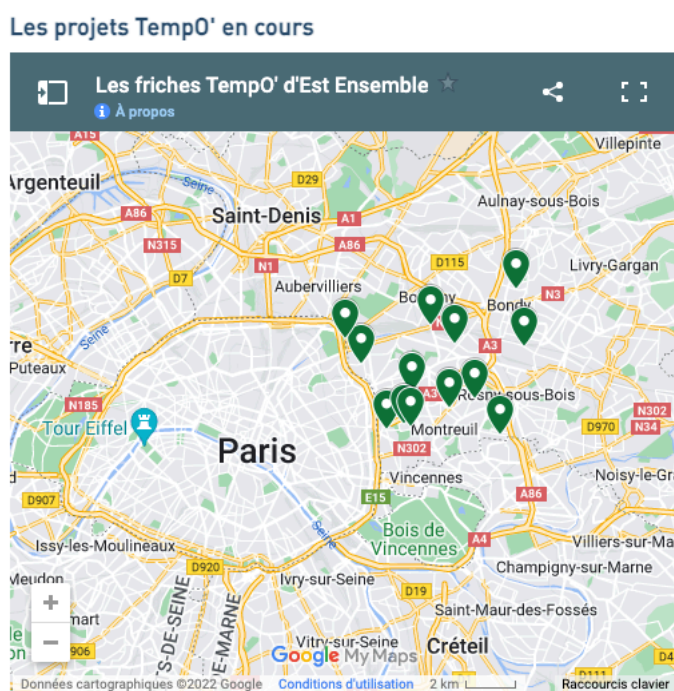


Figure 4 : Carte des projets d'urbanisme temporaire soutenus par le dispositif TempoO' en 2022

Source : site Internet d'Est-Ensemble.

²¹ Voir le site Internet du dispositif : <https://www.est-ensemble.fr/tempo>

L'appel à projet Inventons la Métropole du Grand Paris de 2017

À l'échelle de la Métropole, une autre source complète la base de données : la liste des lauréats de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris » de mars 2017 porté par la MGP, la Préfecture de Paris et d'Île-de-France, et la Société du Grand Paris. Cette consultation de « *l'innovation urbaine "verte" et multi-usages* » a été lancée sous la forme d'un appel pour l'acquisition de 55 projets, avec 164 groupements d'entreprises finalistes, ce qui a représenté 6,4 milliards d'euros d'investissement. Les sites identifiés par cet appel étaient essentiellement des quartiers de gare, des sites patrimoniaux et des friches urbaines²². Cette consultation a reposé sur plusieurs critères, en particulier l'innovation permettant de répondre aux nouveaux usages des citadins (services et espaces mutualisés, co-conception, concertation, etc.). Les lauréats de l'appel ont dû répondre à des critères d'exigence environnementale à travers des approches biomimétiques, des mobilités douces, des architectures connectées *high-tech* et *low-tech*, utilisant des matériaux biosourcés, ainsi que de la nature en ville. Au vu de l'important nombre de groupements finalistes, nous n'avons relevé que les acteurs proposant des activités participatives, ce qui concernait principalement le volet d'agriculture, de jardinage et de constructions légères urbaines.

Ainsi, les trois cartes et les quatre sources de documentation présentées ci-dessus recensent une majorité de projets de lieux d'occupation temporaire dans le Nord-Est parisien, ce qui peut notamment s'expliquer par la forte présence de friches urbaines qui restent des emprises publiques dans ces zones centrales et péri-centrales de la Région parisienne (Adisson, 2017). Dans le cas d'Est-Ensemble, seul établissement public territorial de la MGP à développer un dispositif d'urbanisme temporaire, on observe un soutien des politiques publiques en faveur de la requalification de ces espaces.

À l'instar de cette institutionnalisation des occupations par des dispositifs d'urbanisme temporaire, de nombreux appels à projet et à manifestation d'intérêt portant sur les tiers-lieux se sont développés à partir de 2019. Comme exemple, on peut citer l'appel à manifestation d'intérêt des « Fabrique de territoires²³ » porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), et celui des « Manufactures de proximité » lancé en 2021 par l'ANCT et

²² Voir le site Internet : <https://v1.inventonslametropoledugrandparis.fr/sites/>

²³ Voir la liste des Fabriques de territoires : <https://tierslieux.anct.gouv.fr/fr/programme/fabriques-de-territoire/listes-des-fabriques-de-territoire/>

France Tiers-Lieux²⁴. La construction de la base de données pour cette thèse a été réalisée entre 2017 et 2018 si bien que les lauréats des deux appels cités n'y figurent pas.

3/ Ouvrages et guides sur les acteurs de tiers-lieux et de l'urbanisme participatif

Par ailleurs, dans le cadre de cette recherche, de nombreux ouvrages, articles de littérature scientifique, rapports et publications de littérature dite « grise » ont été consultés. Deux ouvrages ont particulièrement contribué à l'élaboration de notre base de données d'acteurs de tiers-lieux.

Tout d'abord, *L'Hypothèse collaborative* (2018), ouvrage collectif sous la direction de l'Atelier Georges et Mathias Rollot, comprend des textes d'experts et praticiens de l'urbanisme transitoire, ainsi que des retranscriptions d'entretiens passés avec des collectifs d'architectes. Ces derniers exposent une réinvention de la pratique de leur métier et d'appréhension de la commande publique ou privée :

« Ni soumises, ni totalement opposées aux grands propriétaires fonciers, aux collectivités territoriales, aux services de l'État, aux aménageurs et investisseurs, ces initiatives collectives traduisent plutôt un ensemble de nouvelles possibilités d'actions et de nouveaux regards sur l'existant, une envie de faire. » (Rollot, 2018., p. 6).

Les dix-neuf collectifs interviewés par les auteurs figurent dans notre base de données.

De même, les acteurs des tiers-lieux cités par l'ouvrage *Lieux infinis*, publié à l'occasion de la 16^e Biennale internationale d'architecture de Venise en 2018, ont été collectés dans la base de données. Cet ouvrage collaboratif donne la parole à un grand nombre de chercheurs spécialistes de l'urbanisme transitoire, ainsi qu'à des collectifs d'architectes. Il recense dix lieux en France, sélectionnés dans le cadre du projet « Lieux infinis » de l'agence d'architectes Encore Heureux (commissaires du Pavillon français à la Biennale), définis comme « *des lieux pionniers qui explorent et expérimentent des processus collectifs pour habiter le monde et construire des communs*²⁵ ».

²⁴ Voir la liste des cent Manufactures de proximité : <https://francetierslieux.fr/manufactures-proximite/>

²⁵ Voir sur le site Internet du cabinet d'architectes Encore Heureux : <http://encoreheureux.org/projets/lieux-infinis/>

Ces rapports ont alimenté et élargi nos connaissances sur les tiers-lieux localisés sur le territoire national, sans qu'ils figurent systématiquement dans notre base de données sur les acteurs de l'urbanisme participatif limitée à la MGP.

Parce que ce travail s'intéresse aux dynamiques ascendantes et descendantes des démarches participatives au sein des tiers-lieux conventionnés – donc né sous la forme de partenariats public-privé voire ou public-associatif –, nous avons volontairement écarté les établissements publics et collectivités territoriales ayant répondu directement aux appels à manifestation d'intérêt, et nous avons limité nos résultats aux associations et entreprises.

Au total, 91 acteurs ont été identifiés. Seulement 20 d'entre eux ne sont pas des associations loi 1901 : entreprises SAS, SARL, SCOP ou SCI. Seules 15 structures ont été créées avant les années 2000. Ainsi, notre base de données est constituée en grande majorité par de jeunes associations.

II/ Les acteurs et les terrains de l'enquête

Au vu du nombre important d'acteurs identifiés dans la base de données, et afin d'étudier plus précisément les trajectoires d'acteurs engagés ainsi que le fonctionnement interne des tiers-lieux, trois acteurs ont été choisis parmi les 91 de notre liste :

- L'Atelier d'Architecture Autogérée (AAA) à l'Agrocité de Bagneux ;
- L'association Récolte Urbaine dans le tiers-lieu du même nom à Montreuil ;
- L'association Yes We Camp sur la friche de Vive les Groues à Nanterre.

Cette sélection a été réalisée par rapport au type d'activités participatives proposées, au lieu d'implantation du projet associatif ainsi qu'à la nature de son conventionnement avec un acteur public ou une autorité locale. La carte de localisation (figure 5) qui suit permet de situer ces lieux dans la proche banlieue parisienne.

Tout d'abord, il s'agira de présenter ces trois acteurs de façon comparative (1/). Ces trois associations ont en commun de développer des activités destinées à faire participer les habitants sur les terrains occupés, en particulier à travers la construction légère et le jardinage. Deux d'entre elles jouissent d'une plus forte renommée, étant opératrices de plusieurs tiers-lieux et lauréates de diverses distinctions en architecture et urbanisme. Ces acteurs associatifs gestionnaires sont tous conventionnés avec les propriétaires des terrains occupés, mais selon des modalités différentes. Enfin, puisque nous nous intéressons aux trajectoires d'engagement

dans le cadre de projets participatifs institutionnalisés, le choix s'est porté sur des projets qui se trouvent en partenariat plus ou moins important avec des acteurs publics : collectivités territoriales, établissements publics (y compris établissements publics d'aménagement).

Les trois lieux sont situés dans des communes de la petite couronne parisienne, sur le territoire de la MGP. Ce choix n'est pas anodin. D'une part, afin de questionner la sociologie des acteurs impliqués dans les tiers-lieux – quels sont les profils socio-culturels des participants ? –, il a semblé pertinent de se centrer sur des communes dites « modestes » selon la typologie de l'IPR, et en proie à la gentrification. À ce titre, deux des trois tiers-lieux sont situés dans des quartiers en requalification urbaine plus ou moins excentrés des pôles d'activités culturelles de la capitale parisienne : Vive les Groues à Nanterre et Récolte Urbaine à Montreuil. Par ailleurs, ces lieux sont excentrés de la concentration des lieux d'occupation temporaire observée dans le centre et le Nord-Est parisien (voir les cartes des Figures 2 et 3 ci-avant), et éloignés les uns des autres. Cette implantation particulière permet d'interroger la mise en réseau et la mobilité des acteurs engagés au sein des tiers-lieux (2/).

Enfin, il sera question des contextes territoriaux des trois lieux vis-à-vis des stratégies politiques d'acteurs publics locaux, qui sont parfois opposées : depuis les projets d'aménagement urbain développés sur des réserves foncières de la MGP jusqu'au renouvellement de l'action publique participative par des élus de gauche (3/).

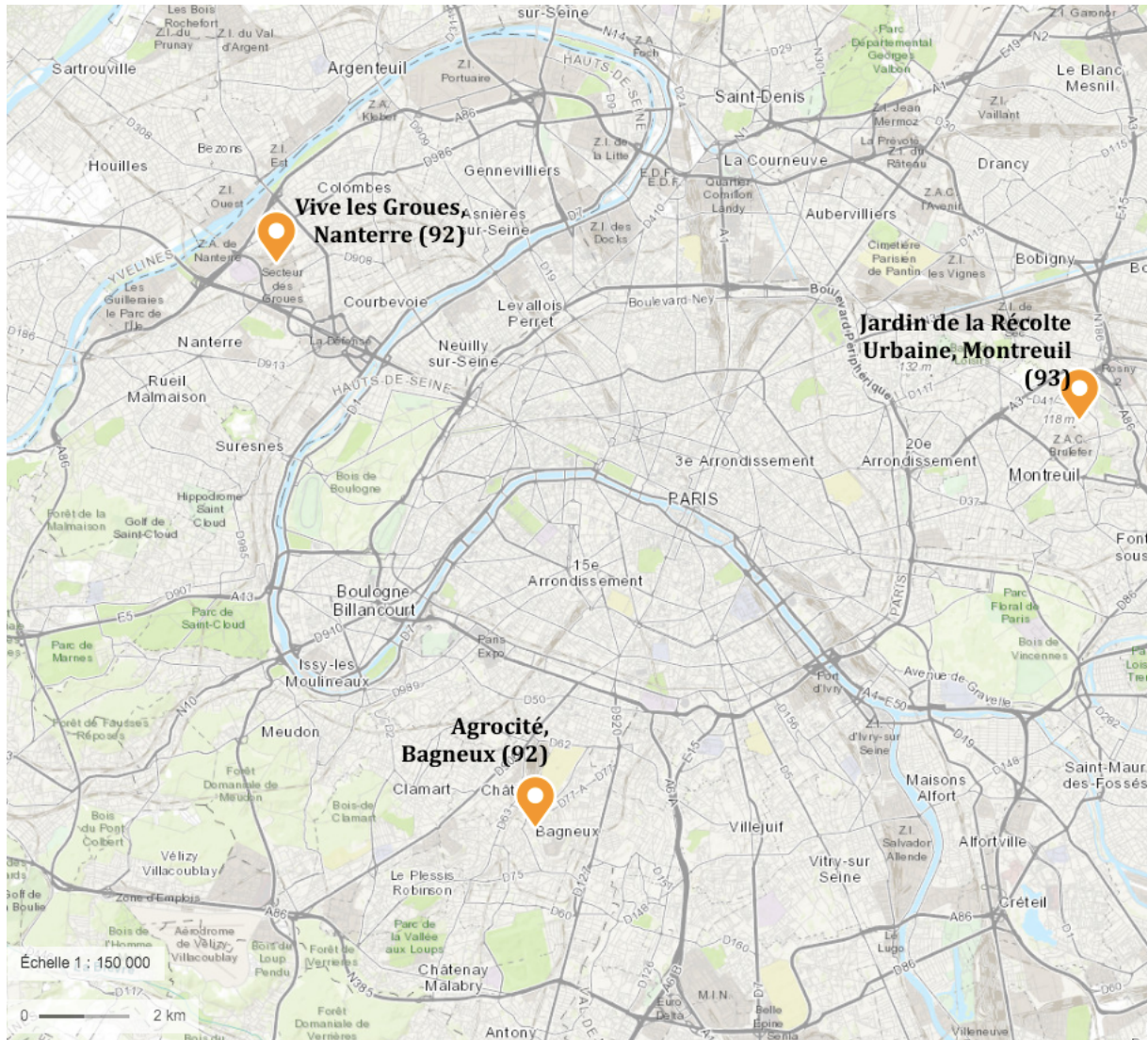


Figure 5 : Carte de localisation des trois tiers-lieux enquêtés

La carte fait apparaître Vive les Groues à Nanterre (92), l'Agrocité à Bagneux (92) et le jardin de la Récolte Urbaine à Montreuil (93).

Réalisation : Cécile Gauthier sur Plans.

1/ Trois projets associatifs conventionnés avec des acteurs publics locaux

Des acteurs associatifs aux trajectoires professionnelles variées

Atelier d'Architecture Autogérée : des universitaires impliqués dans le tiers-secteur

L'Atelier d'Architecture Autogérée (AAA) a été fondé en 2001 par un couple d'enseignants-chercheurs avec l'aide de leurs étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais. Ces personnes partent du constat que l'architecture et l'urbanisme, la fabrique de la ville, sont très souvent déconnectés des sciences sociales et éloignés des réalités sociales, économiques et culturelles. L'objectif de l'association est donc de favoriser la réappropriation des espaces de proximité afin de reconnecter les habitants avec leur territoire de proximité, de repolitiser des modes d'habiter et de s'orienter vers l'autogestion (Rollet, 2018). Le premier projet d'AAA, « Eco-Box », prend place dans le quartier de La Chapelle à Paris. Il s'agit de modules urbains mobiles réalisés avec les habitants : cuisine urbaine, bibliothèque, *media-lab*, atelier de fabrication par soi-même (*do-it-yourself*). En 2010, l'association développe à Londres et en banlieue parisienne à Colombes (Hauts-de-Seine) sa stratégie de résilience urbaine dite « R-Urban ». Celle-ci repose sur la mise en place d'unités de transition écologique citoyennes : l'Agrocité (ferme d'agriculture urbaine), le Recyclab (unité de ressourcerie et plateforme d'éco-construction) et l'Ecohab (unité résidentielle coopérative et écologique).

En 2021, deux Agrocités ont vu le jour. Il s'agit de projets d'agriculture urbaine civique constitués d'une micro-ferme expérimentale, de jardins collectifs, d'espaces pédagogiques et culturels, de dispositifs de compostage et de collecte d'eau pluviale²⁶. La première Agrocité, inaugurée en 2011 à Colombes, est expulsée en 2017 à la suite d'un changement de municipalité et d'un projet de parc de stationnement en lieu et place du terrain de la ferme urbaine. Elle est déplacée à Gennevilliers en 2018. La seconde Agrocité constitue l'un des lieux de l'enquête : le projet prend place dans une autre commune des Hauts-de-Seine : Bagneux. Le premier Recyclab, quant à lui, a été donné gracieusement à l'association Yes We Camp pour le tiers-lieu et projet de pépinière participative de Vive les Groupes à Nanterre.

²⁶ Plus d'informations à l'adresse : <http://r-urban.net/blog/projects/agrocite/>

Yes We Camp :

d'une aventure marseillaise à l'expertise de projets d'urbanisme temporaire

À l'instar d'AAA, l'association Yes We Camp (YWC) est composée d'architectes urbanistes. Son objectif est d'utiliser les espaces disponibles délaissés ou vacants afin de favoriser le lien social, la rencontre entre différents publics ainsi que l'expérimentation et la création artistiques. Créée en 2012 à travers le projet de camping de L'Estaque pendant l'événement de Marseille Capitale européenne de la culture en 2013, l'association a rapidement gagné en renommée avec le projet d'occupation temporaire des Grands Voisins²⁷. Ainsi, depuis 2015, Yes We Camp organise différentes animations de quartier temporaires et gère plusieurs tiers-lieux en France²⁸ :

- à Marseille : La Caravanade, Foresta, Coco Velten, Cap Fada, Buropolis etc. ;
- à Roubaix : La Condition publique et le Collectif Zerm,
- à Bordeaux : l'Ambassade et les Républiques nomades),
- en région parisienne : Destination Sausset, Vive les Groues, Les Cinq Toits, l'Académie du Climat, les Amarres, Bercy Beaucoup, Maison Fait Tout, Césure, etc.

Au regard du nombre de lieux en gestion, YWC est devenu l'un des opérateurs principaux de tiers-lieux initiés par l'urbanisme temporaire et participatif sur le territoire national, et en particulier dans les métropoles. En 2019, YWC obtient près de 5 millions d'euros de recettes (dont 28 % de subventions), compte 75 équivalents temps plein (ETP) salariés : 45 CDI, 88 CDD, 34 stagiaires et 14 services civiques. Programmation culturelle, urbanisme, architecture, direction technique, régie de site, communication, restauration, formation, accompagnement social font notamment partie des champs d'action et d'expertise de cette association qui s'identifie parfois comme une « *PME associative*²⁹ ». Par ailleurs, l'association a récemment reçu des distinctions telles que le Palmarès national des jeunes urbanistes 2020, lauréat TremplinAsso (ANCT 2019), « Les 100 qui font la ville » (Traits urbains Innovapresse 2020 et 2019) et le label Pionnier French Impact 2018³⁰.

²⁷ Voir le site Internet : <https://lesgrandsvoisins.org>

²⁸ Voir tous les projets de Yes We Camp : <https://yeswecamp.org/projets/>

²⁹ Voir p.6 du rapport d'activité et la formation du projet à horizon 2024 de l'association YWC (2021) : <https://yeswecamp.org/wp-content/uploads/2021/04/Yes-We-Camp-Projet-Associatif-2020-2024.pdf>

³⁰ Voir le rapport d'activité de l'association YWC de 2021, même URL que la note précédente.

En comparaison, l'équipe d'AAA compte entre six et huit personnes de manière permanente, en incluant des stagiaires (contre presque une centaine chez YWC). Elle a développé un réseau européen de chercheurs et praticiens des espaces communs et de l'urbanisme temporaire. Universitaires, ils publient régulièrement dans des revues (Petrescu *et al.*, 2007 et 2016). À l'instar de YWC, AAA obtient régulièrement des prix et distinctions pour ses projets. L'association est notamment lauréate des « 100 projets pour le climat » en 2016 par le comité de la COP21, le Prix européen de l'espace public urbain en 2016, The Innovation in Politics Awards pour la catégorie écologie en 2017, ou encore du prix d'architecture européen du *New European Bauhaus* en 2022 pour l'Agrocité de Bagneux³¹.

Récolte Urbaine : une jeune association ultra-locale

Si une proximité, ou une connivence, entre ces collectifs d'architectes s'observe notamment par leur mise en réseau et le déplacement d'équipements sur différents tiers-lieux franciliens, leur degré de professionnalisation est variable. Ce fait est encore plus visible dans le cas du troisième acteur que nous avons retenu.

En effet, contrairement aux deux autres associations, Récolte Urbaine (RU) à Montreuil se distingue par sa faible notoriété et son bas niveau de professionnalisation. L'association a été créée en 2016 à l'initiative d'une habitante montreuilloise et animatrice jeunesse au centre social du quartier de la Boissière. Forte de ses constats du manque de sensibilisation et de connaissances sur l'alimentation des jeunes de son quartier, cette habitante jette les bases de l'association avec des amis de longue date en ciblant des enjeux environnementaux. Très rapidement, le projet se dessine autour d'un lieu permettant de suivre toute la chaîne de préparation des aliments grâce à un potager et une cuisine partagée. À la différence d'AAA et de YWC, l'association est composée majoritairement de bénévoles, et compte une première salariée à mi-temps à partir de 2018. En 2022, ce sont quatre salariés dont une stagiaire qui composent l'équipe de RU.

Il s'agira dans les prochains chapitres de discrétiser, d'analyser et de comparer les modalités de participation déployées par ces acteurs associatifs dans les tiers-lieux dont ils s'occupent, ainsi que les formes d'engagement observées, au regard notamment de leur degré de professionnalisation.

³¹ Voir toutes les distinctions sur leur site Internet : <https://www.urbantactics.org/prix-distinctions/>

Des partenariats institutionnels différenciés

L'Agrocité, une initiative communale

Le projet de l'Agrocité de Bagneux est né de la rencontre d'une élue balnéolaise sous l'étiquette Europe Écologie-Les Verts (EELV) et du président fondateur de l'association AAA lors de l'université d'été du parti EELV en 2009. L'élue, interrogée lors d'un entretien, se dit séduite par « *la démarche ascendante participative du projet d'Agrocité par AAA* », qui est un acteur associatif spécialisé dans les lieux dédiés à la transition écologique citoyenne. En 2016, après de multiples rencontres entre élus et associations de Bagneux, et des visites de différents quartiers de la ville avec AAA et les associations locales, un terrain de 800 m² est désigné par les parties prenantes, mitoyen du complexe sportif Romain-Rolland (voir Figure 6 ci-après). Le tiers-lieu est situé dans un quartier résidentiel à proximité de deux écoles dont une privée, d'un collège et d'un lycée privé. Le futur quartier des Mathurins, implanté sur un ancien site industriel de 16 hectares et qui doit accueillir le premier lycée public de Bagneux, est aussi voisin de l'Agrocité³² (voir Figure 7).



Figure 6 : Plan de situation du terrain de l'Agrocité

Source : Convention de mise à disposition, Ville de Bagneux, décembre 2016.

³² Pour plus d'informations sur ce quartier en devenir : <https://www.bagneux92.fr/ville-en-projet/projets-urbains/820-o-mathurins>

Par la suite, deux conventions sont signées entre AAA et la Ville. Il s'agit d'abord d'une convention-cadre de partenariat de deux ans, signée en juillet 2016, dont les modalités précisent une subvention de 15 000 euros par an versée par la Ville à AAA. L'association s'engage de son côté à contribuer au budget du projet sur fonds propres à hauteur de 15 000 euros par an en 2016 et 2017. La seconde convention, signée en décembre 2016, concerne la mise à disposition d'une emprise non bâtie pour l'installation d'une nouvelle Agrocité. La mairie donne son accord pour pérenniser le site, mitoyen d'un complexe sportif et situé sur l'un des derniers coteaux de la vallée de la Bièvre.

En 2017, le projet prend du retard : la Ville est encore assez « frileuse » et le permis de construire n'est délivré qu'un an plus tard. Des études de sol sont tout de même menées et des associations balnéolaises tournées vers l'écologie urbaine, telles que Bagneux Environnement, commencent à créer des parcelles collectives de jardin. De plus, en décembre 2017, un poste de chargé du développement durable est créé au sein de la Ville avec pour mission de travailler en partenariat avec AAA. Cette collaboration permet notamment à l'association d'obtenir une subvention de la Métropole du Grand Paris à hauteur de 152 000 euros.

Pour résumer, à Bagneux, l'initiative de l'Agrocité est originellement portée par une élue du conseil municipal en partenariat avec une association non-balnéolaise : l'Atelier d'Architecture Autogérée. La démarche de ce tiers-lieu citoyen est donc à première vue descendante, ou *top-down*. Le projet participatif permet cependant d'inclure des habitants motivés, si bien que de nouvelles parties prenantes locales, telles que l'association Bagneux Environnement, sont intégrées à la construction du tiers-lieu.

Vive les Groues, un projet d'urbanisme temporaire d'un aménageur public

La friche de Vive les Groues se situe sur le périmètre de la ZAC des Groues, créée en 2016 à l'initiative de l'établissement public d'aménagement de Paris La Défense (PLD), au sein du territoire administratif de la ville de Nanterre (voir Annexe 3). Les 65 hectares de la ZAC constituent l'une des dernières réserves foncières de la Métropole du Grand Paris. La Figure 8 ci-après indique l'implantation du tiers-lieu dans son quartier proche. À l'instar de l'Agrocité, Vive les Groues est situé sur un territoire en chantier et en plein renouvellement urbain. Avec l'annonce de l'implantation des gares Éole (RER E) et de la gare Nanterre - La Folie du futur Grand Paris Express à l'horizon 2022 et 2030, le projet de la ZAC est entré en phase opérationnelle. Par ailleurs, cette ancienne zone industrielle et tertiaire a souvent été marginalisée car coupée du reste de Nanterre par des faisceaux ferroviaires. Seuls 200 à

300 habitants nanterriens habitaient ce quartier situé entre plusieurs cimetières et quartiers résidentiels de La Garenne Colombes et de Courbevoie.

En 2016, les travaux de la gare Nanterre - La Folie sont lancés conjointement à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) appelé « *Play Groues* » pour la création de la ZAC. Deux volets composent cet AMI : un volet de construction à destination des promoteurs immobiliers, et un autre à destination de porteurs de projet pour occuper et animer temporairement des espaces du quartier dans le but de préfigurer ses usages.

Le site de Vive les Groues est plus précisément celui d'une ancienne usine de laverie et blanchisserie dont le bâti a été démoli. Jusqu'au début des années 2000, l'entreprise avait pour clients de grands hôtels parisiens et occupait la parcelle du 284 rue de la Garenne. Dans la nuit du jeudi 29 mars 2007, un incendie a ravagé le bâtiment. Une quarantaine de squatteurs d'origine roumaine, qui occupaient le terrain à l'arrière de l'usine, ont été délogés. Dans un article du *Parisien* daté du lendemain de l'incendie, des salariés de la blanchisserie évoquent les problèmes financiers de la société, dont le dépôt de bilan était imminent³³. Dix ans plus tard, ces deux parcelles mitoyennes désormais réunies au numéro 284-290 font l'objet d'une occupation temporaire d'une durée de 5 à 8 ans. Depuis novembre 2017, l'ancienne friche de 9 000 m² est devenue un espace d'usages à vocation participative. Comme on peut l'observer sur les photos ci-après (Figure 9), les parcelles étaient alors en friche et présentaient une végétation spontanée.

³³ Frédéric Mouchon « Spectaculaire incendie d'une blanchisserie », *Le Parisien*, le 30 mars 2007, <https://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/spectaculaire-incendie-d-une-blanchisserie-30-03-2007-2007896975.php>

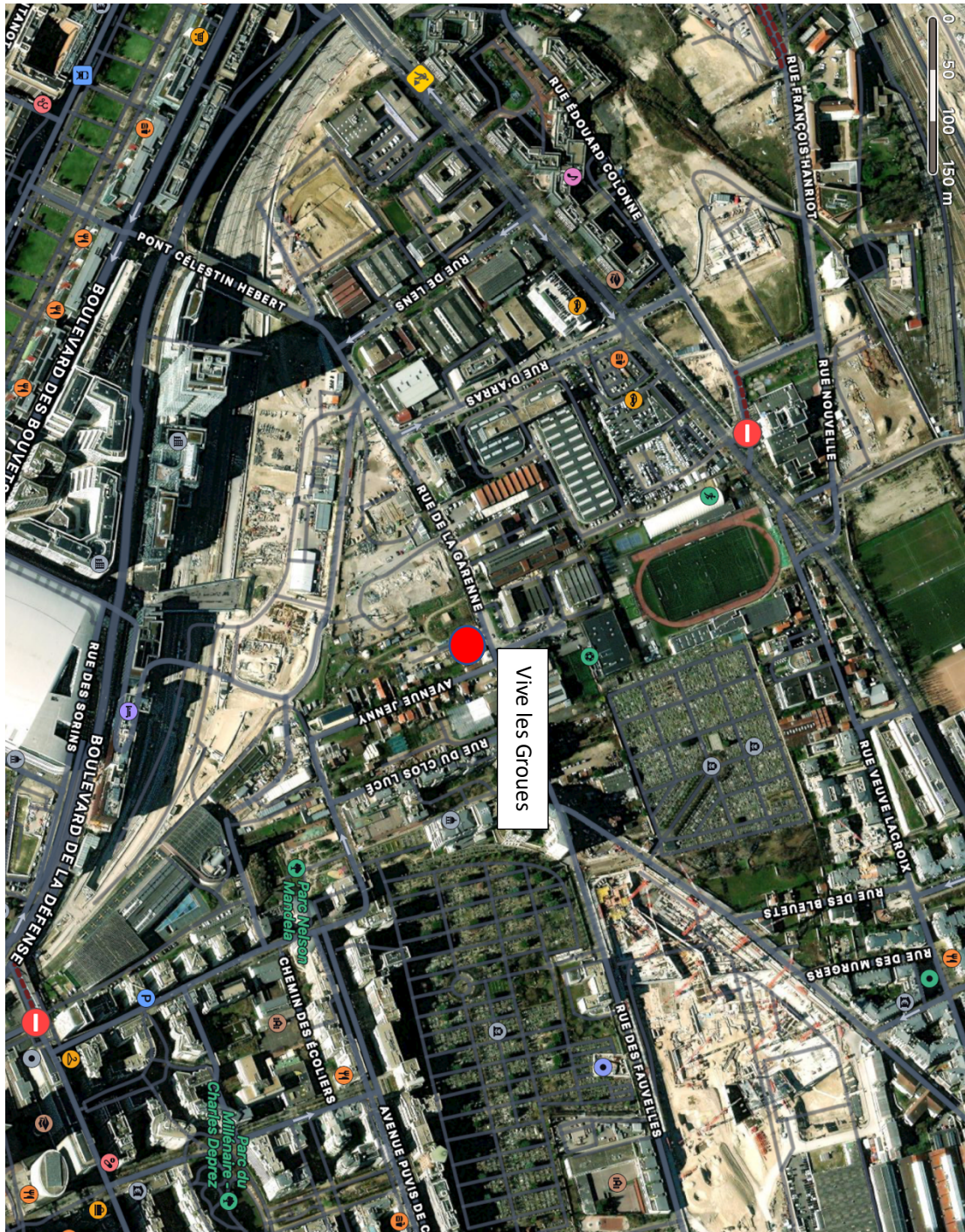


Figure 8 : Quartier d'implantation de Vive les Groupes (Nanterre)

Réalisation : Cécile Gauthier sur Plans.



Figure 9 : Les parcelles du 284-290 rue de la Garenne en juillet 2017

Photographies : Yes We Camp.

Sur le volet de préfiguration de l'appel « *Play Groues* », le groupement lauréat est constitué de l'association Yes We Camp (YWC), des architectes de l'agence Bartolo Villemard Architecture Urbanisme, des paysagistes de l'agence TN+³⁴ et de l'agence ABCD Culture³⁵. Leur projet initial d'occupation de la friche était celui des « Pépinières des Groues » c'est-à-dire l'implantation et la culture des arbres du futur quartier. En parallèle de ce projet d'agriculture urbaine, l'équipe souhaite ouvrir un lieu de convivialité pour le quartier en proposant aux habitants un espace de plein air pour des pique-niques, des barbecues, des événements festifs, des formations et des ateliers participatifs de bricolage et de chantier. Un programme architectural est également prévu, avec la construction d'une halle-atelier, une halle culturelle, un lieu d'hébergement touristique, un pavillon aquaponique, un espace bien-être et une cantine culturelle.

Le 27 juillet 2017, l'association YWC et l'aménageur PLD signent un contrat de louage pour l'occupation des parcelles de la friche de Vive les Groues d'une durée de 5 à 8 ans. Le contrat précise les limites de l'ensemble du terrain occupé, notamment son cadastre composé de 21 parcelles (qui sont regroupées aux deux numéros 284 et 290). Il mentionne également le fait que l'aménageur PLD est en cours d'acquisition de certaines parcelles dont le bailleur principal est la Ville de Nanterre.

Ainsi, tout comme à l'Agrocité, à Vive les Groues la démarche est descendante, puisque l'initiative d'occupation et d'animation du terrain est portée par Paris La Défense, un acteur public aménageur de la ZAC des Groues. D'autre part, bien que le contrat ne lie pas YWC ou PLD à la Ville de Nanterre, cette dernière est partie intégrante et partenaire de l'occupation temporaire de la friche.

Sur les quatre sites proposés par l'appel d'urbanisme temporaire de PLD, seulement un projet, celui de Vive les Groues, a pu aboutir. Insuffisance des dossiers techniques des propriétaires et complexité des montages financiers dus à d'importants travaux de rénovation et de réhabilitation de bâtiments en perdition font partie des causes de l'abandon des trois autres projets d'occupation temporaire. Pour ce genre de projets, un investissement financier conséquent (pour la réhabilitation du terrain et la mise aux normes d'un établissement recevant du public) est souvent nécessaire. Dans le cas de Vive les Groues, fin 2017 et début 2018, des études de diagnostic des sols, ainsi que des travaux de dépollution et de confinement des sols

³⁴ Voir leur site Internet : <http://www.tnplus.fr/equipe/>

³⁵ Voir leur site Internet : <http://www.abcd-culture.com/>

pollués, sont mis en place grâce au partenariat établi entre l'aménageur PLD, la Ville de Nanterre et l'association YWC. Le coût total porté par le propriétaire et aménageur de la ZAC pour la mise en sécurité, la dépollution du site³⁶ ainsi que les dépenses d'aménagement du site (amendement des terres et aménagements intérieurs) s'élève à 176 990 euros. Les raccordements aux réseaux d'eau et d'électricité se chiffrent à 96 820 euros.

Cet exemple indique l'importance des partenariats avec le propriétaire du terrain et les autorités locales pour des tiers-lieux implantés sur d'anciennes friches industrielles. Les associations ne pourraient obtenir seules les prêts bancaires nécessaires pour une occupation temporaire, qui implique des coûts élevés de dépollution et d'aménagement. À ce titre, la professionnalisation des acteurs de l'urbanisme temporaire participatif peut sembler inévitable – ici le groupement porté par YWC, acteur doté d'une expertise sur ce type de projets.

Récolte Urbaine : la rencontre entre le bottom-up et le top-down

Le cas de Récolte Urbaine se trouve à la jonction des démarches ascendante et descendante. Le tiers-lieu est situé dans le périmètre de la ZAC Boissière-Acacia créée en 2010 par la Ville de Montreuil puis transférée à l'EPT Est-Ensemble en 2012. L'aménagement de ce quartier de 14 hectares, situé à proximité des bassins de stockage des eaux du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF), a été concédé à l'aménageur Nexity Villes & Projets en 2012. Deux nouvelles stations de transport (dans le prolongement de la ligne 11 du métro et du tramway T1) sont prévues pour desservir ce quartier du nord de Montreuil.

En 2016, une friche d'environ 1 600 m², localisée dans la rue de la Montagne pierreuse (voir les Figures 10 et 11), fait l'objet de demandes de l'association Récolte Urbaine (RU) à la mairie de Montreuil. Ces dernières n'aboutissent pas. L'agence d'urbanisme chargée de l'aménagement de la ZAC Boissière-Acacia rencontre la même année les deux associations intéressées par cette friche : Récolte Urbaine et le Fait Tout³⁷. Un potentiel « jardin associatif » est intégré au projet de la ZAC mais, de nouveau, les associations sont laissées sans nouvelles.

³⁶ Dans ce dossier, la dépollution consiste en le défrichage, l'analyse de sols, le repérage d'amiante, le nivellement, le remblaiement et l'apport de terre – dans ce cas précis depuis les excavations d'un chantier du Grand Paris Express.

³⁷ Aussi conçu comme un tiers-lieu, le café associatif du Fait Tout propose une restauration sur place et des animations socio-culturelles et socio-éducatives pour les habitants du quartier de la Boissière. Voir plus d'informations sur le site Internet de l'association : <http://lefait-toutboissiere.fr/#quoi>
Par manque de temps et de moyens, la deuxième association, le Fait Tout, n'a pas fait l'objet d'entretiens dans le cadre de cette recherche doctorale.

Quelques mois plus tard, les associations découvrent l'appel à projet d'urbanisme temporaire TempO', pour l'occupation de cette même friche. Elles décident d'y répondre conjointement. En mars 2017, lauréates de l'appel, elles obtiennent les clefs de la parcelle. Récolte Urbaine et le Fait Tout reçoivent les premières subventions et signent chacune une convention d'occupation pour la moitié du terrain qu'elles occupent. Ainsi, RU signe une première occupation précaire de trois ans (pouvant être prolongée jusqu'à six ans au total) avec la Ville qui est propriétaire, et une seconde avec la communauté de communes, l'EPT Est-Ensemble. Rapidement, les deux associations fonctionnent de manière indépendante. Une nouvelle convention d'occupation précaire est signée entre RU et la Ville de Montreuil en juin 2022 pour une durée de cinq ans (renouvelable jusqu'à dix ans au total).

L'association RU a pour but de créer un lieu de vie dans le territoire et quartier populaire de la Boissière. Située dans le Haut-Montreuil, la Boissière est classée quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV). Contrairement au Bas-Montreuil, ce territoire n'est pas relié à Paris par le métro ou le tramway. L'association souhaite donc que « *son projet participe le moins possible au processus de gentrification et que le lieu soit avant tout utilisé par la population résidente actuelle du quartier*³⁸ ». Par ailleurs, l'association RU se donne pour objectif de développer des activités de « *mise en pratique d'alternatives sociales et écologiques proposées à public large, pas forcément politisé*³⁹ ».

Ainsi, contrairement à l'Agrocité et à Vive les Groupes, l'occupation du terrain par Récolte Urbaine et le Fait Tout émane à la fois de deux associations locales et de deux acteurs publics : la Ville de Montreuil et l'EPT Est-Ensemble. Contrairement à la Ville de Bagneux, ni la Ville de Montreuil ni l'EPT Est-Ensemble ne sont vraiment impliqués dans le développement du projet de cette cantine de quartier. En effet, par le biais de leur appel à projet, qui concerne l'occupation temporaire d'une friche en attente de la construction d'une ZAC, ces acteurs publics souhaitent encourager des initiatives associatives locales sans pour autant inscrire durablement la construction d'un tiers-lieu dédié aux transitions écologiques citoyennes comme c'est le cas à Bagneux. Au contraire, le jardin de Récolte Urbaine et la friche de Vive les Groupes se rejoignent sur l'aspect opportuniste d'occupation d'un terrain vacant via un appel à projet d'urbanisme temporaire.

³⁸ La Facto, « Pour une construction collective des communs », 2022, p. 16.

³⁹ *Ibid.*



Figure 10 : La parcelle de l'association le Fait Tout et Récolte Urbaine

Source : le Fait Tout.



Figure 11 : Quartier d'implantation de Récolte Urbaine (Montreuil)

Réalisation : Cécile Gauthier sur Plans.

Yes We Camp à Vive les Groues (Nanterre), l'Atelier d'Architecture Autogéré à l'Agrocité de Bagneux, et Récolte Urbaine à Montreuil : ces trois acteurs et tiers-lieux ont donc d'abord été sélectionnés à partir de notre base de données des acteurs de l'urbanisme temporaire participatifs en raison de leurs conventionnements et de leurs partenariats institutionnels différenciés. Ces distinctions ont une vocation comparative. Le but est de comparer les démarches participatives pour susciter l'engagement citoyen au sein de ces trois lieux à la genèse variée :

- à l'initiative d'un partenariat sur le long terme entre une commune et une association spécialisée (l'Agrocité de Bagneux),
- dans le cadre d'un appel à projet d'urbanisme temporaire pour la préfiguration d'un quartier en construction, entre un aménageur, la Ville et une association spécialisée (Vive les Groues à Nanterre),
- suite à l'impulsion d'un projet par une association locale, qui obtient une convention d'occupation pour un terrain inoccupé par le biais d'un appel à projet d'urbanisme temporaire, avec la Ville et un EPT de la MGP (Récolte Urbaine à Montreuil).

Le tableau 2 résume la genèse et le statut de ces trois tiers-lieux choisis pour l'enquête.

Par ailleurs, les trois captures d'écran des quartiers d'implantation des tiers-lieux (Figures 7, 8 et 11) révèlent leur proximité immédiate avec des quartiers résidentiels, parfois des écoles et des cimetières, mais surtout intégrés voire adjacents à la construction de nouveaux morceaux de ville (ou ZAC). Cela s'explique notamment par la localisation de ces tiers-lieux, situées sur d'anciennes friches ou des réserves foncières de la MGP et des banlieues de la petite couronne. C'est cette implantation territoriale de nos terrains d'enquête qu'il convient maintenant de commenter.

Tableau 2 : Les tiers-lieux enquêtés

	Vive les Groues, Nanterre (92)	Agrocité, Bagneux (92)	Jardin de la Récolte Urbaine, Montreuil (93)
Surface	8 859 m ²	800 m ²	775 m ²
Propriétaires	EPA Paris La Défense Ville de Nanterre	Ville de Bagneux	Ville de Montreuil EPT Est-Ensemble
Noms des acteurs associatifs gestionnaires	Yes We Camp	Atelier d'Architecture Autogérée	Récolte Urbaine
Type de contrat d'occupation	Contrat de louage	Convention de mise à disposition	Convention d'occupation précaire
Durée du contrat	5 ans + 3 ans Début en juillet 2017	4 ans Début en juillet 2016	3 ans + 3 ans Signé en janvier 2017
Objectifs du projet	Préfigurer les usages d'un futur quartier en construction et développer une pépinière participative sur une ancienne friche urbaine.	Développer un lieu d'expérimentation de la transition écologique citoyenne.	Sensibiliser à l'alimentation biologique dans un quartier populaire.

2/ L'implantation territoriale des tiers-lieux, en proie à la gentrification

La littérature sur les tiers-lieux, les jardins partagés ou encore les lieux d'occupation temporaire met en avant une reproduction des inégalités socio-spatiales présentes en milieu urbain. Au sein de ces lieux, parfois qualifiés de « bobos », plusieurs auteurs observent un certain entre-soi communautaire avec la surreprésentation d'une classe sociale (80 % de Bac + 3 ou plus) (Bourdeau-Lepage, 2013 ; Mestdagh, 2017 ; Torres *et al.*, 2017). Les tiers-lieux participatifs ont-ils un impact sur la gentrification d'un quartier (Faburel, 2018), en particulier d'un quartier populaire (Clerval, 2016) ?

Comme expliqué plus haut, parmi nos trois cas d'étude, les associations ne partagent pas les mêmes niveaux de notoriété et de professionnalisation, ni les mêmes types de conventionnement du terrain occupé avec les autorités locales. Pour autant, les acteurs parties prenantes des trois lieux enquêtés se retrouvent derrière les mêmes stratégies : attractivité et compétition territoriales, requalification urbaine et opportunités des dispositifs d'urbanisme temporaire. Cela s'explique notamment par le fait que l'aménagement de zones reléguées, dernières réserves foncières de la MGP, fait l'objet d'âpres négociations entre des aménageurs, promoteurs et autres acteurs économiques de la Métropole et des communes, ici de l'ancienne banlieue rouge.

Des réserves foncières de l'ancienne banlieue rouge

À la suite des élections municipales de mai 1935, la « ceinture rouge » est créée par l'union des élus communistes : 26 communes de Seine banlieue et 29 communes en Seine et Oise sont en effet dirigées par des élus du Parti communiste. Bien qu'on assiste depuis la période 1988-2004 au déclin électoral du Parti communiste en Île-de-France (Subra, 2004), les trois communes de nos lieux d'étude ont été administrées par des mairies communistes presque sans interruption depuis 1935.

Par exemple, aux élections de 2020 à Bagneux, la maire sortante Marie-Hélène Amiable est élue au premier tour avec 60,74 % des voix à la tête d'une liste de coalition de différents partis de gauche : Parti communiste français (PCF), Parti socialiste (PS), Génération.s (G.s), La France insoumise (LFI) et Europe Écologie-Les Verts (EELV).

Montreuil fait également partie de la ceinture rouge. La ville a été dirigée par le PCF de 1935 à 1996. Le maire Jean-Pierre Brard, qui a fondé la Convention pour une alternative progressiste (CAP), issue de différents partis de gauche, a été maire de 1984 à 2008. Puis le

parti écologiste EELV est victorieux des élections municipales et Dominique Voynet devient maire. Depuis 2014, Patrice Bessac du Parti communiste est maire de cette commune de la Seine-Saint-Denis : il a été réélu en 2020 avec 51,34 % des suffrages. Depuis 2020, il est également président de l'établissement public territorial Est-Ensemble créé dans le cadre de la Métropole du Grand Paris.

À Nanterre enfin, la mairie est dirigée par le PCF depuis l'élection de Raymond Barbet en 1935. Le maire actuel, Patrick Jarry, est à la tête de la commune depuis 2004, c'est-à-dire depuis trois mandats. Il a été également président de l'établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche (EPADESA, futur Paris La Défense) entre 2013 et 2017. La majorité municipale actuelle est composée d'une gauche plurielle PCF/Gauche citoyenne, PS, EELV et Mouvement républicain et citoyen (MRC).

Le soutien de ces mairies à des projets d'urbanisme temporaire et participatif, sur les trois lieux étudiés, peut certainement s'expliquer par des stratégies plus globales des élus de l'ancienne banlieue rouge pour remobiliser des soutiens locaux et restaurer le crédit perdu à travers des dispositifs de démocratie participative et locale (Nez et Talpin, 2010 ; Mazeaud et Nonjon, 2018). Des auteurs ont montré que d'anciennes municipalités communistes se tournent vers de nouveaux modes d'action publique participative afin de lutter contre des ségrégations spatiales, les défis de la désindustrialisation sur leur territoire ou encore l'abstentionnisme et le renouveau d'une politique locale (Subra, 2004, 2011 et 2016 ; Biland, 2006 ; Fourcaut, 2007 ; Clerval et Miot, 2017).

Des terrains d'étude implantés sur des fronts de gentrification

Le territoire d'enquête de la MGP est traversé par une polarisation ancienne et des contrastes sociaux entre, d'une part, une concentration des cadres à Paris et dans la banlieue ouest, et de l'autre, les espaces populaires de la petite couronne en particulier dans les communes de Seine-Saint-Denis (Le Lidec, 2018). Publiée en mai 2019, l'étude sur la géographie sociale en Île-de-France menée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) (devenu Institut Paris Région) examine la distribution spatiale des revenus récents sur la période 2001-2015, en privilégiant l'échelle communale⁴⁰.

⁴⁰ Sagot, M. (2019), « Gentrification et paupérisation au cœur de l'Île-de-France : évolutions 2001-2015 », Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, 163 p., https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1807/Gentrification_et_pauperisation.pdf

Tout d'abord, l'étude pointe principalement l'augmentation des inégalités socio-économiques. Celle-ci s'observe par une hausse du chômage en 2015 (8,8 %) et un taux francilien de pauvreté supérieur de 1 point au taux national (15,9 % contre 14,9 %), accompagnés paradoxalement d'une surreprésentation des ménages dont la personne de référence est cadre (22,1 % pour l'Île-de-France contre 9,3 % pour le reste du territoire national, selon le recensement de l'Insee de 2015 [p. 8]). Par ailleurs, le prix des logements anciens dans la zone a été multiplié par trois entre 1999 et 2018, tandis que le revenu déclaré des ménages a été multiplié par 1,34 entre 2000 et 2015. Le logement devient donc un marqueur social important et la région francilienne est celle où les inégalités sont les plus marquées.

Dans cette étude, l'IAU présente également une typologie de 11 classes de communes, depuis le groupe de communes les plus aisées (où les revenus élevés sont surreprésentés) jusqu'au groupe le plus pauvre (où les bas revenus sont les plus fréquents). Les onze classes sont réparties au sein de quatre grands groupes :

- Un espace « aisé » : regroupant 37 % des ménages franciliens, ces territoires comprennent principalement Paris, la banlieue proche ainsi que des communes des Yvelines et du nord-ouest de l'Essonne où les cadres sont très présents.
- Un espace « modeste » : 32 % des ménages franciliens vivent dans ces territoires, où les ménages pauvres et modestes sont surreprésentés et les ménages aisés peu présents. La part des logements HLM-SEM est plus élevée et les couples avec enfants ou familles monoparentales, les ménages « ouvriers » ou « employés » et les immigrés les plus fréquents.
- Un espace à dominante périurbaine : cette catégorie qui compte 30 % des ménages est distincte des deux précédentes, puisque les profils intermédiaires sont largement présents.
- Les espaces mixtes : ils regroupent un tiers des ménages franciliens au centre ou aux franges de la proche couronne, voire dans les périmètres des anciennes villes nouvelles.

Les résultats principaux de cette étude font état de la forte polarisation entre des espaces très aisés et d'autres très pauvres au sein du territoire de la région Île-de-France, avec une concentration des richesses dans les espaces aisés (39 % des ménages appartenant au décile francilien le plus riche).

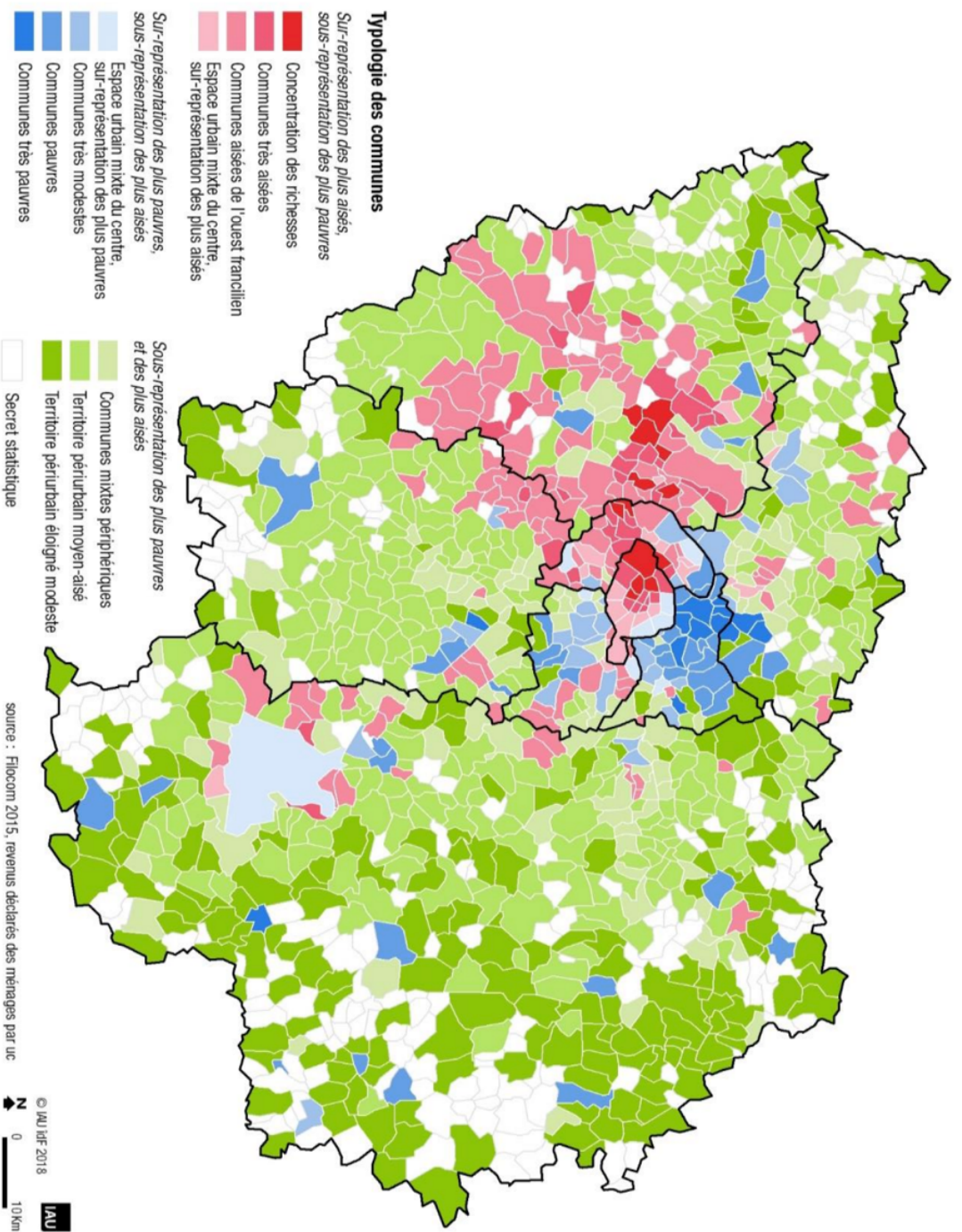


Figure 12 : Carte de la géographie sociale des Franciliens selon le profil de revenus des ménages en 2015

Source : Institut Paris Région, 2016.

La carte ci-dessus (Figure 12) révèle trois principales zones dans la MGP : il s'agit des espaces dits aisés, modestes et mixtes. La ville de Paris est quant à elle séparée en deux zones laissant apparaître des disparités entre des espaces aisés et des espaces plus modestes voire pauvres.

Pour notre enquête, il semble particulièrement pertinent de s'intéresser à la catégorie des « Communes modestes » au sein de l'« espace modeste ». Il s'agit en effet d'espaces urbains particulièrement touchés par des phénomènes de gentrification et par l'arrivée de nouveaux ménages dans certains de leurs quartiers : « environ un ménage emménagé depuis moins de 5 ans en 2015 sur cinq à une personne de référence cadre » (IAU, 2019, p. 52). Trente-trois communes de la région IDF font partie de cette classe.

La géographie sociale de la région Île-de-France indique des processus de gentrification en particulier dans des communes de la banlieue située sur la petite couronne parisienne. Les dynamiques participatives au sein de tiers-lieux participent-elles à ces processus socio-territoriaux ? Sont-elles excluantes ? Si oui, s'agit-il d'une stratégie menée et voulue par les porteurs de projets relevant de l'urbanisme temporaire participatif : collectivités locales, aménageurs, promoteurs immobiliers, associations ?

La présence des cadres s'accroît en particulier dans les secteurs mixtes centraux et communes pauvres proches de Paris. À Bagneux, la gentrification va à l'encontre de la trajectoire de la commune qui se paupérise :

« La pauvreté n'y recule pas en raison d'un parc social très important, mais les classes moyennes sont progressivement remplacées par des plus aisées. Ces évolutions s'accompagnent d'une accentuation des contrastes entre quartiers qui se gentrifient et ceux qui concentrent des logements sociaux ou de faible qualité. » (IPR, 2019, p. 80).

Ce n'est pas le cas à Montreuil, puisque cette ville présente une augmentation de la part de cadres tout en conservant son niveau de ménages modestes de 2001. En effet, le parc bâti de cette ville est composé d'un grand nombre d'ateliers. Ceux-ci sont rapidement reconvertis en logements à la suite de la désindustrialisation de la commune. La stratégie de la ville est d'attirer des populations aisées afin de construire une mixité sociale à travers des micro-opérations d'aménagement en tissu ancien, en baissant la proportion de logements sociaux (Clerval et Miot, 2017).

La situation communale est assez hétérogène à Nanterre, qui se situe à l'interface d'espaces pauvres et aisés. Pour autant, l'étude précise que Nanterre, à l'instar d'Alfortville (94), Clichy (92) et Saint-Ouen (93), fait partie des communes pauvres et modestes qui ont enregistré une amélioration globale de la situation de ses résidents, c'est-à-dire un recul de la pauvreté, et une progression des ménages aisés, ce qui atteste de phénomènes de gentrification.

Encadré : La gentrification

Le terme de *gentrification* est un emprunt à l'anglais, qui renvoie lui-même au terme français d'*embourgeoisement* d'un quartier. Sa première apparition date de 1964 et concerne Londres.

Ruth Glass, un sociologue marxiste, a créé ce néologisme à partir du mot *gentry* ("*people of good social position*"). La gentrification désigne ainsi un processus de réappropriation des centres anciens par les classes moyennes et aisées au détriment des catégories populaires, ouvriers et employés. La gentrification se manifeste également par une restructuration des fonctions commerciales et économiques et de l'environnement bâti.

Clerval (2016) identifie un processus typique de gentrification des quartiers populaires par des ménages gentrificateurs. D'une part, un cadre bâti disponible et une localisation proche du centre supposent un différentiel de rente foncière, lié à la sous-évaluation des prix fonciers et immobiliers des quartiers populaires : « La mise en œuvre de la gentrification au niveau local découle donc avant tout d'une opportunité immobilière » (ibid., p. 113) pour les promoteurs, les propriétaires-bailleurs et les ménages. Il en résulte une hausse des prix immobiliers dans les quartiers concernés. Il s'agit souvent de bâti ancien, détérioré, hétérogène, libéré par une partie de ses occupants, ce qui s'explique en partie par la fermeture ou le départ des activités, puis la construction massive de logements sociaux en banlieue et des grandes opérations de rénovation à partir des années 1960. L'apparition des squats, lieux de consommation de drogue, « scènes ouvertes » en préalable de la gentrification est très visible dans la ville de Paris.

D'autre part, Clerval identifie les principaux acteurs de la gentrification : artistes, petite bourgeoisie intellectuelle et promoteurs immobiliers. Les artistes sont souvent en quête d'un local d'activité bon marché, via la vacance des locaux artisanaux et industriels des quartiers populaires. Ils contribuent souvent à faire changer l'image d'un quartier via une animation événementielle de ces mêmes lieux auparavant en perte de vue. Les ménages à la recherche d'un logement à acquérir, les patrons de café et les commerçants, ou encore les acteurs de

l'immobilier (bailleurs, promoteurs, banques et agences immobilières) sont également désignés comme de potentiels « gentrificateurs » par cette auteure.

À noter que si Nanterre ou Bagneux appartiennent à la catégorie « modeste », elles sont limitrophes de communes dites aisées des Hauts-de-Seine : Courbevoie, Suresnes, Puteaux et La Garenne-Colombes pour Nanterre ; Montrouge et Fontenay-aux-Roses pour Bagneux. Nous y reviendrons puisque ce voisinage est particulièrement sensible sur l'un des terrains d'enquête privilégiés de cette recherche : le quartier des Groues à Nanterre. Celui-ci est enclavé et administrativement dépendant de la Ville de Nanterre, pourtant il semble en plus forte continuité spatiale avec les territoires de La Garenne-Colombes et de Courbevoie.

3/ Coexistence et conflits d'intérêts entre des acteurs publics locaux : l'étude de cas de Vive les Groues

L'occupation temporaire comme stratégie de préfiguration de l'aménagement urbain

Contrairement aux deux terrains d'enquête de l'Agrocité et de Récolte Urbaine, Vive les Groues est un projet d'occupation d'une friche initié par l'aménageur, Paris La Défense, dans le cadre de la construction d'une ZAC. L'objectif n'est pas comme à l'Agrocité de Bagneux de créer un lieu pérenne pour la transition écologique citoyenne. Le contexte de l'occupation se rapproche davantage de celui du jardin de la Récolte Urbaine à Montreuil, puisque dans ce dernier cas l'occupation se fait en parallèle de la construction de la ZAC Boissière-Acacia. Les deux projets font ainsi office d'une forme de « gardiennage » conventionné entre des propriétaires et des associations (Adisson, 2017). Cependant, une différence importante entre les deux terrains réside dans la stratégie annoncée et planifiée de l'aménageur PLD via l'occupation de cette friche des Groues :

« Nous ne souhaitons pas attendre dix ans pour commencer à faire parler du quartier. On a du bâti qui existe, essayons d'être souple et de mettre déjà le quartier sur la carte avec des porteurs de projet qui, eux, sont à la recherche d'un foncier ou d'un immobilier qui peut être utilisable dès à présent. »

Extrait d'entretien avec un chargé de projet à Paris La Défense, janvier 2019.

À travers l'occupation de cet espace et de l'animation du site de Vive les Groues par Yes We Camp, il s'agit d'attirer de futurs habitants du quartier, qui ne compte à ce jour qu'environ 200 à 300 habitants nanterriens, 200 entreprises et 4 000 à 5 000 travailleurs par jour, alors que la ZAC prévoit l'arrivée de 10 500 nouveaux habitants et 12 000 salariés⁴¹.

Selon le site de Paris La Défense⁴², la programmation de la ZAC prévoit désormais moins de surfaces destinées aux logements et par rapport aux bureaux, activités et équipements publics. Sont programmés, sur environ 600 000 m² de nouveaux bâtis :

- 288 000 m² de logements (30 % de logements sociaux, 20 % de logements intermédiaires, 50 % de logements en accession à la propriété / 5 000 logements nouveaux),
- 210 500 m² de bureaux (PME, start-ups, espaces de *coworking*), dont 74 000 m² seront occupés par le futur siège de Vinci,
- 79 000 m² de commerces, activités, services et équipements publics/privés (dont 13 000 m² pour de l'hébergement hôtelier et touristique).

La livraison des différents bâtiments et espaces publics est prévue entre 2021 et 2030. Le programme de l'aménageur PLD s'appuie sur la construction d'un nouveau hub de transport avec la gare de Nanterre - La Folie dans le prolongement de la ligne RER E ainsi qu'une nouvelle gare de la ligne 15 du Grand Paris Express. De plus, entourée de la ZAC des Champs-Philippe et de ses 100 000 m² de logements en construction, ainsi que de la ZAC Seine Arche et ses 240 000 m² de logements construits, la ZAC des Groues est insérée dans un territoire stratégique de densification résidentielle.

Ainsi, cette occupation temporaire et la création de ce tiers-lieu aux Groues sont loin d'être neutres, puisqu'elles sont intégrées à une stratégie d'aménagement urbain. Le territoire d'implantation du tiers-lieu Vive les Groues est situé sur la ZAC des Groues, dans le périmètre d'une « opération d'intérêt national » dont PLD⁴³ a la responsabilité. En effet, PLD, anciennement EPADESA, l'aménageur de la ZAC, a pour mission d'aménager le site de La Défense pour le compte de l'État et des collectivités locales concernées. Cet établissement

⁴¹ Voir le site de PLD : <https://parisladefense.com/fr/decouvrir/projets/groues>

⁴² Ibid.

⁴³ L'établissement public d'aménagement de La Défense a été créé en 1958. Suite à la fusion de l'Établissement public pour l'aménagement de la région de La Défense et de l'Établissement public d'aménagement Seine Arche ainsi que de l'extension du périmètre de La Défense sur La Garenne-Colombes, l'établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche (EPADESA) est créé le 2 juillet 2010.

public à caractère industriel et commercial a été créé en 1958. À la suite de la fusion de l'EPA de la région de La Défense et de l'EPA Seine Arche, ainsi que de l'extension du périmètre de La Défense à La Garenne-Colombes, l'établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche (EPADESA) est créé le 2 juillet 2010.

C'est dans ce cadre que PLD a mis en place le dispositif d'urbanisme temporaire dont le site Vive les Groues fait partie, dans le but de préfigurer les usages du futur quartier en construction. L'aménageur souligne notamment dans le plan-guide de la ZAC l'intérêt de ces dispositifs qui visent à se servir du foncier disponible dans le but de rendre attractif un territoire marginalisé⁴⁴.

L'enjeu d'attractivité de ces formes d'intervention courtes, temporaires, événementielles, parfois artistiques et culturelles, a été critiqué par de nombreux auteurs pour être des facteurs de gentrification urbaine (Andres, 2011 et 2013 ; Pradel, 2013 ; Adisson, 2017 ; Faburel, 2018). Dans le quartier des Groues, le phénomène de gentrification n'est pas souhaité par la Ville de Nanterre, qui dit vouloir au contraire faire « *une greffe* » avec son héritage populaire et industriel.

Contre la gentrification, la greffe territoriale souhaitée par Nanterre

La désindustrialisation a poussé les communes à adapter les paysages urbains des faubourgs industriels, devenus des friches à la suite des délocalisations d'usines. À Nanterre, les traces de ce passé industriel sont nombreuses, à l'instar de la fabrique de dentifrices et d'alcool de menthe du docteur Pierre, déplacée d'Asnières à Nanterre en 1901, de la parfumerie Forvil ou encore des usines Heudebert installées en 1907⁴⁵. L'ouvrage de Robert Merle *Derrière la vitre* (1970) décrit ce passage à l'industrialisation dans la ville de Nanterre :

« Le désert de Nanterre, cependant, avait un grand pouvoir d'attraction pour la mécanique et la métallurgie qui aspiraient à s'installer à l'aise sans trop s'éloigner du centre des affaires. Dans l'entre-deux-guerres, elles construisirent

⁴⁴ Voir à ce sujet le Chapitre 6.

⁴⁵ D'autres exemples : la fabrique de papier pour l'imprimerie des frères Dupuy, plusieurs sablières (dont la sablière Béraud s'étendant sur six hectares), une usine à gaz, l'usine Dinin de batteries pour les voitures, les établissements Milliat (fabrique de pâtes), l'usine Simca de 1936 à 1960, les usines de parfum Lanvin, mais aussi une teinturerie, les ateliers de réparation de matériel ferroviaire ou d'entretien des voies à Nanterre - La Folie, l'usine Excel qui fabrique de la margarine ou encore d'un camp d'aviation militaire. Pour plus d'informations, consulter le site ressource de la Société d'histoire de Nanterre : <http://histoire-nanterre.org>

leurs bâtisses de briques dans de vastes étendues commodes le long de la boucle de la Seine, desservies à la fois par le fleuve et le chemin de halage, en face de l'île de Chatou, de l'île Fleurie et de l'île Saint-Martin. ».

De plus, la politique sociale et de logement de la Ville de Nanterre est sensiblement différente de ses communes voisines des Hauts-de-Seine. En effet, en 1959, dans un contexte de crise du logement qui touche l'ensemble du territoire national, Nanterre comptabilise neuf bidonvilles, dont celui de la Folie qui se trouve sur l'actuel périmètre des Groues, avec près de 10 000 personnes dont 200 familles (Cohen, 2011 ; 2014) (voir Figure 13). À la suite d'un afflux important de population venue des pays du Maghreb, un Office public de l'habitat (OPHLM) est créé et 6 000 logements sont construits en vingt ans pour répondre à ces besoins. Les conditions de vie de ces bidonvilles ont été notamment décrites par le photojournaliste et habitant du quartier des Groues Jean Pottier. Ce dernier a photographié des baraques en tôle ou en bois, protégées par de la toile goudronnée, des roulottes usagées, des bâtiments en parpaings. Les habitants allaient chercher de l'eau à l'unique fontaine dans un bidon de lait de 50 litres posé sur une remorque. Leur adresse commune était le 186, rue de la Garenne. En pleine guerre d'Algérie, son intention était de montrer des images des Algériens de Nanterre habitant les bidonvilles dans des logements précaires et un environnement dégradé⁴⁶.

Ainsi, la Ville de Nanterre a été touchée par la crise du logement pendant la période d'après-guerre. Elle se distingue par une politique du logement social et une sociologie marquée par un plus fort taux d'ouvriers et d'employés que les communes voisines.

⁴⁶ Pendant la période des Trente Glorieuses, des familles algériennes, espagnoles, italiennes ainsi que des Français modestes et des gens du voyage vivaient dans des conditions sanitaires déplorables, sans raccordement à l'eau, sans assainissement, sans électricité et avec des risques d'incendies. D'importants travaux de recherche ont été menés afin de retracer les conditions de vie de travailleurs et familles immigrés, en particulier à Nanterre dans les années 1960 ainsi que les luttes anticoloniales menées par des travailleurs algériens et militants du FLN (Herpin et Santelli, 1973 ; Lefort, 1980 ; Hervo et Maspero, 2001 ; Maffre et Hervo, 2012 ; Collet, 2013, 2019 ; Delon, 2014 ; Santelli *et al.*, 2019).

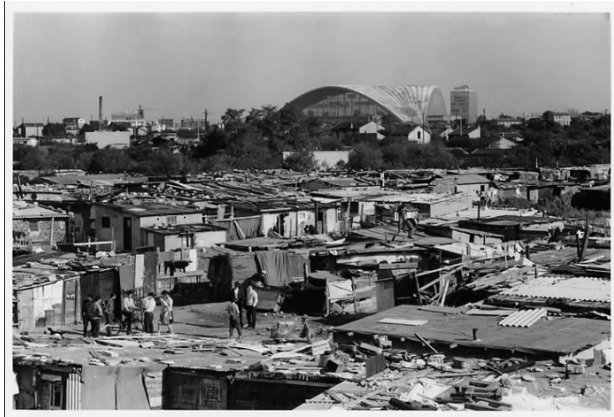


Figure 13 : Les bidonvilles de la rue de la Garenne entre 1957 et 1963

Photographies : Jean Pottier.

Aujourd'hui, bien que la Ville de Nanterre ne soit pas à l'initiative de l'AMI de la friche de Vive les Groues, elle est associée à cette démarche d'action publique territoriale à court terme car elle souhaite que ce quartier soit désormais mieux rattaché au territoire nanterrien :

« Il y a cette particularité sur le futur quartier des Groues, c'est que pour l'instant c'est un impensé nanterrien. C'est un territoire qui n'existe pas dans la carte mentale des habitants. Cet espace, qui n'était pas un lieu de destination pour les habitants, a connu une activité industrielle très ancienne et la Ville a souhaité la maintenir absolument. »

Extrait d'entretien avec une employée municipale de Nanterre, 2018.

En effet, le futur 11^e quartier de Nanterre a pendant longtemps été enclavé et isolé du reste de la ville. C'est pourquoi les élus communaux ajoutent aux objectifs formulés par PLD dans sa notice de l'AMI « *Play Groues* » un critère supplémentaire qui est de rejoindre ce morceau de ville à Nanterre afin d'y « *retrouver véritablement l'ADN de Nanterre aux Groues* ». En effet, fiers de l'héritage industriel et ouvrier de Nanterre, les élus municipaux ne souhaitent pas que les Groues deviennent une simple extension du quartier d'affaires de La Défense sur Nanterre :

« La politique de la Ville est de défendre une mixité sociale et culturelle forte et que les loyers restent accessibles. Il n'est pas question de ne laisser le quartier qu'aux promoteurs. »

Extrait d'entretien avec une employée municipale de Nanterre, 2019.

Cette démarche est sensible le 5 juillet 2019, lorsque la Ville organise un événement intitulé « Nanterre s'empare des Groues » sur le site de Vive les Groues. Des transports publics, des cars, ont été affrétés depuis le centre-ville de Nanterre jusqu'à la friche. Patrick Jarry, le maire, est présent et prend la parole lors d'une conférence enregistrée et rediffusée sur la radio citoyenne Agora. Dans son discours, il met en avant les écueils à ne pas commettre pour faciliter la greffe d'un quartier dans son territoire. En prenant l'exemple du quartier des Fontenelles, il rejette la démolition du bâti existant, qui fait perdre l'histoire et l'âme d'un quartier : « *Aux*

Groues, il faut au contraire mélanger l'ancien et le nouveau. » Il annonce la possibilité d'y reloger les habitants des tours Aillaud (encore appelées « tours nuages⁴⁷ ») qui le souhaitent.

L'événement sert également de lancement au projet de lieu culturel du Twist, un bâtiment de 4 600 m² qui sera animé par l'association Mains d'œuvres et le centre d'innovation Creative Valley. Cet équipement, qui devrait accueillir des associations, des acteurs de l'emploi, de start-ups ainsi que des services publics avec une mairie de quartier, est présenté par le maire comme l'un des éléments permettant cette greffe territoriale. Le Twist n'est pas un projet d'occupation temporaire mais bien un lieu s'inscrivant sur le temps long de la fabrique de la ville. En effet, il fait partie du projet lauréat du lot 1 du secteur Hanriot-Arago de l'AMI « *Play Groues* » sur le volet Construire, porté par le groupement Marignan –BNP Paribas.

Pour résumer, la stratégie de la Ville de Nanterre est d'insérer les Groues au sein de son territoire. Elle perçoit l'occupation temporaire comme un outil de facilitation pour cet objectif long-termiste. En ce sens, la démarche de la Ville de Nanterre n'est pas sans rappeler le projet du tiers-lieu écologique et citoyen de l'Agrocité mené en partenariat étroit avec la Ville de Bagneux. On voit ici que les intérêts des communes d'implantation de tiers-lieux et de projets de lieux d'occupation temporaire peuvent se distinguer de ceux des aménageurs, notamment par l'orientation politique des mairies.

Ainsi, à travers l'exemple du quartier de Vive les Groues à Nanterre, le contexte territorial d'enquête sur les tiers-lieux au sein de la MGP se révèle pertinent car il permet d'interroger l'emboîtement des stratégies politiques d'élus locaux, d'acteurs publics et privés de l'aménagement urbain, ainsi que des associations et des habitants souhaitant prendre part à la fabrique du territoire. Ce contexte territorial permet également d'interroger le rapport aux institutions qu'entretiennent les expériences de tiers-lieux participatifs, qui est l'un des sujets principaux de cette thèse.

⁴⁷ Ce quartier populaire, construit dans les années 1970 à proximité de La Défense, nécessite d'importants travaux de rénovation. La Ville prévoit la démolition d'une seule des dix-huit tours actuelles.

Conclusion

La démarche d'enquête de cette thèse s'inscrit dans une approche de géopolitique locale centrée sur les acteurs et leurs interactions à une échelle micro-territoriale. Le terrain d'enquête de cette recherche se focalise sur des terrains situés dans la Métropole du Grand Paris (MGP) en raison de la multiplication des expériences de tiers-lieux de l'urbanisme temporaire qui y ont émergé et de leur variété. La base de données, qui a été construite à l'aide de plusieurs sources, a permis d'identifier dès le départ un grand nombre d'acteurs de l'urbanisme temporaire participatif dans ce territoire de la MGP. Parmi ces dizaines de projets, trois tiers-lieux – l'Agrocité à Bagneux (92), le Jardin de la Récolte Urbaine à Montreuil (93) et Vive les Groues à Nanterre (92) – ont été choisis dans une perspective d'étude comparative.

Les critères de cette sélection ont porté notamment sur le développement d'activités participatives de construction et de jardinage au sein du tiers-lieu, ainsi que l'existence d'une forme de conventionnement entre les associations gestionnaires du lieu et des acteurs publics. Par ailleurs, les trois lieux étudiés sont situés dans des communes de l'ancienne « banlieue rouge », afin de tester l'hypothèse des tiers-lieux comme outils de démocratie participative de la part de mairies communistes ou d'alliance des partis de la gauche et écologistes, ainsi que les liens entre le développement de ces lieux participatifs et le phénomène de gentrification en cours dans ces communes modestes. D'autre part, les tiers-lieux sélectionnés sont distants les uns des autres afin d'interroger la mise en réseau et la mobilité des acteurs impliqués sur place. Si les acteurs publics de ces territoires semblent se rejoindre derrière des objectifs de requalification urbaine de zones auparavant marginalisées, il est apparu que les stratégies des parties prenantes institutionnelles peuvent différer voire s'opposer selon leur bord et étiquette politiques, leur périmètre d'intervention ainsi que le contexte historique du territoire concerné. Dans la suite, il s'agira notamment de questionner l'influence de cet environnement socio-politique sur l'implication d'habitants au sein des tiers-lieux.

Le territoire de la recherche ayant été présenté en détail, le chapitre suivant expose les méthodes d'enquête de cette thèse.

Chapitre 2

Les méthodes d'enquête

Quels procédés choisir afin d'enquêter sur les formes d'engagement au sein de tiers-lieux conventionnés avec des partenaires publics et privés ? Quels types de données recueillir et comment ?

Dans cette thèse, la méthodologie de recherche sur la participation des habitants s'est construite de manière inductive et au fil de l'eau, au gré des opportunités, des rencontres et de mon accoutumance au monde social étudié. Cette méthode se rapproche considérablement de ce qu'Olivier de Sardan nomme la « *politique de terrain* » (1995) par une adaptation permanente des données qualitatives relevées.

Le choix de la démarche qualitative répond aux objectifs de recueil de données – ou *morceaux de réel* – contrastées, en particulier sur les modes de participation et de gouvernance au sein de configurations socio-spatiales singulières. L'observation participante, les entretiens semi-directifs sous forme de récits de vie dont j'ai fait usage sont des techniques souvent employées par les chercheurs dans le but de rendre compte des trajectoires individuelles (Barbier et Moity Maizi, 2019).

Les chercheurs travaillant sur les tiers-lieux rappellent que ce monde social s'affirme d'abord par la création de lieux physiques (Berrebi-Hoffmann *et al.*, 2018). L'immersion socio-spatiale permet donc de porter une attention particulière aux individus et collectifs des tiers-lieux dans leur environnement afin de faire émerger, à partir de la compréhension des pratiques et des motivations, des catégories d'analyses capables de rendre compte du quotidien, des modes de participation et des formes d'engagement de ces acteurs envisagés.

Par ailleurs, à partir de 2019, une démarche de recherche impliquée a été poursuivie sur l'un des trois tiers-lieux enquêtés (Vive les Groues). Ce passage d'une observation participante à une participation observante (Soulé, 2007) se justifie par la volonté de comprendre de l'intérieur les processus socio-territoriaux des tiers-lieux en passant d'un statut initial d'*outsider* à celui d'*insider*. Ce nouveau statut implique une production de données expérientielles qui invite le chercheur à fabriquer et à subir soi-même l'habitus de la population étudiée (Soulé, 2007, p. 133).

Dans ce chapitre, il s'agit de rendre compte des méthodes d'enquête choisies pour ce travail doctoral, depuis une approche qualitative à vocation comparative (I/) jusqu'à une recherche impliquée dans un seul tiers-lieu (II/). Des méthodes complémentaires à la recherche qualitative ont été réalisées afin de recouper les résultats obtenus par mon enquête dans trois tiers-lieux de la MGP (III/).

I/ Approche qualitative à vocation comparative

Dans un premier temps, comme précisé dans le chapitre précédent, un travail de recensement d'acteurs de l'urbanisme temporaire ou transitoire de la Métropole du Grand Paris a été réalisé en amont à partir des lauréats des appels à projets sur cette même thématique. 91 acteurs ont ainsi émergé. Ensuite, l'enquête a commencé en 2017 par des sessions d'observation flottante sur plusieurs tiers-lieux. Afin de pouvoir enquêter en observant et en participant, il a été nécessaire de réduire au nombre de trois les lieux de l'enquête. Pour les raisons évoquées plus haut, j'ai retenu la friche de Vive les Groues gérée par l'association Yes We Camp et située à Nanterre (92), le projet de ferme urbaine de l'Agrocité avec l'association l'Atelier d'Architecture Autogérée à Bagneux (92) ainsi que le jardin de la Récolte Urbaine tenue par l'association éponyme à Montreuil (93).

1/ Observation flottante et base de données

À partir de septembre 2017, une étape d'observation flottante débute. Cette méthode est définie par Pétonnet (1982) de la façon suivante :

« Elle consiste à rester en toutes circonstances vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser "flotter" afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repère, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes. » (Pétonnet, 1982, p. 39).

C'est ainsi que différents projets et tiers-lieux de la Métropole du Grand Paris ont été explorés, tels que le Ground Control à Paris, Nous la Cité à Montreuil, la Cité fertile à Pantin, le Jardin 21 à Pantin, la Ferme du bonheur à Nanterre ou encore l'Espace imaginaire à Saint-

Denis⁴⁸. Ces visites de terrain ont été choisies au gré de rencontres, d'une veille médiatique et de recherches bibliographiques menées au préalable sur les tiers-lieux pour constituer la base de données décrite dans le chapitre précédent.

Le plus souvent, le déplacement sur place prend prétexte de la tenue d'événements organisés par les collectifs gestionnaires de ces lieux. Par exemple, la visite de l'Agrocité de Gennevilliers le 12 avril 2018 se justifie par l'inauguration du bâtiment construit sur place. De même, les 21 et 22 avril 2018, je me suis déplacée sur trois tiers-lieux célébrant le festival des 48 h de l'agriculture urbaine⁴⁹ : Vive les Groues à Nanterre, la Gare XP à Paris 19^e et la Prairie du canal à Bobigny⁵⁰.

Cette première phase d'exploration de terrains multiples a permis de rencontrer des acteurs des tiers-lieux, aussi bien des gestionnaires que des bénévoles. Les premiers échanges favorisent une mise en contexte des installations des associations, un relevé des premières motivations ou encore l'ouverture de discussions sur les enjeux de ces occupations souvent temporaires. Par exemple, dès le début de l'enquête par observation flottante, des difficultés d'accessibilité sur certains terrains sont évoquées par les participants parisiens des tiers-lieux. En effet, quelques-unes des friches urbaines localisées en banlieue sont parfois mal reliées en

⁴⁸ Situé dans une ancienne halle de tri postal proche de la gare de Lyon, le Ground Control est un tiers-lieu créé en 2014 à l'initiative d'un appel à projet de la SNCF Immobilier : <https://www.groundcontrolparis.com/>

De 2018 à 2019, le projet Nous la Cité a été porté par trois associations montreuilloises (l'Atelier OTTO, la Factory & Co et le collectif 39) sur la friche de la rue Adrienne Maire dans le quartier de la Noue à Montreuil, dans le but d'accompagner les habitants dans une démarche de préfiguration de l'aménagement pérenne et des futurs usages de cet espace : <https://www.est-ensemble.fr/nous-la-cite-montreuil>

Créée en 2020, la Cité fertile est un tiers-lieu dédié aux enjeux de la transition écologique en ville installé à Pantin dans une ancienne gare de marchandises de la SNCF : <https://citefertile.com/>

Créé en 2018, le Jardin 21 est une friche végétale et culturelle située dans le parc de la Villette à la lisière de Paris et de Pantin par les équipes du Glazart, et ouvert uniquement au printemps et en été : <https://www.jardin21.fr/about>

Située sur le flanc de l'université Paris X Nanterre, la Ferme du bonheur est un lieu culturel et d'agriculture urbaine fondée pendant l'hiver 1992-1993 par Roger des Prés : <http://www.lafermedubonheur.fr/le-projet/>

Initié en 2015, l'Espace imaginaire est un projet d'occupation temporaire d'une friche dans le quartier de la Plaine à Saint-Denis, porté par l'association Mains d'œuvres et la Ville de Saint-Denis, <https://www.mainsdoeuvres.org/L-Espace-Imaginaire.html>

⁴⁹ Cet événement a été créé par l'association La Sauge les 19 et 20 mars 2016 à Paris. Désormais, de plus en plus d'acteurs y prennent part dans plusieurs villes et territoires français. Depuis 2022, l'Association française d'agriculture urbaine et professionnelle (AFAUP) coordonne l'événement : <http://www.les48h.fr/qui-sommes-nous/#retrospective>

⁵⁰ La Gare XP est un collectif pluridisciplinaire d'artistes fondé en 2005 à la suite de l'occupation d'une ancienne gare SNCF désaffectée à porte des Lilas : <https://garexp.org/>

La Prairie du canal est une ferme écologique portée par l'association La Sauge depuis 2017 sur la parcelle dite « MBK » dans la ZAC Éco-cité entre le canal de l'Ourcq et l'ex-RN3 à Bobigny : <https://www.canalprairie.fr/>

transports en commun. De même, selon les lieux, la faible disponibilité des acteurs présents sur place, le manque d'informations relatives à l'occupation temporaire du terrain ou encore au projet associatif sont régulièrement pointées du doigt.

C'est pourquoi je décide de diversifier mon protocole d'enquête en adoptant une posture « contributrice » à des événements organisés dans des tiers-lieux. À deux occasions, en septembre et décembre 2017, je décline ma posture d'observatrice vers une conduite plus « participante » au sein d'événements tels que la tenue d'un stand de vente pendant des marchés des Grands Voisins dans le 14^e arrondissement de Paris. En effet, dans ce tiers-lieu, la possibilité de tenir des stands de vente d'objets, de vêtements ou de nourriture était proposée au grand public (Figure 14).

Pendant ces événements, je quitte une position « flottante » dans mon enquête de terrain. Cette expérience révèle le caractère « initiatique » de la recherche. À l'instar d'une photographe multipliant les cadres et angles de sa prise de vue, j'expérimente une posture active et d'actrice tierce d'un événement afin de récolter de nouvelles données.

Pour autant, cette épreuve du terrain se révèle infructueuse du point de vue du recueil des motivations des visiteurs, bénévoles et autres gestionnaires. En effet, avec plus de 300 personnes présentes lors de ces marchés, la tenue et l'activité du stand m'immobilisent. Ma présence sur le stand est requise sans trêve, ce qui ne me permet pas de collecter les motifs de fréquentation du lieu ou encore les profils sociologiques des participants. Je note tout de même un premier aperçu de l'organisation en interne, notamment la nécessité du recrutement de bénévoles lors de ces événements de grande ampleur ouverts au public.

L'observation flottante se révèle donc une technique d'enquête insuffisante dans l'objectif de récolter des données sur les modes de participation, de gouvernance ou encore les systèmes d'acteurs opérateurs des tiers-lieux. À ce stade, il semble nécessaire de passer à une observation participante, plus longue dans le temps, sur un nombre réduit de lieux, où la disponibilité des enquêtés serait plus grande.

Extrait du carnet de terrain, 24 septembre 2017 –

Le stand de vente aux Grands Voisins

A. et moi arrivons assez tôt aux Grands Voisins, vers 9 h. Les organisateurs du marché, l'équipe de Yes We Camp, nous ont envoyé des e-mails pour préciser les règles de circulation sur le lieu : les voitures ne circulent sur le site qu'entre 9 h et 10 h, elles ne peuvent stationner sur place, les stands sont numérotés, etc. Des bénévoles en gilet jaune nous accueillent et nous guident vers notre secteur. Les Grands Voisins, ancien hôpital de Saint-Vincent-de-Paul, sont un tiers-lieu très étendu (3,4 hectares).

Nous avons prévu notre matériel (tables, chaises, décoration) et nous trouvons à notre emplacement de quoi nous abriter du soleil. Nous sympathisons très rapidement avec nos voisins de stands, créateurs d'une start-up qui vend du café bio et issu du commerce équitable. Lorsque le marché ouvre ses portes, les exposants sont encore en train de s'installer. Les objets en vente sont très éclectiques : des bibelots de vide-grenier, des vêtements, de l'artisanat, des spécialités culinaires des quatre coins du monde, etc.

Vers midi, alors que nous commençons à vendre nos plats cuisinés la veille, une personne s'installe à 50 mètres de nous et commence à manipuler une disqureuse. Le bruit interpelle tous les exposants à proximité, et rapidement un animateur de l'association Aurore (il porte un gilet avec le logo) la rappelle « à l'ordre ». Il n'est pas question de faire des travaux à l'extérieur de l'atelier pendant le marché ouvert au public. Nous comprenons qu'il s'agissait d'une personne en insertion, travaillant dans l'atelier de fabrication et très certainement hébergée sur le site des Grands Voisins.

Nous n'aurons presque pas une minute à nous entre 12 h et 15 h, épuisant très vite nos préparations de rougail saucisse et d'épinards en milieu d'après-midi, alors que le lieu est encore rempli de visiteurs – il est difficile de se déplacer entre les rangées des exposants.

À part quelques discussions avec nos clients et nos amis venus nous donner un coup de main, il se révèle impossible d'aller questionner plus de cinq minutes les autres exposants, bénévoles ou membres des associations gestionnaires tant l'activité sur le site bat son plein.



Figure 14 : Le marché des Grands Voisins, septembre 2017

Photographies : Cécile Gauthier.

2/ Observation participante dans les trois tiers-lieux

L'observation participante peut se définir de la façon suivante :

« Par un séjour prolongé chez ceux auprès de qui il enquête (et par l'apprentissage de la langue locale si celle-ci lui est inconnue), l'anthropologue se frotte en chair et en os à la réalité qu'il entend étudier. Il peut ainsi l'observer, sinon "de l'intérieur" au sens strict, du moins au plus près de ceux qui la vivent, et en interaction permanente avec eux. On peut décomposer analytiquement (...) deux types de situations distinctes : celles qui relèvent de l'observation (le chercheur est témoin) et celles qui relèvent de l'interaction (le chercheur est co-acteur). » (de Sardan, 1995, p. 3).

Il s'agit donc d'une immersion au sein du monde social étudié, qui a pour but de comprendre et d'analyser les pratiques et les motivations des enquêtés. Cette posture me permet également de prendre part aux activités du tiers-lieu. Des carnets de terrain et des photographies documentent ces sessions d'observation participantes.

Plus de quinze journées d'observation participante ont été effectuées entre le printemps 2018 et décembre 2019 sur les trois terrains d'enquête situés en banlieue parisienne. Ces sessions ont notamment permis d'évaluer les discours et les pratiques, ainsi que de créer des liens de confiance avec les usagers de ces lieux. De plus, la connaissance sensible et la familiarisation du terrain favorisent l'apprentissage des codes et le « langage » propre du monde social de ces lieux. Je me retrouve donc très souvent à prendre part aux activités de jardinage, aux chantiers de construction, mais aussi à la manutention, au rangement ou encore à l'animation de certains événements.

3/ Des entretiens semi-directifs

Mais l'observation directe et participante ne me permet pas toujours d'accéder à des données relatives aux trajectoires des acteurs. C'est pourquoi la technique de l'entretien, à travers le recueil des savoirs, de l'histoire du lieu, des souvenirs des acteurs locaux, est souvent indispensable à toute recherche de terrain (de Sardan, 1995 ; Beaud et Weber, 2010 ; Paugam, 2010).

Les catégories d'acteurs interrogés

Dans ce travail de recherche, trois catégories d'acteurs ont été ciblées :

- les partenaires institutionnels des associations : propriétaires, élus, personnel administratif au sein de collectivités, d'établissements publics et privés, etc. ;
- les acteurs associatifs : gestionnaires et structures partenaires des tiers-lieux ;
- les bénévoles et les usagers des tiers-lieux.

Les entretiens menés auprès de la première catégorie d'acteurs permettent de questionner leurs objectifs et leurs stratégies, mais aussi les mécanismes de création des tiers-lieux, le contexte et les partenariats (financement, travaux, etc.) mis en place avec les acteurs associatifs. Ces derniers – membres et salariés des associations gestionnaires – sont également interrogés en priorité. En effet, ils participent à la compréhension générale de l'historique du projet, de la gouvernance, la gestion et le modèle économique du tiers-lieu. Les entretiens menés auprès de la troisième catégorie d'acteurs, les bénévoles et usagers, portent plutôt sur leurs motivations, leurs modes de participation et leurs interactions avec l'association gestionnaire du tiers-lieu.

La grille d'entretien élaborée pour ce travail s'adapte aux trois catégories d'acteurs interrogés (voir Annexe 4). Elle est composée de cinq rubriques :

- la relation au tiers-lieu,
- la perception de l'ancrage territorial du tiers-lieu,
- les rôles institutionnels,
- les trajectoires, les profils et les motivations des usagers,
- les réseaux de tiers-lieux.

Bien entendu, la troisième rubrique est particulièrement explorée avec les acteurs institutionnels et associatifs, tandis que la quatrième (sur les trajectoires et les motivations) est abordée en profondeur lors des entretiens avec les usagers. Les entretiens durent en moyenne une heure et quinze minutes et sont enregistrés.

Répartition des entretiens entre les terrains d'enquête

Les entretiens ont été réalisés entre octobre 2018 et juillet 2021. Le panel des acteurs interrogés sur les trois terrains enquêtés a été assez équivalent sur les différents sites :

- 14 entretiens à l'Agrocité, dont 3 acteurs institutionnels politiques (deux élues, un membre du personnel administratif de la mairie de Bagneux), 7 acteurs institutionnels associatifs et 4 bénévoles.
- 22 entretiens à Vive les Groupes, dont 3 acteurs institutionnels politiques, 12 acteurs institutionnels associatifs et 7 usagers.
- 14 entretiens à Récolte Urbaine, dont 4 acteurs institutionnels politiques, 5 acteurs associatifs institutionnels et 5 usagers.
- 2 entretiens « transversaux » aux terrains d'étude d'acteurs institutionnels politiques.
- 13 entretiens à Glasgow sur le programme d'urbanisme temporaire *Stalled Spaces*, dont 2 entretiens d'acteurs institutionnels politiques, 8 entretiens d'acteurs associatifs et 3 entretiens de bénévoles.
- 6 entretiens au sein du tiers-lieu rural Être éco-lié en Lorraine, dont 3 acteurs associatifs et 3 usagers.

En premier lieu, on remarque que les entretiens menés à Vive les Groupes sont plus nombreux que sur les deux autres terrains. Ceci s'explique par le passage d'une démarche comparative à une recherche-action qui a eu lieu sur ce terrain d'enquête. Par ailleurs, j'ai passé un plus grand nombre d'entretiens avec des acteurs associatifs institutionnels et des usagers, car leur objectif est double. D'une part, ces échanges permettent de retracer l'historique du projet, son contexte et son système d'acteurs. D'autre part, ces interlocuteurs, parfois experts, sont consultés sur leur domaine de compétences, leurs savoirs locaux ainsi que leurs représentations, dans le but de refléter un savoir commun (de Sardan, 1995 ; Beaud et Weber, 2010 ; Paugam, 2010).

Par ailleurs, les entretiens sont guidés par la recherche de résonance entre les motivations et les trajectoires des acteurs. Selon le principe de triangulation, j'ai fait varier les informateurs en fonction de leurs relations aux acteurs associatifs gestionnaires des tiers-lieux. Par exemple, j'ai pu m'entretenir à la fois avec des salariés et co-fondateurs d'associations, et avec des personnes ayant fait le choix de sortir de ces collectifs (telle l'association YWC). Également, dans le cadre d'une recherche de trajectoires d'individus en transition, un groupe

dit « stratégique » (de Sardan, 1995) s'est constitué : celui des acteurs en reconversion professionnelle⁵¹.

Une première séquence d'entretiens semi-directifs

Plusieurs méthodes de prise de contact ont été implémentées afin de conduire des entretiens avec les trois catégories d'acteurs : acteurs institutionnels politiques, acteurs institutionnels associatifs et bénévoles/usagers.

Tout d'abord, lors des premières sessions d'observation de terrain, la rencontre avec les acteurs associatifs gestionnaires des tiers-lieux m'a permis de présenter ma démarche de recherche et ma requête de cibler les entretiens avec des habitants, des acteurs publics et associatifs. Certaines interviews ont donc été menées à la suite de l'envoi des contacts par courriel de la part des acteurs gestionnaires des tiers-lieux. Cette méthode se rapproche de celle dite « boule de neige » ou *snowball sampling* décrite par Goodman (1961), qui consiste à interroger des personnes aux caractéristiques souvent singulières (par exemple, des bénévoles sur des chantiers participatifs), qui vont désigner à leur tour d'autres personnes aux mêmes caractéristiques. Cette technique est employée pour des enquêtes dans de nombreux domaines, entre autres dans le milieu musical (Bataille *et al.*, 2018) ou pour étudier des usagers de drogue, des éleveurs (Dupré *et al.*, 2017), des personnes LGBTI (Hamila, 2022) ou encore des migrations de familles rurales en milieu urbain (Medina Garcia, 2020). Mon protocole n'étant pas aussi strict que celui décrit par Goodman, l'échantillonnage a pris forme par les interrelations qu'entretenaient les acteurs des tiers-lieux et par « arborescence ».

Cette première session d'entretiens a été conduite à partir d'octobre 2018. Du fait de la fermeture des tiers-lieux pendant la période automnale et hivernale, les entretiens auprès des trois catégories d'acteurs ont particulièrement porté sur leurs expériences, ainsi que sur le bilan de la saison passée (printemps-été 2018).

Des entretiens centrés sur les trajectoires d'acteurs

À partir de décembre 2019, d'autres rendez-vous – qui n'étaient plus des sessions d'observation participante – avec les acteurs ont été facilités par ma participation aux activités sur les terrains. En effet, à force d'immersion sur les tiers-lieux, j'ai pu revoir certains enquêtés

⁵¹ Ce cas de figure est étudié plus en détail dans la troisième partie de cette thèse.

et consolider des relations avec certains informateurs privilégiés, passant ainsi d'entretiens semi-directifs formels à des échanges informels revenant sur les thématiques abordées auparavant. Par ailleurs, la fréquentation régulière des terrains m'a permis d'acquérir une certaine légitimité sur mon terrain d'étude et l'accès à des interviews avec des acteurs souvent indisponibles (tels que les acteurs associatifs gestionnaires de tiers-lieux).

De plus, au fil de ma familiarisation et de mon immersion longue sur le terrain, j'ai gagné en compétence sur le « décryptage instantané » des discours de mes interlocuteurs. Olivier de Sardan mentionne cette « *compétence en récursivité* » de l'entretien lorsqu'il s'agit de s'appuyer sur ce qui a été dit pour produire de nouvelles questions. À ce stade, j'ai pu m'éloigner de la grille de questions produite pour la première phase d'enquête. En effet, le savoir-faire « informel » acquis pendant les sessions d'observation participante et les premiers entretiens est réinvesti dans les entretiens suivants, qui prennent souvent la forme de « conversations » et se rapprochent de « *situation[s] d'interaction banale quotidienne* » (de Sardan, 1995, p. 9).

Grâce aux connaissances obtenues lors des sessions d'observation ou d'immersion territoriale, je suis parvenue à co-construire des discussions riches où des réflexions plus générales sur les tiers-lieux ont émergé. En outre, j'ai pu être engagée dans de multiples interactions, participant à mon intégration comme « *indigène* » de mon propre terrain (Fassin et Bensa, 2008). Le partage de temps conviviaux informels au sein des tiers-lieux étudiés m'a légitimée aux yeux de mes interlocuteurs. Ces derniers sont alors devenus plus enclins à me témoigner des anecdotes, des confidences ou des avis plus tranchés, notamment sur la gestion interne du lieu.

Une partie de ces entretiens sont plus longs (deux heures environ) et plus approfondis. Ils prennent souvent la forme de récits de vie. Commencée en décembre 2019, cette seconde phase d'entretiens prend plus de liberté vis-à-vis de la grille de questions initiale, pour laisser la parole à l'enquêté sur son parcours personnel et professionnel, son rôle et ses interactions sociales au sein du tiers-lieu. L'approche biographique permet d'enquêter sur les étapes successives d'une trajectoire d'acteur, menant parfois à des reconversions professionnelles, souvent volontaires (Pruvost, 2013).

Des entretiens « hors les murs » : le suivi des trajectoires d'acteurs

Dans une troisième séquence, d'autres entretiens sont menés avec certains acteurs ayant déménagé. À partir de l'été 2020, une dizaine de déplacements et de sessions d'immersion ont

été réalisés afin de suivre les trajectoires de vie d'une douzaine d'enquêtés ayant quitté la Métropole du Grand Paris. Loin de constituer une approche comparée avec le terrain d'enquête principal en région parisienne, le suivi des trajectoires de vie des acteurs dans d'autres tiers-lieux (en Dordogne, dans le Loir-et-Cher, à Marseille et en Lorraine) a permis d'analyser plus finement l'essaimage des pratiques et la mise en réseau de ces collectifs. Onze entretiens secondaires ont ainsi pu être menés plusieurs mois après le premier, ce qui a permis d'approfondir les parcours et les discours de justification donnés auparavant par ces mêmes acteurs⁵².

Ceci a notamment eu lieu pendant la première période de confinement liée à la crise sanitaire du Covid-19, de mars à juin 2020⁵³. Sur les trois terrains, sans pouvoir être présente sur les lieux étudiés, j'ai cherché à maintenir le contact et à communiquer à distance avec mes informateurs. Pendant cette période, j'ai particulièrement collaboré avec l'équipe de Récolte Urbaine à Montreuil pour la réalisation et l'écriture d'un guide sur la méthodologie de chantier participatif à partir de l'expérience de la cuisine collective de Récolte Urbaine.

Ensuite, l'exploitation des entretiens a été réalisée grâce à leur enregistrement et retranscription. L'analyse des données des observations et des entretiens a permis de comparer les discours des différents types d'acteurs. J'ai également entrepris un travail de synthèse par des fiches interprétatives à partir d'un traitement thématique des verbatims des entretiens en lien avec mes questions de recherche.

Enfin, le passage d'une démarche comparative sur trois tiers-lieux à une démarche de recherche-action sur un seul terrain a grandement modifié les techniques d'enquête. En effet, à partir de 2020, très peu d'entretiens semi-directifs enregistrés seront conduits, laissant la place à une multiplication d'interactions, de conversations quotidiennes, de réunions de travail collectif et de projets menés conjointement avec les acteurs locaux de Vive les Groupes.

⁵² À ce sujet, voir la Partie 3 de ce travail.

⁵³ Le 11 mars 2020, l'épidémie du Covid-19 est déclarée pandémie mondiale par l'OMS. Pour freiner la propagation du virus, de nombreux pays, dont la France, décident de mesures de confinement, la fermeture des frontières et l'annulation des manifestations sportives et culturelles.

II/ Une recherche impliquée dans un seul tiers-lieu

Cette démarche impliquée a constitué une opportunité d'investigation plus fournie, autant sur les processus facilitant l'engagement habitant au sein des tiers-lieux, que sur les systèmes d'acteurs ou leurs rapports au politique et au territoire. Mon implication nouvelle au sein du tiers-lieu Vive les Groues a néanmoins nécessité une posture réflexive permanente pour éviter les biais de ce type de démarche.

1/ Participation observante, recherche impliquée, recherche-action

À l'instar de plusieurs sociologues ayant enquêté au plus près de l'univers des tiers-lieux, de *makerspaces* (Delprat, 2017 ; Berrebi-Hoffmann *et al.*, 2018), ou encore d'organisations militantes comme Act-Up (Broqua, 2009), le choix de cette méthode d'enquête ethnographique qu'est la recherche impliquée a permis d'étudier les acteurs sociaux par l'entremise d'une interaction de longue durée avec eux.

L'objet d'étude principal étant les trajectoires d'engagement d'acteurs, il suppose une certaine immersion au sein du monde social étudié en même temps qu'une distanciation dans l'analyse. En cela, la posture de cette enquête se rapproche de l'anthropologie impliquée définie par Fassin (2000) et se présente dans l'action, en participant au travail et aux activités des enquêtés. Selon Fassin, le chercheur adopte une attitude plus ou moins distanciée vis-à-vis des responsables ou membres du monde social étudié. L'anthropologie impliquée semble être indiquée lorsque la présence sur le terrain n'est pas seulement destinée à décrypter un système social de l'intérieur, mais vise aussi à comprendre les motivations, les parcours et les pratiques des acteurs de ce terrain. Dans le cas de mon enquête, ma présence presque quotidienne et les liens tissés sur le terrain de Vive les Groues m'ont permis de basculer du statut de chercheur à celui de chercheur-acteur, en devenant membre du bureau de l'association Vive les Groues⁵⁴.

Le passage à une participation observante a enrichi de manière significative cette recherche, notamment par l'acquisition de données qualitatives sur la gestion et l'écosystème gravitant autour des tiers-lieux. En effet, cette posture m'a permis d'accéder à une meilleure compréhension des enjeux du quotidien de ce type de lieux (gestion collective d'espaces

⁵⁴ Sur la chronologie de cette association de bénévoles, et ses rapports avec l'association gestionnaire Yes We Camp, voir le Chapitre 3.

communs, maintenance du site, problèmes de voisinage, etc.), à des échanges informels et facilités avec les habitués du lieu, aux réunions plus formelles avec les partenaires institutionnels, ou encore d'identifier les difficultés liées à l'ouverture publique du site et de participer aux réflexions collectives sur des solutions adaptées à ce genre de problème. Ainsi, cette démarche a permis de centrer l'enquête sur les pratiques, motivations et parcours des individus et non spécifiquement du collectif à l'origine de l'occupation de la friche urbaine.

Par ailleurs, cette démarche de recherche impliquée est défendue par les acteurs des tiers-lieux eux-mêmes à travers le concept de « *permanence architecturale*⁵⁵ », définie comme la construction en habitant ou l'habiter en construisant, c'est-à-dire l'instauration d'un dialogue avec tous les acteurs dès le moment du chantier grâce à une présence continue sur place (Hallauer, 2015). Par la recherche-action, l'enquêteur adopte une double posture : de chercheur qui vise à produire des connaissances théoriques, et d'acteur qui agit sur le terrain et est perçu comme tel par les autres membres de l'organisation.

De plus, comme dit précédemment, les tiers-lieux sont par nature des espaces qui offrent la possibilité de s'impliquer dans l'action en permettant aux parties prenantes de participer à la co-construction du lieu (Fasshauer et Zadra-Veil, 2020). De ce point de vue, les chercheurs ont tout intérêt à ne pas adopter une position de surplomb et à participer au développement du projet collectif, bien que cela puisse poser des questions de biais et des difficultés qui seront évoquées plus loin.

2/ La pratique d'une immersion au tiers-lieu Vive les Groues

Cette démarche de recherche-action ou recherche impliquée n'était prévue initialement. À partir de l'hiver 2019, je m'installe à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine). La proximité de mon domicile avec le terrain de Vive les Groues encourage et entraîne une présence plus accrue sur ce tiers-lieu situé dans la commune voisine de Nanterre. J'endosse alors une nouvelle fonction : celle de l'habitante du quartier. Je prends désormais part à la vie quotidienne du lieu, tisse des liens avec les habitués et me rapproche de mes informateurs. L'observation et la présence sur le terrain sont amplifiées par rapport à la première séquence d'enquête (2017-2019). En tant qu'enquêtrice et actrice du lieu, je suis présente pendant divers moments

⁵⁵ Voir à ce sujet les Actes de la rencontre sur la Permanence Architecturale, 16 octobre 2015 : https://lapreuvepar7.fr/wp-content/uploads/2019/10/Hyperville_ActesPermanenceArchitecturale_WEB.pdf

de la journée, les jours ouvrés et sur les heures de travail, lors d'événements ouverts ou encore après la fermeture du site, le soir et même la nuit.

La recherche-action démarre symboliquement le 15 octobre 2020, lors de l'élection du nouveau bureau de l'association VLG. À ce moment, je saisis l'opportunité de devenir partie prenante de l'un de mes terrains grâce aux liens que j'ai pu établir avec les acteurs de ce tiers-lieu. La recherche devient alors impliquée-active puisque je prends part à la vie du tiers-lieu au même titre que mes enquêtés. À l'instar d'une enquête sur le mode du *woofing* (Barbier et Moity Maizi, 2018), j'alterne travail et investigations au quotidien. L'implication dans l'action facilite le partage de doutes et de réflexions ainsi que les récits de trajectoires personnelles.

Mes missions au sein du bureau de l'association VLG sont variées : gestion de la vie associative, communication interne et externe, coordination de réunions avec les parties prenantes, développement de partenariats institutionnels, rédaction de demandes de subvention, comptabilité et gestion financière générale. Je prends également part à des activités dites de « terrain » à travers des activités de médiation, de gestion de projets participatifs et d'animation de projets ouverts au public.

Extrait du carnet de terrain, Vive les Groues, 1^{er} mars 2020 –

Une nouvelle posture

Ma posture d'enquêtrice a changé : d'une habitante ayant vécu pendant dix-huit ans à La Garenne-Colombes, à proximité du quartier des Groues, je suis devenue une habituée de Vive les Groues, reconnaissable par ses membres, puisque je fréquente le lieu une à plusieurs fois par semaine depuis 2019.

Celle-ci me permet de rencontrer facilement des acteurs « politiques » du tiers-lieu normalement inaccessibles au grand public. C. me présente ainsi à des élus de Nanterre : « *Cécile fait une recherche ethnographique dans le quartier des Groues.* »

Et de visiter, rencontrer et tisser un réseau d'acteurs dans d'autres tiers-lieux, comme la Tréso à Malakoff.

Cette posture me permet d'accéder à une meilleure compréhension des enjeux du quotidien de ce type de lieux : gestion collective d'espaces communs, maintenance du site, problèmes de voisinage, etc. Par exemple, j'éprouve et documente le niveau de professionnalisation requis, ou du moins d'expérience nécessaire, du point de vue de la logistique, de l'intendance et de la coordination d'un tiers-lieu.

De plus, comme l'illustre l'extrait de carnet de terrain ci-dessus, devenue partie prenante de mon terrain, ayant acquis une certaine légitimité, j'ai pu accéder, à travers des échanges informels et facilités avec les habitués du lieu, ainsi que des réunions plus formelles avec les partenaires institutionnels, à des informations souvent tenues opaques pour les participants et les usagers de Vive les Groues.

3/ Les risques et les problèmes

La démarche de recherche-action nécessite une pratique de la réflexivité dont l'écriture constitue un outil et une ressource qui représente une action en elle-même (Bazin, 2018). En effet, je retranscris particulièrement dans mes carnets de terrain ma posture et mon implication au sein du tiers-lieu – par exemple, les étapes de mon intégration au sein de la gouvernance du lieu, les épreuves associées, constituent une autoréflexion essentielle. Mon journal de terrain participe à l'auto-évaluation des modalités de mon implication personnelle et de mes impressions subjectives.

Extrait de carnet de terrain, Vive les Groues, juillet 2020 –

Instant gênant

Je suis assez embêtée car mon ami souhaite que nous déjeunerions tous les deux, qu'entre nous. Ce n'est vraiment pas la coutume à Vive les Groues, ça peut être assez mal perçu par les membres de l'équipe et les voisins. Surtout qu'ils ont pris l'habitude de me solliciter, de me raconter leurs détails de la vie quotidienne et que je sens un décalage si je me rends indisponible et à l'écart de cette petite communauté d'acteurs (...)

Les biais inévitables du chercheur inséré sur son terrain, que j'ai expérimentés, se rapprochent également de ce que de Sardan nomme l'« *enclivage* » (1995). S'il s'insère dans certains réseaux, le chercheur devient nécessairement tributaire de ces derniers pour produire ses données. Celles-ci dépendent alors des affinités et relations entretenues avec son ou ses informateurs. Pour autant, ces contacts suggèrent très souvent de nouveaux interlocuteurs par « *arborescence* » ou « *buissonnement* », participant au tissage d'un réseau plus large d'acteurs interrogés dans le cadre de l'enquête.

De plus, la posture de recherche-action peut avoir des implications sur l'objet de recherche lui-même. Par exemple, à Vive les Groues, en 2020, j'instaure les premières réunions des résidents ou occupants du tiers-lieu dans le but d'ouvrir sa gouvernance à toutes les parties

prenantes. Devenue ainsi « indigène », mon enquête porte désormais sur le processus qu'implique la modification des phénomènes générée par ma propre présence et action.

Ce travail réflexif, pour prendre conscience de ces travers possibles, nécessite une itération, c'est-à-dire des allers-retours permanents entre le terrain et l'analyse. La prise de recul s'avère indispensable dans une recherche impliquée en vue de l'analyse des données récoltées. Cependant, ce travail d'itération s'est avéré très difficile et coûteux, tant ma posture d'enquêtrice était active et engagée au sein de mon terrain. Mon implication était presque « totalisante » et parfois supérieure à celle des acteurs enquêtés, ce qui a pu mener parfois à des échecs dans la mise en œuvre d'une dynamique participative, à l'instar de la construction de l'association éponyme du tiers-lieu. D'autres auteurs relèvent qu'à certaines occasions, dans une démarche de recherche-action, l'enquête « *s'échappe* » du chercheur notamment par le faible engagement des enquêtés (Riegel, 2021). Enfin, bien que le décryptage de l'intérieur d'un monde social soit pertinent, la charge de travail et le poids psychologique que supposent l'action et la participation par l'observation ne sont peut-être pas assez mis en avant par la littérature scientifique.

III/ Des méthodes complémentaires à la recherche qualitative

Afin de répondre à une exigence de rigueur scientifique, différents procédés de recension des données ont été mis en place. Des carnets de terrain, des sources écrites diverses, des comptages, des questionnaires d'usagers, des ateliers de chercheurs et praticiens, des enquêtes à visée pédagogique avec des étudiants en licence de géographie et enfin une mise en perspective des résultats parisiens, à Glasgow (Écosse) et dans un tiers-lieu rural en Lorraine, figurent parmi ces relevés de données annexes à mon enquête de terrain.

1/ Le carnet de terrain. Recul, analyse, itération : consigner les observations

Pendant les premiers mois de l'enquête, j'inscris dans mes carnets de terrain mes visites, mes rapports d'étonnement, les paysages traversés, mes déambulations, mes rencontres, ainsi que les échanges provoqués ou non. Cette démarche inductive, qualitative, implique une méthode de travail partant de données et de faits observés sur le terrain, et tente d'expliquer des cas particuliers afin d'analyser un phénomène général. L'enquête de terrain implique une

« *initiation* » et relève davantage d'un savoir-faire et d'un apprentissage que de procédures formalisables (de Sardan, 1995 ; Beaud et Weber, 2010).

Afin de documenter mon enquête, je décris d'abord factuellement le contexte d'ouverture du lieu visité (événement particulier ou non), le jour et les horaires de ma présence, le trajet effectué. Je comptabilise le nombre de personnes sur place. Puis je quadrille mon temps d'observation en plusieurs séquences spatio-temporelles qui retranscrivent mes interactions et mes déplacements sur le lieu. À l'image de « saynètes », cela me permet de me remémorer plus tard mes échanges avec des personnes sur place, les activités et pratiques observées, mais aussi de décrire les espaces composant le tiers-lieu. À l'instar des « *descriptions denses* » de Geertz (1998), je tente de dépeindre dans le moindre détail les scènes, les manières de faire, les personnes présentes et les échanges que j'ai observés auxquels j'ai pris part. À la fin de la retranscription de la session participante, j'inclus également des questionnements, des curiosités, des comparaisons avec les autres tiers-lieux enquêtés. Ces spéculations légères contribuent à l'itération qu'implique l'enquête de terrain : des allers-retours entre la production de données et leur analyse.

Pendant les sessions d'observation participante, je ne prends jamais de notes dans le but de me rendre le plus disponible possible auprès des acteurs présents et pour prendre véritablement part aux activités sur place. Un travail de mémorisation et de retranscription des interactions observées est donc indispensable. Comme le précise Olivier de Sardan, le carnet de terrain « *est le lieu où s'opère la conversion de l'observation participante en données ultérieurement traitables (...) les notes de terrain sont "la fabrique de l'anthropologie".* » (Sardan, 1995, p. 5).

Si les données de terrain sont retracées et retranscrites à la main dans un carnet, j'utilise ensuite un fichier de traitement de texte pour faciliter l'analyse et la mise en comparaison des informations récoltées. Mon carnet de terrain désormais numérisé rassemble aussi bien les échanges courriels, les sources écrites (presse, médias), les rapports, les contrats, les conventions d'occupation de terrain, les photos, les documents archives envoyés par les acteurs de mes terrains, ainsi que mes propres données photographiques et notes écrites. L'exemple suivant retranscrit le croisement de mes données d'observation participante avec un article de presse du *Parisien* rédigé sur le même événement. Cette méthode permet notamment de croiser les sources d'information – ici sur les motivations et la domiciliation des bénévoles d'un chantier participatif pour la plantation d'arbres. L'analyse des données consiste ensuite à recouper les carnets de terrain, d'autres sources de littérature scientifique et grise avec les retranscriptions et fiches d'interprétation des entretiens semi-directifs.

Extrait du carnet de terrain, Vive les Groues, 1^{er} mars 2020 –

La journée de plantation des arbres

J'arrive vers 10 h 30, le chantier a déjà commencé. T. est en train de bêcher. Il y a de la gadoue partout. Il me propose de mettre des bottes mais il n'y a plus de tailles en dessous du 43.

La journée semble très rodée pour toute l'équipe qui connaît plus ou moins sa place et son rôle. Des personnes de Paris La Défense (l'aménageur) sont facilement reconnaissables avec leur casquette, leur carte et prospectus, et leurs oriflammes à l'entrée.

Une visite est faite par D. de l'équipe de Yes We Camp pour les journalistes, le maire de Nanterre et la directrice générale de PLD qui sont venus faire un discours et planter un arbre.

(...)

À côté de ça, des dizaines de bénévoles sont venus planter des arbres alors que le temps n'est vraiment pas au rendez-vous – des averses sont tombées toute la journée. Cette motivation de Parisiens peut laisser perplexe. Peu habitent à proximité de Vive les Groues. Ils semblent intéressés par la possibilité de planter des arbres, d'en apprendre plus sur la culture d'arbres en ville, de jardiner dans un environnement ouvert. Les tiers-lieux offriraient-ils ce type de services ? Ou alors un mélange, une offre hybride d'activités : culturelles, sportives mais aussi « participatives » de jardinage et de sensibilisation à la nature en ville ?

La communication en amont de l'événement semble avoir bien marché car pas mal de personnes sont venues malgré le temps. J'ai notamment pu rencontrer **des membres de l'association de la Rustinerie de Nanterre**. Ils attendent les beaux jours pour refaire des ateliers de réparation de vélo à Vive les Groues. Le **voisin, bénévole** et passionné d'arbres, est bien sûr présent. Il me dit : « Les jeunes ici, ils ont la trentaine, ils avaient le choix entre planter des arbres et faire du business, ils ont choisi de planter des arbres. »

J'ai également rencontré quatre ou cinq jeunes vingtenaires et trentenaires, notamment **V. qui vit à Paris et travaille pour l'Agence de développement**, il a fait des études de relations internationales. Ayant arrêté depuis quelques mois, il est en reconversion dans l'agriculture urbaine avec Veni Verdi. On parle rapidement de Paysan Urbain. **Il a connu cet événement car il suit YWC sur les réseaux sociaux** et a proposé à son amie M. de l'accompagner. Il est déjà allé aux Grands Voisins.

T. est étudiant dans une **école d'ingénieur à Ivry-sur-Seine**, en master. Il vient de la campagne : **fils d'agriculteur de l'Yonne en Bourgogne. Il vient d'arriver à Paris en septembre. Avant, il a vécu à Lille puis en Australie**. C'est un ami de son école qui a entendu parler de l'événement dans un journal, il l'a motivé pour y aller. Finalement son ami n'est pas venu, mais lui oui. (...)

Article du *Parisien*, 1^{er} mars 2020 –

Nanterre : une pépinière pousse sur la friche des Groues

Plusieurs riverains et curieux sont venus planter une centaine d'arbres, ce dimanche. Ils serviront à verdifier le futur quartier.



Nanterre, dimanche 1^{er} mars. Comme Sarah et Anna, des dizaines de personnes ont planté des arbres dans le futur quartier des Groues. LP/C-E AK

Par Charles-Édouard Ama Koi

« J'ai fait un trou trois fois trop grand pour l'arbre à planter, j'ai encore des choses à apprendre », rigole Sarah. Comme elle, **des dizaines de jardiniers amateurs venus de Nanterre ou même de l'étranger pour quelques étudiants internationaux** ont planté une centaine de sujets dans le futur quartier des Groues, dimanche matin.

Ils ont répondu à l'invitation de l'aménageur Paris La Défense et l'association Yes We Camp, qui est partenaire de ce projet de pépinière horticole.

« On a eu l'idée de profiter de cet espace pour mettre en culture des arbres qui viennent de Bourgogne, explique Jean-Christophe Nani, paysagiste chez TN+, en charge de cette opération verte. On les plante ici, dans cette pépinière pour trois, quatre ou cinq ans et après, ils seront déplacés dans les espaces publics du futur quartier des Groues. On participe ainsi au verdissement du quartier avec un objectif social et environnemental. »

Un lieu de rencontres et d'apprentissage

Parmi les sujets plantés, on trouve des chênes, des érables mais aussi des cerisiers et des noisetiers. « On essaye de faire de ce lieu un endroit ouvert le plus possible pendant la

construction du quartier, développe Dickel Bokoum, chargée de projet à Yes We Camp. On veut en faire un espace participatif. »

« **Les gens sont venus d'un peu partout depuis 9 heures**, ce (dimanche) matin et étaient très curieux de savoir comment planter un arbre », se réjouit Jean-Christophe Nani.

C'est notamment le cas de Sarah, venue de **Châtillon** pour assister à cette opération. « Il n'y a pas de projet comme celui-ci à Châtillon. J'étais curieuse de savoir comment planter un arbre. Les paysagistes nous donnent des techniques et j'apprends plein de petites choses ».

Anna, elle, est venue d'encore plus loin. « J'habite **Saint-Mandé** (Val-de-Marne). J'aménage des jardins participatifs à Belleville (Paris) et je voulais voir comment on plante un arbre. Je suis le projet Vive les Groues sur Facebook depuis quelque temps et je voulais m'impliquer. »

À terme, lorsqu'il faudra déplacer les arbres plantés ce dimanche dans les futures allées du quartier des Groues, le public sera de nouveau sollicité. « Toutes les bonnes âmes seront les bienvenues », sourit Jean-Christophe Nan.

Cette technique de croisement de mes propres observations écrites avec d'autres sources d'information lors d'un même événement sur le tiers-lieu permet de se rapprocher d'une triangulation des données et donc d'une garantie scientifique. Pour l'exemple cité, il s'agissait de vérifier la domiciliation assez éloignée des participants au chantier de plantation des arbres. Le journaliste du *Parisien* fait état du même constat que moi : une partie des bénévoles du chantier du 1^{er} mars viennent de communes non limitrophes à Nanterre.

2/ Questionnaires et recensions

Bien qu'ils n'aient pas fait l'objet d'une analyse quantitative par manque de réponses significatives et représentatives des terrains, des procédés de recension systématiques ont été testés en particulier à Vive les Groues.

En 2019, j'envoie par Internet des questionnaires à destination des usagers et bénévoles, sur les trois terrains étudiés. Pour le terrain de Vive les Groues, le premier questionnaire a été diffusé en ligne, via la newsletter du tiers-lieu. Il portait notamment sur les modes d'implication des usagers : types d'activités, fréquence et régularité de la participation, profil sociologique des usagers, leur inclusion dans la gouvernance ou encore leur engagement environnemental. Cependant, ce questionnaire n'obtient que 22 réponses sur un total de 400 destinataires⁵⁶. Les

⁵⁶ Voir le formulaire via le lien suivant : <https://framaforms.org/node/127944/webform-results/analysis>

résultats ne sont donc pas représentatifs. Malheureusement, pour le jardin de la Récolte Urbaine et de l'Agrocité, les réponses aux questionnaires d'utilisateurs sont très également faibles (autour de dix répondants sur une soixantaine d'utilisateurs et d'adhérents des associations respectives)⁵⁷.

Je me tourne alors vers des procédés de recension systématique lors de ma présence sur le terrain, notamment pendant les chantiers participatifs, avec un plus faible nombre de questions. Celles-ci portent essentiellement sur le domicile de l'utilisateur, sa fonction au sein du tiers-lieu, son type de fréquentation du lieu (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, etc.), ses modes de participation, son âge et sa situation professionnelle (les motifs récurrents étant : étudiant, actif, chômage, arrêt maladie ou retraité). Ces procédés de recension impliquent une production intensive de données en nombre fini : en particulier le comptage du nombre de personnes présentes lors des sessions d'observation participante sur les tiers-lieux, en fonction des événements organisés. Ces procédés de recueil de données empiriques ont permis de mettre en comparaison et gagner en recul par rapport aux discours et représentations des enquêtés lors des entretiens.

Puis un second questionnaire est envoyé en novembre 2020, à la suite de l'élection du nouveau bureau de l'association Vive les Groupes. Ce questionnaire s'inscrit dans une démarche de recherche-action et s'adresse aussi bien aux acteurs associatifs, partenaires et occupants du lieu, qu'aux habitants et aux bénévoles. Il a pour but de relever les appétences et les demandes de tous les utilisateurs du tiers-lieu. Une fois encore, seules 34 réponses sont obtenues malgré la diffusion du questionnaire par la newsletter de Vive les Groupes.

Enfin, toujours dans une démarche de recherche-action, à l'occasion de l'organisation d'un chantier participatif en octobre 2021 je produis un nouveau questionnaire à l'attention de bénévoles souhaitant prendre part à la construction d'un four à pizza. Celui-ci a pour but de recenser les compétences de chacun, les demandes spécifiques, les modes de connaissance du tiers-lieu ainsi que la domiciliation (12 réponses⁵⁸). Un dernier questionnaire sera envoyé après-coup à ces mêmes participants afin de récolter leurs retours et impressions en vue d'une auto-évaluation de l'organisation du chantier de construction par l'association VLG : 5 réponses sur

⁵⁷ J'ai utilisé les formulaires en ligne de la plateforme Framasoft, association à but non lucratif, dédiée aux enjeux du numérique en libre accès.

⁵⁸ Voir le formulaire via le lien suivant : <https://docs.google.com/forms/d/1nQtnrCjwzsrnHx10558Ui9rZhTN-LgtoMEacXEvfWJE/edit>

12 participants⁵⁹. Ces questionnaires ont permis de saisir le type d'engagement des bénévoles, ainsi que leur territorialité, et sont analysés dans les Parties 2 et 3 de cette thèse.

Ainsi, afin de ne pas se limiter aux discours et représentations des acteurs enregistrés lors des entretiens, et après avoir observé l'utilisation par les acteurs de la communication par les réseaux sociaux et par courriel, je tente de recueillir des données quantitatives via des questionnaires aux usagers. Cependant, le faible taux de réponses ne me permet pas d'établir des statistiques. Si bien que je décide de me focaliser sur le recueil de données empiriques par des procédés de recension systématique, rendus possibles par ma présence sur les terrains et via de courts questionnaires à l'attention de groupes spécifiques. Ces techniques me permettent d'acquérir un « *savoir global minimum organisé* » (de Sardan, 1995) autour de mes terrains d'étude et de trianguler les résultats obtenus par les entretiens et l'observation participante.

3/ Mise en perspective des résultats de l'enquête comparative

Sans parler de réelle comparaison, une mise en perspective de mes premiers résultats a été réalisée sur d'autres terrains à travers l'analyse de la littérature scientifique et grise, lors d'une mobilité doctorale à Glasgow, et au cours de plusieurs séjours et déplacements entre juin 2020 et avril 2021 dans un tiers-lieu rural en Lorraine. Tout cela complète les données qualitatives de cette thèse.

Sources écrites

Plusieurs sources écrites participent à la triangulation des données de l'enquête. D'une part, l'état de l'art a permis une confrontation des données et des interprétations de chercheurs en sociologie, géographie, sciences politiques, anthropologie, etc. De l'autre, la littérature grise est abondante sur la thématique des tiers-lieux et de l'urbanisme temporaire : des rapports, des guides produits par des instituts publics ou privés, des collectivités ainsi que des groupes de travail commandés par l'État (notamment le ministère de la Cohésion des territoires). Par ailleurs, j'ai maintenu une veille médiatique autour de la presse spécialisée sur les trois terrains d'étude. Enfin, les acteurs enquêtés utilisent fréquemment les réseaux sociaux Facebook et Instagram comme moyens de communication, si bien que ces derniers ont pu faire l'objet d'une

⁵⁹ Voir le formulaire via le lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/1ULcRq7N-nspd-2l72SwbndgMlgFG_qfb4V-MmfOkeMo/edit

analyse comparative (voir Chapitre 4). Ces sources écrites enrichissent les réflexions, alimentent les discussions lors des entretiens et des sessions d'observation participante, et permettent d'élargir le contexte local étudié et l'échelle de la recherche.

Enquête et mobilité doctorale à Glasgow

En 2019, lauréate de la bourse de la Fondation de la Sorbonne, j'ai effectué une mobilité doctorale dans la ville de Glasgow en Écosse. En effet, dans le but de mettre en perspective les résultats de la première phase de mon enquête de terrain, je souhaite investiguer les formes et fonctions que prennent les occupations temporaires conventionnées avec des acteurs publics dans une autre métropole européenne.

Glasgow présente les caractéristiques d'une ville au passé industriel et dispose d'importantes friches et espaces délaissés par l'industrie. Considérée comme « l'atelier du monde » pendant l'industrialisation de la seconde moitié du XIX^e siècle, une grande partie de son patrimoine industriel a été abandonnée à la fin des années 1970. C'est pourquoi des politiques publiques ont été mises en place afin de faire face à cette situation économique, sociale et urbaine problématique, notamment une politique de régénération urbaine à partir des années 1980 basée sur les arts et la culture, qui fera de Glasgow la Ville européenne de la culture en 1990.

Depuis 2011, le conseil municipal de Glasgow a mis en place un programme d'occupations temporaires appelé *Stalled Spaces*. En collaboration avec la Glasgow Housing Association (organisation de logements sociaux), cette politique publique a pour but de redynamiser des friches de la municipalité écossaise en proposant aux citoyens d'occuper temporairement des espaces en marge et abandonnés. Les deux premières années, 23 hectares répartis sur 59 sites ont été proposés aux habitants dans ce cadre. En 2019, la ville compte plus d'une centaine de sites répartis dans la ville⁶⁰. Les projets retenus sont des espaces végétalisés, jardinés, favorisant la biodiversité urbaine, mais aussi des espaces urbains sportifs ou d'art temporaire, ou encore « *d'autres idées innovantes*⁶¹ ». En 2013, la Ville reçoit notamment le prix de la ville de Barcelone Fostering Art & Design pour son programme.

⁶⁰ Voir le géoréférencement des sites des projets temporaires à l'adresse : <https://glasgowgis.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=99f0bac6f9114101831746c9ada3af7e>

⁶¹ « Stalled Spaces Glasgow / What is it? » : <https://www.glasgow.gov.uk/index.aspx?articleid=17878>

Pendant cinq mois, je réalise 13 entretiens dont 3 avec des acteurs institutionnels politiques, 7 avec des acteurs associatifs et 3 avec des bénévoles, ainsi que de nombreuses visites de jardins et autres lieux d'occupation temporaire ayant bénéficié de l'aide financière du programme *Stalled Spaces*. Les personnes interrogées ont été souvent contactées par courriel via le site Internet de *Stalled Spaces*, ainsi que par arborescence. La grille de questions utilisée pour les entretiens en Écosse a été adaptée aux interlocuteurs à partir de celle construite pour les terrains de la MGP.

Cette mise en perspective des résultats de l'enquête par observation participante réalisée sur le territoire de la MGP se révèle fructueuse. Des similarités s'observent entre Glasgow et la banlieue parisienne, en ce qui concerne la mise en animation de terrains délaissés comme stratégie de certains acteurs politiques. Certains problèmes identifiés par les usagers et gestionnaires de ces tiers-lieux écossais sont de même nature que dans ceux de la MGP : la dépendance et la récupération institutionnelles d'initiatives associatives, entre recherche d'attractivité territoriale et émancipation citoyenne. Les acteurs de ces lieux ressentent aussi des difficultés à stabiliser leur modèle économique et à impliquer des habitants sur ces terrains d'occupation temporaire.

Par ailleurs, mon intégration à l'équipe de chercheurs du département de géographie humaine de l'université de Glasgow, ma participation à des séminaires de recherche, colloques et lectures, m'ont offert une capacité de recul, d'analyse et de premières interprétations pour ces résultats d'enquête sur la MGP. La mobilité doctorale a donc pu remplir un objectif de mise en perspective des données de la MGP, et m'a permis de confronter, débattre et de m'ouvrir à d'autres angles d'approches, de nouvelles pistes de réflexions et d'analyse sur mon objet de recherche.

L'atelier « La Friche en vacance(s) » du réseau Inter-friches

Les 13 et 14 novembre 2019 est organisée la troisième rencontre du réseau Inter-friches sur le terrain de Vive les Groues à Nanterre. Intégrée à ce collectif de chercheurs européens, je me propose de co-organiser, sur mon terrain d'étude de thèse, un atelier ouvert aux habitants, praticiens, étudiants et chercheurs en urbanisme, sociologie, écologie et géographie. Vingt-quatre participants ont collaboré à cette enquête collective se déroulant dans le quartier des Groues à travers plusieurs itinéraires à visée urbanistique et relevés « écologiques » sur la présence de formes de nature en ville (Figures 15 et 16). L'atelier s'est déroulé à Vive les Groues ainsi qu'au Campus Condorcet d'Aubervilliers pour la restitution. Les résultats des relevés, des

questionnaires (sous la forme de micro-trottoirs), les dessins, les vidéos et les photographies sont mis en lumière dans un bilan écrit à cinq mains par les organisateurs. L'atelier révèle notamment une friche urbaine aux enjeux et stratégies politiques importantes notamment à travers son objet : la préfiguration d'une ZAC en construction aux limites de la MGP et du quartier d'affaires de La Défense par le dispositif d'urbanisme temporaire. En effet, pendant les deux jours, les organisateurs constatent que les regards et les discussions de ce collectif portent essentiellement sur les perspectives des occupations temporaires en ville : le difficile ancrage territorial, le caractère parfois « hors-sol » de ses pratiques et l'existence de stratégies sous-jacentes d'aménagement urbain par le biais d'un tiers-lieu installé sur une friche.

Bien que les résultats de cette enquête collective ne prétendent pas à une quelconque représentativité, ils s'intègrent néanmoins dans ma démarche d'enquête sur le temps long. Par ailleurs, le bilan collectif réalisé par les co-organisateur met en lumière la difficulté de se prémunir des prénotions des chercheurs et praticiens familiers de ces lieux alternatifs urbains – et en ce qui me concerne de mes connaissances préalables sur ce terrain. Ainsi, loin de constituer une enquête de terrain en soi, les arpentages et réflexions collectives ont pu nourrir et faire gagner en pertinence mon travail de thèse. Comme de Sardan le précise, la confrontation des interprétations et la place du débat dans les sciences sociales sont une garantie épistémologique de la plausabilité (1995, p. 16). Ce travail collectif a fait l'objet d'un article publié dans la revue *UXUC – User Experience and Urban Creativity* (Rochard *et al.*, 2021).



Figure 15 : Sortie terrain de l'atelier Inter-friches aux Groues, le 13 novembre 2019

Photographie : Pierre Yves Brunaud, sur le pont Hébert en face de la gare Nanterre – La Folie, extraite du bilan de l'atelier, p. 14.

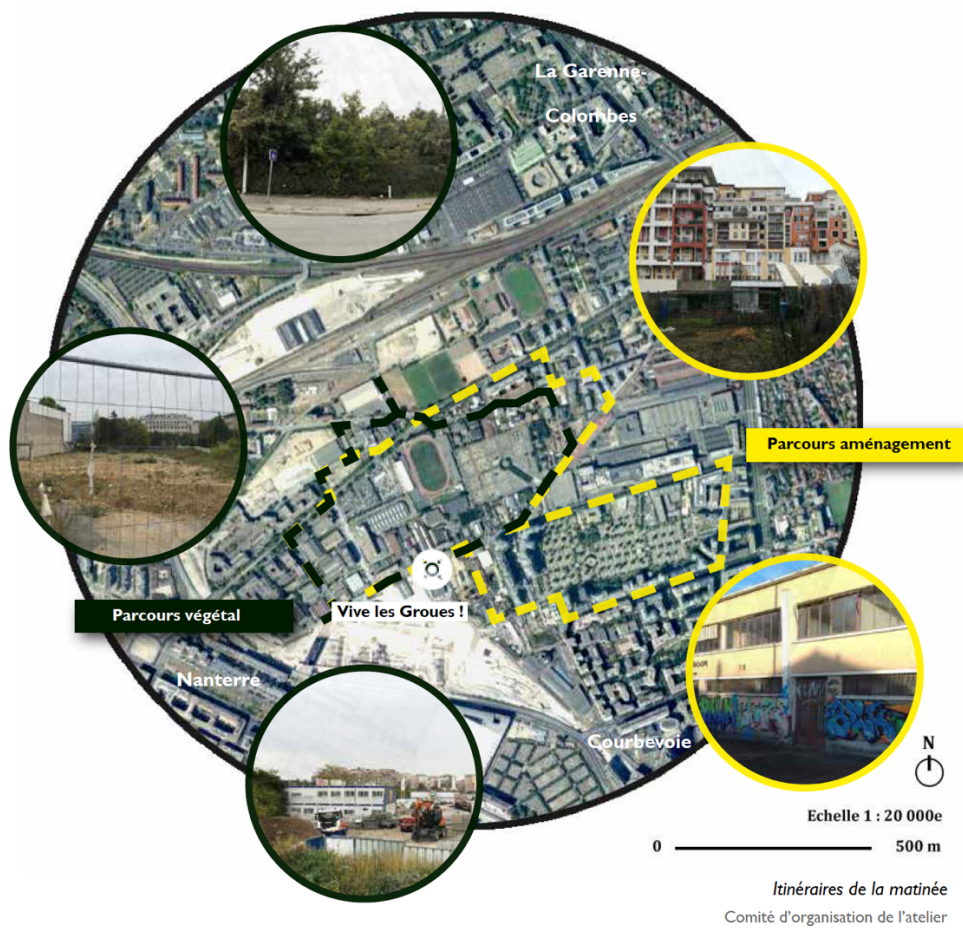


Figure 16 : Itinéraires de l'enquête de terrain dans le quartier des Groues, le 13 novembre 2013

Extrait du bilan de l'atelier, p. 15.

Cours de diagnostic territorial avec des étudiants en licence de géographie

Pendant deux semestres, en 2019 et 2020, j'ai conduit deux cours de travaux dirigés de Diagnostic territorial en licence 2 de géographie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne avec comme terrain d'étude le quartier des Groues à Nanterre. Les objectifs de ce cours étaient l'initiation aux outils et techniques de l'enquête de terrain en géographie, de récolte de données, d'analyse et de traitement, en vue de réaliser un diagnostic territorial. Dans ce cadre, les étudiants ont pu appréhender, observer et enquêter sur mon terrain, le quartier et le tiers-lieu Vive les Groues. Les étudiants m'ont remis des rapports d'étonnement comprenant des schémas et croquis, des photographies, des comptages et autres procédés de recension, ainsi que des échanges et de courts entretiens menés sur place.

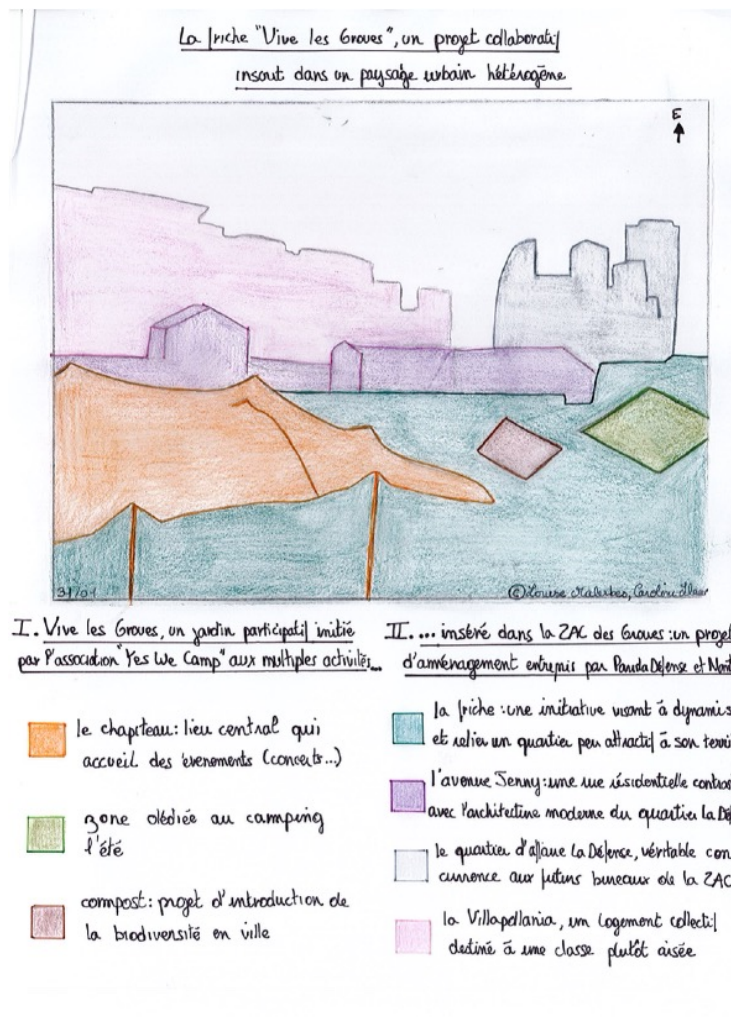


Figure 17 : Croquis de la friche de Vive les Groues, 2019-2020

Réalisation : étudiants de L2 de géographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Par ailleurs, les étudiants ont mené une enquête par questionnaire (Annexe 5). La grille de questions rassemble des thématiques variées : la perception des habitations de la construction de la ZAC des Groues, les mobilités et transports accessibles, les infrastructures disponibles ou encore la friche et le tiers-lieu de Vive les Groues. Après avoir passé une centaine de questionnaires, les étudiants ont pu constituer une base de données commune en ligne, puis analyser et présenter les résultats relatifs à leurs problématiques de groupe.

Le faible nombre de questionnaires passés n'a pas permis un traitement statistique des données, et ses résultats n'apparaissent pas dans cette thèse. Pour autant, l'organisation de ces sorties de terrain dans le cadre de cours de licence de géographie avec des étudiants m'a permis de poursuivre mon enquête et de présenter mon terrain d'étude. D'autre part, il m'a donné l'opportunité de faire travailler des étudiants sur mon objet d'étude et fourni de nouveaux matériaux afin de confronter mes hypothèses et la conduite de mon enquête de terrain.

Être éco-lié, tiers-lieu rural en Lorraine

Enfin, de juin 2020 à avril 2021, le suivi de l'un des acteurs du terrain d'enquête de Vive les Groues a ouvert la voie à une nouvelle immersion et une installation dans un tiers-lieu rural de la commune de Xirocourt en Meurthe-et-Moselle (Lorraine). Appelée « Être éco-lié », l'association porte le projet d'un atelier de fabrication partagé ainsi que la gestion d'un verger collectif⁶². L'extrait de carnet de terrain suivant présente succinctement le tiers-lieu :

⁶² Depuis 2022, le tiers-lieu est lauréat de l'AMI Manufacture de proximité lancé par l'ANCT et le GIP France Tiers-Lieux : <https://www.ecologie.gouv.fr/manufactures-proximite-100-manufactures-laureates-61-manufactures-nouvellement-labellisees>

Extrait du carnet de terrain, Xirocourt, juillet 2020 –

Être éco-lié

Contexte bien particulier de la pandémie du Covid-19 au printemps 2020, environ 200 pays sont touchés par une crise sanitaire mondiale. Après deux mois d'une France à l'arrêt, la levée du confinement le 11 mai a permis un retour progressif à la normale, avec la réouverture des cafés et restaurants à partir du 15 juin. Les lieux culturels, sites artistiques, lieux hybrides intermédiaires, jardins partagés et autres tiers lieux peuvent de nouveau, petit à petit, rouvrir leurs portes.

Située dans la région Grand Est, l'une des régions les plus touchées par cette pandémie, la petite commune de Xirocourt (54) a accueilli la Fête de l'été le week-end du 20-21 juin 2020, organisée par la communauté du Verger de Vincent portée par l'association Être éco-lié.

@all – Fête de l'été Le Verger de Vincent : Partager, Apprendre, Construire. Samedi 20 et dimanche 21 juin

Bonjour, ce message tient lieu d'invitation, n'hésitez pas à le copier pour le faire suivre à vos amis, famille, connaissances...

Le Verger de Vincent a le plaisir de vous inviter à venir célébrer le solstice d'Été ! Deux jours de chantier participatif, d'ateliers et d'animations sur le site du Verger de Vincent à Xirocourt. Le Verger de Vincent est un lieu d'expérimentation ouvert, en construction, toute initiative est la bienvenue. Ce week-end sera consacré à l'apprentissage et au partage par le Faire. Participez aux deux jours ou seulement à un atelier.

Communication sur le réseau Framateam de la communauté le Verger de Vincent

Au sud de Nancy, cette commune du Saintois de 454 habitants (données 2015 de l'Insee) accueille un projet de territoire porté par divers acteurs de l'habitat léger et de la transition écologique, à travers l'occupation et l'activation de deux espaces distincts mais associés et complémentaires.

Le premier fait office de lieu de « base », de support : il s'agit d'un atelier de fabrication partagé installé dans une ancienne école communale. Occupé et animé par l'association Être éco-lié, née de la rencontre en 2019 de deux structures professionnelles : I-Wood et Vit-Tel Ta Nature, deux acteurs spécialistes de l'habitat léger et de l'animation de chantiers participatifs, cet espace tend progressivement à évoluer vers un tiers-lieu notamment à travers son ouverture à des événements divers et son espace de *coworking*. Ces deux acteurs se sont regroupés pour former l'association Être éco-lié et sont signataires d'un bail de louage et de mise à disposition de l'ancienne école communale par la mairie de Xirocourt.

L'association porte également un second espace, le Verger de Vincent, un terrain agricole mis à disposition gracieusement par une famille du village. Le collectif expérimente sur ce jardin l'abondance vivrière et les basses technologies. Plusieurs événements s'y tiennent chaque

année, et diverses activités ont été expérimentées, notamment un potager en permaculture, une activité arboricole et la gestion et le suivi de la biodiversité floristique et faunistique locale. Des balades et randonnées ont également été organisées durant l'année, notamment à la colline de Sion-Vaudémont, haut lieu du patrimoine naturel lorrain.

Le Verger de Vincent est animé par un groupe formé à l'hiver 2019, comprenant un cercle mère composé d'environ 7 personnes en charge des questions organisationnelles, puis de membres actifs « contributeurs » au sein de guildes ou cercles selon les projets (communication, inventaire de la biodiversité etc.), et enfin de bénévoles réunis autour d'une messagerie privée sur la plateforme Framateam (environ 40 personnes).



Photographies : C. Gauthier, 2020-2021.

Sur ce tiers-lieu rural, l'analyse des carnets de terrain et des entretiens menés permettent une mise en perspective des résultats de l'enquête de terrain dans la MGP, notamment quant aux motivations des bénévoles et leur territorialisation (voir Chapitre 5). D'autre part, avec les membres du collectif a eu lieu un travail réflexif et collaboratif sur le processus de recherche et les actions mises en place dans le lieu.

Conclusion

La Figure 18 ci-après résume les différentes étapes de ma recherche de terrain. Dans le but de décrire le fonctionnement interne des modes de participation au sein de tiers-lieux associatifs urbains, l'enquête initialement comparative a été menée sur trois tiers-lieux. Puis, afin de décrypter la gouvernance interne de ce type de lieu conventionné, une recherche-action a été conduite sur l'un des trois, à Vive les Groues. Des entretiens semi-directifs et informels ont permis d'analyser les motivations et les trajectoires d'acteurs, m'emmenant parfois hors des frontières de la MGP. Enfin, avec l'utilisation de carnets de terrain, de différents procédés de recension ainsi que des mises en perspective des résultats à Glasgow et dans un tiers-lieu rural en Lorraine, j'ai cherché à me rapprocher d'une garantie scientifique des données qualitatives. En définitive, l'enquête de terrain qualitative et son approche inductive m'ont permis de m'imprégner du contexte du terrain. Menées au fil de l'eau, l'approche séquentielle et la démarche réflexive se sont révélées pertinentes et adaptées au contexte des tiers-lieux associatifs, qui sont des projets en évolution permanente.

Étape 1 : Enquête qualitative et comparative sur trois tiers-lieux

À partir d'octobre 2017 : recensement des tiers-lieux en MGP, état de l'art et observation flottante

Juin 2018 – juillet 2019 : observation participante et conduite d'entretiens sur trois tiers-lieux de la MGP

Étape 2 : Mobilité doctorale à l'université de Glasgow

Août à décembre 2019 : mise en perspective des résultats de l'enquête de la MGP avec le programme écossais *Stalled Spaces*

Étape 3 : Une démarche de recherche impliquée sur le terrain de Vive les Groues

Janvier à juin 2019 : enseignement en licence 2 de géographie, diagnostic territorial dans le quartier des Groues

13 et 14 novembre 2019 : organisation de l'atelier Inter-friches à Vive les Groues

Décembre 2019 : début d'une démarche d'une recherche impliquée à Vive les Groues

Janvier – juin 2020 : enseignement en licence 2 de géographie, diagnostic territorial dans le quartier des Groues

Octobre 2020 – juin 2022 : recherche-action en tant que membre du bureau de l'association Vive les Groues

Étape 4 : Les trajectoires d'acteurs hors les murs de la MGP

Mars 2020 à mars 2022 : suivi épisodique des trajectoires d'acteurs hors du territoire de la MGP

Juin 2020 à avril 2021 : nombreuses visites dans le tiers-lieu rural Être éco-lié en Lorraine

Figure 18 : Chronologie et étapes de l'enquête de terrain depuis 2017

Conclusion de la Partie 1

La première partie de ce travail s'est attachée à poser les définitions de l'objet d'étude ainsi que la méthodologie de l'enquête de terrain menée pour cette thèse. Dans les grandes métropoles urbaines, les tiers-lieux se multiplient. Souvent définis comme des lieux hybrides et de sociabilité où une communauté d'acteurs peut se rencontrer, se réunir, échanger et partager des ressources, des compétences et des savoirs, ces espaces peuvent prendre plusieurs formes et fonctions. Ils revêtent, dans des proportions variables mais toujours présentes, des dimensions émancipatrices, revendicatives ou initiatiques. Il s'agit dans cette thèse d'interroger les formes d'engagements territorialisés au sein des tiers-lieux. De ce point de vue, l'originalité de la démarche d'enquête réside dans le choix d'étudier le système interne de tiers-lieux participatifs conventionnés avec des autorités locales et décideurs urbains dans l'agglomération parisienne.

Le Chapitre 1 a retracé les étapes méthodologiques de sélection des terrains de l'enquête. L'approche adoptée a été de construire une base de données d'acteurs de l'urbanisme temporaire participatif dans la Métropole du Grand Paris à partir de diverses sources documentaires, en particulier les listes des lauréats d'appels à projet et d'occupation temporaire sur la métropole. Parmi les 91 acteurs identifiés, une série de critères a permis de sélectionner trois acteurs associatifs gestionnaires de tiers-lieux. Des activités participatives étaient proposées aux habitants sur les tiers-lieux. Un partenariat avait été tissé avec le(s) propriétaire(s) du terrain ou des acteurs publics locaux à travers un conventionnement. Ces tiers-lieux devaient être assez distants les uns des autres pour tester l'hypothèse de mobilité et de mise en réseau des acteurs. Il a semblé pertinent de se centrer sur des communes de l'ancienne « banlieue rouge » afin d'interroger le phénomène de gentrification ainsi que les stratégies de renouvellement de l'action publique locale des mairies, notamment via la création de tiers-lieux et l'urbanisme temporaire.

Le Chapitre 2 a présenté les différentes techniques d'enquête utilisées pour cette recherche. De l'observation flottante à l'observation participante, employées pour interroger et comparer les modes de participation, de gouvernance et le pouvoir d'agir de ses acteurs, l'enquête est réalisée sur trois tiers-lieux du territoire de la MGP. Des carnets de terrain, des retranscriptions d'entretiens semi-directifs ainsi que des données issues d'autres procédés de

recension permettent de se rapprocher d'une garantie scientifique des données qualitatives. Dans un second temps, une recherche impliquée à Vive les Groues à Nanterre et des mises en perspective sur d'autres territoires ont permis d'approfondir les résultats obtenus sur le fonctionnement, la gouvernance, la participation et les tensions internes d'un tiers-lieu.

Après cette première partie qui est restée « à l'extérieur » des tiers-lieux, par son usage de la littérature scientifique et de la littérature grise (notamment des rapports d'acteurs publics), il est temps d'entrer dans le vif du sujet afin de présenter les résultats de la thèse. Ceux-ci sont séparés en deux parties. La Partie 2 porte sur les modes de participation des acteurs au sein des tiers-lieux urbains conventionnés. La Partie 3 s'intéresse aux interactions entre les formes d'engagement et les territorialités associées aux tiers-lieux.

Partie 2

PARTICIPER DANS LES TIERS-LIEUX :

gouvernance partagée et
mise en acte des engagements

En vue d'étudier les formes d'engagement des acteurs au sein des tiers-lieux urbains conventionnés, le choix a été fait d'enquêter particulièrement sur trois tiers-lieux présentant des démarches participatives et de co-construction avec les habitants. Ce faisant, il s'agit de questionner les formes d'engagement singulières pouvant être suscitées ou non à travers différents dispositifs participatifs institutionnalisés.

Mesurer le pouvoir citoyen via une participation institutionnelle

Notre enquête vise à étudier la capacité d'agir des habitants au sein de tiers-lieux, c'est-à-dire des lieux de participation institutionnalisés. Un passage par la science politique paraît nécessaire pour conceptualiser cette « participation ».

En 1969, Sherry Arnstein propose une typologie de la *participation citoyenne* (Figure 19). Cette typologie prend la forme d'une échelle, où chaque échelon représente un niveau croissant de contrôle et de pouvoir des citoyens. En allant de bas en haut, on caractérise un engagement de plus en plus co-productif avec les parties prenantes.

Les deux premiers degrés – ou « barreaux » – sont appelés Manipulation et Thérapie. En bas de l'échelle, ils décrivent un niveau de « non-participation ». En effet, selon Arnstein, dans certaines situations, l'objectif n'est pas de créer une réelle participation citoyenne mais plutôt d'éduquer les citoyens en leur donnant l'illusion d'être impliqués, voire de compenser ou traiter des problèmes annexes des habitants.

Les trois degrés suivants – Information, Consultation et Réassurance/Conciliation – relèvent de la « coopération symbolique » ou *tokenism*. Selon Arnstein, à ces trois niveaux, les citoyens peuvent avoir accès à l'information et faire entendre leur voix à travers la consultation. Cependant, ils n'ont pas le pouvoir de s'assurer que leur avis sera pris en compte. Au stade 5, cependant, celui de la « conciliation » ou de la « réassurance », certains habitants peuvent être admis dans des organes de décision et ainsi gagner une influence sur la réalisation des projets. Alors que l'objectif de la consultation serait de rassembler l'ensemble des opinions, des avis de différents acteurs sur un projet ou une décision politique, la « conciliation » (concertation) implique de se mettre d'accord avec une ou plusieurs personnes pour agir communément ou ensemble.

Enfin, les derniers barreaux identifiés par Arnstein sont ceux du « pouvoir effectif citoyen », qui s'exprime par des processus de décision partenariale, des négociations, une délégation de pouvoir et enfin, au dernier niveau, atteint une forme d'autogestion citoyenne autonome.

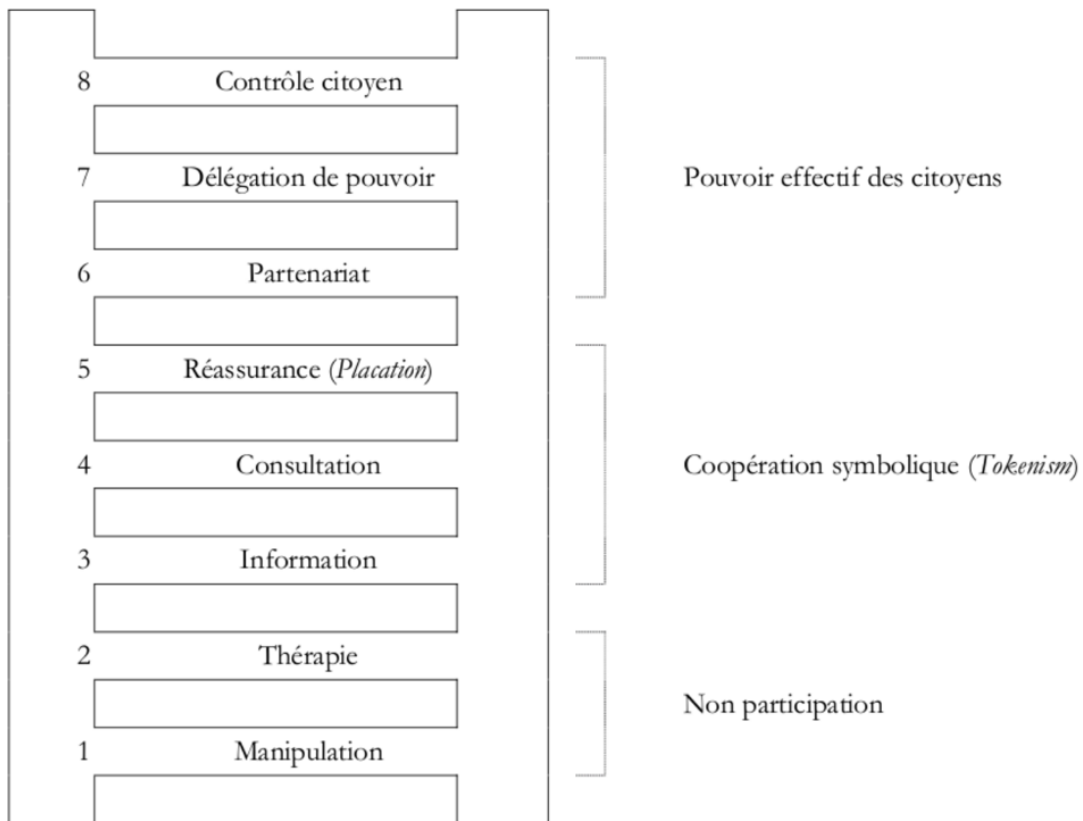


Figure 19 : Échelle de la participation citoyenne selon Arnstein (1969).

Aujourd’hui critiquée et considérée comme dépassée (Reed, 2008), cette typologie en forme d’échelle de la participation citoyenne est pourtant de plus en plus citée par les universitaires. Selon Google Scholar, environ 25 % des citations de l’article datent des 2,5 dernières années (Reed, 2017). Reconnaisant son caractère direct et intuitif, nous reprenons et discutons l’échelle d’Arnstein notamment dans le Chapitre 3 pour l’analyse de l’intégration des acteurs au sein de la gouvernance des tiers-lieux étudiés.

En effet, en sciences politiques, le concept de *gouvernance* repose sur un concept opératoire pour documenter des processus où les jeux de pouvoir s’entrecroisent. Ce faisant, il se distingue d’un modèle politique traditionnel conçu comme descendant et centralisé (Le Galès, 1995 ; Leloup *et al.*, 2005). Dans la suite, s’agira de questionner l’inclusion des parties prenantes d’un tiers-lieu au sein d’une gouvernance territoriale définie comme :

« L’ensemble des situations de coopération entre autorités publiques, acteurs privés, associations, porteurs de projet et citoyens, qui ne sont pas totalement ordonnées par la hiérarchie et qui correspondent à la construction, à la gestion

ou à la représentation de territoires auprès de ceux qui y habitent et envers l'environnement extérieur. » (Pasquier, Simoulin et Weisbein, 2007, cité par Simoulin, 2020).

Lexique et typologie des acteurs des tiers-lieux

Mais avant de déterminer les modes de participation au sein de la gouvernance de tiers-lieux étudiés, il faut d'abord détailler les types d'acteurs et leurs interactions à l'échelle de ce type de micro-territoire. Une distinction a été opérée entre trois grandes catégories d'acteurs des tiers-lieux : les acteurs intermédiaires, les partenaires et le grand public.

Les acteurs intermédiaires identifiés dans ce travail sont des personnes morales de droit privé. Il s'agit des gestionnaires principaux du tiers-lieu, signalés dans les conventions établies avec les propriétaires du terrain occupé. Ces acteurs ont notamment la charge de souscrire les polices d'assurance pour se prémunir des préjudices. Les trois acteurs intermédiaires de notre enquête sont des associations : l'Atelier d'Architecture Autogérée (AAA) à l'Agrocité de Bagneux, Yes We Camp (YWC) à Vive les Groupes à Nanterre et Récolte Urbaine (RU) pour le jardin éponyme à Montreuil. Comme précisé par Pinard et Morteau (2019), les acteurs intermédiaires assurent un rôle de liaison entre les propriétaires et des occupants à la recherche d'un espace, mais également des missions de gestion, d'animation, de mise en scène spatiale et esthétique, de promotion et de communication, assorties parfois d'une offre de restauration et de débit de boissons, et enfin une fonction de coordination et de mise en relation des parties prenantes⁶³.

Les partenaires du tiers-lieu peuvent être constitués d'acteurs publics ou privés, d'associations, d'entreprises et même de particuliers. Cette catégorie comprend les propriétaires du terrain et les autorités locales. Plus généralement, les partenaires sont signataires d'une convention d'occupation, de partenariat institutionnel, subventionnaires ou encore mécènes auprès des acteurs intermédiaires du tiers-lieu.

Parmi les partenaires, je nomme *occupants* ou *résidents* les particuliers ou personnes morales de droit privé (rarement public) exerçant une activité professionnelle ou associative

⁶³ À ce sujet, une communication a été réalisée par la doctorante auteure de cette thèse : Gauthier, C. (2020), « Le rôle ambigu de l'acteur intermédiaire dans la gouvernance des lieux d'occupation temporaire », *Actes des sixièmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative*. <https://doi.org/10.35007/gdp.gs5b-x783>

dans le tiers-lieu. Il peut notamment s'agir de travailleurs indépendants, d'artistes en résidence, d'associations ou d'entreprises. Les résidents occupent un espace du tiers-lieu et reversent un loyer ou une contribution aux charges à l'acteur intermédiaire. Les *porteurs de projet* sont également des individus ou des personnes morales de droit privé ou public, à l'initiative d'activités ou de projets au sein du tiers-lieu, mais sans pour autant reverser un loyer ou une contribution aux charges à l'acteur intermédiaire. Cependant, certains sont amenés à verser une somme pour la réservation ou la privatisation d'un espace dans le cadre de leur activité parfois payante pour le public. Enfin, les *prestataires* sont des personnes morales de droit privé souvent mandatées et rémunérées par l'acteur intermédiaire dans le cadre d'une activité de construction ou d'animation temporaire du tiers-lieu. Ils peuvent désigner aussi bien des constructeurs animant un chantier participatif qu'un traiteur ou une autre structure chargée de la restauration sur place.

La troisième catégorie d'acteurs identifiée est celle du grand public. Elle englobe les bénévoles, les participants et les clients du tiers-lieu. Aussi bien des particuliers que des personnes morales de droit privé et public se rejoignent dans cette catégorie. En effet, des riverains peuvent être bénévoles au tiers-lieu et clients de la buvette, des salariés de la MGP participer à une formation professionnelle organisée par des partenaires, ou encore des entreprises locales réserver et privatiser temporairement un espace du tiers-lieu auprès des acteurs intermédiaires.

Le schéma suivant (Figure 20) a été réalisé depuis l'analyse des données de terrain et à l'aide de la littérature scientifique (Andres, 2006, 2010, 2011 ; Adisson, 2017 ; Pinard et Morteau, 2019 ; Nadou et Talandier, 2020 ; Dalis, 2022 ; Landon, 2022). Il reprend les catégories de ce système d'acteurs des tiers-lieux conventionnés et partenariaux.

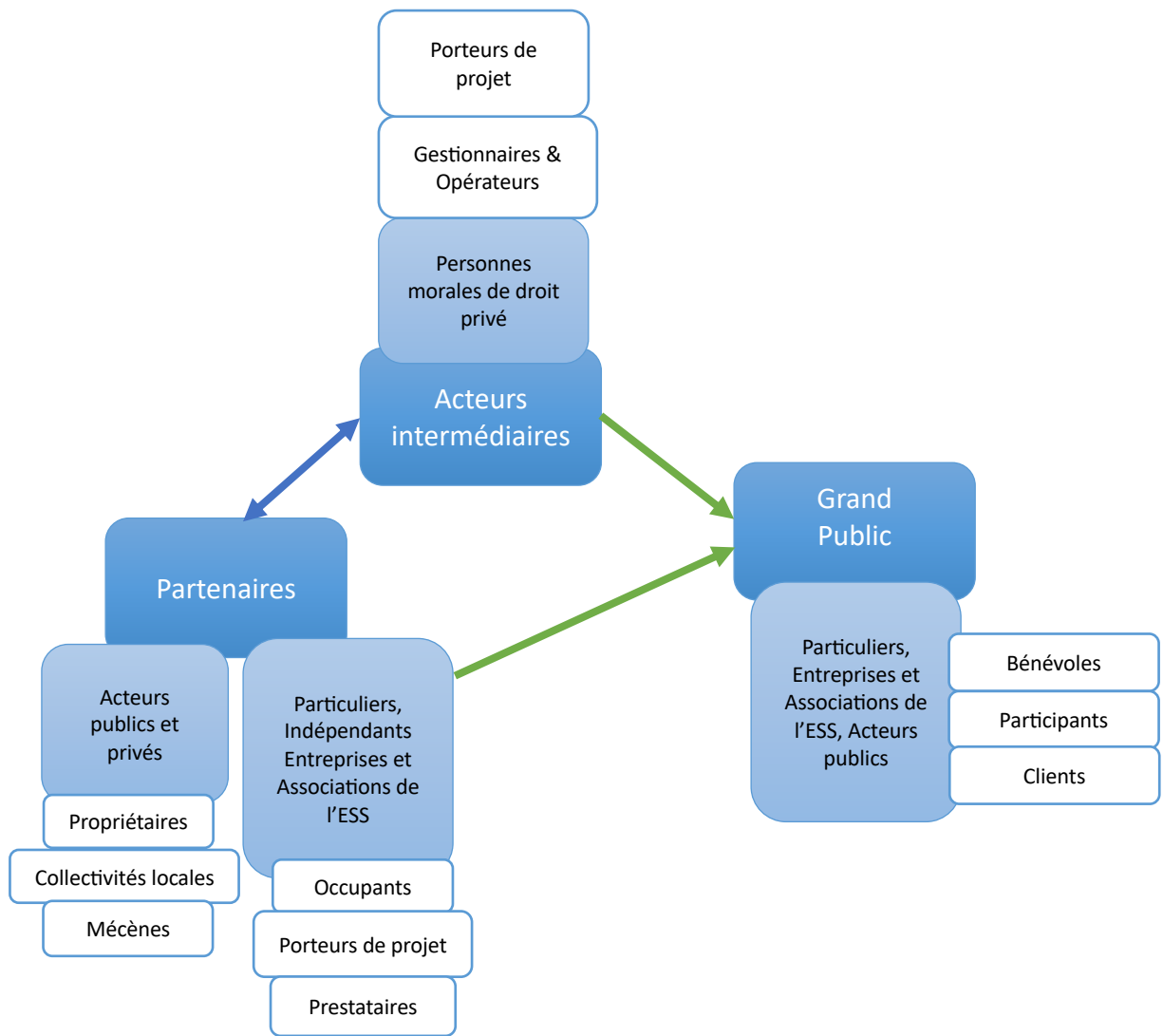
Remarquons tout d'abord que les citoyens-habitants sont présents dans la catégorie « grand public » (en tant que bénévoles, participants et visiteurs), mais aussi parmi les « acteurs partenaires » (comme occupants ou porteurs de projets).

Il y a plusieurs types de relations entre acteurs. D'abord, des *conventions* sont établies entre l'acteur intermédiaire et les partenaires (subventions, loyers, etc.). Par ailleurs, l'acteur intermédiaire ainsi que les partenaires proposent au grand public la *vente de biens et services* (restauration, formations, ateliers, location d'espaces) ainsi que des *activités participatives* gratuites. En d'autres termes, les partenaires, en leur qualité d'occupants et de porteurs de projet, sont en relation directe avec le grand public, catégorie qui semble être le destinataire principal de l'activité globale du tiers-lieu. Enfin, seuls les acteurs publics et privés en

partenariat avec les acteurs intermédiaires – propriétaires, autorités locales – n’ont pas de liens directs avec les participants, clients ou bénévoles du tiers-lieu. Cette dernière observation implique donc une délégation de services et de responsabilité aux acteurs intermédiaires du tiers-lieu⁶⁴, qu’il s’agira d’approfondir.

À partir de cette typologie et du système d’acteurs du tiers-lieu, il devient possible de questionner les modes de participation des différents acteurs au sein de la gouvernance du tiers-lieu : tous les partenaires sont-ils consultés ? La gestion du tiers-lieu est-elle organisée en concertation avec le grand public ? La prise de décision est-elle ouverte à d’autres catégories d’acteurs ?

⁶⁴ La délégation de service public est « un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d’un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l’exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d’acquérir des biens nécessaires au service. » Source : loi n° 2001-1168 du 11 décembre 2001 dite loi MURCEF, article L. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales)



Légende :

- Acteurs Catégorie d'acteurs
- Particuliers Statuts d'acteurs
- clients Fonctions des acteurs :
- ↔ Conventionnement de partenariat :
- ➔ Vente de biens, services et d'activités participatives :

Figure 20 : Schéma du système d'acteurs d'un tiers-lieu participatif

Réalisation : Cécile Gauthier.

Qui sont les habitants des tiers-lieux ?

Mais juste avant de répondre à ces questions, et pour compléter cette caractérisation du système des acteurs du tiers-lieu, il semble nécessaire de préciser ce que j'entends par « habitant » du tiers-lieu et que je nommerai comme tel tout au long de cette thèse. L'habitant traverse les catégories d'acteurs et se trouve au cœur de la démarche participative des terrains étudiés.

Habiter n'est pas uniquement demeurer sur un espace dans le seul but de s'y loger. Dans le courant pragmatique, « l'habiter » est abordé comme un processus où sont mis en relation sur un espace : des pratiques, des savoirs, des représentations d'habitants (Lazzarotti, 2013). Ceci n'est pas sans rappeler la définition de l'habiter donnée par Heidegger (1958) et Lefebvre (1968), laquelle ne se réduit pas à la simple occupation d'un espace ou d'un logement, mais désigne leur lien intime et intrinsèque avec la vie d'une personne, lien qui donne à l'espace une valeur d'usage. L'habiter signifie plutôt le fait de participer à la vie sociale d'une communauté, d'un village ou d'une ville. Habiter un lieu, c'est se l'approprier et en faire œuvre :

« Que veulent les êtres humains, par essence êtres sociaux, dans l'habiter ? Ils veulent un espace souple, appropriable, aussi bien à l'échelle de la vie privée qu'à celle de la vie publique, de l'agglomération et du paysage. Une telle appropriation fait partie de l'espace social comme du temps social. »
(Lefebvre, 1968).

Selon cette perspective, l'habitant se réfère à un individu pratiquant l'espace régulièrement, en interaction et en tissant des liens avec les acteurs présents.

Sur le schéma de la Figure 20 ci-avant, les habitants peuvent faire partie aussi bien de la catégorie des acteurs intermédiaires que de celle des partenaires (notamment des occupants et des porteurs de projet), et en particulier de celle du grand public. L'habitant est la cible des tiers-lieux participatifs. Des auteurs vont même jusqu'à rapprocher la participation de l'acte d'habiter :

« Participer lorsque l'on est hébergé dans une institution, ce n'est pas simplement donner son avis dans les dispositifs prévus par la loi 2002-2. C'est chercher à transformer l'espace pour y être bien. Les résidents participent lorsqu'ils prennent part aux espaces collectifs et à la vie commune, se

construisent des habitudes de vie, maintiennent un équilibre subtil entre vie publique et vie privée. » (Overney, 2017)

D'une part, il s'agit dans cette partie de s'interroger sur les formes d'appropriation du projet de tiers-lieu par les habitants. Alors que certains auteurs constatent que l'habitant est cet « acteur ordinaire » éloigné des prises de responsabilité, de décisions relatives à un projet de territoire, voire faiblement impliqué, avec des formes d'engagement distancié (Chavanon *et al.*, 2012), le tiers-lieu peut-il servir de laboratoire pour la participation citoyenne ? Comment les habitants participent-ils et comment sont-ils intégrés à la gouvernance de ces espaces de sociabilité ? (Chapitre 3)

D'autre part, puisque l'habiter implique une relation et une pratique de l'espace, la participation sera également questionnée au regard de cette mise en pratiques et en usages du tiers-lieu. Au-delà de la prise de décision, la construction et l'aménagement d'un espace peuvent également être perçus comme des facteurs d'appropriation et de participation au sein d'un espace. La participation peut prendre forme à travers des actes, des gestes, des corps en mouvement (Pruvost, 2015 et 2017). De ce point de vue, la participation est-elle uniquement institutionnelle ? Quelles autres formes peut-elle prendre et pour quelles finalités ? (Chapitre 4)

Chapitre 3

Le rôle de l'acteur intermédiaire dans les modes de participation et de gouvernance d'un tiers-lieu participatif

Par sa nature conventionnée sous la forme d'un partenariat, le tiers-lieu suppose une délégation de responsabilité et de gestion, confiée à un acteur dit intermédiaire. Ce dernier assure alors un rôle d'interface entre les différents usagers du tiers-lieu. Comment cet acteur intermédiaire interagit-il avec les autres acteurs ? Comment suscite-t-il la participation habitante ? Selon quelles procédures les parties prenantes sont-elles associées, incluses, dans la prise de décision du tiers-lieu ?

Les trois terrains, étudiés selon une approche comparative, permettent de mettre en lumière plusieurs cas de figure ou scénarios. Les acteurs intermédiaires et associatifs, à l'origine de la démarche participative, mettent en œuvre différents modes de partage de la gouvernance du tiers-lieu, jusque dans certains cas s'effacer au profit d'une nouvelle association d'habitants.

I/ Organiser le partage de la gestion du tiers-lieu

Le fonctionnement du tiers-lieu suppose un ensemble de règles, de pratiques et de décisions. Au sein de ce type de lieux collectifs, au vu des catégories d'acteurs présentées plus haut, une gouvernance de type « multi-acteurs » est attendue. C'est pourquoi sur les trois tiers-lieux enquêtés, l'intégration de partenaires (locaux ou non) a pu être observée. Celle-ci est même parfois indispensable lorsque les acteurs intermédiaires ne sont pas familiers du quartier d'implantation du tiers-lieu.

1/ Ouvrir le tiers-lieu à des partenaires

Sur les terrains étudiés, deux des trois acteurs intermédiaires sont des acteurs associatifs « parachutés » sur une commune où ils n'étaient pas impliqués auparavant. Afin de

contrebalancer la critique qui leur est souvent adressée d'être « hors-sol », ces acteurs gestionnaires accueillent des partenaires associatifs, des artistes, des particuliers ou encore des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui deviennent soit des occupants soit des porteurs de projet sur le tiers-lieu.

Le parachutage d'acteurs associatifs lié à l'urbanisme temporaire

À Montreuil, sur le jardin de Récolte Urbaine, la fondatrice de l'association et initiatrice du projet de tiers-lieu était une habitante montreuilloise et avait travaillé pendant quelques années dans le centre social du quartier du tiers-lieu :

« J'étais animatrice jeunesse dans le centre social du quartier de la Boissière. Je faisais beaucoup d'ateliers cuisine et j'ai fait le constat un peu catastrophique de l'alimentation des jeunes que j'encadrais. C'est là qu'est née cette envie de créer un jardin potager, de manger ce qu'on cultive avec les jeunes. J'ai commencé à faire des démarches soutenues auprès de l'antenne de quartier qui est une annexe de la Ville, pour voir s'il y avait des parcelles à disposition, et puis ça s'est enclenché quelque temps après. »

Extrait d'entretien avec la fondatrice de l'association Récolte Urbaine, octobre 2018.

L'association a donc été créée dans le but d'occuper un terrain et de monter un projet avec les acteurs locaux autour de l'alimentation durable dans le quartier de la Boissière-Acacia de Montreuil.

À l'inverse, à l'Agrocité à Bagneux et à Vive les Groupes à Nanterre, les acteurs intermédiaires n'avaient pas encore d'attaches sur les communes, même si elles pouvaient être impliquées dans d'autres communes de la MGP. Parmi Yes We Camp (YWC) ou à l'Atelier d'Architecture Autogérée (AAA), aucun membre et salarié du projet n'était habitant ni ancien travailleur de Nanterre ou de Bagneux. Lors des entretiens, les deux acteurs associatifs soulignent que leur action locale dans ces communes n'est que temporaire. L'objectif de leur occupation transitoire est d'accompagner la construction d'un tiers-lieu dédié à la transition écologique citoyenne (à Bagneux) et de préfigurer les usages d'un futur quartier (aux Groupes à Nanterre).

L'occupation et l'animation d'un espace porté par un collectif d'habitants peuvent constituer parfois un prérequis, voire un critère de financement du projet. C'est le cas à travers le programme *Stalled Spaces* mené à Glasgow en Écosse, étudié lors d'une mobilité doctorale.

Depuis 2011, la Ville soutient des projets locaux temporaires qui souhaitent s'installer sur des terrains délaissés. Sur les cinq premières années, le programme a financé 100 projets occupant plus de 25 hectares de sites abandonnés ou sous-utilisés. L'un des critères d'obtention de cette subvention est de démontrer qu'un groupe de bénévoles s'est déjà constitué pour la gestion du terrain vacant. À ce propos, le coordinateur du programme explique que les projets de jardin partagé démarrés sans une forte demande ou mobilisation d'habitants préalable sont fortement susceptibles de tomber en déshérence :

« Il est nécessaire qu'ils fassent une consultation afin de démontrer qu'il y a un besoin et un désir d'avoir un jardin partagé sur cet espace. Il est arrivé qu'un collectif remplisse son formulaire d'application et précise qu'il y a quarante bénévoles pour le projet. Je vais sur le terrain, je rencontre les habitants du voisinage et je réalise que leur pétition n'était pas authentique et que le jardin est géré par trois personnes. Quelques mois plus tard, l'un des leaders est parti. Si bien que je n'avais plus personne avec qui travailler, plus personne pour coordonner, et donc le projet a été abandonné. C'est pourquoi nous ne pouvons pas financer des projets où dès le départ il n'y a personne pour le soutenir ni le coordonner. »

Extrait d'entretien avec le responsable du programme *Stalled Spaces*, Glasgow, août 2019⁶⁵.

Dans des contextes où les coordinateurs de tiers-lieux sont en recherche de subventions, cet exemple est révélateur du poids des autorités locales et des subventionnaires de ces projets.

⁶⁵ Traduction personnelle : "They need to do a consultation to demonstrate there is a need and a desire to have a community garden on this space. One time, a collective filled its application form and said they had 40 volunteers. I went on the field, met the community members and realized their petition was not true, and that the garden is run by 3 persons. Few months later, one of the leaders quit and left. And then I had no one to work with, no one to coordinate, so the project dropped out. That's why we cannot fund this project where before the start, there are no volunteers and no one to coordinate the project."

Sur notre terrain, on peut noter que les acteurs associatifs souhaitant initier des tiers-lieux sont effectivement souvent tributaires des appels à projet d'urbanisme temporaire et de la mise à disposition de terrains vacants :

« On n'a pas vraiment de visibilité dans le temps. Nos projets se montent au fur et à mesure, à partir d'une feuille blanche, de tabula rasa, avec souvent peu de budget. C'est le principe d'incrémentalisation. L'action et le projet sont finalement plus importants que la localisation du lieu lui-même. Nous, on a envie de "faire" des choses. Or, quand tu parachutes des équipes, le lien social n'est pas palpable. Mais ce n'est pas par choix non plus ; on s'adapte aux opportunités. À Paris, ce n'est pas possible d'avoir un lieu ad vitam aeternam, c'est pour ça aussi. »

Extrait d'entretien avec la présidente d'une association d'urbanisme temporaire sur la MGP, novembre 2018.

Cette citation témoigne du fonctionnement par projet en urbanisme ainsi que le développement d'une permanence d'usages temporaires, tous deux révélateurs de la fabrique de la ville néolibérale (Faraone et Sarti, 2008 ; Demailly et Darly, 2017 ; Bach *et al.*, 2018 ; Demailly, 2018). Des projets associatifs et notamment des tiers-lieux à la recherche de financements se tournent vers des appels à projets d'urbanisme temporaire ou transitoire afin de trouver des espaces disponibles ainsi que des subventions d'investissement et de fonctionnement :

« On voit beaucoup de projets d'urbanisme transitoire qui proposent des tiers-lieux parce que je pense que ça leur permet d'avoir un peu de ressources. Ça répond également à leurs objectifs de transition écologique. Mais surtout, l'urbanisme transitoire leur permet de trouver des locaux accessibles parce que les porteurs de ces projets ne trouvent pas facilement des locaux. Le problème, c'est que souvent les tiers-lieux ont une vocation plus pérenne alors qu'avec une occupation transitoire, la question se pose. »

Extrait d'entretien avec une chargée de mission d'urbanisme transitoire à la Région Île-de-France, avril 2019.

Cet extrait d'entretien révèle les dissensions de temporalité qui peuvent exister entre les projets d'urbanisme temporaire ou transitoire et les initiatives de tiers-lieux. Ces derniers se servent souvent des appels à subvention et des opportunités de terrains disponibles par l'urbanisme temporaire pour développer des projets à plus long terme sur le territoire.

Ainsi, l'urbanisme temporaire est parfois un tremplin pour le développement de tiers-lieux. S'il implique parfois le « parachutage » d'associations sur des territoires avec lesquels elles ne sont pas encore familiarisées, ces associations se tournent vers des partenariats avec des acteurs locaux.

La recherche de partenaires locaux

Le projet d'Agrocité de Bagnaux, pour sa part, ne s'inscrit pas dans l'urbanisme temporaire et prévoit un ancrage territorial durable pour ce lieu dédié à la transition écologique citoyenne. Pour autant, l'acteur associatif AAA se trouve bien « parachuté » sur le territoire bagnéolais. Pendant les premières années d'occupation et de gestion, AAA adopte alors un rôle d'intermédiaire ou d'interface entre la Ville de Bagnaux, les associations locales et des habitants motivés pour s'approprier cet espace. Comme l'atteste la citation suivante, une mission « d'incubation » d'une démarche citoyenne lui est dévolue, puisqu'à terme la conduite et le fonctionnement du lieu doivent être délégués à un collectif d'habitants « autogestionnaires » de l'Agrocité⁶⁶.

« Pour le moment, c'est AAA qui est gestionnaire du site, responsable de la sécurité sur le site, c'est eux qui payent l'assurance s'il y a un problème. Pour être adhérent du projet d'Agrocité, on est adhérent à AAA. »

Extrait d'entretien avec une bénévole de l'Agrocité, novembre 2018.

Or, les associations de Bagnaux n'ont pas attendu la construction du bâtiment de l'Agrocité pour lancer une dynamique participative et associative sur l'ancien terrain nu. Des conventions d'usage de l'Agrocité ont ainsi été signées entre AAA et des associations utilisatrices du lieu, telles que les membres du Collectif de ressources alternatives et citoyennes bagnéolais (C.R.A.C.) dont fait partie l'association Bagnaux Environnement. Ces partenariats

⁶⁶ Ce point sera développé plus longuement dans le Chapitre 3.

auprès d'acteurs associatifs locaux ont notamment permis une plus grande visibilité du projet d'Agrocité auprès des élus.

En effet, en 2018, les projets déposés par Bagneux Environnement au budget participatif de la Ville remportent un grand succès. Parmi eux, un projet de composteur collectif avec un poulailler et des « partageries », c'est-à-dire des espaces de dons gratuits répartis dans la ville. Par ailleurs, plusieurs événements sont organisés par AAA en partenariat avec Bagneux Environnement, notamment des ateliers de jardinage avec la construction de parcelles individuelles (pour les adhérents de l'Agrocité), de parcelles collectives et des chantiers participatifs pour la construction d'une pergola et d'un four à pain/pizza. À la suite du regain d'intérêt des projets d'écologie urbaine manifesté par les habitants et le tissu associatif local, le projet de l'Agrocité semble alors gagner en visibilité auprès des élus balnéolais. Le chantier du bâtiment de l'Agrocité a finalement lieu en 2019 et son inauguration le 5 juillet de la même année.

Des partenaires spécialisés

À Montreuil, l'acteur intermédiaire consiste en les membres fondateurs de l'association Récolte Urbaine. Ce sont d'anciens travailleurs sociaux et bénévoles du quartier de la Boissière, si bien que le choix d'occupation et d'animation de cette ancienne friche ne résulte pas seulement de l'opportunité d'un programme d'urbanisme temporaire de l'EPT Est-Ensemble. Dans ce contexte, l'acteur intermédiaire n'a donc pas été « parachuté » sur ce territoire.

Comme on peut le constater sur la Figure 21 ci-après, le projet d'un lieu fixe pour l'association Récolte Urbaine s'est construit d'année en année. Après avoir négocié le défrichage de cette parcelle envahie de renouées du Japon, Récolte Urbaine (RU) requiert le raccordement en eau et en électricité du terrain. En parallèle, la construction des premiers aménagements légers sur la friche, comme la pose d'un conteneur, la fabrication d'un auvent, d'une terrasse et d'une cuisine mobile, est réalisée à la suite de la rencontre et du partenariat avec l'association La Facto à Montreuil. Les deux fondatrices des associations RU et La Facto ont fait connaissance lors d'une formation sur la comptabilité associative donnée à Montreuil. Peu de temps après ces premières collaborations, La Facto réalise les plans et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction de la cuisine participative de Récolte Urbaine :

« La construction de la cuisine de Récolte Urbaine a été le premier projet d'A en tant qu'architecte indépendante. L'association RU en était aussi à ses débuts,*

et B n'avait jamais endossé le rôle de maîtresse d'ouvrage. Les expériences plus modestes des chantiers précédents avaient permis de commencer à définir les contours d'un binôme de travail. Il était cependant clair qu'à ce stade du projet, elles ne voulaient pas reproduire le schéma d'un chantier classique, mais souhaitaient repenser ensemble leurs rôles dans le projet. Cette redéfinition de la répartition des tâches à effectuer, bien que parfois fatigante, a permis l'émergence d'un organigramme de projet taillé sur mesure, répondant aux besoins spécifiques du projet et correspondant aux compétences et appétences de chacun.e. Malgré un certain brouillage des rôles traditionnels qui a accompagné les tâtonnements du début, un professionnalisme s'est finalement instauré. »*

La Facto, « Pour une construction collective des communs », juillet 2022, p. 26.

* les personnes ont été anonymisées

Ainsi, à Montreuil comme à Bagneux, la fabrication de lieux à destination des habitants est le résultat de rencontres entre des porteurs de projet souvent associatifs et locaux. Dans cet exemple de construction d'une cuisine participative de quartier, la mise en réseau d'acteurs spécialisés (ici en architecture et construction) semble essentielle. En effet, la contrainte de l'occupation temporaire, qui est de remettre le terrain dans l'état d'origine, a imposé à RU et son partenaire La Facto de penser un bâtiment démontable et remontable ailleurs, d'où le choix d'une ossature et une charpente bois traditionnelle avec une isolation en paille et des enduits en terre crue (voir Figure 21).



Figure 21 : Le bâti de la Récolte Urbaine

En haut : le bâtiment autoconstruit, la cuisine participative et la serre intérieure, septembre 2021. Photographie : Cécile Gauthier.

En bas : événement festif au jardin de la Récolte Urbaine, mars 2022.
Photographie : Récolte Urbaine.

Des porteurs de projets parfois non locaux

Comme AAA à Bagneux, Yes We Camp (YWC) n'est pas une association locale : elle est même domiciliée à Marseille. Désignée lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt émis par l'aménageur Paris La Défense, YWC a été amenée à découvrir le territoire de la ZAC des Groues et à y travailler. De plus, les premiers partenaires du tiers-lieu ne sont pas forcément des

habitants du quartier de la ZAC⁶⁷. En effet, le projet de pépinière urbaine est lancé en novembre 2017, non par le groupement de YWC mais à travers le projet artistique « Appel d'air » porté par l'artiste Thierry Boutonnier et l'association COAL. Soixante-huit arbres des futures gares du Grand Paris Express sont alors plantés et cultivés sur le terrain d'occupation temporaire (Figure 22). Ce projet s'intègre cependant dans les objectifs du tiers-lieu de Vive les Groues car il invite les habitants à participer à la plantation, à la culture et au soin des arbres jusqu'à leur déplacement final.



Figure 22 : Inauguration de la pépinière Appel d'air avec l'artiste Thierry Boutonnier, 26 novembre 2017

Photographies : Cécile Gauthier.

D'autres partenariats sont ensuite établis avec des structures domiciliées et travaillant dans le quartier ou dans les communes avoisinantes. Par exemple, en juillet 2018, YWC inaugure « L'École des Groues » avec des artistes résidents de l'Opérateurium, un lieu de résidence situé dans la même rue que Vive les Groues. Dix ateliers de couture, teinture végétale, autoréparation de vélo, arts plastiques sont organisés pendant cette saison.

Vive les Groues se distingue des deux autres lieux de l'enquête par sa recherche de porteurs de projet – notamment des occupants, souvent professionnels, qui vont louer un espace sur le tiers-lieu. Depuis son ouverture en 2017, vingt-trois porteurs de projet se sont ainsi succédé sur le site (voir Tableau 3). En 2019, YWC communique un appel à destination de

⁶⁷ Voir à ce sujet le Chapitre 3.

nouveaux partenaires (Annexe 6). Celui-ci répond notamment à la nécessité de changer le modèle économique de gestion du lieu.

Les occupants à Vive les Groues sont majoritairement des personnes morales de droit privé : associations, start-ups, indépendants et auto-entrepreneurs. Ce sont parfois des particuliers tels que des étudiants cherchant un espace pour travailler à Vive les Groues. Leur présence est quasi quotidienne sur le site. Après la signature d'une convention les liant à l'acteur gestionnaire du site, ils versent très souvent un loyer modique par rapport aux prix du marché de l'immobilier. Ils peuvent venir de Nanterre mais sont le plus souvent domiciliés dans une commune voisine ou du territoire élargi de la Métropole du Grand Paris.

Quant aux porteurs de projet, selon le site de Vive les Groues, ils et elles versent une « *contribution mensuelle aux charges du site* » :

- pour l'occupation d'espaces extérieurs (par exemple pour l'installation de ruches d'abeilles) : 2 € HT/m²,
- pour les espaces couverts sans accès aux fluides (comme la serre ou des containers de stockage) : 5 € HT/m²,
- pour la location d'espaces intérieurs : 10 € HT/m².

Des espaces de bureau partagés (*coworking*) sont également disponibles : le forfait pour un *coworker* est de 80 euros par mois.

On distingue les porteurs de projet des occupants par leur présence moindre sur le site, pouvant varier de plusieurs fois par semaine à plusieurs fois par mois. Ces partenaires réguliers sont souvent des associations ou des entreprises de l'économie sociale et solidaire, qui réservent périodiquement un espace du lieu pour animer des activités régulières comme des cours de sport, des formations au compostage, etc. À l'instar des occupants, ces partenaires signent souvent une convention avec l'acteur intermédiaire gestionnaire pour préciser les termes de leur réservation et le niveau de leur contribution à la vie du tiers-lieu. Par exemple, à Vive les Groues, l'association Assou Sou Capoeira, de la Ville de La Garenne-Colombes, réserve la salle polyvalente du lieu pour dispenser des cours de yoga et de boxe, à hauteur de 40 euros hors taxes par heure.

Tableau 3 : Les différents porteurs de projet à Vive les Groues entre 2017 et 2022

Occupants payant un loyer à YWC	Porteurs de projet réservant un espace à YWC
<p>Depuis 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ComEnjoy (la yourte comme espace de bien-être et d'apprentissage) • Cocasse Compagnie (révolu) <p>Depuis 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Association Carton plein • La Fabrique qui pique • Le Recyc'Lab • La compagnie XTNT • L'Entraide (révolu) • Collectif TAMA (révolu) <p>Depuis 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Papa Poule. Mama Cool (atelier de couture) • On sème en ville (e-approvisionnement de kits d'agriculture urbaine) • Cinthya Gomez photographe • Collectiv Food (container de stockage de nourriture) 	<p>Depuis 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agence de paysage TN+ • Association COAL et l'artiste Thierry Boutonnier • École du compost • Régie de quartier de Nanterre (révolu) <p>Depuis 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Petites Voisines • Le Sentier métropolitain • Association Assou Sou Capoeira • La Ruche qui dit oui (révolu) • La Petite Couronne (révolu) • Falafel Kitchen (révolu) • Le Clairon Food Truck (révolu)

La délégation de service public contre la gouvernance horizontale

Bien que ces partenaires prennent part à la vie du tiers-lieu Vive les Groupes, notamment en portant des projets participatifs, ils n'ont pas forcément accès la gouvernance du lieu. Dans l'appel à partenaire de 2019, aucune précision n'est donnée sur l'ouverture de la gouvernance du site aux nouveaux occupants ou associés du site. La responsabilité partagée du tiers-lieu avec des porteurs de projet ne va pas toujours de soi. Le gestionnaire conserve la charge du fonctionnement de la vie du groupe des occupants et partenaires et du respect des règles de vie collective.

Ces nouveaux porteurs de projet doivent souscrire aux règles instaurées par YWC et signer le règlement intérieur de Vive les Groupes (Annexe 7). Dans ce document, on retrouve à sept reprises la mention d'une sanction ou d'une autorisation préalable nécessaire délivrée par le gestionnaire (YWC) :

« Il est interdit d'entrer dans les zones de stockage du matériel sans autorisation préalable du gestionnaire du site. (...) »

Seules les personnes qui sont amenées à dormir sur le site, les artistes résidents, membres de Yes We Camp ou missionné pour une intervention d'urgence peuvent accéder au site en dehors des horaires d'ouverture.

Sur autorisation spécifique du gestionnaire du site, un maximum de trois véhicules sont autorisés à stationner sur le site. (...) »

Si une signalétique/ décoration doit être mise en place pour un événement, elle devra faire l'objet d'une concertation préalable avec l'équipe gestionnaire du site et devra être retirée à la fin de l'événement. (...) »

La vente ou distribution de produits alimentaires au public devra faire l'objet d'une convention préalable avec l'équipe gestionnaire du site et respecter les réglementations d'hygiène et de conservation en vigueur. (...) »

La vente de prestations de service et activités faisant l'objet d'une privatisation d'espace commun doit passer par l'équipe gestionnaire des privatisations d'espace. L'équipe gestionnaire du site est chargée du suivi et de l'édition des offres groupées. (...) »

En cas de non-respect de ce règlement, l'équipe de coordination du projet peut appliquer les sanctions suivantes (...). »

Ces prérogatives relatives au fonctionnement du tiers-lieu ont été déléguées à YWC en tant que lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « *Play Groues* » d'urbanisme temporaire pour le terrain de Vive les Groues, et sont exercées en son nom propre.

La composition du système d'acteurs du tiers-lieu relève également du pouvoir décisionnel de l'acteur intermédiaire YWC. En effet, son appel à partenaire publié en 2019 (Annexe 6) précise certains critères de sélection exprimés par YWC, notamment celui d'encourager les projets relevant de l'économie sociale et solidaire :

« Nous cherchons des personnes, des associations, des entreprises ou des collectifs qui seraient intéressés pour déployer aux Groues leurs activités, dans la perspective qu'elles contribuent à affirmer cette friche urbaine comme lieu d'hospitalité, de créativité et d'expérimentation à travers la réalisation de leurs projets. »

De la même manière qu'un propriétaire à l'origine d'un projet d'urbanisme temporaire, l'acteur gestionnaire du tiers-lieu a ici autorité sur la sélection et l'exclusion d'activités partenaires (Annexe 7) les liant avec des porteurs de projet. YWC met ainsi l'accent sur l'objectif d'innovation des porteurs de projet :

« Dans un moment de défi climatique, politique et social, nous avons à cœur que cet espace permette des expériences nouvelles, capables de remettre en cause les modes opératoires classiques et d'inspirer des manières plus collectives d'habiter ensemble dans un territoire. »

Ce passage n'est pas sans rappeler l'ambition de l'appel à préfigurer des friches de la ZAC en construction des Groues porté par l'aménageur PLD :

« Derrière l'AMI, il y avait l'idée d'apporter par le biais d'une programmation que l'on qualifiait d'innovante mais peut-être le mot qu'on cherchait c'était "habile" et "souple". (...) Dans la fabrique de la ville, il y a toujours eu des testers, des early-adopters. Ce sont ceux qui prennent souche, qui ont envie d'aller coloniser des lieux et qui ne répondent pas encore aux standards de

certains produits classiques du marché parce qu'ils défendent d'autres valeurs ou qu'ils sont un peu alternatifs. Leur projet va regrouper des populations qui parfois contrastent entre elles : des personnes qui viennent pour un effet festif et pour le dépaysement, et ceux qui vont être tenus par une réelle idée de solidarité et au sein d'un projet. Mais entre ça, il y a aussi des PME à la recherche de locaux pas trop chers. Or, je pense que la ville est parfois dans son expérience assez brutale. C'est dans ce genre de lieux, ces interstices, qui ne sont pas encore totalement créés, qu'il y a de la place pour l'inventivité, l'expérimentation. En tant qu'aménageurs, on peut initier des projets qui vont permettre aux énergies de se déployer. Je pense que c'est une vraie vertu, de laisser la place, créer des mécanismes de consultation, d'accompagnement et de mise en relation pour que ces cibles-là viennent. »

Extrait d'entretien avec un chargé de projet des Groupes à PLD, janvier 2019.

D'une part, on constate un champ lexical similaire et un recoupement entre les objectifs de partenariat pour YWC et ceux de l'occupation temporaire du terrain par PLD : créativité, expérimentation, inspiration, innovation, inventivité, alternatif. D'autre part, si YWC semble remplir une mission de délégation de service public auprès du propriétaire PLD, il emprunte également un nouveau rôle de délégataire auprès de divers porteurs de projet chargés de remplir, avec lui, les ambitions initiales de l'occupation temporaire. Par ailleurs, son rôle d'opérateur transitoire lui assure une rémunération tirée de l'exploitation du terrain mis à disposition et notamment par des loyers ou des « contributions aux charges » versés par ses occupants et partenaires.

Ainsi, la participation au sein des tiers-lieux peut prendre la forme d'une ouverture à des partenaires d'occupation. Celle-ci se rapproche des stades de la « coopération symbolique » de l'échelle d'Arnstein. Selon le modèle de cette auteure, à ce stade consultatif, les acteurs peuvent avoir accès à l'information mais n'ont pas le pouvoir de s'assurer que leur avis sera pris en compte. Le déficit de gouvernance horizontale à Vive les Groupes peut s'expliquer notamment par l'origine de ce tiers-lieu, initié par un dispositif d'urbanisme temporaire. En effet, l'aménageur de la ZAC des Groupes a transféré la responsabilité de gestion à un acteur intermédiaire délégataire à forte autorité.

Il s'agit désormais de s'intéresser plus en détail à la participation des habitants – particuliers, personnes physiques et non morales – au sein de la gouvernance du tiers-lieu.

2/ Faire participer les habitants à la gouvernance du projet

Comme précisé précédemment (Chapitre 1), l'un des critères qui a guidé notre sélection de trois acteurs associatifs de tiers-lieux conventionnés à étudier était la possibilité pour les habitants de prendre part à la vie des tiers-lieux.

Consultation et concertation

À l'Agrocité, la participation des habitants est d'abord suscitée à travers des ateliers de construction du lieu ainsi que des activités de jardinage. Au-delà, des bénévoles s'impliquent dans la gestion du lieu via l'organisation d'événements ouverts à tous. Pendant les premières années d'occupation, l'association AAA est l'interlocutrice, l'administratrice et la coordinatrice principale du tiers-lieu. Les habitants intéressés ainsi que les membres des associations du C.R.A.C. sont notamment conviés aux réunions de co-création du bâtiment et de répartition des espaces composant cette « ferme urbaine ». L'un des membres de Bagneux Environnement raconte la démarche de concertation mise en place par AAA pour l'utilisation d'espaces de l'Agrocité :

« On réfléchissait ensemble à quel type de lieu on pouvait avoir besoin, quelle organisation on souhaitait à l'intérieur du bâtiment. Par exemple, nous, à Bagneux Environnement, on savait qu'on voulait utiliser cette salle pour faire des animations avec les enfants. Donc si on voulait pouvoir utiliser la cuisine en animation, il fallait qu'elle soit placée sur un îlot central. C'était intéressant de pouvoir donner son avis en tant qu'utilisateurs du lieu. »

Extrait d'entretien avec une salariée de Bagneux Environnement, novembre 2018.

Cette citation reflète un certain partage de la maîtrise d'usage du tiers-lieu, qu'on peut qualifier de « *moyen de donner une place active et décisive aux usagers en postulant que la pratique génère un savoir* » (Vulbeau, 2014).

Des échanges et consultations des habitants sont également organisés à Vive les Groupes. La première activité ouverte au public dans ce lieu est organisée le 1^{er} juillet 2017. Selon un courriel envoyé le 27 juillet par YWC, une quarantaine d'habitants de Nanterre, Courbevoie et

La Garenne-Colombes et de membres d'associations locales se sont réunis autour d'un repas partagé et d'un atelier participatif sur le quartier des Groues. Plus tard, des « apéros » ou « rendez-vous bénévoles » sont régulièrement organisés par YWC pendant les saisons d'ouverture. Le 25 octobre 2018, YWC organise un premier atelier de discussion avec les bénévoles et habitants réguliers du site. Après un moment d'échange sur les motivations des uns et des autres, l'équipe explique que le site sera en veille pour les prochains mois, notamment pour démarrer une négociation avec l'aménageur PLD afin d'obtenir des subventions ainsi que pour consolider le modèle économique du projet⁶⁸.

À Récolte Urbaine enfin, dès les premières années de sa création, en 2016-2017, sont organisées des réunions de bénévoles tous les premiers mercredis du mois :

« C'est l'occasion d'échanger sur les projets de l'association et son fonctionnement. Cela donne lieu à des temps de réunion sur des actions spécifiques. »

Extrait du rapport d'activité de Récolte Urbaine 2016-2017, p. 9.

À partir de 2019, l'association compte 150 adhérents et propose désormais différents temps tout au long de l'année pour réunir ses membres et faire vivre un projet collectif, notamment une assemblée générale, quatre réunions du conseil d'administration et six réunions d'adhérents. Malgré le grand nombre d'adhérents, seulement 10 à 15 bénévoles sont très impliqués lors des réunions d'organisation ou dans la gouvernance du lieu. Pour autant, l'objectif initial reste d'engager davantage les habitants du quartier dans la vie collective du lieu.

Ainsi, les trois acteurs associatifs étudiés se rejoignent dans leurs invitations à des temps collectifs, de rencontre, parfois même de concertation auprès des habitants. Sur les trois tiers-

⁶⁸ En effet, le bilan économique de la première saison d'ouverture est très déficitaire (à hauteur de 138 489 €). Cela s'explique par les fortes dépenses liées aux salaires de l'équipe YWC (environ 110 000 €) et des faibles recettes issues de la buvette et de la location ou réservation d'espaces à usages privés (18 000 €). Selon le bilan économique de 2018, les recettes reposent essentiellement sur les subventions (environ 60 000 €). Lors d'entretiens réalisés avec les membres de YWC, ils expliquent que le déficit du projet de Vive les Groues a été compensé par les recettes commerciales réalisées aux Grands Voisins (14^e arrondissement de Paris). C'est pourquoi lors de cette réunion, l'équipe annonce à ses bénévoles et habitués qu'elle souhaite se tourner vers des « demandes de privatisation d'espaces du site » comme stratégie de financement du projet.

lieux, si un grand nombre de personnes suivent les activités du site et participent occasionnellement, seule une minorité s'implique plus activement et plus fréquemment au sein des instances de gouvernance mises en place par les acteurs intermédiaires (réunions, assemblées générales, etc.).

Partage de gestion et d'animation du tiers-lieu

Lors des sessions d'observation participante réalisées entre 2018 et 2019, plusieurs réunions ouvertes aux habitants bénévoles ont été organisées à l'Agrocité ainsi qu'au C.R.A.C. de Bagneux. Un groupe a été créé sur une application de messagerie avec cette communauté d'utilisateurs du tiers-lieu. À l'occasion de l'inauguration de l'Agrocité, prévue pour le week-end du 5 et 6 juillet 2019, une réunion d'organisation lancée sur ce groupe a réuni une vingtaine de personnes. Les notes suivantes y ont été prises.

Extrait du carnet de terrain, 1^{er} juillet 2019 –

Préparation de l'inauguration de l'Agrocité

Une quinzaine de bénévoles, deux membres d'AAA ainsi que trois personnes de Bagneux Environnement discutent et planifient ces journées d'ouverture au public. Une bénévole a réalisé un planning des tâches à préparer en amont, notamment la récupération d'inventures alimentaires et la préparation de repas tels qu'une disco-soupe⁶⁹ pour 200 personnes. Elle précise qu'une dizaine de sympathisants ont déjà accepté de leur faire don de fruits et légumes. Quelqu'un indique la nécessité de trouver des récipients ainsi que des frigos pour entreposer le tout. Une bénévole répond qu'elle va réserver auprès de la mairie la salle communale à proximité de l'Agrocité pour préparer les repas, car la cuisine de l'Agrocité n'est pas prête. Les membres de Bagneux Environnement ont prévu des activités pour les enfants : lecture de contes, pêche à la ligne, dessins, etc. Après les pôles enfant et alimentation, celui de l'accueil et de la buvette se créent et s'organisent. Les personnes présentes s'inscrivent alors dans le planning.

⁶⁹ Les disco-soupes désignent des événements conviviaux de cuisine collective à partir d'inventures ou de fruits et légumes rebuts, souvent dans une ambiance musicale et festive. Voir le site du mouvement de la disco-soupe : <http://discosoupe.org/lemouvement/>

À travers cet exemple, on remarque que des bénévoles du lieu prennent part à l'organisation des événements. Les habitants bénévoles impliqués ne sont plus uniquement consultés et inclus dans la prise de décision, mais sont à l'initiative et force de proposition. Ils sont co-gestionnaires et partagent la maîtrise d'usage du tiers-lieu, puisqu'un processus de décision partenariale semble progressivement se mettre en place entre les différentes parties prenantes.

Par ailleurs, lors d'une autre session de terrain, le 19 septembre 2018 à l'occasion d'un chantier participatif pour la construction des outils et éléments du four à pain et de nouvelles parcelles, une même démarche de consultation et de prise en compte de l'avis des participants a été observée. En effet, lors des tâches à réaliser collectivement, comme l'aménagement d'un espace, les membres de Bagneux Environnement questionnent les bénévoles sur la forme que celles-ci devraient prendre et tentent d'arriver à un consensus avant la prise de décision finale. Cette démarche participative, à l'initiative de membres de Bagneux Environnement, est de ce fait très ouverte et inclusive via une concertation de tous les usagers. Ainsi, à l'Agrocité, les habitants qui le souhaitent peuvent participer en tant que bénévoles lors d'activités manuelles et participatives, mais aussi s'impliquer ponctuellement dans la gouvernance du lieu lors de réunions de vie associative ou de chantiers d'aménagement de l'espace.

À Récolte Urbaine, les habitants peuvent également prendre part à des réunions d'organisation et de vie collective du lieu, comme l'indiquent les notes de terrain suivantes.

Extrait du carnet de terrain, 5 juin 2019, 19 h –

Réunion de bénévoles à Récolte Urbaine

Deux personnes salariées et cinq bénévoles de l'association sont présents lors de cette réunion. Plusieurs sujets sont évoqués : la fin de chantier, l'organisation du festival des Murs à pêches, ainsi que les permanences au jardin du samedi après-midi.

Le chantier est en veille car RU n'a pas reçu les subventions espérées du Département mais l'association attend une réponse de la Région pour septembre. Il manque cependant la pose des sols, les cloisons, les VMC, le raccordement en électricité, les enduits de finition et le mobilier intérieur. Le collectif 17-19 va continuer pour cette phase de chantier intérieur. Une des salariées précise qu'il faudrait laisser un petit espace entre le mobilier et le sol car cela sera plus facile à nettoyer.

Concernant le festival des Murs à pêches, le programme est le suivant : de 14 h à 18 h, temps de cuisine participative, puis de 19 h à 22 h, un service de restauration. Sur la question du prix

libre, les membres du festival leur ont dit que cela posait un problème de concurrence avec les autres stands car ces derniers ont décidé d'un prix fixe. Après discussion, puisque l'atelier est participatif, le repas sera gratuit pour les bénévoles tandis que la vente, le soir, sera à prix fixe.

Puis vient le sujet le plus important, semble-t-il : les permanences du jardin le samedi après-midi. Comment faire venir plus de personnes et en particulier des habitants du quartier ? Certains évoquent la communication sur les réseaux sociaux, laquelle fonctionne auprès de certains bénévoles qui habitent loin mais pas forcément avec les habitants du quartier.

Un autre bénévole s'interroge sur le fait de proposer des ateliers jardinage alors qu'il faudrait peut-être tout simplement permettre des initiatives spontanées des uns et des autres en laissant les grilles du jardin ouvert. La fondatrice de l'association se demande si ces permanences ont une utilité, puisque très souvent ils se retrouvent à seulement trois ou quatre personnes sur le terrain. L'une des bénévoles, très impliquée sur les ateliers jardinage, répond qu'elle trouve que cela a tout de même du sens, notamment pour le père célibataire qui vient régulièrement avec son fils. Elle ajoute que cela a son intérêt d'ouvrir les portes même si des gens viennent simplement flâner dans le jardin. Peut-être faudrait-il enlever la dimension « atelier » de ces permanences ? Là-dessus, l'une des salariées, impliquée avec les jeunes du quartier, réplique que cela va encourager à faire venir tous les « fumeurs », et qu'ils ne vont rien faire. Selon elle, l'aspect « participatif » des ateliers contraint les personnes à s'impliquer sur le lieu et à ne pas rester passives.

Cette discussion a permis de faire émerger un grand nombre de questions. Quelle est la cible des activités de l'association ? Ne faudrait-il pas faire une sorte d'audit auprès des habitants et les interroger sur ce qu'ils aimeraient faire justement sur ce terrain ? Partir de leurs demandes et besoins ? La discussion se termine sur le constat collectif que l'association souhaite s'adresser à des habitants qu'elle ne comprend peut-être pas forcément, puisque tout le monde ou presque habite Montreuil, mais pas le quartier en question.

À travers cet exemple, on remarque que ces moments de réunion à Récolte Urbaine servent d'une part à informer les bénévoles sur les chantiers en cours et les activités de l'association, d'autre part à mettre en discussion, à débattre collectivement, sans faire disparaître les motivations de chacun à s'impliquer au sein du collectif. En effet, la réunion prend la forme d'une discussion ouverte où la parole est distribuée à tous les participants. Si bien que de nombreux sujets sont évoqués sans être parfaitement fidèles à l'ordre du jour. Il en ressort que des décisions ne sont pas forcément prises lors de ces réunions de bénévoles, mais qu'elles laissent une parole très ouverte à celles et ceux qui souhaitent s'engager dans

l'association. Cependant, ce type d'instances de participation reste au stade de la consultation voire de la concertation, où les bénévoles sont libres de donner leur avis et de s'exprimer en vue d'une décision ou d'un arbitrage pris par un autre organe de la gouvernance de l'association : le bureau ou le conseil d'administration. L'implication et la participation habitante en vue d'une autogestion semblent à ce stade mises en échec.

À Vive les Groues, le projet initial propose également la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), le Conseil des Groues, ouvrant la gouvernance du lieu au groupement des lauréats de l'appel, aux usagers, habitants, collectivités, promoteurs, etc. Le modèle économique de montage de la SCIC reposait à l'origine sur une contribution annuelle de 2 euros par mètre carré à construire par les promoteurs. Cependant, à la suite du changement de la direction de l'aménageur PLD, la SCIC ne verra jamais le jour. En effet, cette nouvelle équipe dirigeante ne fait finalement pas apparaître la contribution annuelle pour le développement de la SCIC dans le cahier des charges de la vente des lots à construire à destination des promoteurs.

Malgré l'échec de ce projet de gouvernance partagée, depuis le début de l'occupation du terrain YWC propose aux voisins et habitués de Vive les Groues d'organiser des ateliers ou des événements festifs ouverts à tous sur le site. Et en effet, des sessions de jam musicale, des représentations théâtrales, des ciné-clubs, etc., sont coordonnés à titre gratuit par quelques habitants (moins d'une dizaine) ou par des partenaires du site. En 2019, YWC crée également l'association Vive les Groues (VLG⁷⁰) avec cet objectif :

« Impliquer toujours plus les volontaires, les habitants du quartier et les usagers du site. Nous souhaitons créer l'association avec ses adhérents, qu'ils puissent prendre part à toutes les décisions et donner leurs propositions et leurs envies. »

Extrait du bilan d'activités 2019, p. 16.

L'intention de YWC de faire œuvre d'incubation, mais aussi de susciter une démarche participative, est manifeste dans cette citation du bilan d'activités 2019 de YWC. Cette

⁷⁰ Par souci de cohérence, nous utiliserons le sigle VLG pour cette association Vive les Groues, et écrirons le nom complet « Vive les Groues » pour désigner le tiers-lieu dans son ensemble. Cette convention d'écriture est aussi choisie pour distinguer Récolte Urbaine (le jardin) et RU l'association éponyme.

expérience de gouvernance partagée « à deux têtes » est développée dans la partie III/ de ce chapitre.

Ainsi, la participation des acteurs d'un tiers-lieu peut dépasser en certaines occasions le stade de l'information et de la coopération symbolique – selon les termes d'Arnstein (1969) – lorsque l'acteur intermédiaire invite les membres bénévoles à prendre en charge une partie de la gestion et de l'animation du lieu. RU met en place ce type de participation à travers des outils de gouvernance de l'association. À l'Agrocité, des bénévoles et partenaires associatifs sont parfois force de proposition et des expériences événementielles d'autogestion émergent. Enfin, à Vive les Groues, YWC souhaite incuber une dynamique participative à travers la création d'une association co-pilote du tiers-lieu, VLG.

À ce stade, bien que les habitants aient la possibilité de donner leur avis et parfois de proposer et mettre en œuvre des projets dans le tiers-lieu, leur implication semble mise en défaut par une démarche plus descendante mise en place par les acteurs intermédiaires. Si l'on se réfère à l'échelle d'Arnstein (1969), la participation habitante reste majoritairement à l'échelon de la « coopération symbolique » dans les tiers-lieux étudiés. Toute l'ambiguïté de ces situations repose sur le statut d'intermédiaire qu'endosse l'acteur associatif gestionnaire. Choisi par des acteurs publics pour sa mission d'animation d'un lieu, il doit organiser et favoriser la participation habitante. L'enquête montre que cette dernière implique en réalité une délégation de pouvoir et de gestion afin d'être effective.

II/ Inclure ou déléguer la gouvernance du tiers-lieu

Déléataire d'une mission de gestion d'un tiers-lieu, l'acteur intermédiaire a pour rôle de faire émerger une dynamique participative et de prise en main du lieu par des personnes ou des habitants engagés. La démarche d'enquête comparative menée dans cette thèse révèle trois modèles de gouvernance partagée, passant à chaque fois par la modification de l'acteur intermédiaire lui-même. Le changement peut concerner la composition de l'acteur intermédiaire (Récolte Urbaine), la délégation de sa mission (Agrocité), ou enfin le partage de ses missions d'intermédiation (Vive les Groues).

1/ Récolte Urbaine et l'intégration des habitants du quartier dans l'association du tiers-lieu

Contrairement à l'Agrocité voire à Vive les Groues, l'association Récolte Urbaine (RU) n'a pas pour projet d'opérer une passation avec une autre structure associative locale. Son but est de développer sa propre activité associative autour d'actions éducatives, sociales et culturelles, et de s'ancrer sur le territoire du quartier de la Boissière-Acacia à Montreuil via l'occupation et l'animation d'une ancienne friche.

Au début du projet, l'association comptait sur un noyau de quatre personnes et de dix bénévoles assez ponctuels. En 2018, l'une des membres fondatrices est salariée à mi-temps. Quatre ans plus tard, en 2022, l'association compte trois salariés. Le conseil d'administration (CA) était quasiment inactif jusqu'en 2019, lorsque cinq membres actifs bénévoles l'ont rejoint. Depuis 2021, deux nouvelles habitantes du quartier de la Boissière et bénévoles de l'association ont intégré le CA. La fréquence des réunions est mensuelle voire bimensuelle. De plus, en 2022, l'association compte aussi sur un noyau dur de vingt bénévoles qui s'occupent notamment du tri et de l'animation du marché de récupération alimentaire, ainsi que de l'ouverture de la cantine tous les samedis après-midi.

Ainsi, contrairement aux deux autres terrains d'enquête, la gouvernance du tiers-lieu du jardin de la Récolte Urbaine est pilotée par l'association créée à ce titre. L'objectif initial de RU est d'ancrer le projet dans le quartier de la Boissière-Acacia à Montreuil et d'intégrer les habitants à sa gestion. En 2022, selon les membres de l'association, l'activité de RU, démarrée en 2014 (Figure 23), est désormais bien ancrée au territoire de la Boissière à Montreuil. L'intégration de deux habitantes du quartier est témoin et indicateur de réussite de l'objectif poursuivi : une maîtrise d'usage partagée et une appropriation de cette association par la population locale.

CHRONOLOGIE DU JARDIN DE RÉCOLTE URBAINE

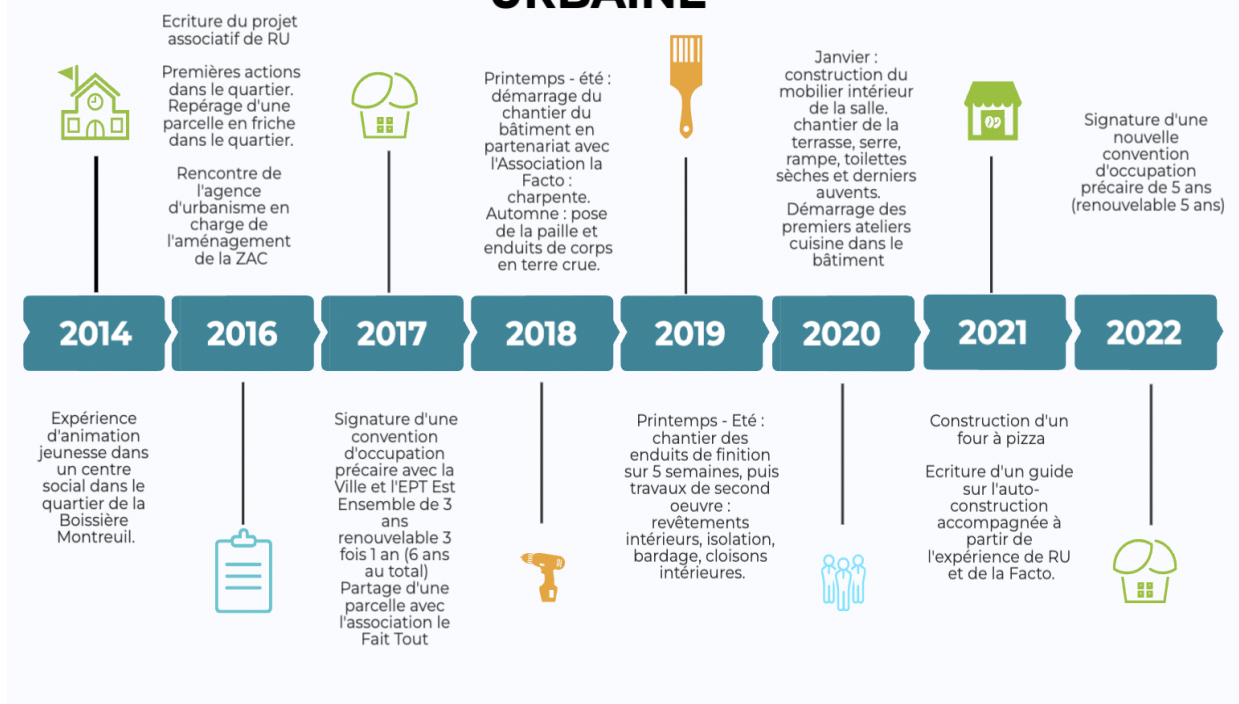


Figure 23 : Frise chronologique du projet de Récolte Urbaine depuis 2014

Réalisation : Cécile Gauthier sur Visme.co.

2/ L'Agrocité et la transmission de la gouvernance du tiers-lieu à un acteur associatif local

L'échec de l'association de l'Agrocité

À l'Agrocité de Bagneux, la création d'une association du tiers-lieu n'a pas enclenché une véritable passation de la gestion de ce lieu dédié aux activités de transition écologique citoyenne. L'association de l'Agrocité se décompose en plusieurs collèges : le collège des membres fondateurs (Mairie de Bagneux et AAA), le collège des utilisateurs (adhérents de l'Agrocité) et le collège des associations utilisatrices (Bagneux Environnement, Hébergement, Sourous et Apprentissages). En effet, les informateurs évoquent le manque de dynamisme de la nouvelle structure ainsi qu'un déficit de compétences des membres nouvellement élus.

C'est pourquoi, à la suite de la deuxième assemblée générale de l'association de l'Agrocité, en mars 2022, aucun bureau et conseil d'administration ne sont réélus. La gouvernance de l'Agrocité est finalement reprise par l'association partenaire Bagneux Environnement. Face à l'impasse que représentaient les statuts de cette jeune association, Bagneux Environnement commence une démarche de concertation avec les membres de l'Agrocité.

Trois ateliers sont ainsi organisés en avril, mai et juin 2022 pour aborder la modification des statuts de l'association de l'Agrocité avec l'ensemble des différents collèges (utilisateurs, associations utilisatrices et fondateurs). Ces réunions rassemblent des bénévoles et adhérents de l'association, des membres des associations partenaires telles que Bagneux Environnement, l'Hébergement, Sourous, ainsi que des personnes représentant de la Ville de Bagneux. Parmi les facteurs expliquant les dysfonctionnements de l'association du lieu, la synthèse des échanges relève :

- Des tensions passées entre le fondateur d'AAA (l'acteur associatif à l'initiative de l'Agrocité) et les membres d'associations balnéolaises, ressenties par les bénévoles du lieu.
- Des lourdeurs administratives surtout liées aux réunions de cogestion (trimestrielles) alors que peu d'actions communes sont réalisées entre les différents utilisateurs de l'Agrocité.
- Un manque d'investissement de la part du groupe de jardiniers (80 personnes), pourtant adhérents et membres du collège des utilisateurs du lieu.

- À l'inverse, les associations utilisatrices du lieu très actives et qui ont leurs propres adhérents.
- La nécessité d'une association représentative et coordinatrice du lieu pour assurer une permanence et des horaires d'ouverture ainsi que des relais communication et de trésorerie.
- Le sentiment d'un manque de confiance entre les usagers et les décisionnaires, l'écart entre les « gens du terrain » et les « gens qui réfléchissent ».

Lors de la seconde réunion, l'une des propositions prévoit la reprise de la gestion du lieu par l'association Bagneux Environnement elle-même. Selon les participants, cette restructuration a du sens puisque cette association deviendra prochainement gestionnaire de deux espaces au sein de l'Agrocité : la recyclerie et le *fablab* (atelier de fabrication partagé).

Le plan suivant (Figure 24) montre cette intégration du projet de l'Agrocité aux activités de l'association Bagneux Environnement. En effet, l'Agrocité s'intègre dans une partie des activités de sensibilisation à l'environnement menées par cette association : Friche des 3 mares, atelier *fablab*, recyclerie, ou encore four à pain et Forêt-jardin. La fusion de tous ces pôles d'activités est rendue possible par l'appropriation de l'Agrocité par Bagneux Environnement, aussi bien au niveau spatial que dans la dimension fonctionnelle du lieu, destiné à la transition écologique et citoyenne.



Figure 24 : Plan de l'Agrocité et des espaces animés par Bagneux Environnement

Source : Rapport d'activités de Bagneux Environnement, 2021.

Une passation de la gouvernance de l'Agrocité à l'association locale Bagneux Environnement

L'association Bagneux Environnement (BE) fonctionne à travers deux grands pôles : une activité dite « support » (communication, développement associatif et finances), et des activités dites « cœur » (animations et projets, recyclerie, *fablab*, invendus alimentaires, ruchers écologiques, etc.). L'Agrocité devient désormais l'un de ses projets au sein de ses activités « cœur », avec trois personnes nommées référentes pour cette activité. Par ailleurs, les collèges de l'association de l'Agrocité sont dissous : les jardiniers composant le collège des utilisateurs deviennent des adhérents de BE ; les associations utilisatrices du lieu deviennent des partenaires et peuvent signer des conventions d'usages avec BE ; enfin, BE signe une convention d'objectif avec la mairie de Bagneux et la charte R-Urban avec AAA.

Une réunion mensuelle de cogestion avec les associations partenaires et les utilisateurs adhérents est également actée. Bagneux Environnement prend désormais en charge les activités support telles que la communication, les réseaux sociaux, la newsletter, la comptabilité, les adhésions, les subventions ainsi que la comptabilité générale de l'Agrocité.

De plus, plusieurs perspectives de fonctionnement sont évoquées au cours de cette seconde réunion :

- L'animation du lieu à élaborer avec les utilisateurs : permanences, ouverture du lieu, organisation des activités, nouvelles activités, etc.
- Le déplacement de certaines activités de BE au sein de l'Agrocité (distribution des invendus alimentaires, permanences de l'association tous les premiers samedis du mois) avec une volonté de développer de nouvelles activités pour faire vivre le lieu.
- La possibilité que les pôles de l'Agrocité rejoignent les activités existantes de Bagneux Environnement : le pôle bricolage rejoindrait le *fablab*, le pôle cuisine l'activité des invendus alimentaires, le pôle culture serait arrimé à la vie associative de BE, etc.
- Un budget de fonctionnement à proposer par les personnes référentes de l'activité de l'Agrocité et validé chaque année par l'assemblée générale de Bagneux Environnement. Les dépenses jusqu'à 500 euros seraient prises lors des réunions de cogestion.

Enfin, la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour dissoudre l'association de l'Agrocité de Bagneux et réaliser la passation de la gestion de l'Agrocité à l'association Bagneux Environnement est prévue en janvier 2023.

La nécessité d'un portage de la gouvernance par une association locale

Ces changements de gouvernance de l'Agrocité sont révélateurs de plusieurs aspects de la construction d'un tiers-lieu, notamment la nécessité d'une structure porteuse spécifique. D'une part, comme le précise une chargée de mission à la Ville de Bagneux :

« Le projet de AAA était de se retirer au bout d'un certain nombre d'années pour que le portage se fasse par des associations en lien direct désormais avec la Ville. »

Extrait d'entretien avec une chargée de mission à la Ville de Bagneux, novembre 2018.

L'acteur AAA à l'initiative du lieu s'était donné un rôle d'intermédiaire temporaire afin d'« incubé » une démarche de transition écologique citoyenne à l'Agrocité. Cet acteur est transitoire afin de laisser la place à des acteurs associatifs locaux – ici Bagneux Environnement. En 2022, AAA n'est plus conventionné avec la Ville de Bagneux et n'est plus responsable de la gestion ou encore des polices d'assurance qui relèvent de l'occupation et de l'activité de l'Agrocité.

D'autre part, la tentative de créer une association dédiée à la gestion de l'Agrocité révèle les difficultés intrinsèques à l'animation et l'intendance d'un tiers-lieu. Selon les membres présents lors des réunions de concertation précédemment citées, les principales tensions et points de rupture évoqués sont : le poids administratif reposant sur les membres du bureau, le manque d'investissement des adhérents, l'entrecroisement d'activités portées par d'autres acteurs associatifs fonctionnant indépendamment, et la charge des activités dites « support » sur des personnes bénévoles sous-qualifiées. Ces difficultés sont symptomatiques du fonctionnement hybride des tiers-lieux, entre un lieu d'engagement bénévole et la nécessité d'un portage par une structure dédiée dont le rôle est de coordonner et d'administrer le lieu et ses acteurs.

Selon cette perspective, la structuration et la professionnalisation de Bagneux Environnement semblent répondre à cette demande de portage d'un tiers-lieu. En effet, créée en 2010, cette association est composée en 2021 de 4 employés, 2 apprentis, 3 services civiques et 55 adhérents dont 30 bénévoles. Ces derniers sont des adhérents volontaires qui d'une part contribuent financièrement à l'association, et de l'autre sont mobilisés sur des actions telles que la ressourcerie éphémère, les composteurs et poulaillers balnéolais, la récupération d'invendus.

Les différents pôles d'activités sont donc pris en charge aussi bien par des salariés que par des bénévoles.

La transition de gouvernance opérée à l'Agrocité, est résumée par le schéma suivant (Figure 25) :



Figure 25 : Schéma de la transition de la gouvernance de l'Agrocité, 2016 – 2023

Finalement, la récupération de la gouvernance de l'Agrocité par Bagneux Environnement semblait évidente quand on considère sa qualité d'acteur associatif environnemental local, et impliqué depuis le début du projet de l'Agrocité :

« L'Agrocité existe depuis déjà trois ans et on remarque que ce sont les acteurs du développement durable qui s'en sont saisis depuis le début. Comme ils existaient déjà avant, on voit que souvent ça doit passer par un acteur moteur et implanté localement. »

Extrait d'entretien avec une chargée de développement durable à la Ville de Bagneux.

En effet, l'association Bagneux Environnement s'est structurée autour d'activités d'éveil à l'environnement et de protection de la nature en ville, de sensibilisation au gaspillage alimentaire et de projets de ressourceries. Celles-ci se révèlent proches de l'ambition du lieu, dédié à la transition écologique et citoyenne balnéolaïse.

Enfin, les réticences et tensions antérieures expérimentées avec l'association AAA qu'évoquent les bénévoles, puis les perspectives récentes de fusion des activités de l'Agrocité avec celles de Bagneux Environnement, révèlent une greffe réussie avec le tissu associatif local afin de favoriser l'ancrage territorial pérenne du tiers-lieu balnéolaïse :

« La difficulté d'appropriation de lieux à destination des habitants, c'est que justement AAA n'est pas une structure implantée localement, qui arrive sur un territoire et qui propose son projet de transition écologique citoyenne. De plus,

sur Bagneux, il y a un tissu associatif environnemental de plus en plus étendu. On remarque que l'incubation du lieu par AAA se fait surtout via Bagneux Environnement. »

Extrait d'entretien avec une chargée de développement durable à la Ville de Bagneux.

Cette chargée de mission faisait très tôt le constat de la nécessité d'un transfert des compétences de AAA vers une association locale partenaire et en adéquation avec le projet du tiers-lieu.

Pour conclure, la participation des habitants à l'Agrocité a débuté par des travaux manuels ainsi que des formes de consultation et de cogestion occasionnelle du lieu. Comme l'illustre la frise chronologique suivante (Figure 26), le modèle de gouvernance de ce lieu montre une expérience de passation vers une association créée pour rassembler les parties prenantes du lieu. Cette transition révèle des difficultés de la gestion d'un tiers-lieu créé en partenariat avec les autorités locales, laquelle nécessite une administration assurée par un acteur institué, engagé dans le projet, et ancré sur le territoire. Ce modèle de gouvernance témoigne au final d'un processus d'incubation et de passation, depuis une association initiatrice du projet vers un acteur associatif local engagé, spécialisé sur les questions environnementales, et en capacité d'administrer le tiers-lieu.

CHRONOLOGIE AGROCITÉ DE BAGNEUX

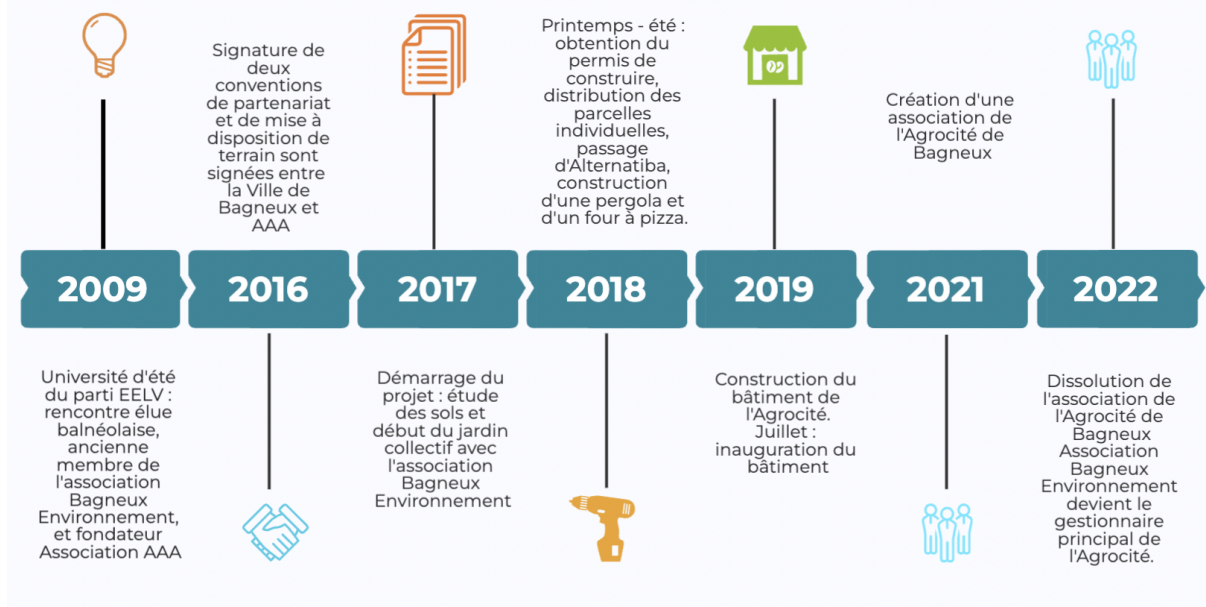


Figure 26 : Frise chronologique du projet de l'Agrocité de Bagneux depuis 2009

Réalisation : Cécile Gauthier sur Visme.co.

III/ Partager la gouvernance d'un tiers-lieu

Le dernier modèle identifié dans cette recherche, celui du partage des missions d'intermédiation, est celui de Vive les Groues à Nanterre. Ce tiers-lieu a fait l'objet d'une enquête plus longue, plus immersive et en recherche impliquée. C'est pourquoi l'analyse de ce modèle de gouvernance est plus détaillée dans la troisième partie de ce chapitre.

Alors que Yes We Camp (YWC) est le seul acteur conventionné avec l'aménageur pour l'occupation temporaire du terrain de Vive les Groues, il crée puis accompagne une jeune association éponyme du tiers-lieu (VLG). Ce partenariat a pour but d'ouvrir la gestion, la programmation puis le pilotage du tiers-lieu.

1/ L'association Vive les Groues, un partenariat *top-down* au succès limité

À partir de 2019, la stratégie de YWC à Vive les Groues est de conserver son rôle d'interface auprès des acteurs institutionnels et de garder la responsabilité générale de la gestion du site, tout en partageant la gestion des activités de programmation culturelle et participative du lieu. De ce point de vue, l'association VLG a pour but d'élargir la gouvernance du tiers-lieu aux bénévoles à travers une nouvelle structure. Tous les usagers du lieu sont invités à intégrer cette association : les voisins du site, les résidents des communes voisines (voire de l'extérieur de la MGP), les habitués du tiers-lieu participant aux activités, les clients de la buvette, les résidents et partenaires de YWC ou encore les acteurs économiques locaux.

Conventionnement de partenariat entre deux structures pilotes de tiers-lieu

La création de cette association s'est faite selon un dispositif descendant (*top-down*). En 2019, l'équipe de YWC est à l'initiative de l'écriture de la charte de l'association (Annexe 9). Lors de la première assemblée générale de l'association VLG, le coordinateur du site de Vive les Groues pour YWC précise que cette association « *a pour vocation de pérenniser l'esprit de Vive les Groues en dehors de la friche, dans le quartier, lorsque la convention d'occupation arrivera à terme*⁷¹ ».

⁷¹ Extrait du compte rendu de l'assemblée générale de l'association Vive les Groues.

À ce titre, un partenariat est établi dès 2020 avec l'association Mains d'œuvres dont le projet est de s'implanter dans le quartier des Groues avec la construction d'un nouveau tiers-lieu : Le Twist⁷².

La frise chronologique de Vive les Groues (Figure 27) illustre les étapes successives de construction du tiers-lieu ainsi que le déploiement d'une gouvernance partagée avec l'association VLG.

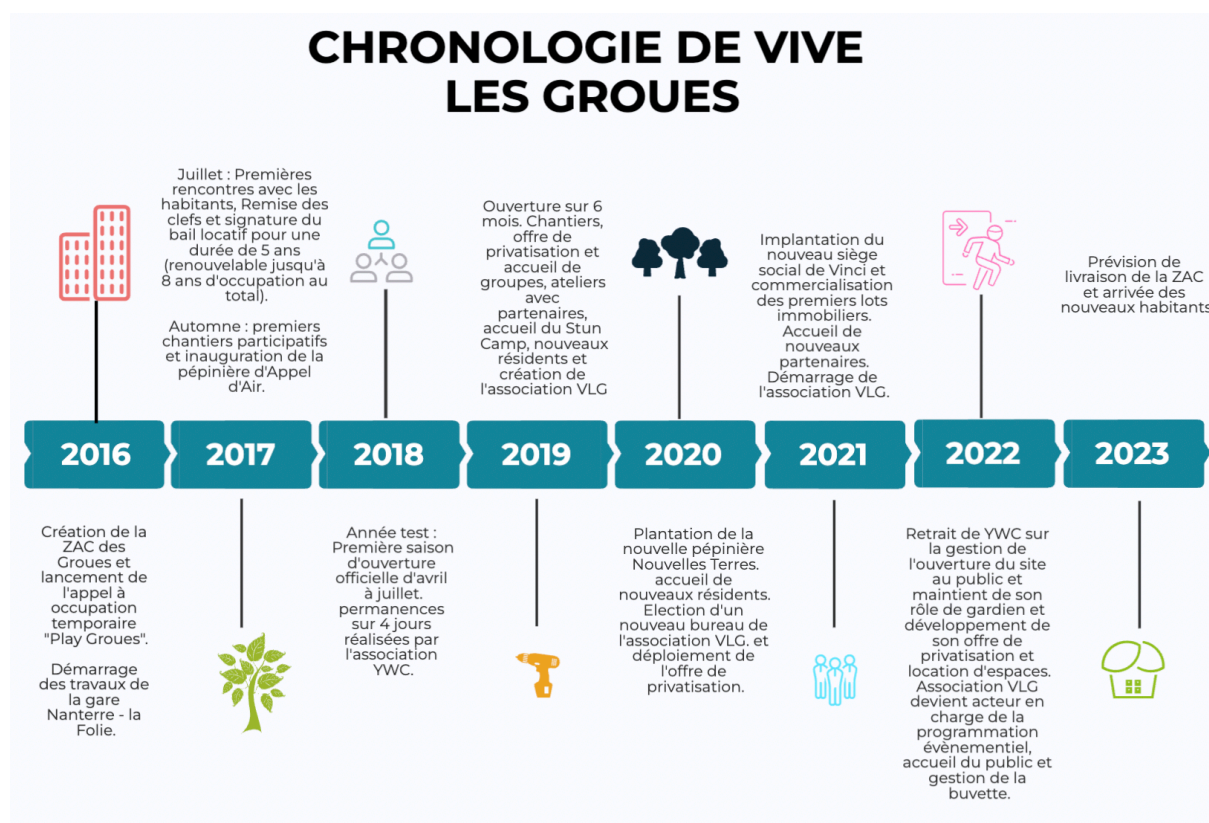


Figure 27 : Frise chronologique du projet de Vive les Groues depuis 2016

Réalisation : Cécile Gauthier sur Visme.co.

⁷² Ce projet de lieu hybride mutualiserait des services publics, des ateliers d'artistes, des bureaux pour des entrepreneurs de l'ESS ainsi que des salles polyvalentes pour les acteurs associatifs. Il est porté par la Ville de Nanterre ainsi que le groupement lauréat du lot immobilier du secteur Hanriot Arago du quartier des Groues, composé notamment de Marignan et BNP Paribas. Le partenariat avec Mains d'œuvre consiste à créer une transition entre le terrain actuel de Vive les Groues, l'association éponyme et le tiers-lieu du Twist dont l'ouverture est prévue à l'horizon 2024-2025.

En mai 2019, YWC organise une première réunion pour officialiser la création de l'association VLG. Les membres de son bureau sont des anciens salariés de YWC qui occupent des statuts « honorifiques » : ne travaillant plus à Vive les Groupes, ils ne s'impliquent pas dans son développement.

Le 15 octobre 2020, la première assemblée générale (AG) de l'association VLG élit un nouveau bureau composé de trois bénévoles du lieu. Entre novembre 2020 et juin 2022, trente-six réunions dont une AG sont organisées à VLG. Elles réunissent en moyenne une dizaine de personnes : les membres du bureau, une partie de l'équipe de YWC, des occupants et partenaires du lieu, et un voire deux habitants bénévoles de l'association.

Les premiers temps de travail collectif entre les membres de l'équipe pilotage de Vive les Groupes ont pour but de poser les bases de la collaboration avec YWC – notamment le rôle d'incubateur de YWC. En effet, la jeune association VLG s'est structurée par et grâce à un accompagnement régulier de YWC.

Le partage du pilotage du tiers-lieu prend forme à travers l'écriture conjointe d'une convention de partenariat entre les deux structures (Annexe 10), rédigée en décembre 2021. Les termes de ce partenariat précisent l'engagement de YWC, notamment la mise à disposition d'espaces, de ressources matérielles et humaines et le prêt de matériel de YWC pour le déploiement des activités de l'association VLG, la faisabilité réglementaire, l'accès aux bases de données numériques liées à la coordination et à la gestion du terrain de Vive les Groupes : liste des contacts institutionnels et des partenariats, plannings de programmation et d'occupation des espaces, supports de communication, documents administratifs, etc. YWC prévoit également d'assurer la coordination entre les activités de VLG et celles des autres partenaires du site, de lui faire remonter les informations liées à la stratégie et au pilotage global du projet, ainsi que de lui donner un accès d'éditeur aux réseaux sociaux de communication liés au projet de Vive les Groupes (Facebook et Instagram).

L'association VLG s'engage de son côté à contribuer financièrement aux charges de fonctionnement du site en versant 10 % du montant total des subventions obtenues⁷³. La convention précise en outre que le partenaire se doit de respecter le règlement intérieur et notamment les règles d'usage du site (anticiper la programmation, réserver les espaces une

⁷³ L'association VLG se structure et développe son modèle économique grâce à l'obtention d'une subvention auprès de la mairie de Nanterre et du contrat développement ville du Département des Hauts-de-Seine (11 000 €), des prestations de restauration, de *teambuilding* et d'organisation d'événements culturels et environnementaux auprès d'entreprises, collectivités et d'associations locales.

semaine avant la date de l'événement, nettoyer le site après événement). Enfin, VLG s'engage à construire sa programmation en concertation avec YWC.

Comme le précise le rapport d'activité 2021 de l'association VLG (Annexe 11), ce partenariat a notamment permis la réalisation de projets à destination des habitants du territoire proche, tels que des marchés ou vide-greniers appelés « Bazars des Groues », des « colos » ou séjours pour enfants à chaque première semaine des vacances scolaires, des ateliers pizzas, poterie et zéro déchet, la construction d'un four à pain/pizza ainsi qu'une exposition photo dans le cadre de l'événement national de la Fête de la Nature organisé avec l'entreprise Storengy et la Ville de Bois-Colombes⁷⁴.

Grâce à ces événements, l'association se constitue une petite communauté d'habitues d'une cinquantaine de personnes : vendeurs et créateurs du marché, familles, étudiants, jeunes actifs et retraités pour les colos et les ateliers. En 2021, l'association compte 56 adhérents. Cependant, alors que le tiers-lieu comptabilise une liste de 165 personnes bénévoles (occasionnels et fréquents) et 400 personnes abonnées à sa newsletter mensuelle, seulement une dizaine de personnes sont régulièrement présentes aux réunions de l'association – dont la moitié fait partie de l'équipe de YWC. Ainsi, dès sa création, on constate une faible implication des bénévoles. Celle-ci peut notamment s'expliquer par la démarche descendante qui a guidé cette création, laquelle n'était pas formulée et mise en œuvre par les habitants du territoire mais par l'acteur gestionnaire, conventionné avec les autorités locales et propriétaires du terrain.

L'intermédiation et la coordination des acteurs

De plus, à l'instar de l'Agrocité, certains sont favorables à la mise en place d'une structure professionnelle aux compétences multiples pour gérer et administrer le tiers-lieu. Partant du même constat, Pinard et Morteau (2019) mettent en évidence la professionnalisation des acteurs de l'urbanisme temporaire et des tiers-lieux, dont les champs d'action portent désormais sur le développement du lieu, sa gestion, son animation, son modèle économique, sa maintenance, sa promotion et visibilité ainsi que la coordination avec toutes ses parties prenantes. Cette dernière mission de l'acteur intermédiaire a été reprise spontanément par l'association VLG, qui souhaite occuper un rôle fédérateur auprès des acteurs partenaires et

⁷⁴ Ces événements sont majoritairement gratuits, à l'exception des Bazars (5 € l'emplacement de stand) et des colos (environ 50 € la journée).

porteurs de projets du tiers-lieu. Dans ce but, alors que les réunions de l'association rassemblaient initialement des membres de l'équipe de YWC, de Mains d'œuvres et du bureau de VLG, celles-ci sont élargies aux occupants et partenaires du site. VLG invite à ces réunions toutes les parties prenantes et usagers du lieu en vue de créer une gouvernance collective. Au sujet de la gouvernance, l'association VLG prend rapidement le rôle de représentant des occupants, notamment en raison de sa présence (presque exclusive) à des réunions de pilotage du tiers-lieu avec YWC.

Si VLG a pu prendre à sa charge ces missions qui relèvent en théorie de l'acteur intermédiaire YWC, c'est parce que ce dernier est très occupé et presque submergé par ses autres missions. En effet, les travaux, les aménagements, la maintenance et la régie de ce tiers-lieu installé sur une ancienne friche industrielle et urbaine occupent quasi quotidiennement l'équipe de YWC pendant les premières années d'occupation. Comme le dit en entretien un ancien salarié de YWC en avril 2020 : « *Un problème de fond à Vive les Groues, c'est qu'il n'y avait pas l'expérience qu'il fallait pour gérer ce site.* » Il fait ici référence à toute la transformation nécessaire de la friche en vue de son ouverture du public, au travail de médiation et d'intégration du tiers-lieu dans le quartier que réalise YWC depuis 2017. Cela explique pourquoi l'association VLG a récupéré de manière spontanée et informelle la mission d'intermédiation auprès des occupants et porteurs de projet pour la gouvernance du tiers-lieu.

Comme nous allons le voir, si un partage et une collaboration sur la programmation du tiers-lieu ont été convenus entre les deux structures associatives du tiers-lieu, ceux-ci ne sont pas exempts de tensions internes et sont sources de confusion auprès des habitants.

2/ Les limites d'une gouvernance à « deux têtes » dans un tiers-lieu

En 2021, pendant la première année d'activité de l'association VLG, plusieurs éléments et situations ont provoqué des tensions au sein de la gouvernance du tiers-lieu, avec des impacts négatifs sur la participation des habitants. D'une part, le niveau de professionnalisation des deux acteurs pilotes pose des limites à ce partenariat. Par ailleurs, des rapports de force et de pouvoir dans la prise de décision concernant la gestion du site restent perceptibles. Enfin, les acteurs extérieurs, partenaires, visiteurs, habitants de Vive les Groues ont souvent exprimé des incompréhensions dans la gouvernance du lieu, géré à la fois par une association éponyme et par l'acteur lauréat de l'AMI : Yes We Camp.

Deux associations aux trajectoires professionnelles distinctes

Ce partenariat presque *top-down* entre YWC et VLG se caractérise par une différenciation importante des trajectoires professionnelles des deux structures associatives. D'un côté, YWC est composée de près de 80 salariés, son activité est répartie sur plusieurs sites en France et c'est l'association qui a été désignée lauréate d'un AMI pour l'occupation temporaire de cette ancienne friche des Groues pour une période de 5 à 8 ans. L'un de ses enjeux est à visée économique, c'est-à-dire qu'elle cherche à rentabiliser son activité afin d'être à l'équilibre entre les charges salariales et les recettes ou produits de l'exploitation du terrain. De l'autre côté, la jeune association VLG n'est pas aussi professionnalisée que YWC. Elle est formée de plusieurs membres actifs et non de salariés. Son but est de s'ancrer de manière pérenne dans le quartier et d'impliquer les habitants dans ce lieu à vocation temporaire.

Dans les faits, depuis son ouverture, le tiers-lieu Vive les Groues est géré par une équipe de salariés de l'association YWC. À chaque nouvelle saison d'ouverture du lieu (entre le printemps et l'automne), entre cinq et dix personnes chargées de mission font partie de l'équipe administrative. Trois postes sont des équivalents temps plein (ETP) en contrat CDI ou CDD, et le reste de l'équipe est constitué par des contrats d'apprentissage, d'alternance, des stages ou des services civiques. Ces derniers remplacent très souvent des postes à temps plein nécessaires au bon fonctionnement du lieu. Les missions des différents membres de l'équipe concernent la gestion de projet, la régie et la responsabilité des aménagements, la programmation et la médiation, la gestion des réservations et les privatisations du site, la signalétique, le graphisme, la communication, l'animation de chantiers participatifs et l'entretien de la pépinière.

À titre de comparaison, de 2016 à 2018, l'association Récolte Urbaine à Montreuil reposait essentiellement sur du bénévolat. Puis elle a pu bénéficier d'une aide en vue de la création de deux contrats aidés en 2019 pour deux missions de coordination de la vie associative et des ateliers avec les jeunes du quartier de la Boissière. Depuis 2020, l'association a pu recruter deux salariés en CDD. Quant à l'Agrocité, il s'agit principalement de contrats en stage ou en service civique issus de l'Atelier d'Architecture Autogérée, ainsi qu'une ou deux personnes missionnées en partie sur le lieu de l'Agrocité. S'y ajoutent également deux personnes salariées en contrat aidé et parfois un stagiaire ou un service civique de l'association Bagneux Environnement (Tableau 4 ci-après).

Tableau 4 : Nombre de salariés de l'acteur gestionnaire du tiers-lieu en 2018-2019

Terrain / tiers-lieu	Vive les Groues	Agrocité	Récolte Urbaine
Acteur intermédiaire	Yes We Camp	Atelier d'Architecture Autogérée + Bagneux Environnement	Récolte Urbaine
Effectif	8 personnes (en moyenne dont la moitié en stage ou service civique)	4 personnes (deux emplois aidés et deux stagiaires)	2 personnes (à mi-temps en emploi aidé)

Le tableau révèle un avantage significatif, dans un rapport de 1 à 4, du nombre de salariés investis par l'équipe gestionnaire du tiers-lieu Vive les Groues par rapport aux deux autres terrains étudiés. Cette différence est liée à la professionnalisation de la structure associative de YWC par rapport aux deux autres acteurs (comme précisé dans le Chapitre 1) mais également vis-à-vis de l'association VLG.

Alors que cette dernière est composée de trois membres du bureau (président, trésorier, secrétaire) l'association YWC est constituée d'un conseil d'administration collégial sans président de 15 membres élus par l'assemblée générale au moyen d'une élection sans candidats, c'est-à-dire une nomination par les membres (avec renouvellement annuel par tiers). Les nouveaux membres sont élus pour une durée de trois ans à l'issue de laquelle ils ne peuvent pas être reconduits⁷⁵. Les membres de l'association qui sont aussi salariés peuvent être élus au conseil d'administration, ce qui n'est généralement pas fréquent dans le fonctionnement des associations. L'articulation stratégique et opérationnelle entre le CA et les équipes salariées mobilisées sur les projets est assurée par un secrétariat regroupant plusieurs membres du conseil collégial ainsi que les principaux responsables opérationnels salariés de l'association⁷⁶. Enfin, contrairement aux deux autres acteurs des terrains étudiés et à l'association VLG, depuis 2016 YWC prend des allures de « *PME associative* », comme le précise sa feuille de route à l'horizon 2024⁷⁷.

⁷⁵ Par ailleurs, l'acquisition du statut de membre de l'association de YWC doit être motivée, puis validée par le conseil d'administration, sur la base de la reconnaissance d'une implication avérée dans l'association. L'association ne propose pas le statut d'« adhérents » mais plutôt de « membres », souvent cooptés par d'autres, se réunissant pour l'assemblée générale annuelle composée d'environ une centaine de personnes.

⁷⁶ Yes We Camp, Projet associatif 2020-2024, p.17.

⁷⁷ *Ibid.*, p.6.

Une prise de décision opaque

Ce contraste des trajectoires professionnelles de YWC et de l'association VLG peut expliquer la difficulté qu'a eue la nouvelle structure de s'insérer dans une gouvernance de tiers-lieu déjà établie et portée par un seul acteur depuis trois ans. Si YWC conserve le rôle de délégataire, le partage du pilotage du tiers-lieu reste ambigu. Bien que YWC invite VLG à l'une des réunions trimestrielles de suivi avec l'aménageur PLD afin de lui présenter une partie prenante du quartier en construction, dans la convention de partenariat liant les deux associations aucune mention n'est faite quant au partage de la gouvernance du tiers-lieu. YWC n'est donc pas contrainte à associer ou à se concerter avec l'association VLG en vue d'une prise de décision sur la gestion du tiers-lieu. Comme cela est précisé dans la convention, « *YWC s'engage à remonter les informations liées à la stratégie, au pilotage global et aux projets d'aménagements du terrain de Vive les Groues.* » Si bien que, pour reprendre les termes de la typologie d'Arnstein (1969), la participation de VLG dans la gouvernance globale du site de Vive les Groues reste souvent cantonnée au stade de l'information et de la consultation.

En dépit de l'instauration de réunions de pilotage quasi hebdomadaires entre YWC et l'association VLG, ou de l'entrée des membres de l'association sur les plateformes numériques de communication interne et de stockage en ligne utilisées par YWC pour Vive les Groues, les membres du bureau de VLG ressentent et expriment souvent de la frustration. Leurs griefs concernent le manque de consultation et de transparence des décisions prises par l'équipe de YWC, notamment à propos des aménagements du site. L'exemple de la gestion de la serre-tunnel de jardinage en 2021 est parlant. Malgré la vocation participative de cette serre, les types de plantations et l'agencement de la serre sont décidés principalement par l'un des chargés de projet vivant à ce moment sur le site de Vive les Groues. De même, lors d'une après-midi, certains bénévoles s'emploient spontanément à construire des aménagements légers sur le site, en l'occurrence une cabane-tipi pour enfants ; le responsable de YWC leur demande peu après de la désinstaller au prétexte qu'elle n'a pas été imaginée collectivement et que son emplacement ne convient pas.

Le manque de consultation concerne également la programmation d'activités par les partenaires et bénévoles de YWC. Ce point est soulevé par un bénévole retraité, membre de l'association VLG, habitant à 350 mètres et impliqué sur le lieu depuis son ouverture, notamment à travers l'entretien de la pépinière. Pendant plusieurs étés, il s'attache à arroser régulièrement les arbres car les paysagistes du projet Appel d'air, de YWC ou de TN+ ne sont pas présents chaque semaine. En dépit de cette implication suivie, ce bénévole raconte sa

frustration de ne pas avoir été mis au courant des ateliers participatifs organisés par les paysagistes, et ce à plusieurs reprises.

Le déficit de prise en compte des avis des partenaires du tiers-lieu est très souvent lié à des défaillances dans les procédés de communication entre les équipes de YWC et les membres de l'association VLG. Ces défaillances s'expliquent d'abord par le maintien de réunions YWC en cercle fermé, qui ont pour effet de court-circuiter les instances de réunion pourtant existantes. En définitive, les décisions sont prises par l'acteur gestionnaire principal du tiers-lieu. Par exemple, en 2021, l'appel à partenaire diffusé par YWC (Annexe 8) ne mentionne pas l'amendement souhaité par VLG, qui encourage les occupants du tiers-lieu à intégrer l'association du lieu afin de contribuer à son développement et son animation. En 2022, YWC a décidé de changer la fonction d'une des pièces du Recyclab sans concertation avec les parties-prenantes du lieu ou avec VLG. Initialement cette pièce située à l'étage servait de « petite chambre » pour les intervenants extérieurs, les résidences de constructeurs et d'artistes ou encore des membres de l'équipe de pilotage. Cependant, l'équipe de YWC décide de transformer cette pièce en une annexe du *coworking* et de l'inclure dans sa plaquette d'offre de réservation d'espaces. De ces exemples ressort une hiérarchie encore présente dans la gouvernance collective du lieu.

Une relation de pouvoir verticale s'instaure entre celui qui a autorité sur le lieu et les autres parties-prenantes, qui peut parfois mener à une inversion des fins et des moyens. Ce phénomène a été perceptible lorsqu'entre 2020 et 2021, l'entrée du site de Vive les Groupes était dédiée au stockage de matériel venant d'un ancien site de YWC, les Grands Voisins. Certains occupants et voisins se sont souvent plaints à l'équipe de YWC de ce nouvel usage visible et déplaisant. Mais ne leur en déplaise, le délégataire de cette occupation temporaire dispose et décide des aménagements sur ce terrain. Cela lui confère des avantages en nature, comme la possibilité de résider sur place ou encore d'organiser des événements privés lors des temps de fermeture du site au public.

Ces effets de privatisation sont liés à la délégation de la responsabilité du lieu, de sa gestion et de son animation au profit d'un acteur tiers. Dans le cadre d'un AMI d'occupation temporaire, YWC a été désigné pour son projet de tiers-lieu. Comme le constate un ancien salarié de YWC :

« Si vraiment l'envie c'est d'ouvrir le lieu à la ville, alors il faut acter de la sorte, mais pas imposer un projet depuis le début... J'ai trouvé que la participation n'est pas seulement liée au moment de la construction via des chantiers

participatifs, mais qu'il faudrait aussi avoir une participation en amont notamment via une association des Groues. Laisser aux habitants qui le souhaitent de la créer, puis à nous de nous retirer progressivement du site. »

Extrait d'entretien avec un ancien salarié de YWC, avril 2020.

La phase de conception et de concertation avec les habitants en amont de l'occupation du terrain, mentionnée par cet acteur, n'a pas pu être réalisée. Par son statut de lauréat de l'appel et d'acteur intermédiaire, YWC est légitime dans ses formes d'appropriation parfois privée du tiers-lieu. Il s'agit d'un résultat paradoxal : bien que son objectif soit d'en faire un espace partagé et commun avec ses habitants, dans ce cas l'acteur intermédiaire entrave le processus d'appropriation du lieu par des acteurs impliqués.

Enfin, mon immersion par une recherche impliquée a permis d'observer la circulation informelle des informations et la prise des décisions relatives au tiers-lieu. Celles-ci se font souvent au détour d'un temps convivial, lors d'une pause-café ou d'un repas. Ces pratiques renforcent l'impression d'opacité dans les processus de décision et semblent indiquer que ce mode de gouvernance partagée, pour être effectif, nécessiterait une présence assidue voire quotidienne sur le tiers-lieu, en proximité immédiate avec l'équipe gestionnaire de YWC.

Ainsi, dans son partage de la gouvernance, l'acteur YWC conserve son rôle d'intermédiaire, sa responsabilité (tel un gardien du site mandaté par ses propriétaires), et adopte une démarche d'accompagnement ou d'incubation envers la jeune association VLG dont il est à l'origine. « *Nous souhaitons vous conseiller et non décider de vos projets* », précise l'équipe de chargés de projet de Vive les Groues chez YWC à propos de l'association VLG⁷⁸. Un certain maintien de la prise de décision concernant la gestion interne ou l'aménagement du site reste aux mains de l'acteur intermédiaire initial, YWC. D'ailleurs, à partir de 2022, YWC reprend la proposition de l'association VLG et organise des réunions dites « des occupants » à vocation consultative et informative, ouvertes à tous les porteurs de projets, sur la gestion collective du tiers-lieu. Faut-il en déduire que YWC répond davantage aux aspirations des habitants et permet une participation plus effective des occupants et porteurs de projet ? Dans tous les cas de figure, y compris celui d'une collaboration harmonieuse entre YWC et VLG, le

⁷⁸ Extrait de la 1^{re} assemblée générale de l'association Vive les Groues, du 15 octobre 2020.

dernier échelon de l'échelle d'Arnstein (1969) ne sera pas atteint, car le pouvoir effectif citoyen n'est pas garanti dans ce scénario de partage de gouvernance.

Confusion des rôles entre deux acteurs associatifs co-pilotes du tiers-lieu

Par ailleurs, du point de vue de l'extérieur, et du grand public, une confusion des rôles distincts de ces deux structures s'observe. Elle s'explique par le fait que YWC et VLG sont conjointement et temporairement impliquées dans la gouvernance et la programmation du lieu. Par exemple, si VLG porte une partie de la programmation du lieu, YWC organise et accueille également des événements culturels et participatifs, tels que la ZUT artistique⁷⁹, des concerts d'accordéon et le festival Les Automnales avec la Ville de Nanterre, etc. Parfois, les deux associations sont partenaires de programmation, à l'instar de l'événement « Groues'se fermeture » en octobre 2021, organisé avec l'aménageur PLD. Cette confusion est particulièrement criante lorsqu'on compare le rapport d'activité de l'association VLG de 2021 et le bilan de la même année fait par YWC. Si VLG ne mentionne que ses propres actions dans son rapport, YWC recense toute la vie du site de Vive les Groues sur l'année en ne distinguant pas les activités de l'association VLG des siennes propre. Sur l'extrait ci-dessous (Figure 28), l'association VLG n'est même pas mentionnée comme organisatrice et financeuse du chantier participatif du four à pizza.

Cet amalgame peut s'expliquer par le fait que YWC est coordinateur de plusieurs tiers-lieux répartis sur le territoire national, si bien que les bilans de chacun des projets ont pour but de simplifier la lecture de ses actions et celles de ses parties prenantes en les englobant parfois derrière un même dénominateur commun – ici Vive les Groues. D'autre part, YWC remplit un rôle de superviseur et de gestionnaire principal, si bien qu'il recense toutes les activités des parties prenantes de ce tiers-lieu. À cet effet, les acteurs sont parfois anonymisés et désignés par métonymie à l'aide du lieu en question : « *Vive les Groues a accueilli des chantiers participatifs*⁸⁰ ».

⁷⁹ Zone d'urgence temporaire artistique, événement organisé par Technopol et la Villette à l'été 2021.

⁸⁰ Extrait du Bilan 2021 de Vive les Groues par YWC, p.9.

Les chantiers participatifs



Four à pizza/pain mobile

6 jours - 15 bénévoles

Cette année encore, Vive les Groues a accueilli des chantiers participatifs avec l'artiste designer Daniel Parnitzke.

Figure 28 : Confusion dans le compte rendu d'une activité à Vive les Groues

Source : Bilan 2021 de Vive les Groues par Yes We Camp, p. 9.

Mais ces rationalisations n'ont pas empêché les tensions et les sentiments de frustration au sein de l'équipe de pilotage de Vive les Groues. D'autres frictions de ce type ont concerné la communication des activités de l'association VLG. En effet, après de multiples réunions, la décision prise par l'équipe pilotage (formée de YWC et VLG) a été de *ne pas* créer de comptes dédiés à l'association VLG sur les réseaux sociaux mais plutôt de promouvoir ses activités via le compte du tiers-lieu Vive les Groues, géré exclusivement par YWC – l'argument étant de ne pas multiplier les sources d'information et de les centraliser via un seul compte émetteur. L'effet de ce choix est cependant de maintenir la confusion autour des rôles de YWC et VLG. Contrairement à chaque porteur de projet et occupant de Vive les Groues, VLG ne peut pas exercer sa liberté de publication sur les réseaux sociaux. Inversement, les comptes Facebook et Instagram « Vive les Groues » relaient les publications de tous ces occupants. Une confusion est exprimée par le grand public à l'égard de cette confusion du tiers-lieu avec son association éponyme.

Mais ce flou autour des deux structures distinctes pourrait dénoter la volonté de YWC de garder la mainmise sur l'animation, la programmation et l'administration de son tiers-lieu. Par exemple, après la création de la brochure d'activités des occupants par l'association VLG avec l'aide de YWC en 2021 (Annexe 12), l'équipe de YWC réalise l'année suivante une nouvelle plaquette, inspirée du travail de VLG, dont le but est de développer des activités de réservation du site pour des groupes (appelées « privatisations ») et des *teambuildings*. En 2021, alors que l'ambition de VLG est de constituer un trait d'union entre YWC et les habitants souhaitant se mobiliser sur le tiers-lieu, l'équipe de YWC décide de créer une nouvelle mission de coordination des bénévoles du site pour l'un de ses stagiaires. Tous ces éléments et les situations qui en découlent participent à la confusion en interne et parmi les visiteurs et bénévoles à l'égard des rôles et missions respectives des deux structures « pilotes » du tiers-lieu.

Finalement, face aux difficultés du modèle économique de Vive les Groupes, le conseil d'administration de YWC décide en janvier 2022 de réduire son équipe salariale permanente sur le projet⁸¹, et l'association YWC annonce son retrait de la gestion de l'ouverture du site au public du site : « *Nous consacrons l'année 2022 à l'entretien du site et à de nouveaux aménagements ainsi que le développement de l'offre de privatisation*⁸². » La programmation, la buvette et l'animation du site – ces activités ouvertes vers l'extérieur sont transférées de fait à l'association de bénévoles de VLG. Pour autant, le conventionnement entre les deux structures n'est pas repris ou modifié à l'aune de ces changements. Ainsi, à l'instar de l'association AAA à l'Agrocité de Bagneux, YWC souhaite se retirer de son rôle initial. Les causes de cet effacement relatif de la gestion du lieu sont essentiellement économiques. Par ailleurs, contrairement à AAA, l'association YWC conserve un rôle de gardien responsable du site via le contrat de louage qui la lie au propriétaire du terrain. YWC accroît en fait son rôle d'intermédiaire via la location d'espaces du lieu à des acteurs devenus résidents et partenaires du site ainsi que des particuliers et des entreprises. En effet, depuis 2019, à la différence des deux autres terrains d'étude, YWC démarre une offre d'accueil de groupe et d'événements privés dans le but d'apporter une « *nouvelle part marchande à l'économie du lieu et de financer en partie les aménagements et le fonctionnement du site*⁸³ ».

⁸¹ Cette équipe passe de 8 personnes dont 3 temps pleins à 3 personnes à mi-temps – 2 stagiaires viennent compléter l'équipe en juin 2022.

⁸² Extrait du rapport d'activité de Vive les Groupes par YWC en 2021.

⁸³ Extrait du rapport d'activité de Vive les Groupes par YWC en 2019, p.2.

Ainsi, bien que l'association VLG soit affiliée et intégrée dans des processus de gouvernance du tiers-lieu, l'acteur intermédiaire lauréat de l'AMI, YWC, reste attaché à son pouvoir décisionnaire sur le tiers-lieu qu'il a construit. Le modèle de gouvernance observé à Vive les Groues – celui d'un co-pilotage d'un tiers-lieu par deux associations aux trajectoires professionnelles différenciées – présente quelques faiblesses au regard de ce partage. En effet, tandis que la création de l'association éponyme semblait rapprocher le tiers-lieu des derniers stades de « délégation de pouvoir » dans l'échelle d'Arnstein (1969), les rôles de l'acteur intermédiaire, responsable, gestionnaire et décisionnaire, sont principalement conservés par YWC. Ce difficile partage de la gouvernance peut s'expliquer par l'origine même de la création du tiers-lieu, dans le cadre d'un appel à projet d'une occupation temporaire initiée par l'aménageur de la ZAC. De plus, YWC, délégataire choisi et sélectionné par le commanditaire, a noué un fort sentiment d'attachement et d'appropriation au lieu par l'implication et la présence quotidienne de ses équipes, par son « *habiter* » du site, et par l'investissement financier consenti au fil des années. En 2023, le bilan financier de YWC pour le projet Vive les Groues s'élève toujours à un déficit de 450 000 euros, essentiellement lié aux bilans négatifs des deux premières années d'occupation et d'animation du tiers-lieu. Ce qui apparaît dans ces résultats d'enquête, c'est que le partage de la gouvernance et de l'intermédiation au sein d'un tiers-lieu entre deux structures est révélateur d'enjeux de pouvoir, de tensions internes et externes, dus aux différences de niveau de professionnalisation, au manque d'inclusion des parties prenantes et à la dissymétrie des prérogatives de chacun des acteurs pilotes.

Conclusion

Sur les trois lieux d'enquête, trois acteurs intermédiaires sont délégataires d'une mission d'occupation, de participation et d'animation d'espaces associatifs. Ces associations bien différentes se découvrent plus ou moins concernées par des enjeux de pouvoir et de contrôle de l'espace, des enjeux financiers, et des cadres institués qui légitiment leurs initiatives mais les éloignent de leur ambition à faire participer les habitants à l'orientation et la gestion du lieu. Trois modèles se détachent de l'étude des modes de participation d'acteurs au sein de la gouvernance des tiers-lieux.

Tout d'abord, à Récolte Urbaine à Montreuil, bien que le projet initial de cantine participative n'ait pas été composé en concertation avec les riverains, l'objectif de l'association

est clairement d'intégrer les habitants du quartier au sein de sa gouvernance. C'est pourquoi elle organise régulièrement des réunions ouvertes à tous, des événements de chantiers et de construction collective, et va jusqu'à intégrer des habitants bénévoles du quartier dans son bureau, c'est-à-dire dans les instances de décision de l'acteur gestionnaire et intermédiaire. À l'inverse des deux autres terrains étudiés, Récolte Urbaine n'a pas pour objectif d'être l'incubateur d'une nouvelle structure associative mais plutôt d'ancrer son propre projet dans le quartier avec des habitants impliqués.

À l'Agrocité de Bagneux, le modèle est celui d'une transmission de la gouvernance depuis un acteur associatif « parachuté » (AAA) vers une association locale. L'Agrocité est le seul terrain étudié où une phase de consultation et de concertation avec les habitants et les associations locales intéressés par le projet du tiers-lieu a été réalisée en amont et pendant la construction du lieu. Après la tentative ratée de transférer la gouvernance de l'Agrocité à une association d'usagers du lieu, la démarche du tiers-lieu participatif a été progressivement reprise par Bagneux Environnement, une association locale, impliquée depuis le début du projet. L'expérience de l'Agrocité est révélatrice des difficultés de portage d'un lieu à vocation participative et de transfert de la capacité de gestion à un acteur local institué, doté d'une expérience relative dans la gestion de projets environnementaux, ancré territorialement et impliqué sur un tiers-lieu dont il n'est pas à l'origine.

Enfin, à Vive les Groues, l'acteur intermédiaire YWC adopte une démarche proche de celle d'AAA en incubant une association du lieu (VLG). Cependant, à la différence d'AAA, YWC souhaite conserver une place au sein du pilotage du tiers-lieu. Il s'agit donc d'un modèle de partage de la gouvernance et des missions d'« *intermédiation* », notamment l'animation, la programmation et la coordination des partenaires du tiers-lieu. L'enquête en immersion révèle pourtant un déséquilibre des pouvoirs de gestion et de décision au sein du système d'acteurs, dû au maintien des prérogatives de YWC et au décalage du niveau de professionnalisation des deux associations pilotes. Ce modèle de gouvernance présente des difficultés liées à la confusion des rôles et des missions des acteurs. Par ailleurs, le cas de Vive les Groues montre que l'appropriation forte du tiers-lieu par l'acteur intermédiaire peut limiter le partage de sa gouvernance (cet aspect sera développé dans le Chapitre 6). En fin de compte, contrairement aux deux autres terrains, la greffe de la gouvernance du tiers-lieu vers une association locale ancrée dans le quartier n'a pas encore été établie.

Pour conclure, à la croisée des démarches ascendantes et descendantes, la figure d'intermédiation et du « tiers », celui qui n'est ni propriétaire, ni habitant, ni partenaire, demeure très présente dans les formes de participation au sein des lieux étudiés. En effet, le rôle

de l'acteur délégataire d'une mission d'occupation et d'animation d'un lieu prend la forme d'une interface entre différents publics et partenaires. Cette posture centrale et déterminante de l'acteur intermédiaire repose sur un paradoxe : d'un côté, la nécessité d'une certaine professionnalisation pour remplir ses missions ; de l'autre, l'aspiration à ouvrir le tiers-lieu et sa gouvernance à une multiplicité d'acteurs pour favoriser l'implication des habitants et l'ancrage du lieu dans le quartier.

Cet intermédiaire est-il toujours en mesure de susciter la participation au sein du tiers-lieu ? À partir de l'analyse des données et des trois scénarios présentés, on peut poser l'hypothèse qu'une véritable cogestion, dernier niveau de la participation citoyenne étudiée par Arnstein, c'est-à-dire l'appropriation entière du projet de tiers-lieu par des habitants, ne soit possible que s'il y a partage effectif ou transmission de la mission d'intermédiation par les acteurs originels.

Chapitre 4

Une participation reposant sur la pratique

Différents modes de participation sont à l'œuvre dans les tiers-lieux. Le Chapitre 3 s'est concentré sur la participation des habitants à la *gouvernance* des tiers-lieux et a pointé la difficile ouverture de cette dernière par l'acteur intermédiaire, gestionnaire conventionné du projet. Mais la participation dans les tiers-lieux ne se limite pas à la contribution de divers acteurs au sein d'instances de gouvernance. Ion, dans *S'engager dans une société d'individus* (2012), évoquait déjà « l'idéal pragmatique » des individus engagés. De plus en plus autonome, leur engagement se tourne vers des pratiques concrètes de l'action quotidienne. La préoccupation centrale de cette *participation pragmatique* serait d'intervenir au plus vite, sans attendre que le cadre économique et politique ne soit modifié (Ion, 2012, p. 27).

Suivant cette perspective, que nous apprennent les motivations et les pratiques des acteurs impliqués sur place ? Quels sont les répertoires d'actions participatives utilisées par les acteurs intermédiaires dans les trois cas d'étude ? Quelles fonctions des tiers-lieux participatifs y sont associées ?

L'enquête met au jour des activités de différentes natures mais souvent similaires dans les trois terrains (I/). La participation au sein des tiers-lieux ne se joue pas uniquement sur le plan de la gouvernance. Ses rétributions sont également de l'ordre de l'apprentissage en acte et de la socialisation, bien que des tensions puissent émerger entre des intérêts privés et la construction d'un commun territorial (II/).

I/ Des activités participatives et associatives

Sur les trois terrains étudiés, certaines activités participatives se retrouvent : des ateliers de fabrication, de bricolage, de jardinage, de sensibilisation à la nature en ville, de jardinage ; des ateliers pour des publics spécifiques tels que les enfants ; des événements festifs ou encore des rencontres et des conférences.

Les tableaux de données présentant les types d'activités dans les trois lieux d'étude ont été construits à partir des observations de terrain, et à l'aide de la documentation trouvée sur les réseaux sociaux, très utilisés par les trois acteurs associatifs enquêtés pour diffuser leurs activités auprès du grand public.

1/ Transition écologique et *do-it-yourself* à l'Agrocité

Depuis 2016, des ateliers participatifs sont organisés par l'Atelier d'Architecture Autogérée (AAA) en partenariat avec des associations locales, telles que Bagneux Environnement, réunies au sein du C.R.A.C. Ces événements sont communiqués principalement⁸⁴ sur le réseau social Facebook, à travers le compte « R-Urban Bagneux⁸⁵ ». Entre le 29 juin 2016 et le 19 septembre 2020, 41 événements de l'Agrocité ont été programmés et diffusés depuis ce compte. À partir de mai 2021, les événements sont organisés et planifiés sur Facebook par le compte de « Agrocité de Bagneux », ce qui correspond au moment de transition de la gestion à une nouvelle association de bénévoles du lieu⁸⁶. On observe 18 événements sur ce nouveau compte entre mai 2021 et le 2 juillet 2022. Ainsi, un total de 59 événements ont été organisés et publiés sur les comptes Facebook de l'Agrocité de Bagneux.

Le tableau suivant (Tableau 5) présente les types d'activités participatives de l'Agrocité de Bagneux. Il a été construit à partir des données des événements créés sur Facebook ou communiqués par e-mail par l'association gestionnaire.

⁸⁴ Le collectif associatif utilise également comme moyens de communication les affiches collées dans les rues adjacentes de l'Agrocité et les informations et newsletters par e-mail via l'adresse bagneux.rurban@gmail.com et celle de Bagneux Environnement.

⁸⁵ Voir la liste des événements à l'adresse suivante : https://www.facebook.com/RUrbanBagneux/events/?ref=page_internal

⁸⁶ À ce sujet, se reporter à la chronologie de l'Agrocité présentée dans le chapitre précédent.

Tableau 5 : Types et exemples d'activités participatives à l'Agrocité de Bagneux depuis 2016

Apprentissages et pédagogies alternatives				Rencontres d'acteurs		
Des ateliers de jardinage	Des ateliers de bricolage et des chantiers participatifs	Des ateliers de partage de savoirs et savoir-faire	Des ateliers pour enfants	Des soirées-débats	Des événements festifs	Des réunions de vie associative
Fabrication d'une serre, préparation du jardin en permaculture, création de parcelles, plantation d'une haie.	Fabrication de signalétique, chantier participatif d'un four à pain, rampe d'accès handicapé, pose de céramique sur le sol du bâtiment, construction d'un système de phyto-épuration.	Confection de baumes naturels, création d'une grainothèque, atelier cuisine de pain maison, découverte des abeilles sauvages et domestiques, fabrication d'éponges <i>tawashi</i> et de vinaigre ménager.	Chasse au trésor, atelier découverte des vers de terre.	« L'expérimentation animale, quels enjeux pour la santé ? » en février 2017, les 48 h de l'agriculture urbaine en mai 2019, les 48 h de la transition écologique en juillet 2019, rencontre avec l'architecte Patrick Bouchain en septembre 2019.	L'accueil du tour Alternatiba le 8 juin 2018, inauguration du four à pain en octobre 2018, journée citoyens climat/équinoxe d'automne en septembre 2020.	Pour l'organisation d'événements festifs tels que l'inauguration du four à pain.

Sur ce tableau, on remarque que les thèmes de la transition écologique urbaine sont très présents à l'Agrocité : consommation, production, nature en ville, sensibilisation et éducation populaire, déchets et énergie verte, etc. À l'Agrocité, les participants des ateliers peuvent s'initier aux pratiques du *do-it-yourself* (« faire par soi-même »), dont l'objectif est de se rapprocher d'une certaine autonomie dans la consommation et la production. Ces pratiques recouvrent notamment la production alimentaire, la fabrication d'outils en commun, ou encore la confection de produits de consommation quotidienne. En outre, les associations AAA et Bagnaux Environnement semblent vouloir faire de l'Agrocité un lieu-ressource pour se détourner des pratiques de consommation et de production marchandes. Ainsi, comme le précisaient certains bénévoles lors d'entretiens, il s'agit d'un lieu militant, non pas au sens « revendicatif » du terme, mais plutôt par son existence même, qui propose une alternative à des manières de construire, de s'alimenter, de se rencontrer, d'apprendre.

D'autre part, les différentes catégories nous informent sur les différents types de participation proposés. La catégorie « Apprentissage et nouvelles pédagogies » regroupe des formations ou des initiations diverses, manuelles, souvent sur le thème de l'environnement et pour différents publics (petits et grands), à l'instar des chantiers participatifs, des ateliers de jardinage, des ateliers de fabrication de produits naturels, etc. La seconde catégorie, « Rencontres d'acteurs », rassemble des événements participatifs d'une autre nature, où il s'agit avant tout de se réunir dans un lieu à l'occasion d'un événement festif, d'une rencontre-débat ou encore d'une réunion associative.

La planche photographique suivante (Figure 29) présente d'abord le bâtiment construit à l'Agrocité, permettant l'organisation de conférences et d'activités en intérieur. La quatrième photographie illustre une réunion de bénévoles pour la préparation de l'inauguration du jardin. Les échanges verbaux, la parole, sont majoritaires dans cette seconde catégorie. Par contraste, la participation aux activités de la première catégorie semble être motivée par l'action en vue d'un résultat pratique, à l'instar des deuxième et troisième photos de la planche, qui montrent les parcelles jardinées, ainsi que la pergola et le four à pain, tous deux construits en chantiers participatifs.



Figure 29 : L'Agrocité en juillet 2019

De haut en bas et de gauche à droite : le bâtiment de l'Agrocité, les parcelles collectives et individuelles, le four à pain/pizza, une réunion de préparation de l'inauguration du four à pizza sous la pergola. Photographies : Cécile Gauthier.

2/ Construction et actions solidaires à Récolte Urbaine

Depuis 2016, plusieurs types d'activités participatives sont organisées au jardin de la Récolte Urbaine. Les moyens de communication utilisés sont le réseau social Facebook, le réseau social d'éco-construction Twiza⁸⁷, des affiches et du tractage dans le quartier, ainsi que les e-mails et newsletters de l'association. À titre indicatif et pour comparaison, tandis que l'Agrocité de Bagneux a publié 59 événements sur Facebook entre le 29 juin 2016 et le 2 juillet 2022, l'association Récolte Urbaine a publié 62 événements entre le 30 avril 2017 et le 19 juin 2022. Les deux associations utilisent donc de manière presque égale la mise en événement de leurs activités sur ce réseau social.

De la même manière que ci-dessus, le tableau suivant (Tableau 6) présente les activités participatives du jardin de la Récolte Urbaine à partir des données des événements créés sur Facebook ou communiqués par e-mail par l'association gestionnaire du lieu.

On remarque d'emblée des similarités dans les thématiques des activités proposées à l'Agrocité de Bagneux et à Récolte Urbaine. Ces deux associations coordonnent l'animation d'ateliers de jardinage, de bricolage, de chantiers participatifs, s'adressent aux enfants pour certains ateliers et organisent des moments festifs et des réunions de vie associative.

Cependant, à Récolte Urbaine, on ne retrouve pas les activités de type *do-it-yourself* autour du partage de savoirs (apiculture, nature en ville, etc.) qui sont souvent proposées à l'Agrocité à l'initiative de Bagneux Environnement. En revanche, Récolte Urbaine propose des activités participatives à vocation solidaire à un public ciblé telles que les séjours pour les jeunes du quartier, les ateliers cuisine pour enfants, les marchés solidaires à prix libre ou encore des ateliers « disco-soupes⁸⁸ » hors les murs.

⁸⁷ « Twiza est un réseau d'entraide pour construire ou rénover son habitat de façon écologique, résiliente et conviviale » : <https://fr.twiza.org/>

⁸⁸ Pour la définition de la disco-soupe, déjà citée, voir <http://discosoupe.org/lemouvement/>

Tableau 6 : Types et exemples d'activités participatives à Récolte Urbaine depuis 2016

Apprentissages		Actions solidaires			Rencontres d'acteurs		
Les chantiers participatifs	Les ateliers jardinage	Des disco-soupes pour enfants et adultes	Les marchés à prix libre	Des séjours pour les ados du quartier	Des soirées-débats	Des événements festifs	Des réunions de vie associative
Possibilité d'être adhérent à hauteur de 2 €, condition pour participer aux chantiers participatifs	Des ateliers jardinage sont souvent proposés le samedi après-midi	Des disco-soupes sont organisées lors des marchés paysans de la Confédération paysanne sur la place de la Mairie de Montreuil, au Crapo, à la Noue, au parc des Beaumonts, ou au Festival des Murs à pêches. Les ateliers RU !, deux mercredis par mois sur l'aire de jeux de la place Jules Verne.	Au jardin, des marchés à prix libre sont organisés à partir de récupérations alimentaires du marché de Rungis ou des magasins Biocoop.	En partenariat avec l'association d'éducateurs de prévention spécialisés Rues et Cités.	Parfois hors les murs, comme la réunion publique sur la campagne contre le glyphosate, ou lors de la venue d'une délégation de la communauté autochtone mexicaine en lutte des Zapatistes	Les « Débuts de soiRU », un samedi par mois sont des moments conviviaux et festifs autour d'un buffet solidaire à prix libre, de concerts, etc. Participation aux fêtes de quartier de la Boissière, de la place Ketanou	Des rencontres adhérentes, des rendez-vous ou apéros, bénévoles, l'assemblée générale

Ceci peut s'expliquer par les fondements de chacun de ces deux tiers-lieux associatifs. À Montreuil, l'association Récolte Urbaine est portée par une ancienne animatrice jeunesse du quartier populaire. L'association s'est construite autour de l'intérêt de sensibilisation autour de l'alimentation et en particulier en direction des enfants et des jeunes du quartier de la Boissière. Tandis qu'à Bagneux, comme cela a été précisé plus haut, l'association Bagneux Environnement – qui est un des acteurs les plus actifs de l'Agrocité – a été créée en 2010 avec l'objectif de sensibiliser à la protection de la nature, développer des actions pour une ville durable et transmettre des savoir-faire en faveur de la transition écologique⁸⁹. Les activités de l'Agrocité reflètent les actions de ce membre actif, devenu en 2022 gestionnaire principal du tiers-lieu. À travers ces exemples, on observe l'impact d'acteurs et d'individus sur la programmation et les thématiques des activités participatives d'un tiers-lieu associatif.

D'autres différences sont à préciser. Contrairement à l'Agrocité, une partie des activités de Récolte Urbaine se déroulent « hors les murs » du jardin de la rue de la Montagne pierreuse. Lors des entretiens, les membres de l'association expliquent l'importance de ces ateliers extérieurs pour se faire connaître et s'ancrer dans le quartier. Entre 2017 et 2021, la construction du local pour accueillir la cantine participative était toujours en cours. Le 4 décembre 2021, quatre ans après la signature de la convention et le montage de l'association, la « Cantine de quartier » ouvre officiellement dans le bâtiment autoconstruit. Des ateliers dorénavant hebdomadaires sont organisés chaque samedi au jardin de la Récolte Urbaine.

Enfin, comme on peut le voir sur l'affiche de la Figure 30, le « prix libre », c'est-à-dire la fixation du prix d'un bien ou d'un service par l'acheteur, est revendiqué par l'association. Cette pratique fait souvent l'objet de débats lors des réunions associatives ; pour autant, il est porté par les membres fondateurs de l'association comme l'une de ses valeurs pionnières afin d'assurer une mixité sociale à ses activités, puisqu'il permet théoriquement à des personnes avec peu de ressources d'accéder à un service, des savoirs ou un bien de manière équitable. À Bagneux, le prix libre mais « conseillé », c'est-à-dire indiquant approximativement le prix de revient du produit, est souvent employé pour les événements festifs, par exemple lors de la vente de pizzas dans le four autoconstruit. Dans le cas de Récolte Urbaine, cette démarche militante est également sensible dans certaines actions hors-les-murs de l'association, comme cette occupation de l'espace public relatée dans mon carnet de terrain.

⁸⁹ Voir le site Internet de cette association : <https://bagneuxenvironnement.org/>

RU!

RÉCOLTE URBAINE

2, rue de la Montagne Pierreuse,
93100 Montreuil
Contact : ru.equipe@gmail.com



Figure 30 : Affiche pour la Cantine de quartier au jardin de la Récolte Urbaine

Source : Récolte Urbaine, décembre 2021.

Extrait du carnet de terrain, 20 février 2019 –

L'aire de jeux Jules Verne, quartier de la Boissière, Montreuil

J'ai été tenue au courant de cet événement grâce à la newsletter de l'association Récolte Urbaine et de son agenda de février-mars. « L'atelier RU ! » est décrit comme un moment d'échanges, de création et de faire ensemble dans l'espace public. Différentes activités sont prévues : cuisine, peinture, bricolage, etc.

Le principe est le suivant : deux mercredis par mois, les membres de l'association déplacent la cuisine mobile sur roulettes sur la place de la rue des Roches où se trouvent des jeux pour enfants. À l'image des disco-soupes, ils invitent les enfants à préparer leur goûter ensemble, couper des fruits et légumes non vendus et récupérés à la Biocoop de Montreuil. Le but est de créer un moment convivial et surtout un prétexte autour de la récolte d'invendus alimentaires pour se rencontrer et créer une discussion avec les habitants du quartier.

On est mercredi, il n'y a pas école. À 14 h, des enfants jouent déjà dans le square sur « l'araignée ». Un animateur de centre aéré est là avec un groupe de maternelles. Des mamans reconnaissent Caroline et Antoine, les deux membres de l'association Récolte Urbaine. Une maman propose rapidement de faire des crêpes kabyles et du thé.

En discutant avec elles, je me rends compte qu'elles vivent presque toutes à la Cité de l'amitié située juste à côté. Dans le quartier, on trouve notamment un groupe scolaire, des cités, des pavillons, des entrepôts, un supermarché « Hypercashier », un stade de rugby et la plus grande mosquée de Montreuil.

Caroline de l'association m'explique qu'ils ont changé d'endroit pour ces ateliers RU !. Au départ, ils s'étaient installés devant la ludothèque du quartier « Ludoleo », rue Édouard Branly, mais les employés municipaux ont voulu que leur activité rentre dans le cadre de leur projet de ludothèque. Elle a refusé car elle ne souhaite pas que les règles et les normes de cette institution se reproduisent dans leur démarche qui se veut plutôt spontanée, associative et d'appropriation de l'espace public avec les habitants : « *Nous on veut occuper les places, l'espace public, sans demander l'autorisation. Même si, au final, l'antenne de quartier est au courant de ce que l'on fait puisqu'on leur demande une subvention pour nos activités* ».

Alors qu'à 14 h nous étions à peine cinq autour de la cuisine mobile, à 16 h nous nous retrouvons dépassés avec les enfants et les différentes familles venues s'installer avec nous.

En face, de l'autre côté de la rue, un panneau de la Ville indique « Espace adopté par les habitants. Montreuil est notre jardin ». On y trouve un espace compost partagé, là où les enfants vont déposer les épluchures des fruits.



Figure 31 : Session de terrain avec Récolte Urbaine dans le quartier de la Boissière à Montreuil, le 20 février 2019

Photographies : Cécile Gautier.

À travers cet extrait, on constate ce mode d'action souvent présent dans certaines activités militantes parisiennes. La réappropriation informelle et parfois illégale d'espaces publics, d'espaces délaissés et inoccupés, par et pour les habitants, est aussi appelée *guerrilla gardening* ou urbanisme tactique (Demailly, 2014 ; Lydon *et al.*, 2015 ; Douay et Prévot, 2016). Alors qu'à l'Agrocité, le lieu est perçu comme militant par ses bénévoles en ce qu'il propose des alternatives à la société marchande de consommation et de production, il semble que pour certaines actions associatives de Récolte Urbaine telles que l'occupation spontanée d'espaces publics, la dimension militante devienne plus revendicative envers les autorités locales et potentielles propriétaires des espaces investis. Ainsi, bien que le terrain occupé par l'association Récolte Urbaine soit intégré à une politique publique d'occupation temporaire d'espaces dans le cadre de la construction de la ZAC Boissière-Acacia, et donc à première vue une action associative peu militante et protestataire, ses membres empruntent également d'autres motifs et répertoires d'action.

Ainsi, à Montreuil, l'association Récolte Urbaine s'est constituée dans le but d'occuper un espace et de sensibiliser les habitants au gaspillage alimentaire dans le quartier de la Boissière. Les types d'activités participatives se rapprochent de celles de Bagneux, à la différence des ateliers de type « solidaires » que RU organise à destination d'un public parfois plus jeune, à prix libre, et souvent hors les murs dans le but de se faire connaître auprès des habitants. Des motivations des bénévoles similaires à celles de l'Agrocité sont reconnaissables, notamment l'intérêt pour les temps conviviaux et de rencontre ainsi que l'engagement en acte à travers les chantiers et les ateliers de jardinage et de bricolage. Pour autant, les pratiques observées ne se recourent pas totalement.

Au sein des collectifs de l'Agrocité et de Récolte Urbaine, certains revendiquent un répertoire d'action plus militant et revendicatif par l'occupation informelle voire illégale d'espaces. Sur les trois terrains de l'enquête, les personnes rencontrées font souvent référence à des lieux d'occupation militante tels que les ZAD ou des communautés altermondialistes. Si certains emploient ces références comme modèles de comparaison, d'autres ont déjà fréquenté et participé à la lutte dans ces lieux politisés. Un essaimage de savoirs, de références idéologiques et de certains registres d'action militante est donc observé au sein de tiers-lieux associatifs conventionnés et plutôt consensuels. Par ailleurs, on peut constater des oppositions entre les postures militantes de certains porteurs de projet de tiers-lieux et celles d'autres, justifiées comme « pragmatiques », ouvertes à la marchandisation et à la privatisation

d'espaces. Ces dernières sont pratiquées à Vive les Groues dans le but d'équilibrer le modèle économique du tiers-lieu :

« On ne vit pas dans le monde des bisounours, il faut payer des factures d'électricité, il y a des charges, des coûts (...) On n'est pas dans un squat, il faut payer des salaires. Ce serait bien si on pouvait accueillir tout le monde sans se payer, je suis pour le revenu universel ! »

Extrait d'entretien avec un ancien salarié de YWC, janvier 2020.

Enfin, si les autorités locales semblent plutôt alliées et partenaires des projets de tiers-lieux associatifs, certains acteurs s'opposent en parallèle à leur politique locale sur d'autres sujets – par exemple au sujet de l'exclusion de certains squats à Montreuil. Cette ambiguïté des formes d'engagement des acteurs associatifs et l'ambivalence des relations entretenues avec les autorités publiques locales sont mises en avant dans l'ouvrage de Frère et Jacquemain (2019). Selon eux, ces ambiguïtés doivent se comprendre selon un prisme avant tout pragmatique et d'urgence à agir des associations, mais qui empêche dans une certaine mesure la montée en généralité de leurs actions.

3/ Apprentissages, parc urbain, culture et réservations privées à Vive les Groues

Le Tableau 7 décrit les activités participatives à Vive les Groues. Il a été construit à partir des données du tableau collaboratif de programmation du site depuis 2018, des rapports d'activité ainsi que des sessions d'observation participante.

Comparativement aux deux autres terrains, l'association communique majoritairement ses événements en ligne sur le réseau social Facebook depuis le 11 avril 2018 ainsi que sur le réseau social Instagram. Sur Facebook, alors que l'ancienne page de l'Agrocité comptabilise 1 145 abonnés, et celle de Récolte Urbaine 1 968, Vive les Groues regroupe 7 510 abonnés. Elle communique également par courriels et via un affichage à l'extérieur de son site.

Tableau 7 : Types et exemples d'activités participatives à Vive les Groupes depuis 2017

Apprentissages et pédagogies alternatives			Culture	Parc urbain	Privatisation d'un espace	Rencontres d'acteurs		
Les chantiers participatifs	Les ateliers jardinage	Les ateliers de formation	Concerts et buvette	Espaces verts ouverts au public	Accueil de résidents et partenaires	Réservation d'un espace à usage privé	Des réunions de vie associative	Mise en réseau d'acteurs
Construction de murs en gabion, signalétique, dôme géodésique, yourte, terrasse, scénographie, mobiliers, etc.	Des ateliers jardinage sont régulièrement proposés pour le soin de la pépinière ou de la serre.	L'École des Groupes, l'École buissonnière, mais aussi des formations certifiantes proposées par d'autres acteurs : apicultures et maîtres composteurs.	Autour de temps forts, concerts musicaux, représentations théâtrales mais aussi via la vente de boissons par une buvette ouverte plusieurs jours par semaine.	À l'instar des jardins partagés, le tiers-lieu est ouvert au public plusieurs jours de la semaine. Les visiteurs peuvent se promener, s'installer sur les bancs voire pique-niquer.	Associations, entreprises et particuliers peuvent louer un espace ou un bureau à l'association YWC sur le terrain du tiers-lieu.	Dans le cadre de séminaires d'entreprises, d'associations, <i>teambuildings</i> , ou encore des soirées privées, anniversaires de particuliers, etc.	Avec l'association VLG : les réunions des occupants, les réunions de bureau et des AG.	Notamment à travers le festival <i>Stun Camp</i> en octobre 2019.

À l'instar de l'Agrocité et de Récolte Urbaine, l'association YWC propose des ateliers de jardinage et des chantiers participatifs. Grâce à son réseau d'acteurs, le lieu propose des ateliers d'arts plastiques, de sensibilisation à la nature pour enfants et adultes, ainsi que des offres de formations certifiantes en maître-compostage et apiculture. Très souvent, ces formations sont payantes et non à prix libre comme dans les deux autres lieux.

Contrairement aux deux autres terrains présentés, VLG ne propose pas uniquement des activités participatives. D'une part, le lieu est souvent désigné comme un « parc urbain » par YWC, c'est-à-dire que des personnes peuvent venir seulement flâner, se promener et pique-niquer sur place gratuitement. D'autre part, YWC et ses partenaires proposent régulièrement des activités culturelles et de divertissement, avec une programmation festive, ludique, où il est possible de profiter des équipements disponibles en libre-service (jeux de pétanque, panier de basket, barbecue, etc.). Enfin, l'association gère également des activités de type de réservation ou location d'espaces à usage privé auprès de particuliers et de personnes morales.

Ainsi, la planche photographique suivante (Figure 32) révèle la très grande diversité des usages permis par l'acteur intermédiaire YWC sur le site de Vive les Groues. Son hybridité le rend caractéristique de ce type de lieux implantés en ville sur d'anciennes friches urbaines.



Figure 32 : L'hybridité des usages à Vive les Groues

De haut en bas et de gauche à droite : la fanfare de Nanterre pendant l'événement « Les Groues la Folie » le 2 juillet 2022, une réunion de l'association Vive les Groues, un mariage fêté sous la terrasse de la pépinière, un atelier jardinage devant la serre, un atelier poterie pendant la colo des marmots, le chantier participatif pour la construction d'un four à pizza.

Photographies : Hugo Destanque, Cécile Gauthier et Yes We Camp.

Ainsi, des types d'activités participatives similaires se retrouvent dans les trois tiers-lieux enquêtés. Il s'agit en particulier de formes alternatives d'apprentissage (par des ateliers de *do-it-yourself*, du jardinage, du bricolage, de chantiers de construction) et d'événements de rencontres associatives ou grand public, à caractère culturel ou festif. L'Agrocité se distingue par une place majeure donnée aux activités tournées vers la transition écologique, tandis que Récolte Urbaine donne une dimension solidaire à ses activités de construction, ses disco-soupes et ses occupations d'espaces publics hors-les-murs. Enfin, Vive les Groupes questionne par la juxtaposition d'usages très variés, allant de l'espace vert public à l'atelier de fabrication, du lieu de formation à une scène musicale, en passant par un espace privatisable pour des usages non ouverts au grand public. La dimension marchande présente dans ce dernier tiers-lieu s'explique notamment par la professionnalisation de l'acteur intermédiaire YWC évoquée au chapitre précédent.

II/ Des lieux de convivialité et d'engagements en acte

Les trois tiers-lieux associatifs étudiés proposent plusieurs types d'activités : divertissement, culture, formation et bénévolat. L'analyse des données qualitatives de l'enquête indique des motivations variées chez les participants, où reviennent notamment l'apprentissage par le faire ainsi que la sociabilisation permise par ces activités. Les entretiens mettent également en lumière des tensions entre des intérêts particuliers et construction d'un lieu collectif ou « commun territorial ».

1/ Les chantiers participatifs : des formes d'apprentissage en acte

Une grande partie des sessions d'observation participante réalisées pendant l'enquête de terrain entre 2017 et 2019 a eu lieu lors de chantiers participatifs.

Ces chantiers vont souvent de pair avec l'utilisation d'un atelier partagé. La mise en commun d'espaces est souvent caractéristique des tiers-lieux, parfois appelés *makerspaces* (Berrebi-Hoffmann *et al.*, 2018) ou encore *fablabs*, où se diffuse une culture du DIY (Ambrosino *et al.*, 2018) par la coopération entre une communauté d'acteurs ainsi que la mise en commun d'outils de fabrication :

« Je ne suis pas spécialement bricoleur à la base. J'avais le côté artistique, et justement ce qu'amènent ces chantiers-là, c'est aussi l'occasion d'apprendre à

utiliser des outils auxquels je n'ai pas accès. Je me suis dit : si j'ai envie de faire du bricolage, est-ce que j'ai envie de m'acheter pour 4 500 euros de matériel ? »

Extrait d'entretien avec un bénévole du jardin de la Récolte Urbaine, 2018.

Dans ce cadre des activités, parmi les motivations des acteurs, on trouve l'attrait de la bricole qui leur rappelle « l'esprit de la campagne ». De plus, pour une grande majorité d'entre eux, il s'agit d'une première expérience d'apprentissage de la construction, voire de métiers de l'artisanat. Ils sont souvent à la recherche de tâches plus manuelles afin de manipuler des matériaux ou des outils auxquels ils ont peu souvent accès, ou encore en quête de savoir-faire anciens.

« Personnellement je n'ai vraiment aucune expérience dans le chantier, même dans le traditionnel, je n'ai jamais tenu une truelle. Le jour du chantier à Récolte Urbaine, j'ai commencé par le filtrage du sable une petite heure, puis j'ai posé les enduits de paille sur la façade à l'ombre. »

Extrait d'entretien avec un bénévole du jardin de la Récolte Urbaine, 2018.

Le chantier participatif, véritable outil coopératif et d'expérimentation de la transition, permet ainsi à des acteurs extérieurs dits « profanes » ou non-initiés de prendre part à la construction de ces lieux (Pruvost, 2015). Un très grand nombre de bénévoles n'a jamais été bricoleur et voit cet événement comme un réel passage à l'acte :

« Je m'intéresse à l'effondrement sur lequel je potasse depuis une dizaine d'années, et le chantier ça fait partie d'une petite zone que j'explore. Pour moi, c'est une école gratuite, c'est de l'apprentissage, c'est mettre ses idées en actes. »

Extrait d'entretien avec un bénévole du jardin de la Récolte Urbaine, 2018.

« Tu te rends compte que les gens viennent plus ou moins pour les mêmes raisons : faire une scission complète ou en tout cas de se désengager petit à petit de la société telle qu'elle est proposée actuellement. Après les personnes plus âgées qui viennent pour le chantier, ce ne sont pas des gens qui gagnent beaucoup d'argent et ils anticipent le futur avec l'autoconstruction en coût structurel. Ou alors ce sont des gens qui veulent juste se protéger de tout ce qui

est annoncé en ce moment. Tu ne viens pas apprendre à faire une maison en paille pour le plaisir, il y a quasiment toujours une démarche derrière. »

Extrait d'entretien avec un bénévole de chantier participatif, octobre 2018.

L'action semble être au cœur de ces lieux. Parfois désignés comme des « *écoles à ciel ouvert* », ceux-ci permettent des expérimentations de techniques ou de savoir-faire, attirant des individus qui cherchent à « mettre en acte » leur engagement. G. Pruvost met également en avant la dimension de transmission pédagogique au sein des chantiers participatifs (Pruvost, 2015). À travers ces différents exemples, on comprend que l'aspect participatif de ces lieux associatifs se retrouve à travers des activités pratiques, manuelles, présentes, parfois artistiques ou artisanales.

Pour autant, certains chantiers participatifs n'ont pas pour objet de construire collectivement une nouvelle infrastructure pour le lieu (bancs, mobilier, etc.) mais s'apparentent plutôt à une compensation du manque de bras pour nettoyer, manutentionner, ranger le site en vue de son ouverture au public. À ce sujet, Ernwein (2017) observe également un paysagisme bénévole où des municipalités se reposent sur l'action de citoyens – du travail gratuit – par manque de moyens et de personnel, pour entretenir leurs espaces verts. Cette délégation de service public d'entretien d'espaces verts, réalisée par des collectivités au moyen de dispositifs participatifs, se voit reproduite au niveau des acteurs intermédiaires et des bénévoles de l'urbanisme temporaire.

**Encadré : Apprendre par l'expérimentation –
la technique de la faux en Lorraine**

En 2020, le collectif du Verger de Vincent démarre l'entretien de sa prairie, c'est-à-dire la coupe des graminées, à l'aide de plusieurs faux. En cherchant à se former par eux-mêmes, les membres cherchent tout d'abord des informations sur des tutoriels en ligne et font une première expérience dont les résultats sont peu probants : les herbes pas assez hautes et la lame pas assez aiguisée. Puis, lors d'un événement ouvert au public, des visiteurs impliqués dans un jardin partagé situé dans l'agglomération de Nancy leur transmettent les deux opérations à connaître pour utiliser une faux : « battre la lame » c'est-à-dire taper sur l'enclume avec un marteau pour étirer le métal dans le but de l'affiner et la seconde, qui consiste à aiguiser la lame avec une pierre. L'intérêt pour cette technique entraîne l'achat de plusieurs faux par des membres du collectif ainsi que l'entretien et la réparation des outils disponibles. L'expérience est renouvelée au printemps-été 2021 à l'occasion d'un concours de fauchage

organisé sur le terrain. À l'occasion de cet événement, un visiteur vosgien, artisan du bois, partage son geste du battage de lame et leur enseigne la technique qu'il a lui-même apprise de ses aïeux. À l'issue de ce partage, le fauchage de la prairie est réalisé.

Par cette expérience de la faux, le collectif s'imprègne de l'apprentissage de pair à pair, de la transmission d'un geste et surtout d'une pratique patiente et répétée, tous éléments qui semblent au cœur du processus de la maîtrise d'outils anciens qui permet la gestion différenciée et « décarbonée » d'une prairie lorraine.

La transmission de savoirs via des individus participant aux activités d'un collectif sur un lieu, ici jardin et verger partagés, est rendue possible par la mobilité de ces mêmes individus. La mise en réseau des lieux, des collectifs et des associations permet donc un essaimage des savoirs et compétences pratiques de la transition.



Figure 33 : La faux à Xirocourt, 2020-2021

Photographies : Cécile Gauthier.

2/ La dimension socialisante du tiers-lieu

La recherche de « convivialité »

Les événements de chantiers et les activités participatives sont souvent cités par les bénévoles comme un prétexte pour se rencontrer et « faire ensemble ». Évoquant les activités de jardinage et de bricolage, plusieurs participants justifient leur participation par l'envie d'apprendre avec les autres :

« Je viens pour apprendre. En groupe, c'est plus facile ! Quand je ressors, j'ai toujours un grand sourire. »

Extrait d'entretien avec une bénévole de l'Agrocité, octobre 2018.

« Tout le monde vient comme dans une auberge espagnole, avec ses idées propres. (...) Ce n'est ni le jardin, ni la ressourcerie, ni les activités alternatives qui m'intéressent, c'est le fait de faire ensemble. C'est le collectif, quel que soit le prétexte. »

Extrait d'entretien avec une bénévole de l'Agrocité, novembre 2018.

« C'est dans la logique du projet de justement utiliser le chantier, parce que le lieu est un outil pour sociabiliser mais le chantier peut aussi être un outil pour disséminer et faire des échanges de savoir-faire. »

Extrait d'entretien avec un salarié de AAA, novembre 2018.

Ces citations d'entretiens réalisés à l'Agrocité reflètent la motivation d'acteurs de tiers-lieu de se réunir, d'agir et de tisser du lien social au sein d'un même lieu. De même, à Nanterre, « *un espace de convivialité* » est l'expression la plus citée par les habitants et les bénévoles pour qualifier Vive les Groupes lors des entretiens semi-directifs et informels. Très souvent, les participants revendiquent un « esprit de vacances » propre à Vive les Groupes. Cela rejoint la définition première donnée au tiers-lieu par Oldenburg en 1989 : des espaces publics ouverts, où il est possible de retrouver des personnes familières mais aussi faire de nouvelles rencontres.

Bien que ce ne soit pas leur motivation première, les bénévoles des chantiers participatifs évoquent toujours leur intérêt pour le temps convivial et d'échanges autour de la pause déjeuner. Le temps d'un repas, chacun évoque son parcours, ses intérêts personnels, ses projets futurs à la suite de sa participation au chantier. De ce point de vue aussi, le lien social est très présent dans ces tiers-lieux associatifs. Lors des entretiens, il est fréquent que les bénévoles racontent avoir tissé des liens avec les personnes rencontrées lors d'un chantier ; certains continuent à correspondre voire à s'inviter à de nouveaux chantiers en région parisienne ou sur d'autres territoires. La mise en réseau et le lien social sont à la fois des objectifs poursuivis par les associations et les lieux-ressource et en même temps des résultats et produits de leurs actions. Les photographies ci-après (Figure 34) illustrent divers moments socialisants d'un chantier participatif à Récolte Urbaine : la construction, la cuisine et la pause repas.



Figure 34 : La construction de la cantine de Récolte Urbaine

En haut : enduit de terre et paille sur les façades du bâtiment en automne 2018. En bas : le déjeuner de chantier, moment collectif et convivial et l'inauguration des ateliers de cuisine dans le bâtiment autoconstruit (décembre 2021).

Photographies : Cécile Gauthier et Récolte Urbaine.

Les chantiers participatifs organisés au sein des tiers-lieux étudiés de la MGP, mais aussi dans des lieux d'occupation conflictuelle tels que la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, se rejoignent à travers leur dimension socialisante et pédagogique, laquelle est permise par une gratuité et une position amatrice des bénévoles. Cette participation, reposant sur la base du volontariat, est souvent rétribuée par des contreparties en nature : dans les tiers-lieux étudiés, les bénévoles se voient offrir le repas et souvent une réduction sur les tarifs de vente de boisson. Pruvost partage ce constat dans son article sur les chantiers participatifs :

« L'échange bénévole de sa force de travail contre gîte, couvert et formation, sous la houlette d'un professionnel rémunéré, constitue la base des chantiers participatifs. » (Pruvost, 2015, §88)

Enfin, un questionnaire adressé à tous les usagers de Vive les Groupes conforte ces analyses sur l'importance de la convivialité et du partage parmi les motivations des acteurs. Le questionnaire, envoyé en novembre 2020 aussi bien aux acteurs associatifs, partenaires et occupants du lieu qu'aux habitants et bénévoles, avait pour but de relever les appétences et les demandes de tous les usagers du tiers-lieu. Seules 34 réponses ont été obtenues malgré la diffusion du questionnaire par la newsletter de Vive les Groupes. Peu représentatifs d'un point de vue statistique, les résultats permettent tout de même de confirmer les citations précédentes :

- l'intérêt des bénévoles pour la diversité des usages possibles sur le lieu,
- la dimension sociale reconnue comme l'une des caractéristiques principales du tiers-lieu, comme on peut l'observer sur le nuage de mots construit à partir de la question « *Quels seraient les trois mots que vous donneriez pour qualifier Vive les Groupes ?* » (Figure 35),
- le mode d'implication le plus recherché est celui de la participation aux chantiers d'aménagement (80 % des réponses) ; la participation aux réunions de préparation des événements ne récolte que 12 réponses sur 34.



Figure 35 : Nuage des mots utilisés pour qualifier Vive les Groues, novembre 2020

Réalisation : Cécile Gauthier avec Nuagedemots.co.

La difficile inclusion sociale

La sociabilité – convivialité et mise en réseau – est donc centrale à la fois dans les motivations des participants et dans le dispositif du chantier participatif, fréquent dans les tiers-lieux étudiés. Mais cela ne signifie pas que tout le monde y trouve facilement sa place. Au contraire, l’immersion réalisée à Vive les Groues a mis en lumière une forme d’élitisme inhérente au fonctionnement du lieu qui entre parfois en contradiction avec l’objectif d’inclusion de tous les habitants du quartier.

En effet, l’identité collective chez YWC semble fondée sur des formes d’habiter, de travail et d’implication directe dans des lieux. Lors de l’enquête de terrain, plusieurs « rites de passage » ont pu être observés autour de l’aide sur un chantier, du partage d’un moment convivial autour d’un repas ou d’un verre, ou encore de la préparation des repas pour l’équipe. Souvent, l’intégration dans ce cercle restreint nécessite que la personne bénévole trouve son rôle et « la contribution » qu’elle peut apporter au sein de l’association. Autrement dit, la reconnaissance et l’inclusion au sein de l’association YWC supposent une sorte d’adhésion ou d’adéquation avec ses valeurs reposant particulièrement sur le « faire » ou la prise d’initiative individuelle. Un dicton très souvent employé chez YWC est « *celui qui fait a toujours raison* », ce que ces citations explicitent :

« Les gens ont une idée, ils veulent la mettre en place, et nous n'avons pas la charge de le faire à leur place. (...) C'est en les faisant que les choses se décident, à l'inverse du tout programmé. »

Extrait d'entretien avec un salarié de YWC, janvier 2020.

« Quand quelqu'un a une idée, un projet, on lui dit "Vas-y, pas de problème, mais c'est toi qui en es responsable." »

Extrait d'entretien avec une salariée de YWC à Vive les Groupes, novembre 2019.

À travers ces deux extraits, on remarque une fois de plus le rôle d'incubateur et d'accompagnateur que se donne YWC auprès des engagements, initiatives et créations sur le tiers-lieu. Ces citations sont révélatrices d'une nouvelle forme de délégation à un tiers, d'un certain « laisser faire ». Les valeurs défendues par l'association YWC reposent donc sur des formes d'expérimentation et d'apprentissage qui passent par le « faire par soi-même ».

D'une part, ces valeurs semblent en contradiction avec le difficile partage de gouvernance évoqué dans le Chapitre 3. D'autre part, elles interrogent sur les capacités, au sens de Sen (1979), nécessaires à leur réalisation. Ces formes d'engagement peuvent-elles s'adresser à tous les habitants ?

« Après c'est vrai que parfois l'équipe de YWC n'a pas le temps de venir t'accueillir et de te dire quoi faire parce qu'il y a aussi des gens qui viennent juste boire un coup. Et c'est pareil quand je travaillais sur la pépinière et qu'il y avait des gens qui venaient, parfois je me disais mince, j'aurais dû aller les voir. Parce qu'il y avait des gens qui étaient un peu en train d'attendre quelque chose, mais sur le coup on ne sait pas s'ils veulent juste voir comment c'est, ou s'ils veulent participer. »

Extrait d'entretien avec une bénévole de Vive les Groupes, novembre 2018.

Cette citation révèle la confusion que peut induire un mode de participation fondée sur un engagement déjà en acte. Les travaux de Freeman sont éclairants à ce sujet : des collectifs prônant l'horizontalité et l'informalité peuvent reproduire des rapports de pouvoir. Selon lui, l'informalité tend à privilégier des individus disposant au préalable de ressources militantes ou linguistiques, renvoyant au silence les autres dotés d'une moindre confiance en soi (Freeman, 1972, p. 151-164).

Ainsi, il semble important pour des acteurs animateurs de tiers-lieux de prendre en compte les disparités de ressources et de compétences au sein du collectif de bénévoles, afin de ne pas reproduire des inégalités d'accès à des dispositifs participatifs. C'est pourquoi certaines activités dans les tiers-lieux sont souvent gratuites, parfois à prix libre ou conscient, comme c'est le cas à Récolte Urbaine et à l'Agrocité.

L'importance de l'accompagnement social est parfois mise en avant dans des entretiens avec des animateurs de chantier participatif :

« Tu vois, il y avait un côté social que je n'avais pas pris en compte au début, qui ne m'a pas fait peur mais qui quand même me posait des questions... Vu que je n'avais pas étudié ça, je ne savais pas si j'agissais de la bonne manière. Adrien, il est arrivé à Vive les Groues par lui-même, via Facebook, en recherchant sur Internet, parce qu'il faisait une formation pour son école en menuiserie et qu'il voulait construire. Il est arrivé comme ça, il venait tous les jours, il ne parlait pas et tu ne savais pas quand il venait. Parfois c'était difficile de lui dire : "Ne viens pas, ce ne sera pas ouvert." Parfois, je faisais des trucs plus lentement avec lui, parfois je l'ignorais un peu. Mais lui, il était dans un environnement tranquille, paisible. Et même si des fois il partait fâché, il revenait tout le temps. J'ai compris que ce n'était pas par rapport à moi ou aux autres. Et petit à petit, il a commencé à parler, à raconter, à déclamer ses poèmes, à faire des gâteaux, du pain et à interagir avec les autres. Et puis, il a raconté pas mal ses difficultés dans son parcours, dans ses recherches. Moi je pense qu'il n'était pas suivi alors qu'il avait besoin d'être suivi, d'être accompagné. Mais bon là il va très bien, il a trouvé une école pour continuer ses études dans le terrain de l'agriculture urbaine, liée à la construction, si je ne me trompe pas. Il a réussi. Je pense que les Groues, c'était important pour lui. »

Extrait d'entretien avec un ancien salarié de YWC, avril 2020.

Ainsi, si des expériences sociales sont centrales dans les tiers-lieux, l'inclusion de tous les publics n'est pas toujours évidente. Un écart s'observe entre la dimension de liberté et la variété des expérimentations possibles au sein du tiers-lieu, et les capacités et l'acculturation nécessaires pour s'emparer de cette démarche engageante et entreprenante.

3/ Intérêts individuels et partage d'un espace à vocation collective

Une tension au cœur des tiers-lieux se manifeste dans certains espaces en partage et socialisants, où les engagements individuels ne peuvent être totalement effacés. Si la démarche sur le lieu semble collective, les motivations d'implication sur le lieu relèvent parfois d'intérêts particuliers. Par exemple, sur le terrain de l'Agrocité, certains participants du tiers-lieu sont motivés par le fait de disposer d'une parcelle individuelle pour jardiner. Or ce constat a fait l'objet de discussions animées au sein du collectif, en particulier entre le groupe dit des « jardiniers » du jardin partagé et celui des « bricoleurs » qui donnent des coups de main sur différentes tâches sans disposer forcément de parcelles individuelles. Ces derniers s'élèvent souvent contre l'existence même de parcelles nominatives et soutiennent que les parcelles collectives ont plus de sens dans un jardin « partagé ».

La problématique de la mise en commun est inhérente à ces espaces jardinés partagés (Demailly, 2014 ; Mestdagh, 2016 ; Deville et Brondeau, 2017). Ces tensions résident dans l'ambiguïté même de l'appellation d'un espace « partagé » : certains bénéficiaires l'entendent comme une copropriété d'espaces individuels, d'autres comme l'effacement de la propriété privée et la mise en commun d'un espace devenu collectif dont jouissent les membres adhérents de l'association. Différentes représentations de la mise en commun d'un espace s'expriment donc à l'Agrocité. De son côté, l'association Récolte Urbaine s'est interrogée sur les différentes appropriations du lieu et sur les usages associatifs, collectifs et privés qui en sont faits. En effet, en 2019, le tiers-lieu est squatté et vandalisé certaines nuits par des jeunes du quartier :

« Au début c'était un œuf, puis ils retournent la cuisine avec toutes les épices. Ils ont aussi débranché des câbles d'électricité pour brancher leurs consoles de jeux. Ce qui fait que certains matins on arrive et le four extérieur est débranché et tout a pourri dedans. Depuis quelques jours, on a réussi à identifier qui était ce groupe de jeunes de 13-15 ans et on les voit devant le collège et on leur dit devant leurs parents : "Bah à ce soir à la caravane !" ».

Extrait d'un entretien avec une membre de l'association RU, juin 2019.

Les membres de l'équipe s'interrogent à plusieurs reprises sur ces actes de quelques jeunes du quartier. Leur position est compliquée car ils souhaitent justement que des habitants s'emparent du lieu – mais selon les activités participatives organisées dans le cadre de leur association. Une membre précise lors d'une réunion qu'elle veut que le lieu serve d'accueil aux

jeunes du quartier, mais pas s'il devient « leur squat pour fumer en cachette ». Quelques semaines plus tard, l'association rencontre le groupe de jeunes avec l'association Unis-Cités (très impliquée dans le quartier) afin de leur proposer des temps d'ouverture en soirée, où ils décideront ensemble des activités, possiblement des jeux vidéo et pas forcément un atelier cuisine.

À travers cet exemple, on reconnaît une fois de plus la tension entre la participation des habitants d'un quartier et la mise en commun d'un espace, d'un lieu. « *En quoi notre association est plus légitime pour organiser des ateliers cuisine sur une ancienne friche que des jeunes du quartier qui cherchent un endroit où se réunir ?* », s'interrogent les membres de RU. La stratégie de l'association a donc été de rencontrer ce groupe et d'étendre les usages du lieu en partant de leurs besoins, pour les faire sortir du domaine privé. En effet, cette nouvelle programmation du lieu reste ouverte à tout public et se fait en présence de l'association gestionnaire et responsable du lieu. On observe au passage que la forme informelle d'usages par ce groupe de jeunes ne peut être conservée dans le cadre de ce tiers-lieu associatif.

À Vive les Groues, c'est la vocation commerciale et l'usage relevant de la privatisation d'espace pour des particuliers qui ont pu créer des tensions vis-à-vis de la mise à disposition du lieu aux habitants. En effet, certains habitués de 2018 ne sont plus revenus sur le site de Vive les Groues en 2019 notamment à cause de ce tournant qualifié de « privatisation du lieu » mené par l'association YWC. À nouveau, et comme sur les deux autres terrains, la question de la combinaison des usages individuels, privés et associatifs semble être problématique et source de conflits potentiels entre les acteurs intermédiaires, les partenaires et les habitants.

Conclusion

Le Tableau 8 synthétise les types d'activités proposées dans les trois terrains d'étude. Bien que celles-ci se rejoignent autour d'ateliers manuels de bricolage ou de jardinage à dimension pédagogique, de rencontres ou encore d'événements festifs et culturels, les trois tiers-lieux se distinguent selon les orientations majeures données par les acteurs intermédiaires. À l'Agrocité de Bagneux, les activités convergent autour de la construction d'un lieu-ressource pour se détourner des pratiques de consommation et de production marchandes. Récolte Urbaine adopte une posture militante plus « radicale » ou revendicative à Montreuil, par sa démarche d'autoconstruction ainsi qu'un registre d'actions plus informelles et solidaires, comme le choix du prix libre. Enfin, Vive les Groues à Nanterre se présente comme un tiers-

lieu mélangeant des activités très hybrides : du parc urbain mis à disposition, proposant occasionnellement des chantiers participatifs, au lieu culturel et de formation jusqu'à la buvette festive ; c'est le seul terrain étudié à proposer une offre commerciale de privatisation d'espaces.

Le tableau résume aussi les motivations des participants, qui relèvent surtout de la recherche de lien social, de convivialité, d'un lieu d'apprentissage, de formation et d'activités manuelles par la pratique du jardinage et du bricolage. Pour autant, des usages et des motivations semblent être en contradictoires et peuvent se trouver à l'origine de conflits entre acteurs et participants : du participatif à la privatisation d'espaces, l'accès à un espace à usage privé et l'objectif de créer un lieu-ressource partagé par un collectif, ou encore l'intégration à une politique d'aménagement urbaine et des formes d'engagement militant hors du cadre institutionnel du tiers-lieu. La difficulté de construire un lieu conçu comme un « commun » (au sens d'Ostrom, 1990) ou un espace en partage se manifeste à travers le maintien et l'enchevêtrement d'intérêts particuliers, la vocation commerciale du tiers-lieu ainsi que par les tensions liées à sa gouvernance (voir Chapitre 3). De plus, une économie particulière du tiers-lieu, parfois sous tension, se donne à voir par l'enchevêtrement des compensations en nature, du salaire des acteurs intermédiaires, des recettes de la privatisation d'espaces auprès du public, de la facturation de prestataires, du travail gratuit des bénévoles ou encore du prix libre proposé au grand public.

Tableau 8 : Synthèse des modes de participation et leurs enjeux sur les trois terrains d'étude

	Agrocité	Récolte Urbaine	Vive les Groues
Origines	Une association a-territoriale et incubatrice. Son remplacement par une association locale.	Une association locale montreuilloise du quartier d'implantation du tiers-lieu.	Une association a-territoriale et incubatrice. Son retrait et la transmission de son rôle d'animateur et médiateur du site à une association créée au titre de cette occupation temporaire.
Objectifs	Développer un lieu dédié à la transition écologique citoyenne.	Sensibiliser au gaspillage alimentaire dans un quartier populaire.	Occuper, animer un espace dans le but de préfigurer les usages du quartier en construction.
Moyens de communication	Facebook, e-mails, affiches et signalétiques dans le quartier.	Facebook, e-mails, affiches et signalétiques dans le quartier, réseau Twiza.	Facebook, Instagram, e-mails, affiches et signalétiques dans le quartier.
Types d'activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers manuels participatifs et des formes d'apprentissage • Rencontres d'acteurs et d'habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers manuels participatifs et des formes d'apprentissage • Rencontres d'acteurs et d'habitants • Des actions solidaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers manuels participatifs et des formes d'apprentissage • Rencontres d'acteurs et d'habitants • Culture et divertissement • Privatisations d'espaces
Motivations des bénévoles et usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Lien social • Apprentissage et formation à des activités manuelles • Accès à un espace à usage privé • Création d'un « commun » territorial en autogestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Lien social • Apprentissage et formation à des activités manuelles • Accès à un espace à usage privé • Des formes d'engagement militant hors cadre institutionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Lien social • Apprentissage et formation à des activités manuelles • Accès à un espace à usage privé • Lieu culturel et divertissement

Conclusion de la Partie 2

Les trois tiers-lieux sélectionnés pour l'enquête sont urbains, conventionnés et participatifs, en ce sens que l'implication des habitants du quartier d'implantation fait partie de leurs objectifs affichés. Cette seconde partie a permis de mettre en lumière et de caractériser en détail plusieurs formes de participation : une participation de type « institutionnalisée » au sein de la gouvernance du tiers-lieu, et d'autres formes de participation « pragmatiques », centrées sur le faire, l'action et la pratique.

Tout d'abord, l'implication d'acteurs au sein de la prise de décision des tiers-lieux est dépendante de l'acteur intermédiaire, qui est désigné dans le cadre d'un partenariat avec les propriétaires et les acteurs publics pour assurer la gestion du lieu. Trois modèles de gouvernance partagée ont été identifiés dans notre étude. Récolte Urbaine propose d'intégrer les habitants du terrain au sein des instances de gouvernance de l'association en charge de « l'intermédiation ». À l'Agrocité, l'acteur intermédiaire a opéré une passation de la gouvernance à une association locale impliquée dans le projet, après l'échec de l'incubation d'une association dédiée au lieu. Enfin, Vive les Groupes présente un modèle de gouvernance partenariale avec l'association éponyme du tiers-lieu, dont l'acteur intermédiaire est à l'origine. Ce dernier cas, particulièrement étudié dans le cadre d'une recherche en immersion, révèle des difficultés liées au partage de la mission de pilotage et d'intermédiation : trajectoires professionnelles différenciées, opacité de la prise de décision, manque de concertation et confusion des rôles des deux structures en interne et pour le grand public. Il s'agit en fait d'une délégation secondaire de mission, qui fait suite au partenariat public-associatif à l'origine de l'occupation temporaire. À travers ces trois modèles, l'intermédiation, qu'elle se partage ou se transmette, semble persister dans les modes de gouvernance des tiers-lieux enquêtés et met en défaut, sous certains aspects, la participation effective des habitants dans la gouvernance du tiers-lieu.

D'autre part, les types d'activités participatives proposées au sein des tiers-lieux étudiés sont variées et reviennent souvent aux mêmes catégories : culture/divertissement, rencontres et ateliers/apprentissages. L'Agrocité se tourne majoritairement vers des actions en faveur de la sensibilisation à la transition écologique citoyenne, Récolte Urbaine vers des actions solidaires pour le quartier et Vive les Groupes propose les usages hybrides d'un parc urbain ouvert

proposant des chantiers participatifs, des fêtes saisonnières ainsi que la possibilité de réserver un espace à usage privé.

L'étude des motivations des bénévoles a mis en lumière une participation tournée vers l'apprentissage, la socialisation et l'intérêt pour des actions « pratiques », ou en vue d'un résultat pratique. L'idéal pragmatique très présent dans les entretiens reflète la thèse d'Jon (2012) sur les formes d'engagement dans les sociétés occidentales contemporaines. Selon lui, celles-ci marquent une lente sortie des individus de leurs collectifs d'appartenance. Des formes de participation semblent se détacher des engagements de type « affilié » et de longue durée tel le militantisme politique ou syndical, et se rapprocher au contraire d'engagements affranchis. Le processus d'individuation serait à l'origine de cette forme d'implication davantage centrée sur la trajectoire des individus. J. Jon appelle « engagement post-it » cette recomposition des formes d'engagement où l'épanouissement personnel et le temps du projet prévalent au tout-collectif.

Ainsi, étant donné que l'ancrage au territoire d'implantation, au même titre que la participation habitante, fait partie des motivations premières des tiers-lieux étudiés, le rapport au territoire de ces nouvelles formes d'engagement questionne. La participation observable sur les tiers-lieux est-elle aussi désaffiliée, affranchie et temporaire ? En d'autres termes, quelles formes d'habiter et d'appropriations au territoire entretiennent les acteurs engagés sur ces projets ? Quels sont les facteurs d'un engagement territorialisé sur un tiers-lieu ?

Partie 3

TERRITORIALISER LES TIERS-LIEUX :

de l'ancrage à l'essaimage

Notion très utilisée par les politiques, par ce « fantasme » qu'il génère (Vanier *et al.*, 2009), la territorialité est définie comme le fait de faire partie du territoire d'un État ou d'une entité spatiale dans laquelle s'exerce un ensemble de règles communes. La territorialité des lois implique l'objectif de faire respecter la juridiction auprès de tous les habitants d'un même territoire, comme l'explique entre autres Delmas-Marty (2004). En géographie, certains définissent la territorialité comme forme dominante de relation à l'espace relative à une aire de pouvoir, où le territoire est un espace délimité chargé de valeurs (Melé, 2008), ou encore l'objet d'affects collectifs et individuels (JBB, 2019). À ce titre, elle se rapproche de la notion d'ancrage territorial, communément définie comme le sentiment d'appartenance des individus, ou des sociétés, à un espace (*ibid.*). Selon Melé (2008), deux approches s'opposent : d'une part les chercheurs s'intéressant aux découpages spatiaux pour la mise en place de politiques publiques, les modes de relations entre acteurs publics et privés au sein d'un espace local, et d'autre part les pratiques et représentations des usagers d'un espace. La seconde acception s'intéresse aux modalités d'appropriation de l'espace par des habitants, c'est-à-dire le rapport évolutif et temporel qu'un individu ou un collectif noue avec le ou les territoires qu'il s'approprie (Di Méo, 2007 et 2017). Les représentations et l'imaginaire des individus participent de la territorialité d'un même espace social (Raffestin, 1987).

Par ailleurs, la territorialité (dans sa seconde acception) s'éloigne d'une appropriation territoriale d'un individu rapportée à une localité, pour plutôt invoquer une portée géographique très large, dispersée et discontinue (Di Méo, 2017). Les travaux de Melé et Neveu (2020) ouvrent le débat sur l'existence d'un lien entre la territorialisation des expériences spatiales et des mobilisations, et du rapport entre les pratiques et la construction d'expériences urbaines en réseau, à l'instar du triptyque de Raffestin (1987) : société – espace – réseau, dont les relations définiraient la territorialité. Boudreau (2020) s'intéresse également à la stabilisation d'un espace-temps temporaire en observant la production d'une territorialité par le rapport réticulaire entretenu à l'espace dans le cas d'un marché de rue contre-culturel à Mexico (*Tianguis cultural del Chopo*). En ce sens, Vanier (2022) rappelle deux conditions pour construire une société par les territoires : son fonctionnement à tous les niveaux, du plus local au plus global, et sa prise en compte des réseaux techniques et des cycles du vivant. Les auteurs Bouba-Olga et Talandier rappellent également la tendance du politique à découper le territoire en tranches catégorielles de taille égale, ou binaires, alors que dans les faits, le territoire se compose de flux, de liens, d'interdépendances entre échelles et acteurs (Bouba-Olga *et al.*, 2022).

En ce sens, à travers la notion d'hyper-lieu, Lussault (2017) conceptualise les lieux où l'espace est exacerbé et où toutes les échelles de l'expérience humaine entrent en collision. Fruit

de la mondialisation et de l'urbanisation généralisée, l'hyper-lieu se caractérise d'abord par un point de concentration maximal, incessant, de réalités spatiales, matérielles ou immatérielles (personnes, objets, flux, données numériques, etc.). Lussault prend notamment l'exemple de Times Square à New York, quartier où transitent des flux de personnes, de marchandises, de services, d'informations ainsi qu'une vie artistique et médiatique. Ce quartier fait l'objet d'une rente immobilière et déploie un réseau dense avec les espaces extérieurs. Deuxièmement, l'hyper-lieu est vecteur d'une *hyper-spatialité* déterminée par une coprésence et une connexion simultanée avec d'autres espaces. Si bien que l'hyper-lieu fonctionne à différentes échelles (*hyper-scalarité*). Il se caractérise également par une dimension expérientielle de la pratique spatiale et sociale :

« *Oui, la spatialité humaine peut être indéniablement considérée comme une expérience totale, un engagement qui mobilise les ressources physiques, sensorielles, cognitives, économiques, sociales et culturelles d'un individu ; elle est faite d'ancrages, de mouvements, de télécommunications et d'interactions (avec d'autres humains, des non-humains, des formes et des paysages, des objets.* » (Lussault, 2017, p. 58).

Enfin, le cinquième principe de l'hyper-lieu est l'*affinité spatiale* que partagent les individus à travers leur expérience sensible du lieu.

Dans cette perspective, nous souhaitons questionner les territorialités au sein des tiers-lieux. Rejoignent-elles celles des hyper-lieux où « *l'association d'individus est fondée sur l'adhésion circonstanciée à une pratique spatiale particulière* » ? Aussi appelée « communisation » par Lussault, cette mise en commun temporaire rassemble des individus sans qu'apparaisse une consolidation communautaire du groupe (Lussault, 2017, p. 59). Cette dimension de l'engagement au sein des tiers-lieux semble contradictoire et à contre-courant de la définition du tiers-lieu donnée par Burret (2017) : « *une configuration sociale où la rencontre entre des entités individuées engage intentionnellement à la conception d'une représentation commune* ».

Alors qu'originellement, Oldenburg (1989) ne mettait pas l'accent sur l'ancrage territorial dans sa définition du tiers-lieu (*third-place*), le rapport de la Fondation France Tiers-Lieu remis au ministère de la Cohésion des territoires en 2021, intitulé « Nos territoires en

action⁹⁰ », insiste sur le caractère d'« *hyper-proximité* » des tiers-lieux et leur fonction de « *relocalisation de l'économie sociale et solidaire* » :

« Longtemps méconnus, parfois négligés, les tiers-lieux apparaissent désormais comme incontournables dans nos territoires. (...) ils forment des maillons essentiels à notre résilience, par le faire ensemble, par cette vitalité à toute épreuve, ancrée dans nos territoires⁹¹. »

Pour notre enquête, l'immersion longue sur le tiers-lieu de Vive les Groues et le maintien du lien avec une douzaine d'enquêtés ont permis de suivre leur parcours vers d'autres territoires. En partant des trajectoires et des déplacements de l'engagement des acteurs impliqués, comment saisir les formes d'engagement qui existent au sein des tiers-lieux et leurs rapports à l'espace sur le temps long des constructions territoriales ? Suivant une démarche inductive, l'analyse des données récoltées permet de saisir plusieurs phénomènes : des formes d'engagements ancrées sur le territoire proche du tiers-lieu, des essaimages, et une mise en réseaux des pratiques et des acteurs.

Plusieurs échelles d'observation sont retenues dans ce chapitre : celle de l'intercommunalité, puisque le tiers-lieu des Groues se situe sur le territoire de la MGP et à la limite de trois communes des Hauts-de-Seine (Nanterre, Courbevoie et La Garenne-Colombes) ; à l'échelle communale de Nanterre et à l'échelle du quartier (micro-locale) ; à l'échelle des trajectoires d'acteurs impliqués enfin, tant et si bien que le territoire d'engagement sort du terrain de l'enquête et se disperse à l'échelle nationale (voire européenne).

Dans un premier temps, il s'agit d'analyser les trajectoires territorialisées d'engagement en s'intéressant à la participation des riverains ainsi qu'au rapport au territoire des animateurs du lieu. Dans un second temps, l'étude de cas de Vive les Groues permet d'éprouver les freins à l'ancrage territorial d'un tiers-lieu.

⁹⁰ « Nos territoires en action », France Tiers-Lieux, 2021 : <https://francetierslieux.fr/rapport-tiers-lieux-2021/>

⁹¹ Patrick Levy-Waitz, président de France Tiers-Lieux, cité dans *ibid.*, p. 3.

Chapitre 5

Des engagements territorialisés aux tiers-lieux : entre ancrage et désaffiliation

Que nous apprennent les trajectoires d'acteurs sur les territorialités des tiers-lieux ? Quelle(s) relation(s) au territoire entretiennent les habitants d'un tiers-lieu ? Fait-il partie de leur territoire proche, de leur quartier ? Comment appréhender la relation au territoire du tiers-lieu dans des « *sociétés à habitants mobiles* » (Lazarotti, 2013) ?

Entre ancrage local et territorialités plus diffuses, les différents acteurs des tiers-lieux⁹² étudiés entretiennent des rapports au territoire distincts. à partir de l'étude des parcours et récits de vie d'acteurs interrogés dans cette thèse, et en suivant parfois leurs trajectoires en dehors des terrains enquêtés, l'analyse révèle des engagements enracinés sur le territoire des tiers-lieux (I/) mais aussi des trajectoires d'engagements désaffiliés et réticulaires (II/)⁹³.

I/ À Vive les Groupes, des engagements ancrés à leur mise en réseau

Deux formes d'engagements ancrés localement se distinguent à Vive les Groupes. Une communauté d'habitants est considérée comme des habitués non pas par leur participation active dans la construction ou la gouvernance mais bien par une forme d'« *habiter* » singulière du tiers-lieu (1/). D'autre part, des bifurcations professionnelles d'acteurs intermédiaires et de porteurs de projet se concrétisent et s'enracinent à l'occasion sur le tiers-lieu (et parfois ailleurs) (2/). Elles sont notamment permises par une mise en réseau des acteurs et l'intensification de groupes d'intérêts professionnels (3/).

⁹² Voir le schéma et la typologie du système d'acteurs des tiers-lieux étudiés dans l'introduction de la Partie 2.

⁹³ Ce chapitre a fait l'objet d'un article publié en 2022 par la doctorante et auteure de cette thèse : Gauthier, C., Pech, P., & Raymond, R. (2022). La dimension transitoire et d'expérimentation des tiers-lieux : Des trajectoires individuelles à l'essaimage de pratiques. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 13, n°1, mis en ligne le 22 juillet 2022. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20333>

1/ Des riverains visiteurs à une communauté d'habitué

Dans ce tiers-lieu nanterrois de Vive les Groues où j'ai mené une recherche impliquée, plusieurs formes d'usagers se distinguent, qui sont conditionnées par la fréquence de présence et d'utilisation du lieu : des visiteurs, des clients et des habitués.

Les visiteurs

En premier lieu, les « visiteurs » englobent les participants aux activités ou aux événements gratuits organisés par l'association gestionnaire, ainsi que des utilisateurs des infrastructures prévues par le site : tables de pique-nique, panier de basket, tables de ping-pong, terrain de pétanque, etc. Ces visiteurs sont en grande majorité des habitants proches du lieu, originaires du quartier, de communes limitrophes mais parfois aussi de communes plus éloignées de la MGP. Comme on peut le voir sur les photos de la Figure 36 ci-après, des familles viennent lors des horaires d'ouverture du site et en particulier le week-end pour profiter des barbecues en accès libre.



Figure 36 : Un dimanche aux Groues, 2021

Photographies : Yes We Camp.

Les clients

Des « clients », consommateurs d'un service proposé par l'un des acteurs du tiers-lieu, sont également présents sur le site. À ce titre, il peut s'agir de particuliers ou bien d'acteurs collectifs à personnalité morale, buvant un verre à la buvette, réservant des espaces disponibles sur le tiers-lieu dans le cadre d'un séminaire d'entreprise, d'une formation payante, d'un anniversaire, etc. La domiciliation de cette sous-catégorie de visiteurs est variable selon les services proposés. Concernant la réservation d'espaces ou de *teambuilding*, elle concerne majoritairement des entreprises, des organismes privés ou des particuliers basés dans les communes limitrophes. Comme on peut le voir sur la Figure 37, ces groupes peuvent réserver des espaces extérieurs (terrasse) ou intérieurs (salle polyvalente) dans le cadre de journées de travail en équipe. Cependant, les bénéficiaires des formations en apiculture ou compostage, prodiguées par l'École du compost et la Fabrique qui pique, peuvent venir de communes assez éloignées de la MGP.



Figure 37 : Réservation de Vive les Groupes par l'équipe du tiers-lieu des Cinq Toits, 2021

Photographies : Yes We Camp.

Les habitués

Contrairement aux deux autres types d'usagers présentés ci-avant, les « habitués » désignent des personnes présentes très fréquemment sur le site, de manière hebdomadaire voire quotidienne. Ce sont des amis de l'équipe gestionnaire, des voisins, des habitants du quartier. Lors des entretiens, ils décrivent ce sentiment de « faire village » au sein du tiers-lieu :

« Je pense que dans ce genre de lieux, nous sommes le lieu. Cet été, c'était un peu comme l'auberge espagnole, je faisais comme à la maison, je retrouvais la petite communauté d'habités. »

Extrait d'entretien avec une habituée de Vive les Groues, novembre 2018.

Depuis le début de l'occupation de l'ancienne friche industrielle par YWC en 2017, certains voisins retraités ou ouvriers et habitants de la rue adjacente, l'avenue de Jenny, viennent presque tous les jours se promener, saluer ou partager un moment avec l'équipe de YWC et les partenaires réguliers avec qui ils ont tissé des liens. De plus, des voisins du site résidant dans le quartier proche du Faubourg de l'Arche à Courbevoie, ou d'autres communes limitrophes, viennent régulièrement participer à la vie du site : arrosage des plantes et des arbres, aide au service de la buvette, participation aux activités de bricolage sur le site, etc. Ces voisins, qui sont moins d'une dizaine, sont très souvent des membres investis dans l'association du tiers-lieu.

L'immersion dans le quotidien du tiers-lieu de Vive les Groues a permis d'observer et de rencontrer le petit groupe d'individus hétérogènes formant le collectif d'habités du lieu. Parmi eux, un habitant des Groues depuis trente ans, qui a travaillé comme pigiste dans le secteur radio à Paris puis comme prestataire dans une société de production et d'animations commerciales, pour enfin devenir co-gérant d'un camping en région Nouvelle-Aquitaine. Il s'est particulièrement lié d'amitié avec un ouvrier d'une cinquantaine d'années, en mission pour la société Vinci sur le chantier de la gare en construction Nanterre - La Folie de la ZAC des Groues. Après avoir obtenu l'autorisation de l'équipe de YWC, ce travailleur de Vinci a vécu dans son camion garé sur le tiers-lieu la moitié de la semaine entre l'été 2018 et le printemps 2021, passant l'autre moitié de sa semaine chez lui dans le Pays basque. Pendant cette période, il est invité à dîner un soir par semaine chez des résidents de l'avenue de Jenny avec une autre habituée, habitante de Colombes, mère célibataire de 28 ans, manageuse d'un magasin Biocoop de la ville de Bois-Colombes. En effet, parmi le groupe d'habités, des relations amicales ou amoureuses se tissent entre des personnes rencontrées par l'intermédiaire du tiers-lieu.



Figure 38 : La petite communauté des habitués des Groues, 2019

Photographies : Cécile Gauthier.

Ainsi, ce collectif d'habitués du tiers-lieu des Groues rassemble des trajectoires individuelles très éclectiques et hétérogènes : de l'ouvrier de Vinci au salarié en insertion vivant à la rue, du jeune aux problèmes d'addiction et du salarié en arrêt de travail à l'artiste en résidence ou à la mère célibataire, des jeunes en service civique ou en stage à l'entrepreneur, en passant par le bénévole au RSA venu se former à des métiers de l'artisanat. Les profils de ce groupe d'utilisateurs sont très disparates. Au niveau de l'âge, le petit groupe d'individus composé d'une douzaine voire une quinzaine d'habitués rassemble des retraités d'une soixantaine d'années, des quarantennaires et cinquantennaires majoritairement actifs (même si certains sont sans emploi ou en maladie longue durée), et des vingtenaires et trentennaires en études, au chômage, en reconversion professionnelle ou en activité. Des familles d'habitués sont également présentes ; certains membres sont de jeunes parents. La répartition hommes-femmes est également assez paritaire. Il est donc difficile de généraliser un profil exhaustif de la catégorie d'habitués de ce tiers-lieu.

La forte appropriation du tiers-lieu par ces membres du collectif d'habitués se manifeste notamment par leur connaissance des codes des cadenas de l'entrée ou des salles du terrain, par le partage de moments conviviaux informels avec les acteurs intermédiaires et partenaires, ou encore la libre utilisation d'outils de l'atelier partagé de YWC.

2/ Des transitions professionnelles *in situ*

Domiciliation des porteurs de projet

À Vive les Groues, la majorité des porteurs de projet, et notamment des occupants fréquentant le lieu de manière hebdomadaire voire quotidienne, ne sont pas des riverains. Ils entretiennent un rapport singulier au territoire, puisque le tiers-lieu devient leur lieu de travail et pour certains un incubateur de leur reconversion professionnelle.

Ils se rendent sur le tiers-lieu en voiture, en transports en commun et parfois à vélo. Depuis 2017, sur les vingt-trois résidents du site, seulement quatre porteurs de projet sont domiciliés à Nanterre (ComEnjoy, Studio Photo, la Régie de quartier de Nanterre, la brasserie de la Petite Couronne), dont une dans le quartier de Nanterre Préfecture à proximité immédiate des Groues (ComEnjoy). La majorité des porteurs de projet sont domiciliés dans une commune de la Métropole du Grand Paris, et parfois même à l'extérieur (comme l'artiste Thierry Boutonnier pour le projet artistique et de pépinière participative Appel d'air). À ce titre, la localisation du tiers-lieu fait figure d'implantation de leur activité professionnelle qui n'est majoritairement pas à proximité immédiate de leur domicile mais à une échelle intercommunale.

Bifurcation et reconversion professionnelle

Certains tiers-lieux tels que Vive les Groues prennent la forme de catalyseurs de trajectoires d'acteurs en reconversion professionnelle. Ils sont le foyer de reconversions et d'inventions de nouvelles pratiques professionnelles.

En effet, la quasi-totalité des acteurs intermédiaires de tiers-lieux interrogés qui ont suivi des études d'architecte-urbaniste se sont détournés d'une voie dite « traditionnelle » de leur métier, très souvent d'un cabinet d'architectes, pour intégrer un collectif ou une association.

« J'ai fait un stage en cabinet d'architectes, ça ne m'a pas plu. C'était surtout l'idée de me vendre pour un truc que je n'aime pas. J'étais intéressé par la charpente et je voulais apprendre à construire, et du coup j'ai commencé des petites missions dans des collectifs d'architectes. »

Extrait d'entretien avec un salarié de Yes We Camp en 2019.

Ces individus préfèrent ainsi se tourner vers des missions plus proches du terrain, en adéquation avec leurs valeurs :

« Dans ce métier tu fais tout : tu peux être l'architecte, l'ingénieur, l'ouvrier, l'animateur, le médiateur ou encore la personne qui fait à manger le midi. »

Extrait d'entretien avec un stagiaire de AAA en 2018.

À ce titre, l'ouvrage dirigé par Rollot (2018) présente un certain nombre de ces collectifs français sous la forme d'entretiens, dans lesquels figurent YWC et l'Atelier d'Architecture Autogérée (AAA). Le livre retrace le contexte de transformation des conditions de travail des architectes qui se rejoignent derrière les objectifs d'expérience d'un savoir collaboratif entre « *sachants* » et « *non-sachants* ». De plus, le concept de « *permanence architecturale* » (Bouchain *et al.*, 2011 ; Hallauer, 2015) ou, dit autrement, une « *forme d'habiter par la construction* » (Chiappero, 2017 ; Rollot, 2018), les distingue d'une pratique plus conventionnelle de leur métier d'architecte, puisqu'ici ils endossent la maîtrise d'œuvre ainsi que la maîtrise d'usage avec des habitants des lieux.

Certains expriment les difficultés d'improviser les compétences d'accompagnement social et éducatif qu'induisent les chantiers de construction ouverts à tout public :

« Le chantier participatif permanent, c'était assez drôle avec des moments plus difficiles. Par exemple, j'ai ressenti un manque d'expérience que j'avais par rapport aux gens et à certaines personnes sensibles qui pouvaient passer. Par exemple, je ne sais pas si tu as rencontré Adrien, il est arrivé, il ne parlait pas, il pleurait, il rigolait. Ça m'a pris beaucoup de temps pour le comprendre et à m'adapter. (...) Tu vois, il y avait un côté social que je n'avais pas pris en compte au début, qui ne m'a pas fait peur mais qui quand même me posait des questions, je ne savais pas si j'agissais de la bonne manière. »*

Extrait d'entretien avec un salarié de YWC en avril 2020.

* le prénom a été changé

Cette hybridation des métiers et des pratiques professionnelles est très perceptible au sein des tiers-lieux, qui sont révélateurs d'une évolution sociale et de nouvelles formes d'organisation du travail plus globales (Aigron et Manuel, 2018 ; Kemdji, 2021). Deux

animateurs de chantiers participatifs interrogés lors de l'enquête de terrain expriment leurs motivations à l'égard de la polyvalence de cette nouvelle profession. Anciens ingénieurs, ils ont fait le choix de se reconvertir respectivement en charpentier et menuisier formateurs et spécialisés en chantiers participatifs. D'une part, ces acteurs justifient leur transition comme une étape postérieure à une prise de conscience générale et un rejet de la société de production et de consommation. La « *quête de sens* » est souvent invoquée par les personnes faisant le choix d'une bifurcation ou d'une transition professionnelle (Barbier et Moity Maizi, 2019). D'autre part, ils expriment leur souhait de sortir du système du salariat pour se tourner vers un modèle plus autonome et coopératif, où leur métier prend une dimension sociale et pédagogique en s'ouvrant à un public profane.

« J'étais ingénieur en informatique. Je ne voulais plus travailler pour des grosses sociétés où les connaissances et la production sont accaparées par les entreprises. (...). En fait, dès que tu prends un peu de recul, tu te dis mais ça sert à quoi tout ça ? (...) J'ai découvert la décroissance en 2005-2007, puis il y a eu la crise financière, et j'avais envie de changer mais je ne savais pas trop vers quoi, j'hésitais. (...) Et puis j'ai quitté mon travail en me disant c'est maintenant ou jamais. J'ai fait des formations en charpente, je suis allé chez les compagnons pendant un an et puis j'ai intégré la coopérative d'activités Alterbâtir. »

Extrait d'entretien d'un prestataire et formateur du chantier charpente au jardin de la Récolte Urbaine, 2018.

« J'ai une formation d'ingénieur et j'ai travaillé dans le bâtiment agricole en tant que cadre de production pendant plusieurs années. Je me suis rendu compte rapidement que ce que je disais ou faisais n'avait aucune importance. Je suis parti marcher un petit moment et je me suis demandé ce que je pouvais faire. C'est à ce moment-là que j'ai décidé de monter ma boîte autour de l'autoconstruction et d'accompagner des gens dans la fabrication de trucs en bois qui servirait de prétexte pour rassembler des personnes d'univers différents. »

Extrait d'entretien avec un prestataire et membre de l'association Yes We Camp, 2020.

Le phénomène ne concerne pas que les membres des acteurs intermédiaires, c'est-à-dire les associations gestionnaires et animatrices des lieux. D'autres parcours de transition professionnelle ont pu être observés parmi les porteurs de projet, notamment chez la propriétaire de la yourte et cheffe d'entreprise de ComEnjoy. Anciennement salariée en ressources humaines dans un groupe du BTP, elle s'est reconvertie en 2019 comme indépendante et développe depuis un projet d'apprentissage et de bien-être à Vive les Groupes :

« Après une quinzaine d'années en RH [ressources humaines], marquées par deux licenciements économiques, j'avais besoin de donner un autre sens à mon travail. La liquidation judiciaire de l'entreprise où j'ai eu ma dernière expérience professionnelle de RH a probablement été le déclencheur de cette remise en question. (...) Passionnée par les expériences et les voyages insolites, inspirant la liberté et le bien-être, je voulais offrir aux enfants un cadre incitateur, propice à l'apprentissage. C'est ainsi que la yourte ComEnjoy est née. »

Extrait d'entretien avec la fondatrice de ComEnjoy à Vive les Groupes, 2022.

Ainsi, des opportunités de « mise en acte » d'engagements individuels, de formation aux pratiques de la transition, mais aussi des formes de reconversion professionnelle volontaire sont observées sur les tiers-lieux. Ces acteurs expriment leur envie de fuir les modes de fonctionnement hiérarchisés, managériaux et entrepreneuriaux, et se tournent vers des métiers pensés de façon plus écologique et sociale. Leurs motivations rejoignent des traits discursifs caractéristiques d'une grammaire propre à l'économie sociale et solidaire mise en avant par Frère (2013) : créativité, autogestion, convivialité, militantisme.

À l'image de l'étymologie du mot « transition », différents profils d'acteurs se retrouvent derrière la polysémie de ce terme qui signifie à la fois l'étape intermédiaire et le processus dans son ensemble. En effet, les étapes, le chemin et les moyens entrepris semblent être au cœur du processus de transition (Bourg *et al.*, 2016). De la même manière, le lieu devient pour certains une étape d'expérimentation, notamment à travers la formation en construction ou l'apprentissage d'outils et de savoir-faire. Il est également l'espace où se rejoignent des individus en quête ou en cours de reconversion professionnelle et alternative vers des métiers plus « artisanaux ». Répétons qu'il s'agit de reconversions professionnelles volontaires, où l'individu est acteur et initiateur de la démarche de reconversion (Negroni et Mazade, 2019).

Cependant, ce motif de reconversion professionnelle observable chez plusieurs acteurs du tiers-lieu n'est souvent pas lié à la localisation ou la territorialité associée à ce dernier. Alors que très souvent les tiers-lieux participatifs cherchent à construire des dynamiques collectives, ces exemples attestent sa fonction d'outil, de moyen ou encore de catalyseur au sein de trajectoires individuelles professionnelles souvent affranchies de la territorialité du tiers-lieu.

3/ Une mise en réseau professionnelle à partir du territoire du tiers-lieu

Et pourtant, l'ancrage territorial du tiers-lieu Vive les Groues est lui-même facilité par une mise en réseau d'acteurs publics et privés. Cette dernière se renforce à travers la création et la montée en puissance de groupes d'intérêts des tiers-lieux aux niveaux régional et national.

Une fonction d'incubateur territorial

En 2019, à Vive les Groues, la mise en activité de la SARL ComEnjoy a été possible grâce aux maillages d'acteurs du tiers-lieu. À la suite de l'appel à partenaire de YWC, la Ville de Nanterre met en contact cette habitante avec l'association gestionnaire de Vive les Groues. L'équipe de YWC adhère très rapidement au projet de cette entrepreneuse locale et publie une annonce sur son réseau « l'Amicale des campeurs » afin de trouver un menuisier constructeur. Cette communauté regroupe d'anciens prestataires, salariés, stagiaires, services civiques de YWC ou encore des interconnaissances du milieu des collectifs d'architectes de l'urbanisme tactique et temporaire. Par la suite, la yourte ComEnjoy est construite en novembre 2019 par le prestataire et artisan menuisier de la société I-Wood, membre de YWC, lors du festival du Stun Camp organisé à VLG.

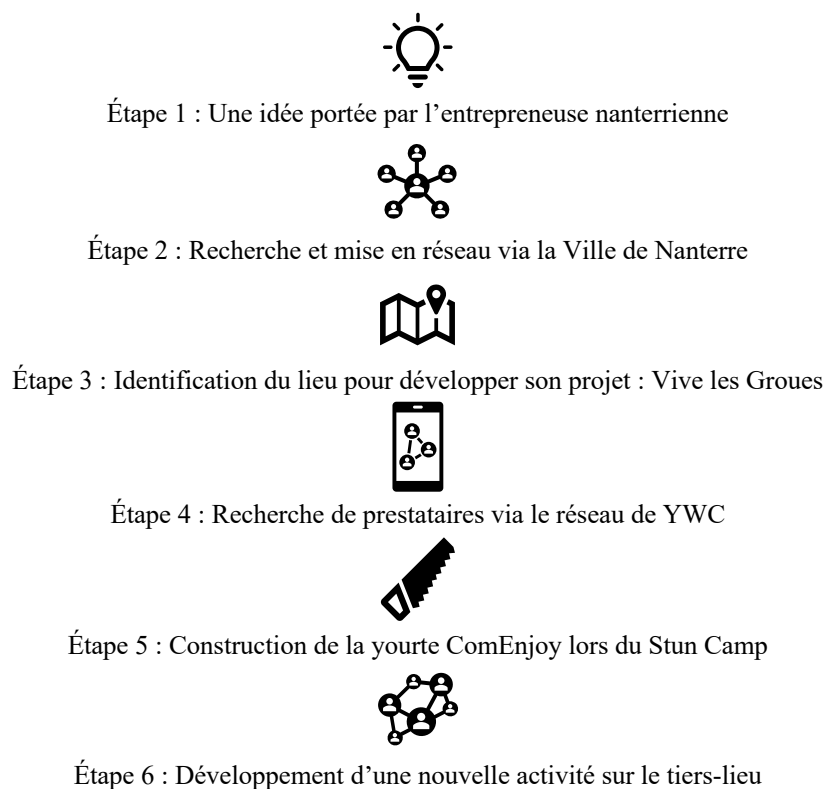


Figure 39 : La construction du projet de la yourte de ComEnjoy à Vive les Groues en 2019

Réalisation : Cécile Gauthier sur canva.com.

Comme l'illustre le schéma de Figure 39 ci-dessus, à travers l'exemple de ComEnjoy, le tiers-lieu Vive les Groues prend la forme d'un incubateur territorial pour des projets d'entrepreneurs locaux. Ces fonctions de développement, d'incubation et d'accompagnement révèlent l'intégration des tiers-lieux dans les processus de mutation du travail au titre d'espaces d'innovation, d'économie collaborative et créative (Ambrosino *et al.*, 2018 ; Berrebi-Hoffman *et al.*, 2018 ; Liefoghe, 2018 ; Martin, 2021).

La mise en réseau des acteurs opérée au sein du tiers-lieu participe également de la concrétisation de bifurcations professionnelles et la réalisation de projets ancrés territorialement. Aussi, en offrant l'opportunité d'accompagnement, le tiers-lieu est en retour producteur, créateur de son propre réseau d'acteurs.

Création de groupes d'intérêts

Cette mise en réseau se structure également à travers des rencontres, des formations professionnalisantes et universitaires portées sur les tiers-lieux ainsi que la constitution de groupes d'intérêts. Sans chercher l'exhaustivité face à leur nombre important, on remarque que les tiers-lieux organisent très régulièrement des événements permettant la rencontre avec d'autres collectifs gestionnaires de lieux partagés et acteurs de l'urbanisme temporaire. On peut citer de ce point de vue le Stun Camp organisé par le réseau Social Temporary Use Network⁹⁴ à Vive les Groues. Les associations Yes We Camp et Communa de Belgique organisent cette première rencontre et édition de festival à Vive les Groues. Pendant dix jours, plus de deux cents indépendants et membres d'associations et collectifs européens de l'urbanisme temporaire ou de la communauté des *makers*, venus de dix pays, se retrouvent pour discuter des enjeux des tiers-lieux, de l'occupation temporaire, et construisent aussi sur place différentes infrastructures telles qu'une yourte, une serre-tunnel servant de dortoir ou encore une ruche à abeilles⁹⁵.

En 2018, l'exposition « Lieux infinis » organisée par l'agence d'architecture Encore Heureux pour le pavillon français de la Biennale d'architecture de Venise a été l'occasion de rencontres entre des membres de tiers-lieux localisés sur le territoire français. Les lieux infinis sont définis par les commissaires d'exposition comme « *des lieux pionniers qui explorent et expérimentent des processus collectifs pour habiter le monde et construire des communs. (...) qui instaurent des espaces de liberté où se cherchent des alternatives*⁹⁶ ».

Les lieux présentés sont le Cent-Quatre à Paris, l'Hôtel Pasteur à Rennes, la Grande Halle à Colombelles, les Ateliers Médicis à Clichy-sous-Bois-Montfermeil, la Friche de Belle de Mai à Marseille, le Tri postal à Avignon, les Grands Voisins à Paris, le 6B à Saint-Denis, la Convention à Auch et la Ferme du Bonheur à Marseille. Suite à la Biennale, un collectif interdisciplinaire se forme, constitué de l'Agence parisienne d'urbanisme (Apur), l'association Aurore, la Banque des territoires, Cheuvreux Notaires, l'École urbaine de Lyon, les architectes

⁹⁴ Voir sur le site de ce réseau : <https://stuneurope.org/>

⁹⁵ D'autres événements de rencontre sont à noter, telles que les conférences organisées aux Grands Voisins en 2020 avec le média *Médiatico*, et des tables rondes sur l'avenir des tiers-lieux en France, comme celle du Wip à Colombelles dans le Calvados avec l'association Territoires pionniers en Normandie lors de leur événement annuel « Chantiers communs ». Plus récemment, le PAM Festival (pour Programme d'accompagnement mixte) est organisé du 28 au 30 octobre 2021 au tiers-lieu culturel le Sample à Bagnolet. De plus, les acteurs publics et privés coordonnent également des événements similaires, telle la première rencontre nationale des tiers-lieux par la fondation France Tiers-Lieu tenue du 17 au 19 octobre 2022.

⁹⁶ Voir le site d'Encore Heureux : <http://encoreheureux.org/projets/lieux-infinis/>

d'Encore Heureux, le média spécialisé sur le Grand Paris *Enlarge Your Paris*, la coopérative Plateau urbain, SNCF Immobilier, l'Union sociale pour l'habitat et Yes We Camp. Ce collectif publie un journal, *Les Nouvelles Urbanités*, qui questionne et donne des pistes pour une fabrication urbaine à l'ère de l'Anthropocène. L'un des articles s'intéresse notamment à l'occupation temporaire en Europe et la nécessité de créer une organisation d'intérêt collectif (voir Annexe 13).

Les auteurs de cet article mettent en avant les tensions liées à leur activité d'occupation et d'animation au sein de lieux qu'ils qualifient de « *zones franches d'initiatives* ». Afin d'éviter la récupération des occupations temporaires par des sociétés commerciales au service d'un capitalisme foncier, l'article suggère une double stratégie. La première appelle à la création d'un réseau international des acteurs, à l'instar d'un groupe d'intérêt de type lobby. La seconde consiste à encourager une approche collaborative, c'est-à-dire de partenariats avec les pouvoirs publics « *afin de modifier les règles du jeu* » (p. 19). Selon eux, cette alliance permettrait « *d'empêcher les dérives d'instrumentalisation de la pratique, (...) qui exclut les publics les plus précaires (...) en insérant des clauses sociales dans les marchés publics d'attribution des bâtiments vacants et de créer des lignes budgétaires dédiées* ». Ainsi, on retrouve le compromis institutionnel nécessaire qu'évoque l'ouvrage de Frère et Jacquemain (2019), où la collaboration avec la puissance tutélaire est indispensable même si elle se fait souvent au prix d'un certain abandon de la critique des institutions.

Il existe aussi des rendez-vous inter-acteurs qui se déroulent en huis clos. Par exemple, en juillet 2020, un événement se tient dans un tiers-lieu en construction, co-organisé notamment par le collectif interdisciplinaire créé à la suite de la Biennale de Venise de 2018. Pendant trois jours, plus de cinquante membres de collectifs d'urbanisme transitoire, de tiers-lieux, d'organisations culturelles, de squats, d'habitats partagés, ainsi que des journalistes, artistes, architectes, activistes et élus politiques, chercheurs et membres d'instituts publics et privés spécialisés, se sont réunis pour discuter des enjeux communs à leurs professions autour des thématiques du militantisme et de l'entrepreneuriat social.

Pour donner suite à cette rencontre, en août 2020, une tribune publiée par certains des acteurs présents appelle à la location de 20 % des locaux d'activités économiques et commerciaux, au prix des charges, à destination des acteurs de l'économie solidaire et de la transition environnementale⁹⁷. Dans le même temps, le directeur de YWC propose à l'ensemble

⁹⁷ « Les espaces d'inventivité et de solidarité, nouveaux communs urbains, doivent pouvoir accéder à l'immobilier », par un collectif de quarante acteurs de la ville et de l'immobilier, *Le Monde*, 18 août 2020,

des participants de rejoindre le collectif « La rencontre des justices » qui a pour ambition de proposer des éléments de programme pour les élections présidentielles de 2022⁹⁸. Ainsi, la mise en réseau d'acteurs locaux engagés dans des tiers-lieux permet la constitution de groupement d'intérêts et de lobbying politique.

Professionnalisation et institutionnalisation des tiers-lieux

D'autres moyens sont mis en place pour la consolidation de ce réseau d'acteurs, notamment des formations universitaires et professionnalisantes. Le Campus des tiers-lieux délivre ainsi des formations certifiées, en particulier sur la conception et l'exploitation de tiers-lieux. L'association « A+ c'est mieux » co-organise également une formation certifiante à destination de porteurs de projet et de facilitateurs de tiers-lieux d'Île-de-France, en partenariat avec la Coopérative des tiers-lieux, Actes if et le Collectif des tiers-lieux. Enfin, en 2019, l'association YWC a créé le diplôme universitaire « Espaces communs » avec les entrepreneurs culturels et consultants d'Ancoats, l'université Gustave-Eiffel, le collectif d'indépendants en innovation collaborative Codesign-it, l'accélérateur national d'innovation sociale et environnementale French Impact et la SNCF Immobilier.

L'institutionnalisation des tiers-lieux, qui prend forme par l'intérêt des acteurs publics et privés, les liens avec les politiques, la création de réseaux d'acteurs et de formations certifiantes, participe ainsi à la création d'un nouveau corps professionnel et intermédiaire. L'émergence de ce nouveau corps de métiers et d'usages des lieux temporaires, en partenariat avec des acteurs publics et privés, se fait en parallèle de la mise en réseau de ces acteurs devenus professionnels, jusqu'à l'émergence assez récente de groupes d'intérêts et de plaidoyers.

Ces nouveaux répertoires d'action collective font à leur tour évoluer les représentations associées aux tiers-lieux et interrogent l'unicité des acteurs de ces réseaux. D'ailleurs, l'orchestration de l'attractivité urbaine (Faburel, 2018), l'institutionnalisation des squats (Aguilera, 2014), l'optimisation du foncier disponible et la mise en compétition entre les acteurs de la gestion transitoire de la vacance (Adisson, 2017) sont souvent discutées et critiquées lors des réunions informelles entre acteurs, et au sein même des lieux étudiés.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/08/18/les-espaces-d-inventivite-et-de-solidarite-nouveaux-communs-urbains-doivent-pouvoir-acceder-a-l-immobilier_6049197_3232.html

⁹⁸ Voir la tribune publiée le 30 juillet 2020 sur le site de *Mediapart* : <https://blogs.mediapart.fr/la-rencontre-des-justices/blog/300720/appel-pour-une-rencontre-des-justices-sociale-et-environnementale>

Quant aux territorialités associées à ces groupes d'intérêts, elles semblent diffuses et réticulaires, tout en reposant sur les micro-localités des tiers-lieux. Pourtant, les stratégies politiques liées à l'urbanisme temporaire ne semblent pas constituer un frein à l'implication aussi bien des habitants que des auto-entrepreneurs reconvertis qui fréquentent le lieu, comme évoqué plus haut.

Comme nous allons le voir désormais, si l'idéal pragmatique semble primer dans ces terrains en ville, la mise en réseau des collectifs des tiers-lieux est également réalisée par l'essaimage individuel. La récupération institutionnelle des tiers-lieux est justement l'un des motifs évoqués par certains acteurs pour justifier leur départ de ces tiers-lieux urbains et leur recherche de projets aux pratiques similaires en dehors des métropoles.

II/ Des trajectoires d'engagement désaffiliées et réticulaires

Comme précisé dans le Chapitre 4, sur les trois terrains la participation des habitants prend souvent forme à travers des activités manuelles, de jardinage et de construction lors de chantiers participatifs. À partir de l'analyse des motivations et des discours de justification des acteurs impliqués dans ces chantiers, l'« engagement pragmatique » identifié plus haut dans les tiers-lieux revêt plusieurs traits caractéristiques en termes de territorialisation. Premièrement, cette forme d'engagement souple n'implique pas forcément le besoin ou la volonté de prendre part à la gouvernance du tiers-lieu (1/). Ensuite, cette participation est souvent de courte durée car l'acteur, souvent très mobile, entretient un rapport désaffilié au territoire du tiers-lieu (2/). Il s'agit d'une prise d'initiative individuelle par « le faire ». Enfin, ces motivations individuelles affranchies du territoire permettent de tirer des conclusions sur la mise en commun et le partage de cet espace qu'est le tiers-lieu. Ce dernier est expérimenté par certains acteurs comme un espace de transition qui nourrit leur trajectoire personnelle de sortie de la métropole (3/).

1/ Des modes d'engagement souples et éphémères

Sur les trois tiers-lieux, la participation lors des chantiers ouverts au public est l'un des modes de rencontre, de collaboration et d'engagement privilégiés avec les habitants. Elle est souvent l'occasion de devenir bénévoles de l'association du lieu. Pourtant, ces participants ne cherchent pas forcément à être impliqués dans le fonctionnement ou la gouvernance du lieu ; la

plupart ne semblent pas en demande d'un quelconque pouvoir de décision au sein de l'association.

Le témoignage d'une bénévole à un chantier participatif éclaire sur certains aspects de la finalité de la participation d'habitants à des ateliers de jardinage ou de bricolage :

« L'atelier consistait à installer des arrosages automatiques. Daniel à la fin du truc m'a dit qu'on aurait pu le faire beaucoup plus vite, en une demi-journée, mais qu'il fallait que ça tienne sur cinq ou six week-ends participatifs, du coup il a décomposé les tâches. Il fallait raccorder des tuyaux entre eux, enlever toute l'argile qu'il y avait au pied des arbres. Il voulait aussi qu'on fabrique des petits abreuvoirs dedans. On a fait des essais, on a passé je ne sais pas combien de temps pour rien, parce qu'au final on ne s'en est jamais servi. Mais c'était sympa quand même, au moins on était dehors, même si ce n'était pas vachement utile. (...) Et puis là, le week-end dernier, on a dû arracher vingt arbres qui étaient morts. Il y en a moins de soixante en tout. Ils vont en reprendre en pot. Et puis après ils ont décidé de fabriquer des flûtes avec le bois mort. D'un côté, c'est un peu "perché", et puis d'une autre façon, c'est vrai que ça fait réfléchir sur la place des arbres en ville. »*

Extrait d'entretien avec une bénévole de Vive les Groupes, novembre 2018.

* Le prénom a été modifié

Ainsi, une hiérarchie entre les participants et les organisateurs se manifeste à travers le vécu, la réalisation et l'organisation de ces ateliers collectifs. L'expérience de cette bénévole est révélatrice d'un stade de participation où les habitants prennent part à la construction et l'aménagement d'un projet du lieu sans être forcément associés au dessein et à la conception des ouvrages. Il s'agit d'une participation dite « en acte » à un ouvrage ; leur implication prend principalement forme à travers des gestes.

Lors des entretiens menés avec des bénévoles de chantiers participatifs, ces derniers précisent souvent qu'ils n'ont pas vécu négativement le fait de ne pas se sentir co-décisionnaires des activités, car ce n'était pas ce qu'ils recherchaient. Ces résultats d'enquête sont présents sur les trois terrains. Certains bénévoles sont en quête d'activités manuelles dans un lieu, d'apprendre par la pratique, sans pour autant se sentir contraints d'un quelconque engagement vis-à-vis des organisateurs de ces activités. D'une certaine manière, bien qu'ils adoptent une posture d'« acteur » par leur contribution et leur collaboration à des tâches laborieuses en vue

de l'aménagement d'un lieu associatif, ils consentent à n'avoir qu'un rôle passif dans la gouvernance de ce même lieu. Par ailleurs, il semble que la finalité de leur participation résulte avant tout de leur vécu et leur « expérience » du chantier, de l'activité elle-même, et non pas de son résultat puisque celui-ci peut ne pas les concerner, voire ne jamais être atteint.

Ces formes d'engagements semblent très éloignées du concept de « politisation du moindre geste » développé par G. Pruvost (2015) dans son enquête sur les chantiers participatifs et collectifs, en particulier dans les espaces politisés des zones à défendre (ZAD) :

« Construire à la ZAD en un temps record avec des biomatériaux relève par conséquent de l'action directe non violente, prolongeant le geste accompli par les chantiers participatifs en une prise de position, dans tous les sens du terme, dans l'espace public. » (Pruvost, 2015).

Dans les entretiens, les modes d'implication des participants reflètent en effet des ambitions éloignées de toute forme d'activisme :

« À Vive les Groues, je trouve qu'il y a un côté léger. Quand on vient, on se dit mince, c'est la loose, ça va être bétonné, il faut se battre contre ça. Et je trouve qu'il n'y a pas vraiment de positions prises sur ce sujet. Donc pour moi ce n'est pas un lieu militant, c'est plutôt alternatif. Car, en même temps, ça fait plaisir de voir des gens qui globalement ont les mêmes valeurs. »

Extrait d'entretien avec une bénévole de Vive les Groues, novembre 2018

Cette citation rejoint les constats de certains sociologues, notamment sur les transformations de l'engagement politique des vingt dernières années, qui témoignent d'un essor de l'engagement associatif ou au sein de collectifs – « nouveau répertoire » de participation politique – tandis qu'est délaissé le militantisme partidaire et syndiqué (Ion, 2012) : « *Le militant est mort... Vive le bénévole !* » (Simonet, 2012).

En effet, cette participation dans les tiers-lieux repose essentiellement sur un bénévolat communément appelé par YWC « *implication volontaire* ». Cette forme d'implication, souple et temporaire, n'est pas nouvelle et s'est largement diffusée à travers le *woofing*⁹⁹, les séjours

⁹⁹ World-Wide Opportunities on Organic Farms (WWOOF) est un réseau mondial de fermes biologiques. Le terme emprunté de l'anglais désigne un système d'organisation qui consiste à faire travailler bénévolement des

nature, touristiques ou de vacances, où une certaine forme de liberté et d'expérimentation, ainsi qu'une participation à la vie des hôtes ou d'un lieu collectif sont permises. (McIntosh et Bonnemann, 2006 ; McGehee et Gard, 2014 ; Deville *et al.*, 2015). Ces formes d'engagement se rapprochent de la notion d'« engagement distancié » ou « affranchi » développée depuis plusieurs années par Ion (1997).

Dans son projet associatif, YWC revendique ces types d'engagement libérés, de participation en actes, éphémères dans le temps, non contraints, facilitant les rencontres :

*« Nous travaillons à ce que nos différents projets réveillent en chacun une envie de s'impliquer, proposer et prendre part, **avec son temps disponible**, ou avec des idées et projets. Nous croyons en notre capacité collective, et souhaitons que sur nos différents déploiements, il soit toujours naturel d'arriver et dire : “J'ai **deux heures** devant moi, comment puis-je être utile ?” ».*

*« **Quelles que soient vos envies**, vous pouvez vous investir **temporairement** sur une ou plusieurs missions : aider à la préparation d'un événement, contribuer aux chantiers d'aménagement (construction de mobilier, scénographie, signalétique...), servir **ponctuellement** au bar, en cuisine ou encore prendre des photos. Que vous soyez expérimenté ou novice, nous serons ravis de vous accueillir et de partager des **moments** de création et de rencontres.*

*Plusieurs de nos sites ont la capacité d'héberger nos équipes et les volontaires, pour prolonger l'expérience Yes We Camp de façon inédite : dormir sur les hauteurs de Marseille face à la mer, dans un parc en tente au pied de La Défense, face à l'étang de Berre à Martigues. L'occasion de venir **passer quelques jours avec nous**, participer à la gestion quotidienne de nos espaces, s'essayer à différentes techniques de construction ou porter une initiative personnelle. De nombreux campeurs ont commencé l'aventure Yes We Camp de la sorte, rejoignez-nous ! »*

personnes sur une exploitation agricole et biologique en échange du gîte et du couvert. Ces derniers s'impliquent dans le quotidien de leurs hôtes, acquièrent des connaissances agricoles en échange d'une participation aux travaux de la ferme. <https://www.wwoof.fr/accueil>

Citation du projet associatif 2020-2024 de Yes We Camp, p. 11.

*« Pour moi, Vive les Groues c'est un peu en mode fablab sur le plan social, on vient y faire **ce qu'on a envie d'y faire**. Si on a envie de déplacer le tas de planches **pendant deux heures** tant mieux, et puis si on n'a pas envie, si on a envie de s'arrêter et de boire une bière et de reprendre après ce n'est pas un problème. C'est cette **liberté-là** qui nous a séduits. »*

Extrait d'entretien avec une bénévole et habituée de Vive les Groues, novembre 2018.

Ces citations décrivent une forme de participation qui semble désengagée ou du moins libérée de l'engagement contraint auquel peut s'apparenter l'implication associative. En effet, les bénévoles de Vive les Groues participent à la construction d'aménagement du site et parfois à la vie du lieu sans être pour autant adhérents à l'association YWC. Ces formes d'engagement sont dites « *post-its* » (courtes, passagères et éphémères), pour reprendre le terme de J. Ion (2012), et sont portées par un idéal pragmatique déjà évoqué :

« Dans ce contexte, l'important paraît d'agir au plus pressé. Et si l'on se mobilise, c'est donc sans attendre ni même espérer des lendemains qui chantent. Il importe d'agir ici et maintenant, pour obtenir quelques résultats là où l'on est, même si ces résultats sont de portée limitée. Une exigence d'efficacité immédiate mobilise ainsi de plus en plus de militants. La préoccupation centrale devient d'intervenir le plus vite possible sans attendre que soit modifié le cadre économique et/ou politique. » (Ion, 2017, p. 27)

Ainsi, ce type d'engagement temporaire se caractérise par une absence de contrainte et il est motivé par l'expérience en tant que telle. L'engagement distancié se définit en effet par une mise à disposition de soi temporaire et résiliable à tout moment (Lambelet, 2020),

2/ Des acteurs engagés mobiles

Ces modes d'engagement sont souvent associés à une forte mobilité des acteurs, qu'ils soient bénévoles ou animateurs-prestataires de chantiers participatifs.

Des bénévoles venus de loin

À Vive les Groues, si les bénévoles sont parfois des habitués du tiers-lieu, ils résident souvent loin de Nanterre. Par exemple, en octobre 2021, lors du chantier de construction du four à pizza de Vive les Groues, sur les seize participants¹⁰⁰ (douze femmes et quatre hommes), une personne seulement était déjà une habituée et bénévole régulière du tiers-lieu, deux personnes étaient déjà venues sur le site pour d'autres activités, les treize autres participants découvraient pour la première fois le lieu. À noter également qu'à l'exception d'une personne venue de Caen et d'un Nanterrien, tous les participants habitaient une commune de la Métropole du Grand Paris, dont la grande majorité à Paris. À l'exception de deux personnes, tous les participants avaient eu connaissance de l'événement via des liens interpersonnels et des publications sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram des comptes de Vive les Groues et de l'animatrice du chantier, Daniel Parnitzke.

Une grande majorité des bénévoles des chantiers participatifs sont des jeunes entre 20 et 35 ans, souvent en période de transition (chômage, recherche d'emploi, reconversion professionnelle), la plupart diplômés de l'enseignement supérieur. La grande majorité ne réside pas sur la commune d'implantation du tiers-lieu et n'a jamais manié d'outils de bricolage. En outre, ces participants sont très souvent des individus mobiles qui se déplacent facilement sur le territoire. Ils viennent pour apprendre, souvent pour refaire chez soi, mais pas forcément dans l'optique de faire vivre le tiers-lieu et son quartier. À l'instar de ce bénévole du chantier de Récolte Urbaine, habitant à Paris dans le 18^e arrondissement :

« Est-ce que j'y retournerai ? Bah non, je n'aurai strictement aucun intérêt... Déjà tu as vu la zone ? C'est inaccessible, il n'y a rien autour. Il faut avoir un intérêt pour venir. Tu sens qu'en plus ce lieu est pensé pour le quartier. Donc non, déjà Montreuil je n'y vais pas beaucoup à la base, mais là aucune raison d'y aller. »

Extrait d'entretien avec un bénévole du chantier participatif à Récolte Urbaine, octobre 2018.

¹⁰⁰ La liste de contacts des bénévoles de Vive les Groues recense 160 personnes mais la jauge d'inscrits lors des événements de construction et de chantier dépasse rarement une quinzaine de personnes.

Ce constat a pu être observé sur les trois terrains d'enquête, et en particulier lorsque les acteurs intermédiaires communiquent en ligne à propos des chantiers participatifs, que ce soit sur les réseaux sociaux ou via Twiza. À ces occasions, les participants découvrent les lieux pour la première fois. À l'Agrocité, les chantiers collectifs font venir des personnes des villes alentour : Montrouge, Châtillon, Clamart, Arcueil, Antony, mais aussi Rueil-Malmaison et Montreuil. À Récolte Urbaine, des Montreuillois d'autres quartiers, des habitants des Hauts-de-Seine ainsi qu'un grand nombre de Parisiens du nord et de l'est de la capitale participent à la construction de la cantine de quartier de la Boissière.

Des prestataires nomades

À l'instar des bénévoles occasionnels, les prestataires pour les chantiers d'aménagement et d'entretien du tiers-lieu Vive les Groues, souvent membres de YWC, n'habitent pas le quartier et sont de passage sur le site. À cet égard, à Vive les Groues, les animateurs de chantiers participatifs sont souvent hébergés temporairement sur place. Pendant leur résidence, ils participent à la vie quotidienne du lieu et rencontrent la communauté d'habitants du tiers-lieu. Ce fut le cas notamment de l'intervenant régulier du séjour pour enfants « la Colo des marmots », résident de la Métropole de Nantes, ou encore du prestataire de la construction du four à pizza, domicilié en Allemagne et travailleur-intervenant « mobile » sur le territoire français¹⁰¹.

Non-résidents permanents du quartier d'ancrage du tiers-lieu, ils transitent entre plusieurs lieux et territoires dispersés, entre la ville et la campagne. Par exemple, au sein d'associations comme YWC, certains salariés considèrent habiter dans « l'entre-deux », c'est-à-dire toujours entre plusieurs lieux de résidence. Le nomadisme et le voyage semblent faire partie des pratiques partagées par cette association.

« Chez les campeurs [membres de l'association YWC], c'est un peu dans notre ADN de bouger, de se déplacer. Pour moi, dans le déplacement, tu es à la découverte de l'autre, de ses modes de vie, tu es forcément curieux. »

Extrait d'entretien avec un ancien salarié de Yes We Camp, 2020.

¹⁰¹ La trajectoire professionnelle et territoriale de cet acteur fait plus loin l'objet d'une étude de cas.

De la même manière que les animateurs de chantiers participatifs, les membres de YWC se déplacent sur le territoire au gré des opportunités de travail. Le mode de vie de plusieurs d'entre eux ressemble sous certains aspects au compagnonnage¹⁰² ; d'autres le comparent au rythme des résidences artistiques des intermittents du spectacle. Inspirée du *woofing*, cette culture « nomade » s'explique notamment par la possibilité de loger temporairement, ou « en résidence », dans les lieux investis par l'association YWC. Bien entendu, cette relation nomade qu'entretiennent les acteurs avec leur lieu de travail fait sensiblement écho au développement récent du télétravail dans les sociétés occidentales, qui a concerné en 2021 plus d'un cinquième des salariés de France et jusqu'à la moitié des salariés parisiens¹⁰³.

Ce mode de vie nomade n'est pas exempt de difficultés, comme la coupure sociale qu'il représente, et l'impossibilité de développer un projet de vie sur le long terme et sur un territoire ancré, comme le précise un ancien salarié de Yes We Camp :

« Je suis pas mal nomade, c'est-à-dire que je bouge beaucoup de lieu en lieu. Il y a toujours cette question et ce problème "d'attache" à un lieu, or si tu n'as pas d'attache à un lieu c'est dur de construire quelque chose dans le temps. C'est un problème très commun à beaucoup de gens qui travaillent comme moi en format de résidence, qui font des tournées, ou qui travaillent de projet en projet. C'est très fatigant, le nomadisme, et puis ça crée une sorte de rupture sociale, le fait de toujours demander où on peut squatter. Heureusement, certains avec le temps arrivent à se faire un pied à terre. »

Extrait d'entretien avec un ancien salarié de Yes We Camp, 2019.

¹⁰² Le terme de compagnonnage fait ici référence à une association de solidarité entre ouvriers d'un même corps de métier (d'après le CNRTL).

¹⁰³ En 2021, selon l'INSEE, 22 % des salariés ont télétravaillé en France. Le télétravail concerne majoritairement les cadres (55 %) et les habitants de zones denses. En moyenne, chaque semaine, 56 % des salariés habitant à Paris et 36 % de ceux habitant dans le reste de l'Île-de-France ont télétravaillé. Ce phénomène économique peut s'expliquer par la banalisation des technologies de télé-access, la réorganisation des firmes au sein de la « nouvelle économie flexible », mais aussi la congestion automobile des métropoles (Moriset, 2004). De plus, un certain nombre de mesures d'incitation au télétravail ont été prises suite à la crise pandémique du virus Covid-19 à partir de 2020. En octobre 2020, un protocole national de télétravail à 100 % est adopté pour les salariés qui le peuvent afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes en entreprise. Celui-ci sera levé le 9 juin 2021. Le 30 décembre 2021, une mise à jour du protocole sanitaire impose au moins trois jours de télétravail par semaine pour les postes qui le permettent, à compter du 3 janvier 2022.

En outre, ces modes de vie très mobiles questionnent le rapport des personnes au territoire ainsi qu'à leur travail. En effet, les lieux d'occupation temporaire ou les tiers-lieux sont parfois qualifiés de « hors-sol »¹⁰⁴ du fait du manque de présence et de participation d'habitants riverains du lieu, et au contraire de la présence d'individus venus d'autres communes voire de territoires extérieurs à la Métropole, qui n'ont qu'une faible voire aucune connaissance socio-historique du quartier d'ancrage du tiers-lieu.

Cette flexibilité spatio-temporelle du travail, tout comme la mobilité et le nomadisme opérés par les acteurs associatifs des tiers-lieux, participe à la construction de nouvelles formes de territorialités et de sociabilités à diverses échelles de temps et d'espace – et peut-être chez certains à la perte de territorialité. Ces nouvelles territorialités fonctionnent par affiliation à des réseaux plutôt que par ancrage local, ce qui peut être contradictoire avec les objectifs affichés des projets d'occupation temporaire, censés être greffés à leur quartier. Même contestataires, ces acteurs, par leur mobilité et leur utilisation de moyens de communication tels que les réseaux sociaux, sont des témoins et des acteurs de la mondialisation.

Ces modes de vie correspondent aux nouvelles manières de s'impliquer dans la sphère publique, qui se distancient peu à peu de l'engagement militant traditionnel, au sein d'associations structurées en fédérations. Le militant anonyme s'effaçant derrière la force du groupe serait progressivement remplacé par un militant affranchi, devenu « acteur individu concret » (Ion, 1997, p. 80). L'engagement de ce militant d'un nouveau genre est temporaire – post-it. La mise en réseau des engagements ne passe plus par des fédérations ; elle est le résultat de son action militante et repose sur les technologies de communication.

La trajectoire discontinue d'un acteur engagé mobile : Daniel Parnitzke

Plus d'une trentaine d'acteurs bénévoles ou prestataires, selon les profils définis ci-avant, ont été rencontrés lors de l'enquête. L'exemple du parcours et de la trajectoire d'un animateur de chantiers collectifs, le designer allemand Daniel Parnitzke, confirme nos résultats sur le profil nomade, la mise en réseau et le rapport au territoire de ce type d'acteur des tiers-lieux.

En octobre 2019, le festival du Stun Camp est organisé à Vive les Groues par le réseau *Social Temporary Use Network*. Lors de cet événement, Daniel Parnitzke, designer, a l'opportunité de tester pour la première fois la conception et la réalisation d'un four à pizza en

¹⁰⁴ Voir à ce sujet le Chapitre 3 et le paragraphe sur le parachutage d'acteurs associatifs

terre. L'année d'après, des rencontres faites parmi ce réseau européen lui permettent de réaliser un stage à Xirocourt (Meurthe et Moselle), dans le tiers-lieu rural Être éco-lié¹⁰⁵, porté par l'un des artisans présents lors du Stun Camp. Pour la validation de son master de design social à l'Académie de design d'Eindhoven (Pays-Bas), il réalise pendant l'été des chantiers participatifs autour du *rocket stove*, poêle à bois construit à partir de matériaux de récupération. Il questionne ces outils comme dispositifs de consolidation d'un groupe ou d'un collectif. Puis, en 2021, il entreprend un voyage d'un an dans son camion « atelier mobile » à travers différents tiers-lieux et éco-lieux de France. Son périple le fait notamment repasser par Xirocourt lors de sessions de chantiers participatifs pour la réalisation de mobiliers extérieurs ainsi que d'une yourte, puis à Cérilly dans l'Allier pour trois semaines de résidence à Polymorphe Corp.¹⁰⁶ où il construit un four à pizza en pisé. Il fabrique par la suite deux autres fours à pizza en chantier participatif à Bruxelles puis à Vive les Groues, ainsi qu'une éolienne et un four à pizza en argile à Marseille. Après plus d'un mois en résidence dans deux lieux marseillais, en mars 2022, il participe à un projet de « cinéma flottant » avec le studio de design collaboratif tunisien El Warcha¹⁰⁷.

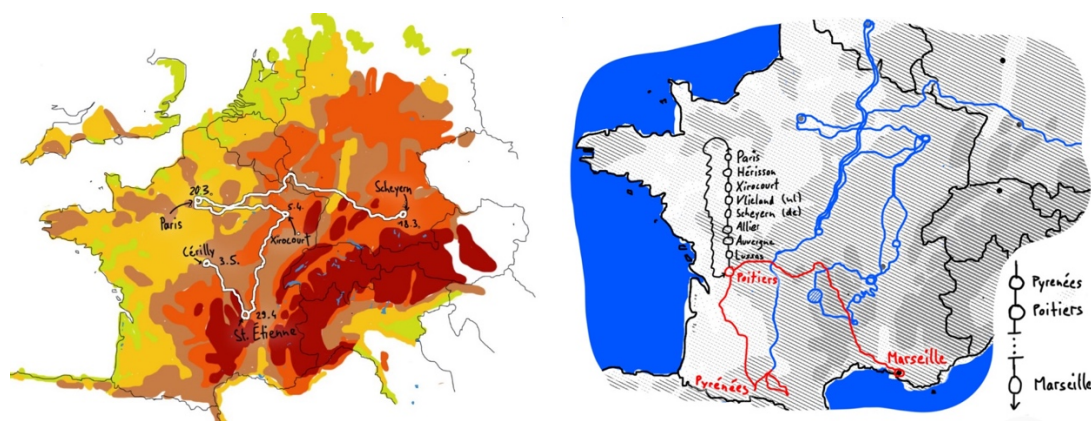


Figure 40 : Représentation de l'itinéraire de Daniel Parnitzke par lui-même

À gauche, de mars à avril 2021 ; à droite, de septembre à octobre 2021.

Source : <https://log.danielparnitzke.de/>

¹⁰⁵ Voir la présentation du projet sur le site : <https://www.helloasso.com/associations/etre-eco-lie>

¹⁰⁶ Voir le projet sur : <https://www.polymorphecorp.com/>

¹⁰⁷ Plus d'informations sur : <https://www.elwarcha.org/>

Ainsi, la trajectoire du designer Daniel Parnitzke présente une approche itinérante et temporaire des territoires, parcourus au gré des opportunités de travail et de résidence au sein de tiers-lieux. On observe également que des dispositifs participatifs tels que la fabrication collective d'éoliennes ou de fours à pizza se reproduisent sur plusieurs lieux de divers territoires ruraux et urbains. Leur duplication indique un essaimage des pratiques, des outils et des usages de tiers-lieux (Figure 41). Les trajectoires d'individus très mobiles et nomades semblent favoriser la mise en réseau de ces mêmes lieux par la circulation des savoirs et des pratiques. Ces outils et savoir-faire manuels et artisanaux se transmettent notamment à travers des chantiers participatifs, y compris dans les tiers-lieux conventionnés de cette enquête.



Figure 41 : Des chantiers participatifs de four à pizza avec Daniel Parnitzke

De haut en bas :

chantier du four à pizza en pisé à la ferme du Rutin, tiers-lieu de Polymorphe Corp. dans l'Allier, été 2021 ; construction d'un four à pizza avec plus de 500 petites briques d'argile à partir de la terre du site au Talus, à Marseille en septembre 2021 ; chantier du four à pizza à Vive les Groupes à Nanterre à partir de briques réfractaires, octobre 2021.

Photographies : Daniel Parnitzke.

3/ Des territorialités affranchies : une expérience transitionnelle du tiers-lieu

Parmi les bénévoles et les intervenants ponctuels, on observe un rapport d'engagement souvent désaffilié voire affranchi du quartier d'ancrage des tiers-lieux. Dans la distinction proposée par Ion (2012) à propos de l'engagement militant émancipé des logiques politiques traditionnelles (syndicats et partis), des formes d'engagement *affranchies* se démarquent des formes *affiliées*. Sa terminologie est empruntée ici pour questionner les territorialités liées aux formes d'engagement observées au sein des tiers-lieux.

Le Tableau 9 présente les trajectoires en transition d'enquêtés rencontrés sur les trois lieux étudiés du terrain de la Métropole du Grand Paris. L'analyse des différents motifs d'engagement de ces acteurs, choisis parmi les bénévoles occasionnels, les salariés associatifs et les prestataires occasionnels de chantiers participatifs, révèle des trajectoires en transition. Leur expérience participative, de travail associatif ou de chantier au sein du tiers-lieu, sert d'étape, d'expérience transitoire qui rentre dans un parcours parfois explicite de déménagement hors des métropoles.

Près de la moitié des bénévoles ponctuels interrogés formulent leur projet de déménager et de partir vivre « *à la campagne* ». Lors des entretiens, ils et elles expriment des motivations qui sont de « *se rapprocher d'un mode de vie plus autonome et plus proche de la nature* ». Lors des chantiers collectifs, plusieurs participants expriment leur souhait de s'installer de manière plus pérenne sur d'autres territoires, en Normandie, en Bretagne, dans le Lot, dans la Drôme, dans les Cévennes, le plus souvent à l'extérieur des grandes villes. La dimension non ancrée du rapport entretenu avec le tiers-lieu de la MGP et leur projet de bifurcation vers des types d'espaces moins denses ou non urbains révèlent des profils de « *néoruraux* » en devenir. En outre, les enquêtés décrivent leur étape au tiers-lieu comme une « *expérience* » nécessaire avant une rupture avec la ville. Certains sont engagés ou prévoient de s'engager dans des réseaux de type *woofing*, en participant aux travaux et au quotidien d'un lieu, souvent d'une ferme d'agriculture biologique, ou à travers des chantiers d'éco-construction d'un tiers-lieu.

**Tableau 9 : Trajectoires en transition d'acteurs rencontrés
sur les terrains de la Métropole du Grand Paris**

Âge	Lieu d'enquête	Statut sur le lieu étudié	Motifs d'engagement
25 ans	Récolte Urbaine	Bénévole à des chantiers participatifs	<i>Wwoofing</i> dans différents lieux
28 ans	Récolte Urbaine	Bénévole à des chantiers participatifs	Projet de déménagement à la campagne
28 ans	Vive les Groues	Membre de l'association VLG	Projet d'épicerie à la campagne
32 ans	Agrocité de Bagneux	Bénévole à des chantiers participatifs	Se former avant un projet d'installation dans les Cévennes
32 ans	Vive les Groues	Voisine et bénévole sur des chantiers participatifs	<i>Wwoofing</i> dans différents lieux
65 ans	Récolte Urbaine	Bénévole sur des chantiers participatifs	Se former avec projet d'installation en Bretagne
28 ans	Vive les Groues	Animateur de chantiers participatifs	Nomade et en résidence dans plusieurs lieux
32 ans	Vive les Groues	Salarié de l'association YWC	N'a pas de domicile fixe et travaille dans plusieurs villes
35 ans	Vive les Groues	Prestataire et animateur de chantiers participatifs	À l'initiative d'un projet de tiers-lieu rural en Lorraine et se déplace pour le travail
35 ans	Vive les Groues	Prestataire et animateur de chantiers participatifs	Installé dans un éco-lieu dans la Drôme et se déplace pour le travail
58 ans	Vive les Groues	Prestataire et salarié(e) d'une association du lieu Vive les Groues	Travaille sur Paris et vit la moitié de l'année dans la Drôme
29 ans	Agrocité de Bagneux	Salarié de l'association Bagneux Environnement	Stratégie de sortie vers un projet d'éco-lieu à la campagne
30 ans	Vive les Groues	Ancienne salariée de l'association YWC	Stratégie de sortie vers un projet d'éco-lieu à la campagne

« Comment je suis arrivée aux chantiers participatifs ? J'ai découvert la permaculture d'abord et je me suis rendu compte que je souhaitais avoir une certaine autonomie alimentaire, énergétique. Et puis c'était devenu depuis quelques mois un objectif pour moi, un projet de vie d'installation à la campagne. »

Extrait d'entretien d'une bénévole au jardin de la Récolte Urbaine, 2018.

La représentation qu'ont les enquêtés de la campagne se retrouve également à travers l'attractivité de certains tiers-lieux ruraux auprès de populations citadines. En effet, lors de l'immersion de terrain à Xirocourt (Meurthe-et-Moselle) et d'événements organisés par l'association Être éco-lié, j'ai constaté qu'une grande partie des participants aux chantiers étaient des visiteurs venus des agglomérations les plus proches (Nancy et Épinal). La connaissance des événements se fait très souvent à travers des groupes déjà constitués – dans ce cas le Collectif d'Épinal en transition.

Certains acteurs rencontrés, après avoir formulé leur souhait de s'impliquer dans un autre tiers-lieu en territoire rural, ont effectivement concrétisé leur projet et se sont installés sur des territoires excentrés des métropoles. Lors d'un premier entretien, l'un d'entre eux exprime la tension qu'il ressent à travailler au sein de tiers-lieux de ville dont les finalités sont récupérées par des stratégies d'aménagement urbain. Il justifie son choix de sortie par une nécessité de cohérence dans son engagement, entre ses idées et ses actions :

« Quand tu es dans une position où ton lieu de travail devient ton lieu de vie et où tu bosses pratiquement tout le temps, pour moi ce n'était plus possible d'être dans cette posture de compromis à me faire tiquer régulièrement. »

Extrait d'entretien avec un ancien salarié de Yes We Camp, 2019.

Aussi n'est-il pas anodin que l'association Yes We Camp, dans son projet associatif 2020-2024, formule le projet d'acquérir un hameau, comme un « lieu-ressource en territoire rural », probablement dans la Drôme, dans le but de créer une « base arrière permanente pour l'association, au service des membres et des équipes mobilisées sur nos projets¹⁰⁸ ». À travers ces exemples transparaît une certaine « campagne fantasmée » par des citoyens.

¹⁰⁸ Yes We Camp, Projet associatif 2020-2024, publié en 2021, p. 23.

Ces départs s'expliquent également par le fait que les terrains d'expérimentation temporaire en ville sont très souvent intégrés à des stratégies d'attractivité, de rentabilité et d'optimisation du foncier métropolitain (Faburel, 2018). Certains citoyens activistes font alors le choix soit d'occuper des interstices et des squats urbains, soit d'« un vote avec leurs pieds » (Aguilera, 2021) en fuyant les métropoles – c'est le cas de plusieurs enquêtés – ou encore en montant des ZAD pour contester le modèle néolibéral auquel ils s'opposent. Par ailleurs, l'ancrage sur le long terme ou la territorialisation de lieux alternatifs en dehors des métropoles, et non plus une occupation temporaire, est un autre motif évoqué pour justifier le départ des grandes villes. Ce motif de migration de l'urbain vers le rural a déjà fait l'objet de nombreuses recherches sur les trajectoires des néoruraux (Dolci et Perrin, 2017 ; Wittersheim, 2017 ; Dolci *et al.*, 2019 ; Grimault, 2020).

« Mais moi ce que je veux c'est qu'on construise ça à une échelle pérenne, durable pour l'avenir. Sur les Groues, c'est un terrain de jeu super. Il y a plein de choses qui sont faites et expérimentées avec les gens, mais ça me dérange le fait que ce soit totalement une caution de ce genre d'aménagement. Après, est-ce que de toute façon il ne vaut pas mieux essayer de faire quelque chose, de le montrer sur le terrain dans le but que, peut-être, derrière, des choses soient prises en compte ? Mais à mon avis ça ne change pas la donne sur le long cours. »

Extrait d'entretien avec un ancien salarié de Yes We Camp, 2020.

Pendant l'enquête, plusieurs acteurs qui travaillaient au sein des lieux étudiés ont mentionné ce « *conflit intérieur* » entre leur posture militante et la récupération de leurs actions par des acteurs publics ou privés relevant souvent de l'aménagement urbain. Cette tension est évoquée dans l'ouvrage de Frère et Jacquemain (2019) qui étudient la relation des associations et collectifs avec l'État. Comme dans les mouvements pour la reconnaissance de la maladie du SIDA ou pour les droits des homosexuels (Roca i Escoda, 2019), ou de lutte contre la pauvreté tel le mouvement ATD Quart-Monde (Viguié, 2019), la « *pression de la nécessité* » nourrit la résistance mais est en même temps intégrée dans une politique sociale globale qui ne remet pas en cause les causes originelles de leurs actions militantes.

C'est pourquoi certains acteurs choisissent l'*exit*, la défection de leur organisation, le « vote avec leurs pieds », et s'orientent vers d'autres projets d'éco-lieux implantés dans des

territoires ruraux¹⁰⁹. Ce choix de la fuite a été celui de deux personnes interrogées, qui travaillaient respectivement au sein de l'association YWC et de l'Agrocité de Bagneux. Toutes deux habitaient en colocation, l'une dans la région de Blois et l'autre dans la banlieue parisienne sud. Ces deux personnes sont parties s'installer avec leurs colocataires en 2020, respectivement en Dordogne et dans le Loir-et-Cher. Dans leurs discours de justification, on retrouve à la fois l'opposition ville/campagne et une thématique proche de la décroissance, mais aussi du courant territorialiste ou biorégionaliste (Magnaghi, 2014 ; Faburel, 2018). Tandis que le mouvement de la décroissance s'attache à remettre en cause l'idée selon laquelle l'augmentation des richesses produites conduit à l'augmentation du bien-être social (Latouche, 2022), le biorégionalisme s'appuie sur le concept de biorégion, c'est-à-dire le lieu et l'échelle les plus logiques pour l'installation et l'enracinement durables et vivifiants d'une communauté (Thayer, 2003, p. 3).

« Il y a une telle densité humaine en ville que tu dépends des territoires aux alentours. Le bassin de vie dans les villes de Paris, il est dépendant de territoires très éloignés. En zone rurale, tu n'as pas le même rapport au territoire, il y a beaucoup de production locale. C'est ça que j'entends par résilience. En ville, tu dépendras forcément des surplus de territoires qui eux pourront s'autosuffire, mais tu ne pourras pas être résilient par toi-même. De manière globale, nos villes sont trop grandes, et on devrait rendre nos campagnes un poil plus denses. Dé-densifier ces grosses métropoles. »

Extrait d'un deuxième entretien avec une ancienne animatrice de l'Agrocité de Bagneux, 2021.

Les motifs employés dans cet extrait se rapprochent de la thèse de G. Faburel d'une société écologique post-urbaine où se trouve l'avenir de ces lieux du commun, en dehors des métropoles, reposant sur l'autosuffisance alimentaire, l'autoconstruction, l'autonomie énergétique, des savoir-faire situés et vernaculaires, l'habiter au sens où l'individu est

¹⁰⁹ Selon Hirschman (1970), trois conduites sont possibles en cas de désaccord ou d'insatisfaction au sein d'une organisation : la défection (*exit*), la prise de parole (*voice*) et la loyauté (*loyalty*). La défection ou la fuite consiste à manifester silencieusement son mécontentement en quittant l'organisation ; la prise de parole constitue une protestation individuelle ou collective qui a pour but de changer l'organisation de l'intérieur ; la loyauté traduit un sentiment de fidélité et d'obligation vis-à-vis de l'organisation.

indissociable de sa localité qu'il construit et imagine, l'autogestion, l'autogouvernement, la coopération et l'entraide (Faburel, 2018 ; 2020¹¹⁰).

Ainsi, au regard de la mobilité d'une grande partie des usagers des tiers-lieux, notamment les bénévoles et les intervenants ponctuels des chantiers participatifs, l'expérience transitoire, d'expérimentation du lieu, désaffiliée au territoire, apparaît comme l'une des fonctions les plus manifestes des tiers-lieux conventionnés urbains enquêtés. Certains sont motivés par l'acquisition de compétences et de savoir-faire pratiques en vue d'un projet d'installation sur un autre territoire, d'autres pour avoir l'accès à un lieu d'ancrage temporaire, ou encore pour initier une reconversion professionnelle. Le tiers-lieu prend la forme d'un espace transitionnel pour tous ces usagers. De ce point de vue, les formes de territorialités de ces usagers des tiers-lieux urbains oscillent entre un ancrage territorial et un rapport plus déconnecté, désaffilié et discontinu au territoire.

Conclusion

À travers l'étude des trajectoires d'engagement et des relations au territoire, en particulier à Vive les Groupes, l'enquête révèle que les tiers-lieux urbains participatifs, conventionnés avec des autorités locales, manifestent une fonction d'incubateur voire de catalyseur de transitions personnelles ou professionnelles pour une partie des acteurs impliqués sur le lieu.

D'autre part, bien qu'un groupe d'habitues habitant le territoire proche du tiers-lieu occupe et s'approprié le lieu, une majorité de la population enquêtée entretient un rapport discontinu, désaffilié voire affranchi du territoire du tiers-lieu. De passage pour une formation, pour une activité manuelle et pratique, leur implication de courte durée n'a pas pour finalité de s'ancrer localement de façon durable. Souvent, dans leurs discours, ils justifient leur participation comme une étape, une expérience transitoire vers d'autres territoires et d'autres projets. À travers l'analyse des formes d'engagement des bénévoles de chantiers participatifs de tiers-lieux conventionnés, la territorialisation de ces tiers-lieux serait alors à appréhender et à saisir à travers un maillage d'acteurs nomades, désaffiliés de ces micro-territorialités

¹¹⁰ Pour plus de détail, voir également le site : <https://www.post-urbain.org/>

mouvantes et fluides. Ainsi, le tiers-lieu conventionné, à travers ce type d'activités participatives, s'inscrit souvent dans un réseau d'acteurs non ancré localement.

Au regard des trajectoires et des motivations des acteurs interrogés, les formes d'engagement « ancrées » territorialement semblent inachevées au sein des tiers-lieux participatifs en ville, car les fondements d'une société écologique post-urbaine (selon l'expression de Faburel, 2018) ne semblent pas atteignables. Ainsi, la dimension « transitoire » des tiers-lieux – créés à partir de l'urbanisme temporaire – prend corps à travers les représentations de la campagne de certains citoyens et dans leurs trajectoires individuelles. La participation au tiers-lieu est une étape dans le parcours et l'itinéraire de ces participants, dont le profil est parfois celui de néoruraux en devenir. Le rapport au territoire entretenu par ces individus mobiles, nomades, qui habitent même temporairement ces lieux, se rapproche ainsi d'une forme de réseau de subjectivités nomades, tel que décrit par Boudreau (2020) à propos du marché de rue contre-culturel à Mexico.

Enfin, si les acteurs engagés désaffiliés que cette recherche a identifiés participent au rapport distendu qu'entretient le tiers-lieu avec son territoire proche, il faut noter que des habitants du quartier font également partie des bénévoles du tiers-lieu. Cependant, la binarité entre habitants proches et acteurs nomades du tiers-lieu ne nous semble pas pertinente pour qualifier la territorialisation des tiers-lieux urbains conventionnés. Les formes d'engagement observées révèlent au contraire des territorialités variées, avec une forme singulière portée par des acteurs nomades, mobiles et désaffiliés.

De ce point de vue, une analogie peut être faite avec les critiques formulées à l'encontre des « nouveaux mouvements sociaux », en particulier portant sur la binarité d'un idéal typique entre un militantisme « d'avant » et un militantisme « d'après », lequel correspondrait à l'émergence « nouvelle » d'un engagement distancié. En effet, des auteurs révèlent la coexistence plutôt que la substituabilité de ces deux profils militants. Ces deux idéaux-types (engagement total et engagement distancié) représentent en réalité les deux pôles d'un continuum, le long duquel se répartissent la majorité des engagements (Mathieu, 2013, p. 235). Dans les tiers-lieux conventionnés, ces idéaux-types d'acteurs – des habitants du territoire proche, ancré, souvent peu nombreux, et des individus mobiles parfois nomades, désaffiliés au territoire du tiers-lieu – se rejoignent de la même manière sur un continuum où s'inscrivent les trajectoires d'engagement personnelles.

Chapitre 6

Un ancrage territorial mis en difficulté sur le tiers-lieu de Vive les Groues

Les tiers-lieux étudiés ont chacun pour but de susciter la participation des habitants, que ce soit dans le cadre d'un lieu dédié à la transition écologique citoyenne (Agrocité), via la sensibilisation au gaspillage alimentaire dans le quartier de la Boissière à Montreuil (Récolte Urbaine), ou encore dans le but de préfigurer les usages d'un futur quartier (Vive les Groues). Pour autant, malgré de nombreuses tentatives par l'animation d'activités participatives, entre 2017 et 2020, le constat est partagé sur les trois terrains d'enquête : l'implication habitante reste faible. L'analyse de l'étude de cas de Vive les Groues permet d'éclairer plusieurs facteurs de cet ancrage territorial fragile.

En 2022, le bilan des saisons réalisées par YWC fait état de la venue de 50 à 300 personnes lors des cinq à dix temps forts organisés chaque année à Vive les Groues¹¹¹. Depuis 2018, année de l'ouverture au public sans programmation événementielle, le lieu compte une visite régulière hebdomadaire de 20 à 40 personnes. Cette faible fréquentation du tiers-lieu interroge au regard de la densité de population environnante au niveau intercommunal. En 2019, la ville de Courbevoie compte ainsi 79 712 habitants, celle de Bois-Colombes 28 841, Colombes 86 534, et La Garenne-Colombes totalise 29 642 habitants¹¹². En ajoutant les 96 277 habitants de la ville de Nanterre, à une échelle intercommunale proche (sans compter Paris), le tiers-lieu Vive les Groues est susceptible d'attirer une population de 321 006 habitants répartis sur les cinq communes. Si l'appropriation du tiers-lieu par une faible minorité d'habitants locaux est bien réelle¹¹³, celle-ci reste extrêmement faible au regard de la démographie environnante. Comment l'expliquer ?

En premier lieu, le contexte urbain d'implantation du tiers-lieu révèle notamment des frontières territoriales et symboliques qui ne facilitent pas une appropriation territoriale

¹¹¹ Bilan YWC depuis 2016 – pour l'AMI Urbanisme Transitoire de la Région Île-de-France, 2022, p. 49.

¹¹² Données de l'Insee.

¹¹³ Voir Chapitre 5, I.

proche (I/). Ensuite, d'autres facteurs telles que des frontières invisibles et sociales mettent en difficulté la participation des habitants les plus proches du tiers-lieu (II/).

I/ Des frontières territoriales et symboliques associées au quartier

Pourquoi si peu d'habitants du territoire proche de Vive les Groues fréquentent-ils ce tiers-lieu ? Parmi les facteurs souvent cités par les acteurs et observés au cours de l'enquête immersive, on compte : des obstacles à l'accessibilité, la sociologie du quartier d'implantation, la présence de coupures urbaines, ainsi que des frontières symboliques, notamment des représentations anxiogènes et négatives associés à ce territoire marginalisé.

1/ Un quartier servant de la Métropole du Grand Paris

Le tiers-lieu Vive les Groues est implanté dans un ancien pôle d'activités de la Ville de Nanterre, dans la troisième couronne du périurbain parisien, assez difficile d'accès. Cela constitue le premier facteur de la faible participation habitante dans le tiers-lieu à une échelle intercommunale.

Une limite symbolique entre Paris et sa banlieue

Tout d'abord, Vive les Groues est considéré comme peu accessible en transports en commun par les Parisiens interrogés. Les différentes infrastructures de transport, au fonctionnement variable, sont les suivantes :

- La gare Nanterre-Préfecture du RER A est accessible à environ dix minutes à pied du tiers-lieu. Cependant, entre août et décembre 2018, la passerelle des Fauvelles reliant la gare de Nanterre-Préfecture et le quartier des Terrasses de Nanterre aux Groues est démolie. La rue de la Garenne devient une impasse pendant les travaux de construction du pont Célestin-Hébert¹¹⁴. Il en résulte un large détour (d'environ 30 minutes) pour accéder à Vive les Groues pendant sa saison d'ouverture. Un an plus tard, en octobre 2019, le pont Célestin-Hébert est également fermé à la

¹¹⁴ « Nanterre : la gare de la Folie prend de la vitesse », *Le Parisien*, 2 août 2018 : <https://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/nanterre-la-gare-de-la-folie-prend-de-la-vitesse-02-08-2018-7841493.php>

circulation des voitures pour cause de travaux¹¹⁵. Enfin, à l'été 2021, pour la septième année consécutive, des travaux d'été du RER A impactent le déplacement de potentiels visiteurs sur le tiers-lieu Vive les Groues. Du 26 juin au 29 août 2021, la ligne est fermée chaque soir dès 21 heures ainsi que tous les week-ends entre les gares d'Auber et de Nanterre-Université¹¹⁶.

- La gare de La Défense, terminus de la ligne 1 du métro, est accessible à 16 minutes à pied. Cependant, le tiers-lieu n'étant pas indiqué par une signalétique, les visiteurs de Vive les Groues soulignent qu'il est très facile de se perdre en chemin sans un GPS sur son téléphone portable.
- L'arrêt Les Fauvelles de la ligne de tram 2 est accessible à 11 minutes à pied de Vive les Groues.

Le manque d'accès rapide en transports en commun depuis Paris semble avoir un impact sur la fréquentation régulière de visiteurs à Vive les Groues. En effet, les difficultés d'accessibilité en transports en commun sont souvent relevées comme un frein à une venue plus régulière, par exemple hebdomadaire, à Vive les Groues, par des habitants de la MGP, en particulier de Paris. Pour autant, l'ancien pôle d'activités des Groues est désormais intégré à la ZAC des Groues, qui fait partie du quartier de gare de Nanterre - La Folie, prochaine gare du prolongement du RER E ainsi que de la ligne 15 du Grand Paris Express. Ce quartier de gare s'étend sur les communes de Nanterre, Puteaux, La Garenne-Colombes et Courbevoie (Figure 42).

Plus généralement, le « périphérique » est notoirement perçu comme un marqueur social et territorial par les Parisiens, qui ne sont pas souvent enclins à le traverser (Duport, 2019). Le périphérique joue un rôle de frontière physique et symbolique entre deux territoires : Paris intra-muros et « la banlieue » (Truong, 2012), moins desservie par les lignes de métro. Notons cependant que les habitués du tiers-lieu empruntent majoritairement d'autres moyens de transport, comme la voiture, le vélo ou encore la marche pour les résidents proches.

¹¹⁵ Maxime Gil, « Nanterre. Pendant trois semaines, un pont sera fermé à la circulation », *Actu Hauts-de-Seine*, 25 octobre 2019 : https://actu.fr/ile-de-france/nanterre_92050/nanterre-pendant-trois-semaines-pont-ferme-circulation_28908185.html. Voir aussi EPADESA, « Les Groues - Plan Guide 2016 », <https://fr.calameo.com/books/00398144105d3a711cb51>

¹¹⁶ « Un septième et dernier été de travaux sur le RER A », *Défense-92.fr*, 27 juin 2021 : <https://www.defense-92.fr/transports/un-septieme-et-dernier-ete-de-travaux-sur-le-rer-a-69746>

Un pôle d'activité aux fonctions « supports »

Quartier relégué, le territoire des Groues semble accueillir tout ce que la ville repousse. Il fait partie de la banlieue contemporaine, née de la modernisation de la capitale (et des grandes métropoles) où s'installent les entrepôts, la grande industrie et les fonctions que la ville transformée rejette : cimetières, hôpitaux, champs d'épandage, logements sociaux (Fourcaut, 2007). En effet, les cimetières de La Garenne-Colombes, Courbevoie, Neuilly-sur-Seine et Puteaux sont situés au cœur de ce quartier en construction. En 1874, la préfecture du département de la Seine avait pour projet de créer de nouveaux cimetières en dehors de Paris ; le site des Groues a été proposé mais finalement rejeté car inondable et trop proche de la Seine. Cette fonction dite « servante » des Groues n'est pas récente, puisqu'en 1914, un projet d'abattoir intercommunal fut porté par la préfecture de la Seine¹¹⁷.

À la marge des polarités que constitue le quartier d'affaires européen La Défense, la préfecture des Hauts-de-Seine ou encore l'université Paris X-Nanterre, le quartier occupait historiquement des fonctions dites supports des pôles d'activités voisins. Les entreprises installées aux Groues, dont certaines sont toujours actives, relevaient des activités d'aide et de services : entreprises de ménage, garagistes, site de stockage et de vente de panneaux de bois.

De nos jours, le rapport des étudiants du master 1 de l'École d'urbanisme de Paris différencie les fonctions supports des entreprises présentes sur le secteur des Groues et les fonctions métropolitaines qui sont localisées à La Défense. Ces fonctions regroupent des services de sécurité, de gardiennage ou encore de nettoyage. Un exemple parlant est constitué par les entreprises Versant, Eurecla ou ISOR, des sociétés de nettoyage industriel implantées aux Groues et prestataires pour la tour Areva, multinationale française dans le secteur du nucléaire, implantée à La Défense (p. 28). La zone d'activités englobe les fonctions qui se trouvent en dehors du domaine de production privilégié de l'entreprise, généralement externalisées mais nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci, telle que la logistique ou la comptabilité. À ce titre, la carte d'ancrage territorial de Vive les Groues (Figure 42) indique la sur-présence d'activités économiques et industrielles dans ce quartier par rapport aux quartiers voisins de La Garenne-Colombes et de Courbevoie, où les habitats collectifs occupent la majorité de l'espace.

¹¹⁷ Article de la Société d'histoire de Nanterre paru *Nanterre Info* en novembre 2017.

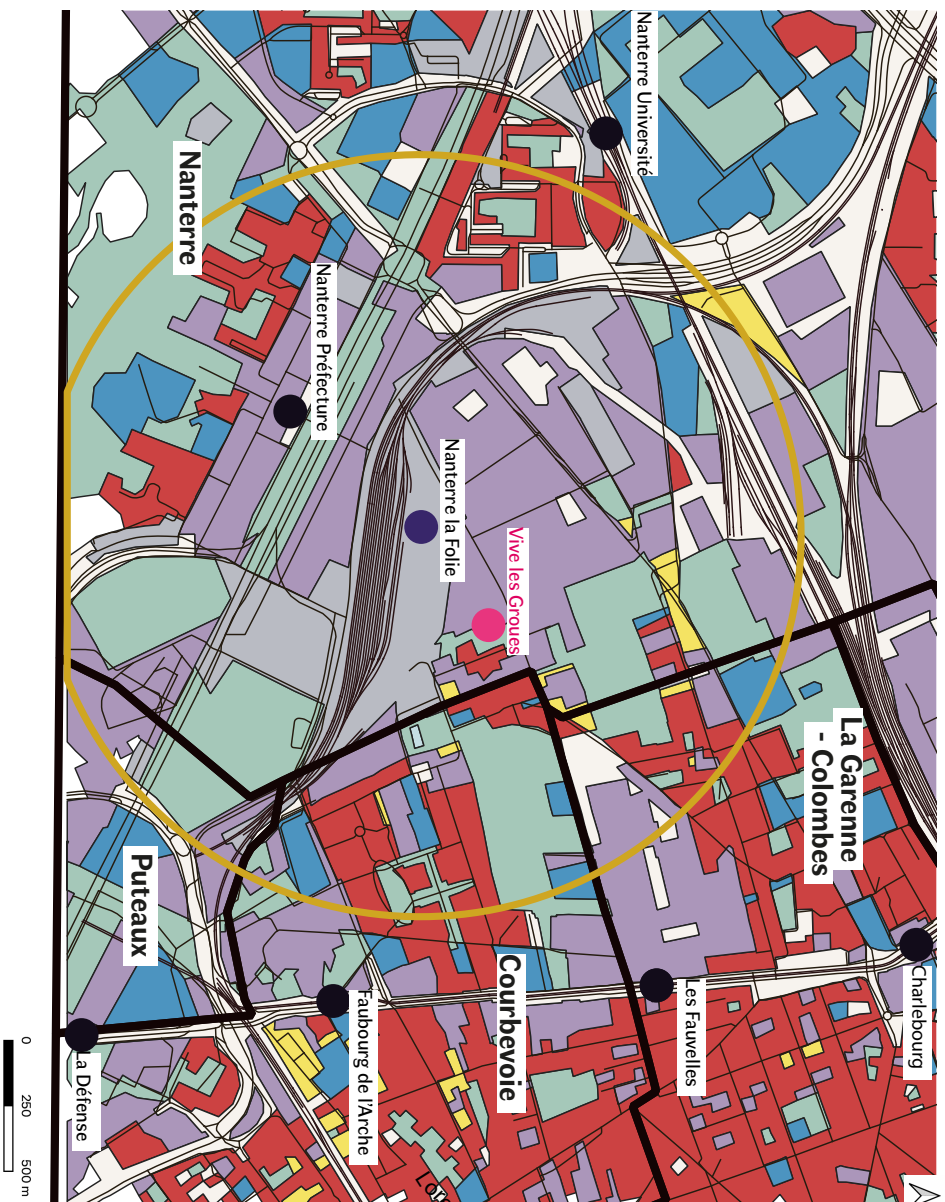


Figure 42 Carte d'ancrage territorial du tiers-lieu Vive les Groupes

Réalisation : Cécile Gauthier.

Légende

- Gare du Grand Paris Express
- Gare du réseau ferré d'IDF
- Périmètre 800 m du quartier de gare GPE

- ▭ Nom des stations
- ▭ Limites communales
- Voies de communication
- Voies ferrées

Nanterre la Folie

Nanterre

Occupation des sols (2017) :

- Espaces ouverts artificialisés
 - Habitats individuels
 - Habitats collectifs
 - Activités
 - Equipements
 - Transports
 - Carrières, décharges et chantiers
- Tiers lieu et lieu d'occupation temporaire
- Vive les Groupes
- ▭ Nom du tiers-lieu



La faible densité d'habitants résidents du quartier des Groues (environ 300) ainsi que la forte présence d'entrepôts, de bâtiments industriels ou du secteur tertiaire, font également partie des facteurs du faible ancrage territorial de VLG. De plus, peu d'activités associatives sont recensées dans le quartier. L'association des habitants, appelée l'Association de défense des intérêts des résidents des Groues (ADIRG), créée en 2003 contre le harcèlement des promoteurs immobiliers de La Défense, n'est plus très active ces dernières années. Cependant, deux établissements sociaux sont voisins du tiers-lieu : une unité d'aide aux jeunes de la Croix-Rouge et un foyer et centre d'accueil pour sans-abri Coallia.

2/ Un morceau de ville reclus entre trois communes des Hauts-de-Seine

Comme le précisait le maire de Nanterre Patrick Jarry en juillet 2019 lors d'un événement organisé à Vive les Groues, avant la création de la ZAC des Groues en 2016, ce quartier était méconnu par une grande partie des Nanterriens. Il était ceinturé par des lignes ferroviaires pendant de nombreuses années. Situés à la limite administrative de Courbevoie et de La Garenne-Colombes, les habitants nanterriens du quartier des Groues étaient plus facilement et directement usagers des services et commerces de ces deux communes. Pour autant, les sociologies de Courbevoie et de La Garenne-Colombes se distinguent grandement de celle de la ville de Nanterre, marquée par un passé industriel et populaire. Enfin, ce quartier des Groues a longtemps été perçu comme une zone inhabitée et en chantier permanent.

Une exception urbaine de l'Ouest parisien

Par rapport aux communes voisines, la Ville de Nanterre fait figure d'exception aussi bien par sa sociologie que par sa politique locale (voir Chapitre 1). Par exemple, en 2018, la population active de Nanterre a une plus forte proportion d'ouvriers (9,1 %) que ses voisines Courbevoie (3,5 %) et La Garenne-Colombes (4,7 %)¹¹⁸.

En juillet 2015, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) a publié une monographie des quartiers des futures gares du Grand Paris Express. Le rapport mentionne que le revenu annuel moyen des ménages du quartier de la gare Nanterre - La Folie (22 708 € par an et par unité de consommation), bien que supérieur à celui des ménages de Nanterre en général (19 950 €), a

¹¹⁸ Selon les chiffres de l'Insee. À l'échelle de la Métropole du Grand Paris, cette proportion est de 7,6 %.

peu à voir avec le revenu moyen observé dans le département des Hauts-de-Seine (31 765 €) ou dans la commune voisine de Courbevoie (31 858 €)¹¹⁹.

Le quartier à proximité immédiate des Groues est celui du Faubourg de l'Arche à Courbevoie, marqué par une surreprésentation de cadres. Construit dans les années 1990, il accueille aujourd'hui 16 430 habitants avec une densité moyenne de 162 logements par hectare¹²⁰. Le travail de recherche de Préteceille (2003) sur la division sociale de l'espace francilien mentionne ce type d'espaces aisés des classes supérieures se trouvant en position tampon entre des quartiers de bourgeoisie d'affaires et des quartiers plus populaires. Une enquête réalisée entre 2004 et 2008 a notamment pris pour terrain d'étude le quartier du Faubourg de l'Arche à Courbevoie (Cousin, 2014). Cette étude révèle que dans ces espaces résidentiels l'entre-soi bourgeois est renforcé tandis que la mémoire ouvrière et industrielle est effacée. Les auteurs observent que l'homogénéité des profils socio-professionnels s'explique par des stratégies spécifiques d'entreprises de La Défense qui louent et achètent dans les quartiers refondés pour fournir un logement sur place à leurs cadres expatriés.

Les Pinçon-Charlot, quant à eux, identifient un « *polycentrisme des dynamiques de social upgrading local* », c'est-à-dire une consolidation des espaces aisés de l'ouest de la Métropole autour de La Défense, en même temps qu'un renforcement de la ségrégation et des inégalités spatiales (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1992). Certaines « *représentations négatives et radicales de l'altérité sociale* » chez les habitants des quartiers résidentiels à proximité immédiate des Groues pourraient donc constituer un autre facteur de la faible appropriation locale du tiers-lieu Vive les Groues. Sur le terrain, depuis le début de l'occupation de la friche par YWC, des pétitions contre les nuisances sonores du tiers-lieu nanterrien sont régulièrement envoyées aux mairies par des habitants de la résidence adjacente, située sur le territoire administratif de Courbevoie, aux confins du Faubourg de l'Arche.

Un quartier enclavé aux représentations anxieuses

Si les habitants des Groues se trouvent à proximité immédiate des espaces publics et commerçants des villes de Courbevoie et de La Garenne-Colombes, leur quartier est longtemps resté enclavé du reste du territoire de Nanterre par un tissu ferroviaire ancien, reliant les lignes

¹¹⁹ APUR, Monographie du quartier de gare Nanterre - La Folie, juillet 2015, p. 13.

¹²⁰ Selon le site Internet Kelquartier : http://www.kelquartier.com/ile_de_france_hauts_de_seine_courbevoie_quartier_fb_de_l_arche_92400-q100339/revenu_moyen.html

Paris-Versailles et Paris–Saint-Germain ainsi que la gare de marchandises de La Folie. Cette dernière a longtemps constitué un îlot cerné par des voies de chemin de fer difficilement franchissables.

Malgré l'évolution du quartier, certaines frontières spatiales physiques restent observables entre le quartier des Groues et le reste de Nanterre. Ces coupures sont surtout dues aux infrastructures de transport (routes et voies ferrées) de l'ancienne gare de triage de La Folie. Mais il existe aussi des coupures dites paysagères, à l'image des friches présentes sur ce territoire enclavé (Figure 43). Ces frontières participent à l'isolement du quartier.

Les habitants du quartier questionnés rapportent se déplacer très rarement dans ce morceau de ville constitué de garages, déchetteries, bâtiments abandonnés, etc. La planche photographique suivante (Figure 43) illustre la singularité de ce quartier en transformation au caractère faubourien et à proximité immédiate de La Défense, premier bassin d'emploi de Paris avec près de 1,6 million d'actifs et près de 180 000 salariés dans son cœur. En bas à gauche, on observe un emboîtement du style et de la temporalité du bâti : au premier plan, la « *strench tent* » du site d'occupation temporaire Vive les Groues ; au second plan les maisons de l'avenue Jenny ; au fond la résidence Villapollonia de la Ville de Courbevoie, typique du Faubourg de l'Arche, construite entre 2000 et 2005 et composée de 400 appartements.

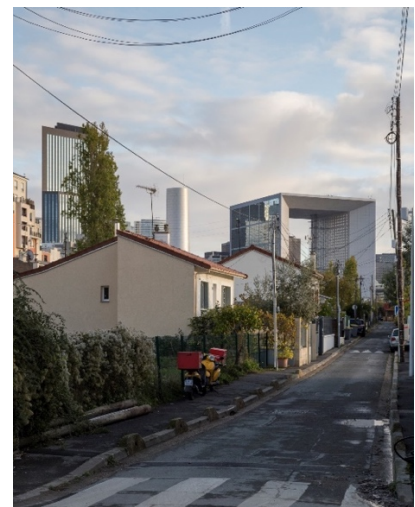


Figure 43 : Le quartier des Groues par Pierre-Yves Bruneaux, novembre 2019

De gauche à droite et de haut en bas : maisons faubouriennes de l'avenue de Jenny ; garage de la rue de la Garenne ; vues sur La Défense ; la *stretch tent* avec en arrière-plan la résidence Villapolonia ; le panneau d'affichage des entreprises de la zone d'activités.

Cette ancienne zone d'activités est longtemps restée peu attractive auprès de sa population locale. En effet, le pôle d'activités des Groues compte peu d'habitations et reste perçu comme une zone de squats, ou une « zone de non-droit ». La très forte présence de chantiers, le « règne du béton », les difficultés d'accès, le manque de transports en commun sont mis en avant par les habitants interrogés. Certains racontent y avoir conduit une voiture pour la première fois.

« J'habite dans le quartier derrière Vive les Groues qui s'appelle le Faubourg de l'Arche et qui appartient administrativement à la ville de Courbevoie. (...) On se sent déjà rapidement au bout de Courbevoie, mais en plus quand on sort de Courbevoie pour aller à Vive les Groues, c'est encore plus exotique. Parce que c'est la zone ici, les Groues c'est une zone qui a été abandonnée. »

Extrait d'entretien avec un habitant de Courbevoie, 2018.

« Quand il y avait la passerelle c'était éventuellement le chemin pour aller au RER, il y avait donc beaucoup de gens qui redoutaient de passer dans cette zone. Et puis il y a les poubelles qui s'accumulent dans les rues. À tous les égards c'est moche, c'est anxiogène. »

Extrait d'entretien avec une habitante de Courbevoie, 2018.

Les onze bénévoles interrogés, ainsi que les nombreuses interactions informelles avec les participants et visiteurs de Vive les Groues, confirment cette représentation d'une zone de chantier anxiogène en décalage avec les quartiers voisins de Courbevoie et de La Garenne-Colombes. La perception d'une zone abandonnée et sinistrée que ressentent les habitants à propos des Groues se constate également à travers les bâtiments abandonnés, les palissades, les tags, les zones de travaux et la végétation singulière des friches urbaines (Figure 44). Ils sont les marqueurs des zones marginalisées et des réserves foncières des agglomérations et des métropoles urbaines (Gardin, 2006 ; Brun *et al.*, 2018).

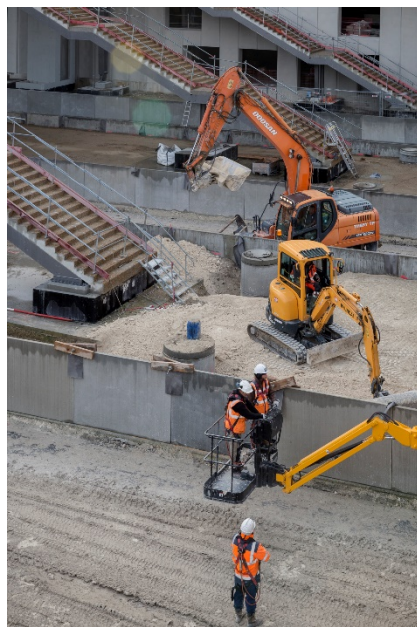


Figure 44 : Le quartier des Groues, novembre 2019

Photographies : Pierre Yves Bruneaux.

Ainsi, si une participation d'habitants locaux (ou riverains) est observée à Vive les Groues, celle-ci reste faible au regard de la densité du tissu urbain environnant. Cela s'explique par plusieurs facteurs contextuels – zone d'implantation marginalisée, chantier en cours, représentations anxieuses – mais aussi par des frontières symboliques et spatiales internes à la commune de Nanterre, entre Nanterre et les communes voisines et entre Paris et la banlieue.

D'ailleurs, cette image d'une zone à l'extérieur du pôle d'attraction de la capitale parisienne est partagée par les membres de l'équipe de YWC, l'association gestionnaire, et ce depuis le début de l'occupation temporaire :

« À la base Vive les Groues, c'était un peu particulier. L'endroit hardcore où tu es dans la boue. Les gens des Grands Voisins en parlaient comme le « groueslag », parce que c'était l'endroit où tu n'avais pas envie d'y aller. Peut-être qu'il souffrait d'être éloigné du centre de Paris et de ressembler à un village de Gaulois au milieu de Babylone (...) En même temps faut voir, à l'époque c'était vraiment Bagdad : tu avais les containers posés à la one again, de la friche partout, pas d'électricité. C'était la misère, donc oui c'était assez particulier de travailler là-bas. »

Extrait d'entretien avec un membre de YWC, avril 2020.

Cette appellation ironique de « groueslag » pour Vive les Groues est également révélatrice des contraintes liées au site de l'occupation temporaire : un terrain nu nécessitant d'importants travaux de mise aux normes¹²¹. La citation précédente ainsi que de nombreuses interactions au quotidien avec ces acteurs manifestent un sentiment de contrainte associé au lieu, parfois même une aversion parmi les membres de l'équipe gestionnaire, résidant en grande majorité à Paris. Cet état d'esprit témoigne du « parachutage » de certains acteurs associatifs sur des projets d'urbanisme temporaire et des tiers-lieux implantés sur des territoires dont ils ne sont pas familiers¹²².

¹²¹ À ce sujet, voir Chapitre 1, I.

¹²² À ce sujet, voir Chapitre 3, I.

II/ Des frontières invisibles et sociales

Au-delà des frontières territoriales et symboliques qui entourent le quartier et le tiers-lieu Vive les Groues, des barrières invisibles d'ordre social semblent également exister. La communication mise en place par Yes We Camp dans le quartier et sur les réseaux sociaux n'est pas parvenue à accroître la participation locale ou même la connaissance du lieu parmi les riverains (1/). Ce décalage peut aussi s'expliquer par des formes de privatisations et d'entre-soi à l'œuvre dans le lieu par l'acteur intermédiaire.

1/ Méconnaissance du tiers-lieu dans le quartier

À plusieurs reprises, des micro-entretiens ont été réalisés auprès des habitants du quartier aux abords du tiers-lieu, notamment lors d'enquêtes menées en 2019 et 2020 avec des étudiants de la licence 1 de géographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ou encore lors de l'atelier du réseau Inter-friches en novembre 2019. Sur la cinquantaine de personnes interrogées, les trois-quarts ne connaissaient pas le site étudié et ne s'y étaient jamais rendus.

Pourtant, dès le début de l'occupation de la friche, des signalétiques sont installées et régulièrement renouvelées sur les murs ou à l'extérieur du site pour indiquer les horaires d'ouverture, les activités et les acteurs présents (Figure 45).



Figure 45 : Signalétiques aux abords de Vive les Groues

Photographies : Cécile Gauthier, 2018, 2020 et 2021.

Par ailleurs, d'autres modes de communication sont privilégiés par les acteurs associatifs : les réseaux sociaux (Facebook et Instagram en tête), les newsletters et les invitations via les adresses e-mail des personnes inscrites. À de rares occasions, et surtout au début de l'occupation du terrain, les associations ont mentionné avoir utilisé le tractage ou le dépôt d'invitations dans des boîtes aux lettres. L'équipe gestionnaire du tiers-lieu envoie également des communiqués de presse aux journaux locaux. Vive les Groues compte parmi son équipe un chargé de communication qui relaie les informations sur les activités et la programmation des tiers-lieux auprès des mairies des communes environnantes, les partenaires institutionnels ou encore les intercommunalités. Le programme des événements de Vive les Groues est aussi diffusé sur le site de la Ville de Nanterre¹²³, celui de l'Office de tourisme de Nanterre¹²⁴, ainsi qu'à certaines occasions dans le bulletin d'information papier de Nanterre. Depuis 2017, Vive les Groues a été mentionné dans 17 articles de la *Gazette de La Défense*, un hebdomadaire privé gratuit d'informations locales couvrant l'actualité du quartier d'affaires de La Défense¹²⁵. Enfin, acteur institutionnel à l'initiative de l'occupation temporaire de Vive les Groues, l'aménageur PLD relaie également certaines informations concernant la programmation du tiers-lieu après chaque réunion bimestrielle avec YWC¹²⁶.

Dans le contexte de Vive les Groues, du fait de sa situation et de sa localisation à la frontière de trois communes du département des Hauts-de-Seine, une communication à l'échelle intercommunale est souvent sollicitée par les acteurs du tiers-lieu. En effet, les habitués riverains de Vive les Groues ne sont pas tous des Nanterriens, mais vivent également dans les quartiers des communes limitrophes de La Garenne-Colombes et de Courbevoie. Cependant, ces communes refusent le plus souvent de diffuser la programmation d'un tiers-lieu situé sur un autre territoire administratif.

Afin de parer à cet inconvénient, le chargé de communication de Vive les Groues diffuse les activités du tiers-lieu sur certains groupes Facebook créés par et pour les habitants des quartiers environnants, par exemple :

¹²³ « Réouverture du jardin Vive les Groues le week-end du 2 et 3 avril 2022 » à l'agenda de la Ville de Nanterre, <https://www.nanterre.fr/evenement/6174/69-agenda.htm>

¹²⁴ « Vive les Groues, un lieu dynamique et solidaire ouvert à toutes et tous », Office de tourisme de la ville de Nanterre : <https://www.ot-nanterre.fr/visiter/culture/vive-les-groues/>

¹²⁵ Articles de *La Gazette de La Défense* mentionnant Vive les Groues : <https://lagazette-ladefense.fr/?s=Vive+les+Groues>

¹²⁶ « Vive les Groues vous donne rendez-vous dès la rentrée 2021 », Paris La Défense, <https://parisladefense.com/fr/actualites/agenda/animation/vive-les-groues-programmation-festive>

- « Nanterre Les Groues » : 298 membres,
- « Vivre ensemble à Courbevoie » : 9 600 membres,
- « Le Faubourg de l'Arche » : plus de 2 000 membres (pour 16 000 habitants du quartier),
- « Colombes, Bois-Colombes, La Garenne-Colombes » : 1 300 membres.

Dans le tiers-lieu, une grande majorité des personnes interrogées ont eu connaissance de celui-ci par l'utilisation des réseaux sociaux et d'Internet. En 2021, un questionnaire passé auprès des familles participant à la « colo » pour les enfants révèle que deux tiers d'entre elles ont connu l'association par des publications sur le réseau social Facebook. En 2021, un couple de Rueil-Malmaison, devenu habitué du tiers-lieu pendant les saisons d'ouverture, a découvert Vive les Groues après avoir effectué une recherche Internet des lieux proposant des barbecues en plein air¹²⁷. Enfin, la connaissance du tiers-lieu par l'intermédiaire d'amis, le « bouche-à-oreille », est un autre motif cité parmi les usagers réguliers de la buvette ou des événements festifs organisés lors des saisons d'ouverture. Là encore, ce n'est pas l'effet de diffusion locale, d'osmose avec le local, qui joue, mais la perfusion d'informations par des moyens de communication généraux et parfois extérieurs au local.

Les moyens de communication adoptés par l'équipe gestionnaire pour faire parler du tiers-lieu et diffuser sa programmation ne sont donc pas tous orientés vers les riverains du site. Lorsque c'est le cas, notamment via des groupes Facebook locaux ou le site Internet des acteurs publics partenaires, il s'agit souvent de canaux dématérialisés qui amènent leurs propres biais sociaux. La prédominance des réseaux sociaux et des articles en ligne dans la communication de Vive les Groues attire, plutôt que des habitants du quartier, des personnes venues de toute la MGP et intéressées par telle ou telle activité issue de leur recherche en ligne. Ces méthodes de communication expliquent donc en partie la méconnaissance du lieu dans le quartier, mais aussi le type de participation pratique et désaffiliée du territoire qui a été identifiée dans les chapitres précédents.

¹²⁷ Laura Coll, « Pétanque, BBQ, ping-pong, hamacs : Découvrez Samba, un nouveau bar éphémère en open-air de 9 000 m² ! », *Paris Secret*, juin 2020, <https://parissecret.com/samba-paris/>

2/ Accaparement de l'espace par l'acteur intermédiaire

La communication n'est pas la seule pratique de l'association gestionnaire YWC susceptible d'expliquer la faible appropriation de Vive les Groues par les habitants. L'usage même que fait l'acteur intermédiaire de ce tiers-lieu dont il a la charge peut constituer une barrière à l'entrée de nouvelles personnes. Même si, comme on l'a dit, certains membres parisiens de YWC ne sont pas enclins à venir travailler aux Groues à Nanterre, d'autres au contraire se sont très fortement approprié l'espace, agissant parfois à l'opposé de la démarche inclusive censée animer le lieu.

Des privatisations de l'espace

Le rôle et la position de gestionnaire principal que les acteurs intermédiaires occupent peuvent entraîner la privatisation d'espaces au sein du tiers-lieu.

« C'est difficile, parfois quand on s'implique beaucoup dans un projet, on a tendance à en faire une sorte de parc privé. »

Extrait d'entretien avec un salarié de Yes We Camp, avril 2020.

En effet, comme l'évoque cette citation, certains salariés de l'équipe YWC se sont approprié le tiers-lieu au point d'en faire leur lieu de résidence permanente. Si bien que l'hybridation du tiers-lieu est totale entre leur domicile et leur lieu de travail. Cette appropriation entraîne des tensions avec les autres résidents et habitués du site. Par exemple, entre 2019 et 2021, plusieurs personnes de YWC sont logées à temps plein sur le tiers-lieu. À Vive les Groues, ces salariés vivent dans un camion aménagé, un mobile home, une *tiny house* ou encore une caravane (Figure 46).



**Figure 46 : Les modes d'habitat léger sur la friche de Vive les Groues :
yurte, caravane, mobile home et *tiny house***

Photographies : Cécile Gauthier, 2021-2022.

Afin de différencier leur espace personnel des espaces ouverts au public, ces personnes posent une palissade végétale le long de leurs caravanes. Certains enfants ayant pris l'habitude de flâner dans cet espace nouvellement aménagé se voient alors refuser l'accès : « *Ici ce n'est pas public, tu n'as pas le droit d'être là.* » Cette confusion entre les espaces privés, partagés et ouverts au public entraîne des mécontentements de la part de certains habitués et bénévoles du tiers-lieu. L'accapement de certains espaces, et ce mélange entre des sphères sociale, privée et de travail, impliquent une difficulté pour des habitants de « s'emparer » à leur tour du tiers-lieu, comme ils y sont pourtant invités. Ce genre de situation entraîne parfois le départ de certains bénévoles et habitués de Vive les Groues.

Ainsi, ces formes de privatisation révèlent, une fois de plus, le paradoxe entre la volonté de faire participer et de partager un espace en un lieu « commun » – YWC nomme les lieux dont elle a la charge des « *espaces communs temporaires* ». De même, cette forte appropriation peut freiner la participation locale et par extension l'appropriation du tiers-lieu par d'autres habitants.

L'entre-soi associatif

La délégation de gestion d'un lieu d'occupation temporaire ou d'un tiers-lieu à un acteur intermédiaire peut aussi entraîner des formes d'entre-soi communautaire. À Vive les Groues, ce phénomène est souvent ressenti par les visiteurs ou bénévoles du lieu face à une équipe associative dont les liens affectifs sont resserrés.

« J'ai parlé avec un journaliste de Marseille qui était en train de faire un sujet sur YWC et leur mode de gestion. À la fin de la conversation, il m'a dit : "Tu as beaucoup utilisé le mot 'secte' pour définir l'asso, tu confirmes ?" Moi, je trouve qu'il y a de ça... parce que y'a certaines personnes qui participent activement à l'asso mais qui, eux, garde leur vie à côté. Eh bien ce sont les premiers à sauter (...). »

Extrait d'entretien avec un ancien salarié de YWC, avril 2020.

Cette citation, extraite d'un entretien avec une personne qui travaillait au sein de l'association YWC à Vive les Groues, est révélatrice des dérives du fonctionnement interne d'une association qui mélange la vie privée, les liens interpersonnels, l'engagement et le travail dans une même structure.

Le journaliste en question, du journal marseillais *Le Ravi* a enquêté auprès de différents partenaires et membres de YWC et fait également le même constat de l'entre-soi en interne de l'association :

« *De quoi interroger une structure où “on bosse, on mange, on boit, on dort, parfois on couche ensemble... Avec, derrière l'horizontalité, le poids des anciens. C'est comme une famille qui dysfonctionne : en en sortant, on se rend compte de ce qui se passe”.* »

Sébastien Boistel, « Enquête sur Yes We Camp, association à la croisée entre social, culture et urbanisme », *Le Ravi*, avril 2020.

Pour autant, dans les avis contraires, certains argumentent que leur action sur des terrains inoccupés a le mérite de créer de la « cohabitation » entre des acteurs. D'autres se défendent en expliquant que l'entre-soi qui ne tient pas qu'à YWC. En effet, les liens communautaires au sein du secteur associatif ou des mouvements sociaux ont été mis en lumière par de nombreux sociologues (Mestdagh, 2016 ; Berrebi-Hoffmann *et al.*, 2018 ; Jacquemain et Frère, 2020) ainsi que l'entre-soi perpétué par la démocratie participative (Carrel et Talpin, 2012). L'entre-soi se fonde sur « *le partage d'une dissidence symbolique* » (Bruneau, 2006, p. 204) qui permet un processus de différenciation et de légitimation d'un groupe social. À l'image de différents mouvements sociaux, l'association YWC a façonné son identité collective de manière à se distinguer et se revendiquer comme un groupe ou une communauté. Le « *groupe des anciens* » évoqué plus haut fait référence aux quelques membres de l'association présents au moment de sa fondation en 2013.

Cet entre-soi associatif peut également empêcher une plus forte participation et appropriation des habitants. Dans le même sens, des recherches en sociologie révèlent que certains tiers-lieux tels que des jardins partagés peuvent constituer des espaces d'entre-soi (Mestdagh, 2017) et être à l'origine de processus de gentrification par l'unification de nouveaux usagers sur un territoire, invisibilisant les classes populaires originelles (Adam et Mestdagh, 2019).

Conclusion

Ce chapitre explique les raisons du faible ancrage local et du bas niveau de participation habitante dans le tiers-lieu urbain conventionné qu'est Vive les Groues. Ces causes sont multifactorielles et relatives au territoire.

Si les habitués sont déjà peu nombreux à fréquenter cet espace, ils ne sont pas tous des résidents proches. Cela s'explique premièrement à l'échelle du quartier, par les contraintes territoriales – notamment l'enclavement ferroviaire –, les frontières visibles et symboliques ainsi que les représentations historiques anxieuses associées au lieu. En second lieu, la non-intégration au local est aussi la conséquence de pratiques sociales, par exemple l'utilisation principale de réseaux sociaux ou de certains médias comme moyens de communication, qui explique la fréquentation épisodique d'un public intéressé par l'offre d'activités mais pas nécessairement riverain du tiers-lieu. Par ailleurs, la situation géographique du tiers-lieu, à la croisée de communes aux sociologies disparates, ne facilite pas l'ancrage voulu sur le territoire administratif de Nanterre, encore moins dans celui d'une ZAC en construction et en attente de l'installation de ses nouveaux habitants.

La faible participation des habitants pourrait s'expliquer par un désintérêt pour les activités proposées dans le tiers-lieu. Mais il est possible que le tiers-lieu constitue en lui-même une autre frontière sociale invisible. En effet, des auteurs révèlent que des ségrégations socio-spatiales invisibles s'observent dans certains quartiers, à l'instar des « *beaux quartiers* » où une certaine mise à l'écart s'exprime par un ensemble de normes, de rites et d'habitus (normes vestimentaires, types de gestuelles, etc.) (Chauviré *et al.*, 1990). Qu'elles soient voulues ou subies, des frontières invisibles peuvent circonscrire un espace et devenir difficile à franchir pour qui n'en a pas les codes. Dans le tiers-lieu de Vive les Groues, l'appropriation élevée du tiers-lieu par une minorité, un groupe d'habitués et des acteurs intermédiaires, constitue ce type de nouvelle frontière symbolique, parfois invisible, censurant une plus forte appropriation locale.

L'analyse approfondie du terrain d'enquête de Vive les Groues manifeste donc des difficultés d'ancrage au territoire proche de ce tiers-lieu urbain, participatif et conventionné. Celles-ci peuvent être palliées par l'utilisation de diagnostics territoriaux et le recours à la concertation avec les habitants proches du lieu, afin d'identifier leurs motivations et leurs usages préférentiels en vue d'une meilleure appropriation de l'espace. De plus, un soutien communicationnel à l'échelle intercommunale, et en partenariat avec les municipalités voisines

(journaux, site Internet des mairies et offices de tourisme, signalétique urbaine), ferait gagner durablement le tiers-lieu en visibilité auprès de la population riveraine. Par conséquent, une plus forte institutionnalisation et la reconnaissance du tiers-lieu comme un lieu d'activités socio-culturelles ou d'un certain service public de proximité permettraient certainement d'effacer certaines frontières symboliques, invisibles, ou de faire évoluer les représentations des habitants. Pour autant, cette possible institutionnalisation interroge : favorise-t-elle l'ancrage territorial du tiers-lieu au prix de sa dimension expérientielle, incubatrice ou encore transitoire ? Le tiers-lieu n'en perdrait-il pas les fonctions qui le définissent comme tel ?

Conclusion de la Partie 3

La troisième et dernière partie de cette thèse avait pour objectif d'interroger les formes d'engagement et les territorialités associées au sein de tiers-lieux urbains conventionnés et partenariaux. Le Chapitre 5 a mis en lumière une diversité de territorialités associées à ce type de tiers-lieu : des visiteurs ponctuels, une communauté d'habités réguliers et des individus opérant une bifurcation dans leur trajectoire personnelle ou professionnelle. Les résultats de l'enquête indiquent d'une part la création de réseaux d'acteurs et de groupes d'intérêts qui structurent professionnellement les tiers-lieux. D'autre part, l'analyse des trajectoires d'engagement des bénévoles des chantiers participatifs révèle un profil d'acteurs souvent très mobiles qui entretiennent un rapport souple et désaffilié au territoire du tiers-lieu dans lequel ils s'impliquent temporairement. Certains vont même « s'affranchir » des métropoles urbaines et opèrent une transition vers des territoires ruraux. Ainsi, les micro-territorialités des tiers-lieux manifestent une fonction d'incubateur de mise en acte de formes d'engagement, d'apprentissages au sein de projets se rapportant à la transition écologique, ou encore de l'économie sociale et solidaire. Au vu des résultats de l'enquête, l'enjeu de ces engagements territorialisés, ou de ces « formes d'implication volontaire », encourage davantage une mise en réseau des trajectoires d'engagement qu'un ancrage territorial fort du tiers-lieu avec son environnement proche.

En ce sens, les territorialités associées aux tiers-lieux se rapprochent de certains critères évoqués par Lussault pour définir les « hyper-lieux ». Par leur durée courte et circonstanciée à une pratique spatiale particulière, les tiers-lieux indiquent une mise en commun d'acteurs sans la conditionner à la création de collectifs ancrés durablement sur le territoire. En ce sens, le rapport territorial de ces micro-localités se manifeste particulièrement par l'essaimage de pratiques et de savoirs par une partie de ses acteurs, ainsi que la diffusion de réseaux – à différentes échelles – de tiers-lieux. Ces derniers semblent en voie de structuration et d'institutionnalisation, via des réseaux régionaux, des groupes d'intérêts professionnels, l'engagement politique d'acteurs publics et privés (comme avec la charte d'occupation

temporaire et transitoire de la Ville de Paris¹²⁸) ou encore la création du groupement d'intérêt public France Tiers-Lieux et de l'Association nationale des tiers-lieux, dont l'objectif est de développer la filière professionnelle sur tout le territoire. En cela, l'un des objectifs des tiers-lieux se rapproche du concept d'« inter-territorialité » développé par Vanier (2009) par leur capacité à faire dialoguer et travailler des collectivités territoriales ainsi que des instances d'échelons supérieurs et inférieurs.

Le Chapitre 6 s'est attaché à questionner les difficultés d'ancrage territorial du tiers-lieu Vive les Groues à travers l'étude de son contexte socio-territorial. Selon cette perspective, les caractéristiques des tiers-lieux conventionnés urbains s'éloignent du concept d'hyper-lieu, puisque ces difficultés à se greffer au quartier d'implantation ne s'accordent pas avec les premiers critères de l'hyper-lieu : hyper-concentration et d'hyper-spatialité. En effet, lorsque leur développement prend place dans le cadre d'un urbanisme temporaire ou transitoire, ces tiers-lieux s'implantent au sein de territoires servants, marginalisés, associés à des représentations historiques négatives voire anxiogènes et marqués par des frontières territoriales et symboliques. Certaines formes d'appropriations locales pérennes sont impactées par ces facteurs. Par ailleurs, si une *affinité spatiale* se retrouve parmi la communauté d'habités, d'occupants et d'acteurs intermédiaires, un certain entre-soi introduit également de nouvelles frontières sociales invisibles – et parfois bien visibles.

Si l'existence d'une forme d'« habiter » de certains acteurs du tiers-lieu urbain conventionné n'est pas à mettre en doute, celle-ci semble paradoxalement mettre en péril l'ambition « participative » ou une appropriation habitante locale plus large de ce dernier. De plus, la nature singulière des engagements par l'action suscités au sein des tiers-lieux permet d'identifier des territorialités souples, mouvantes et en réseau, qui semblent l'éloigner de sa définition de « *fabriques de territoires* »¹²⁹. Ainsi, l'analyse des formes d'engagement et de leurs territorialités observées sur les terrains d'enquête nous a permis d'identifier des fonctions majeures de ce type de tiers-lieu en termes d'incubation, de socialisation, d'essaimage et de mise en réseau d'individus en recherche d'une mise en acte et d'un passage par « le faire ». Pour autant, ces fonctions ne sont pas corrélées à un ancrage du tiers-lieu sur son territoire proche. Cet ancrage semblerait davantage atteignable en se rapprochant des besoins identifiés

¹²⁸Déjà évoquée, la charte d'occupation temporaire et transitoire de la Ville de Paris : <https://cdn.paris.fr/paris/2021/11/09/5afcbffcb01bfeac26711534e93e034.pdf>

¹²⁹ Termes repris de l'AMI Fabrique des territoires créés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

par les habitants riverains. Dans cette hypothèse, le tiers-lieu se centrerait sur des services publics de proximité à destination des populations locales.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Quels résultats ?

La démarche d'enquête employée dans ce travail s'inscrit dans une approche de géopolitique locale centrée sur les acteurs et leurs interactions à une échelle micro-territoriale. Après la construction d'une base de données d'acteurs de l'urbanisme temporaire participatif, trois tiers-lieux ont été choisis dans une perspective d'étude comparative : l'Agrocité à Bagneux (92), le Jardin de la Récolte Urbaine à Montreuil (93) et Vive les Groupes à Nanterre (92). Les critères de sélection portaient notamment sur la création du tiers-lieu à partir d'un conventionnement entre des acteurs publics et des associations, et sur l'utilisation d'activités participatives comme répertoire d'action chez les acteurs associatifs. Par ailleurs, les lieux étudiés sont situés sur des communes de l'ancienne « banlieue rouge » afin de tester l'hypothèse des tiers-lieux comme outil de démocratie participative de la part de mairies communistes ou d'alliance des partis de la gauche et écologistes, et d'interroger la relation entre tiers-lieu urbain et gentrification.

Entre 2017 et 2019, l'observation participante et la conduite d'entretiens semi-directifs ont été les principales techniques déployées sur ces trois terrains. L'enquête sur les trajectoires d'acteurs rencontrés a parfois été menée en dehors de ces tiers-lieux franciliens. Enfin, entre 2020 et 2022, une démarche de recherche dite impliquée a été entreprise sur le tiers-lieu de Vive les Groupes. Cette dernière a permis d'approfondir les connaissances sur le mode de gestion partenarial des tiers-lieux. Les résultats de la thèse sont séparés en deux parties, l'une portant sur les modes de participation des acteurs, l'autre sur les interactions entre les formes d'engagement et les territorialités associées aux tiers-lieux.

Dans un premier temps, l'analyse des informations recueillies rend compte des démarches de participation au sein des lieux étudiés, qui se font par le biais d'un intermédiaire : l'acteur associatif qui est conventionné avec les autorités locales. En effet, l'implication de parties prenantes est permise grâce un acteur central, dit « intermédiaire » entre les autorités locales, les porteurs de projet et les habitants. Différents modes de partage de la gouvernance des tiers-lieux sont alors observés, qui dépendent de la stratégie de l'acteur intermédiaire lui-même : de l'ouverture du tiers-lieu à des porteurs de projet à l'invitation d'habitants à des réunions d'information et de concertation en passant par la création d'une association des usagers du tiers-lieu. Si les acteurs publics et propriétaires délèguent un pouvoir de gestion et de responsabilité à cet intermédiaire associatif, et que l'objectif revendiqué est une forte implication des habitants, alors au regard des paradoxes de la gouvernance des tiers-lieux étudiés, les attributions de cet acteur médiateur sont amenées évoluer. Plusieurs cas de figure

pour cette mutation de la gouvernance sont observés dans les terrains d'enquête : l'intégration des habitants au sein de l'association intermédiaire, la délégation pure et simple de l'intermédiation ou encore le partage de la gouvernance du tiers-lieu – qui n'est pas exempt de tensions.

Cependant, la participation au sein des tiers-lieu ne se limite pas à la contribution d'habitants et d'acteurs au sein d'instances de gouvernance. La participation prend aussi des formes plus manuelles, en acte et à travers des pratiques initiées *in situ*. Certaines activités manuelles et des démarches dites participatives se retrouvent ainsi sur les trois terrains. Les entretiens révèlent que les motivations des participants sont portées par l'apprentissage, la recherche de lien social et le militantisme. L'engagement au sein des tiers-lieux peut prendre une forme tour à tour pragmatique, individualiste et bénévole. L'étude des motivations d'acteurs impliqués signale des modes d'engagement proches de la thèse d'Ion (2012), c'est-à-dire des individus de plus en plus autonomes se tournant vers des pratiques concrètes de l'action quotidienne avec pour finalité d'intervenir au plus vite sans attendre une transformation du cadre économique et politique. À certains égards, le partage d'un lieu et la présence d'intérêts particuliers et collectifs produisent des tensions voire des conflits entre acteurs.

Dans un second temps, les résultats de l'enquête démontrent des transformations dans les modes d'habiter de certaines personnes impliquées au sein des tiers-lieux. En effet, l'étude des parcours et récits de vie d'acteurs interrogés dans cette thèse, parfois en les suivant en dehors des terrains enquêtés, indique des engagements ancrés sur le territoire des tiers-lieux mais aussi des trajectoires d'engagements désaffiliés et réticulaires. Le premier rapport d'engagement au territoire révèle une appropriation modérée voire faible du tiers-lieu par les populations locales, ainsi que le rôle d'incubateur de reconversions professionnelles que joue le tiers-lieu par sa mise en réseau des acteurs du territoire. Le second rapport au territoire, dit « désaffilié », s'explique notamment par les modes d'implication souples et éphémères qu'encouragent les chantiers participatifs fréquents dans ces tiers-lieux, ainsi que par la forte mobilité des acteurs. Certains enquêtés manifestent également une expérience dite « transitionnelle » du tiers-lieu, à travers leur projet de déménagement en dehors des métropoles urbaines. Leurs discours de justification quant à leur choix de l'« *exit* » ou du « vote par les pieds » reflètent un conflit intérieur entre leur posture militante et la récupération de leurs actions au sein du tiers-lieu par des décideurs urbains. Ces trajectoires d'acteurs interrogent sur les fonctions des tiers-lieux urbains et leur capacité à « fabriquer » du territoire.

Enfin, l'étude socio-spatiale en immersion menée sur le terrain de Vive les Groues à Nanterre a permis d'analyser en profondeur les limites de l'ancrage territorial de certains tiers-

lieux participatifs et conventionnés de la Métropole du Grand Paris. La faible implication locale constatée dans ce tiers-lieu de la banlieue ouest parisienne peut notamment s'expliquer par l'existence de frontières territoriales et symboliques. Sa localisation au sein d'une zone d'aménagement concertée en chantier et son histoire territoriale expliquent les représentations anxieuses qu'ont les riverains de ce tiers-lieu et de son quartier. Par ailleurs, la démarche de recherche impliquée a permis d'identifier des formes d'entre-soi associatif et communautaire de la part de l'acteur associatif intermédiaire, qui peuvent constituer des freins à l'appropriation des habitants.

Ainsi, si l'appropriation habitante locale reste faible, ces lieux semblent occuper un rôle expérientiel dans la mise en acte d'engagements de quelques individus. Ainsi, alors que les tiers-lieux sont parfois perçus comme des outils de participation territorialisés, les résultats de l'enquête suggèrent que les formes d'engagement « en pratique » suscitées en son sein n'impliquent pas pour autant une forte territorialisation du tiers-lieu avec son environnement proche.

Ce travail de thèse ouvre plusieurs types de questionnements. Cette conclusion propose de revenir et d'ouvrir la discussion autour de la reconnaissance institutionnelle et la professionnalisation en cours des tiers-lieux, en miroir de l'institutionnalisation de l'économie sociale et solidaire. Puis, au regard des territorialités des tiers-lieux, émerge la problématique de leur intégration au secteur du tourisme. Enfin, la démarche partenariale des tiers-lieux étudiés semble révéler une opportunité pour le renouvellement de l'action publique participative territoriale, en partie contradictoire avec la fonction des tiers-lieux d'incubation d'engagements alternatifs en faveur de la transition.

De l'économie sociale et solidaire aux tiers-lieux ?

Très éloigné des ZAD et autres terrains de luttes écologistes radicales, l'espace politique du tiers-lieu n'est pas celui d'un conflit ouvert avec le pouvoir étatique. À l'instar de la démocratie participative, son institutionnalisation a encouragé la création de nouveaux métiers, de nouvelles formations, l'émergence d'experts et d'un marché dédié.

Le développement rapide des tiers-lieux à l'échelle nationale – leur nombre est proche de 3 000 en 2023 selon France Tiers-Lieux – mérite d'être comparé au déploiement et à l'institutionnalisation de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur les territoires. Les liens entre l'ESS avec et les tiers-lieux ne sont pas nouveaux. Un grand nombre d'acteurs des tiers-lieux

font partie du secteur de l'ESS. Certains tiers-lieux, comme des ressourceries, ont explicitement pour objet de participer à une économie sociale et solidaire sur leur territoire (Bospflug et Larmarche, 2022).

Alors que le développement du mouvement des tiers-lieux, dans leur définition actuelle, remonte au début des années 2010 (voir Introduction), Duverger (2023) évoque dans un ouvrage récent l'apparition de la notion d'économie sociale et solidaire dès 1830, puis son institutionnalisation à partir de 1880 par la reconnaissance juridique de ses organisations – en particulier à travers la loi de 1901 sur les associations, celle de 1914 sur les SCOP ou encore celle de 1917 sur les coopératives de consommation. D'après la loi Hamon de 2014, l'ESS désigne un « *mode d'entreprendre et de développement* » qui regroupe un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives mutuelles, d'associations, de fondations ou de sociétés commerciales dont les statuts les en rapprochent.

Cependant, malgré la mobilisation de 13 millions de bénévoles et de 1,8 million de salariés du secteur social et médico-social de l'ESS (qui représentent 40 % des emplois de l'ESS), l'État ne soutient pas particulièrement l'économie sociale et solidaire. Duverger (2023) rappelle que le budget du secrétariat d'État à l'ESS et à la Vie associative s'élève en 2023 à 20 millions d'euros, quand le budget de l'État est de 350 milliards d'euros. À titre de comparaison, les tiers-lieux ont quant à eux bénéficié ces dernières années du déploiement de politiques publiques à travers le programme de soutien « Nouveaux Lieux Nouveaux Liens » de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Ces politiques comprennent notamment les Fabriques de territoires (54 millions d'euros), les Manufactures de proximité (30 millions d'euros), le développement de la formation professionnelle (50 millions d'euros) ou encore le déploiement de conseillers numériques France Services (25 millions d'euros)¹³⁰.

Un même constat semble tout de même réunir les activités des tiers-lieux dans les territoires et l'économie sociale et solidaire : leur manque de financement et de visibilité auprès du grand public. De même, si l'ESS et les tiers-lieux n'ont pas forcément pour objectif de remplacer le système économique néolibéral, ils servent parfois de tremplins pour expérimenter et faire progresser certains secteurs d'activité, par exemple ceux de la transition écologique.

Enfin, l'enquête menée dans cette thèse révèle que les tiers-lieux s'institutionnalisent notamment à travers des groupes d'intérêt professionnels. Dans le cas de l'ESS, des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress) ont été reconnues par la loi du 31 juillet

¹³⁰ Pour plus de détails, voir la page de l'ANCT: <https://tierslieux.anct.gouv.fr/fr/accueil/>

2014. Pour ce qui est des tiers-lieux, la consolidation de la filière et des réseaux régionaux de tiers-lieux est désormais soutenue par l'ANCT à hauteur de 12 millions d'euros. Il est remarquable que certains réseaux régionaux de tiers-lieux découlent, fusionnent ou travaillent en étroite collaboration avec les Cress, comme en Pays de la Loire et dans la région Centre-Val de Loire.

Si le renouveau de l'action publique via le déploiement de l'ESS a pu être étudié par le passé (Duverger, 2019), le même phénomène à travers les tiers-lieux mériterait d'être analysé en profondeur. Si les tiers-lieux semblent à première vue donner la capacité aux citoyens d'agir, comment les pouvoirs publics peuvent-ils les soutenir sans normer et étouffer cette participation citoyenne ?

Le hors-série du journal *Horizons publics* (2022) aborde ce sujet et donne quelques pistes de réflexion, notamment à propos des liens inhérents entre tiers-lieux et action publique¹³¹ :

« Par abus de langage, quand on parle des tiers-lieux, on a tendance à dire que l'action publique doit évoluer et se transformer pour les aider. Mais ce qui se produit à travers les tiers-lieux, c'est déjà cette évolution. Chaque tiers-lieu est déjà lui-même une confrontation entre acteurs publics, entreprises, associations, collectifs citoyens, etc. Le tiers-lieu est la construction de cette tension-là. »

Extrait d'entretien avec Seillier R. (France Tiers-Lieux) et Fontaine G. (SCIC Tetris), *Horizons publics*, hors-série, hiver 2022, p. 6.

Vers une vocation touristique des tiers-lieux ?

Au regard de leur fréquentation saisonnière qui est corrélée à leurs activités, et de la mise en réseau des acteurs ainsi que des territorialités associées, on peut faire l'hypothèse de rapprochements entre les tiers-lieux et le secteur du tourisme. Les résultats de cette thèse sur les territorialités souples, désaffiliées, affranchies de ses acteurs, ou encore le difficile ancrage des tiers-lieux avec leur territoire proche, pourraient être approfondis en étudiant la vocation touristique de certains tiers-lieux.

¹³¹ Les numéros d'*Horizons publics* sont consultables à cette adresse : <https://www.horizonspublics.fr/>

Selon ce prisme, on remarque que plusieurs cartes des tiers-lieux ont été réalisées par différents acteurs, notamment France Tiers-Lieux¹³², la coopérative des tiers-lieux en Région Aquitaine¹³³, le collectif d'acteurs de l'ESS des Pays de la Loire¹³⁴, l'Apur¹³⁵, l'association Bretagne Tiers-lieux¹³⁶, le réseau des tiers-lieux normands¹³⁷, etc. Plus encore, en 2017, différents tiers-lieux sont présents dans le « Guide des Grands Parisiens », à vocation culturelle et touristique, publié par *Enlarge Your Paris* et les Magasins généraux : le 6B, la Ferme du Bonheur, le Ground Control ou encore la Station Gare des Mines. Ils font également l'objet de nombreux articles de presse dont ceux-ci au titre éloquent : « Et si vous profitez de la pause estivale pour faire un tour de France des tiers-lieux festifs et culturels ? » (Carenews, en août 2021¹³⁸) ; « Et si vous visitiez, sur la route de vos vacances, une manufacture de proximité ? » (*Le Figaro*, août 2022¹³⁹). De la même manière, France Tiers-Lieu publie sur son site un itinéraire pour découvrir les « *savoir-faire de nos territoires en visitant les manufactures de proximité sur la route des vacances*¹⁴⁰ ».

À l'inverse, de plus en plus de tiers-lieux se tournent vers une activité touristique afin de consolider leurs modèles économiques ou proposer un tourisme durable centré sur le territoire. Plusieurs exemples l'attestent¹⁴¹ :

Ainsi, en Normandie, depuis 2021, le tiers-lieu l'Arbre¹⁴² a accueilli 900 personnes pour l'équivalent d'environ 3 000 nuitées. Ancien corps de ferme, ce tiers-lieu agricole, culturel et associatif a été créé en 2020. L'offre

¹³² Disponible à l'adresse suivante : <https://cartographie.francetierslieux.fr/#>

¹³³ Disponible à l'adresse suivante : <https://coop.tierslieux.net/tiers-lieux/carte/>

¹³⁴ Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cap-tierslieux.org/vos-ressources/cartographie-des-tiers-lieux/>

¹³⁵ Disponible à l'adresse suivante : <https://www.apur.org/fr/geo-data/lieux-appui-innovation-entrepreneuriat-metropole-grand-paris-2021>

¹³⁶ Disponible à l'adresse suivante : <https://www.bretagnetierslieux.bzh/>

¹³⁷ Disponible à l'adresse suivante : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-des-tiers-lieux-de-normandie_170902#8/49.237/-0.253

¹³⁸ Voir l'article complet à l'adresse suivante : <https://www.carenews.com/carenews-info/news/les-tiers-lieux-festifs-et-culturels-a-visiter-cet-ete-en-france>

¹³⁹ Antoine Bouchet, « Et si vous visitiez, sur la route de vos vacances, une manufacture de proximité ? », *Le Figaro*, 11 août 2022, <https://www.lefigaro.fr/societes/et-si-vous-visitez-sur-la-route-de-vos-vacances-une-manufacture-de-proximite-20220811>

¹⁴⁰ Voir l'itinéraire à l'adresse suivante : <https://francetierslieux.fr/wp-content/uploads/2022/07/Grille-detemanufactures-VF.pdf>

¹⁴¹ Extrait de l'article : C. Gauthier, R. Seillier, « Tiers-Lieux : et si voyager était l'occasion de contribuer à la vie du territoire ? », à paraître, *Revue Espaces*, 12 p.

¹⁴² Voir leur site Internet : <https://www.tierslieularbre.org/>

d'hébergement proposée par ce tiers-lieu normand ne faisait pas partie de son projet initial. Implantée dans une zone touristique proche des plages du débarquement et de la ville de Bayeux, l'association met à disposition un ancien gîte pour des voyageurs à un tarif inférieur aux autres hébergements disponibles sur le territoire. L'Arbre est labellisé "accueil vélo", et une grande majorité de ses clients sont des cyclistes randonneurs qui viennent profiter de l'un des quinze couchages proposés ou de l'espace extérieur pour y monter leur tente.

En 2020, au bout de la presqu'île de Gâvres qui se trouve à l'entrée de la rade de Lorient, le tiers-lieu Maison Glaz¹⁴³ a pris la place d'une ancienne colonie de vacances de l'armée des années 1960. Ce territoire fortement concerné par la question de l'élévation du niveau de la mer est habité en grande majorité par des retraités et subit le départ des jeunes et des actifs parmi sa population. Le tiers-lieu souhaite développer un projet porté par les transitions écologiques et sociales en cours. Composé de 900 m² de structures bâties avec notamment un café, une salle de réunion et de formation et un espace événementiel, le tiers-lieu propose également un gîte avec des offres d'hébergement insolites, pour un total de 26 couchages à l'année et jusqu'à 100 couchages l'été avec des emplacements de camping en plein air. C'est le seul lieu de la presqu'île qui est ouvert toute l'année. 30 % de son activité est réalisée en juillet et en août, lorsque tous les hébergements sont déjà réservés.

Enfin, dans le sud de la France, la SCIC Tetris¹⁴⁴ développe un "tourisme d'hospitalité" avec un acteur du tourisme durable, "Les oiseaux de passage". Située dans le Haut Pays de Grasse (06), cette coopérative accueille des voyageurs pour une expérience en immersion et en acte dans deux tiers-lieux, Sainte-Marthe et Grande Roche. Les voyageurs en résidence ont la possibilité de découvrir ou redécouvrir des activités liées à la transition telles que la réparation de vélos ou d'ordinateurs, la couture, de participer à des chantiers collectifs de jardinage, à la cuisine, ou encore de porter une animation.

¹⁴³ Voir leur site Internet : <https://maison-glaz.bzh/le-projet-tiers-lieu-maison-glaz-gavres-morbihan/presentation/>

¹⁴⁴ Voir leur site Internet : <http://scic-tetris.org/>

Depuis 2015, la Coopérative des tiers-lieux impulse des réflexions collectives avec la Mission des offices de tourisme de la Nouvelle-Aquitaine (MONA). Leur travail révèle qu'en 2016, 32 % des tiers-lieux aquitains ont déclaré avoir reçu des touristes ou des vacanciers. Ces acteurs s'interrogent sur la possibilité des habitants à être également des touristes « chez eux », et à développer des activités de tourisme via les tiers-lieux de leur territoire¹⁴⁵. Cette dimension touristique interroge donc une nouvelle fois les territorialités qui sont associées aux tiers-lieux.

Quels pourraient être les impacts sur les territoires de la mise en événement touristique des tiers-lieux ? À titre de comparaison, Gravari-Barbas et Veschambre (2005) ont montré que le festival de la bande dessinée à Angoulême comme événement culturel éphémère permettait des retombées spectaculaires en termes de production, de marquage et d'appropriation de l'espace. Pradel (2012), quant à lui, met au jour une dynamique de renversement temporaire de l'espace et des usages dans son enquête sur Paris Plages. Cette appropriation éphémère d'un espace par les habitants permet une mise en scène et une institutionnalisation de l'espace public. Cette analyse rejoint l'objectif affiché par certains aménageurs urbains (évoqués dans ce travail) de développer une attractivité sociale et culturelle sur un territoire en requalification urbaine en recourant à l'urbanisme temporaire. Le Gallou (2018) rejoint également ces conclusions à travers un article qui démontre la normalisation de l'espace urbain par le biais de la conquête touristique d'anciens espaces à la marge. Si la mise en lumière d'espaces, parfois vacants et marginalisés, participe à la réorganisation des lieux et des rythmes collectifs en ville, la cible de ces actions souvent instituées est souvent trouble. S'adresse-t-elle vraiment à tous les habitants ? Ne risque-t-elle pas de dériver vers l'instrumentalisation et l'exclusion des publics les plus précaires par des phénomènes de gentrification ?

Dans tous les cas, cette démarche touristique, encouragée par des acteurs publics et poursuivie par certains tiers-lieux, révèle des liens et des rapports au territoire proche qui mériteraient d'être davantage étudiés – en particulier au regard de l'ambition d'ancrage territorial affichée par ces tiers-lieux, que cette thèse a exploré.

¹⁴⁵ « Les tiers-lieux font du tourisme », Coopérative des tiers-lieux : <https://coop.tierslieux.net/tiers-lieux-tourisme/>

Les tiers-lieux : outil du renouvellement de l'action publique participative et territoriale ?

Proche d'un lieu parapublic par son autonomie et son objectif de participation citoyenne et d'ouverture à tous les publics, le tiers-lieu urbain participatif s'apparente finalement mieux à un lieu d'innovation et d'expérimentation de la transition quand on considère les formes d'apprentissage par le « faire » initiées en son sein. La multiplicité et l'hybridité de ces fonctions expliquent-elles l'échec de sa territorialisation et de son ancrage local ? L'ambiguïté résiderait dans cette vocation « tierce » : ni tout à fait l'un, ni tout à fait l'autre.

La récupération du mot « tiers-lieu » par les pouvoirs publics participe au rejet de cette notion par une partie de ses acteurs. De plus, elle attise la mise en débat sur la nature de ce genre d'espace. Dans une perspective ascendante ou *bottom-up*, sont-ils des lieux créés par les citoyens et reconnus ensuite par les collectivités et l'État pour leurs fonctions innovantes sur les territoires ? Ou sont-ils des projets *top-down* encouragés par la puissance publique et développés par un tiers-secteur se professionnalisant de plus en plus ?

En outre, le tiers-lieu se présente comme une opportunité de renouveau de l'action publique à travers des micro-localités témoins – factices ou réelles – d'une démocratie participative. En effet, il s'intègre dans l'objectif de l'État de « se rapprocher » de ses territoires à travers notamment du programme de soutien des tiers-lieux « Nouveaux Lieux Nouveaux Liens » de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)¹⁴⁶ et de France Tiers-Lieux. De plus, à l'instar du programme de soutien des tiers-lieux de production appelé « Manufactures de proximité », le développement de filières professionnelles dans les tiers-lieux s'intègre plus généralement dans des politiques publiques de relocalisation et de redynamisation de l'économie.

Dans ce contexte, *quid* de la participation ? Assiste-t-on à un renouveau de la démocratie participative à travers les tiers-lieux, ou plutôt à la création de nouveaux métiers d'« intermédiaires » de la participation au sein d'un tiers-secteur ? Au terme de cette recherche,

¹⁴⁶ Née de la fusion du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), de l'Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) et de l'Agence du numérique, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est imaginée comme une partenaire des collectivités locales. Sa création marque une transformation de l'action de l'État vis-à-vis des territoires par la mise à disposition d'une ingénierie technique et financière et le développement de programmes d'appui et de soutien financier pour répondre, en lien avec les élus, à de nouveaux enjeux territoriaux.

il semble qu'une professionnalisation des acteurs des tiers-lieux soit en cours, accélérée par la mise en concurrence des appels à projet et autres subventions publiques.

Quels habitants participent ? Comme cela a été souvent observé et analysé à travers les dispositifs participatifs (Neveu, 2011 ; Chelzen et Jégou, 2015), l'habitant étranger à la démarche est souvent absent. Les individus qui « habitent » le tiers-lieu, se l'approprient, sont avant tout motivés par le projet et les activités proposées, et majoritairement acculturés à ce type de dispositif. Toute la difficulté des tiers-lieux, comme des démarches participatives en général, est de ne pas se limiter à une population déjà convaincue mais de réussir à interpeller et à susciter l'engagement des habitants non expérimentés voire « profanes » de la démarche du tiers-lieu. En ce sens, ils peuvent servir d'espaces de démonstration, de tremplin, et d'incubateur de formes d'engagements en faveur de la transition.

Mais si le tiers-lieu devient catalyseur d'alternatives à la société de consommation et de production, cette fonction participe-t-elle à sa territorialisation ? Ces alternatives trouvent-elles un ancrage sur le territoire proche du tiers-lieu ? Au regard des résultats de cette thèse, si le tiers-lieu peut constituer une opportunité pour des acteurs publics en quête d'attractivité du territoire, ou un tiers-secteur propice au développement d'activités professionnelles, un certain nombre d'habitants concrétisent leur transition en dehors des métropoles. Entre nouveau marché, opportunité de politique de la ville, projet associatif et incubateur de « nouveaux néoruraux », la notion de « tiers » se retrouve derrière toutes ces stratégies d'acteurs. Enfin, les tentatives de partage de « communs » au sein des tiers-lieux mériteraient d'être davantage enquêtées et analysées comme possible réunion des intérêts privés et publics.

Finalement, que désigne un tiers-lieu ? Un projet partenarial implanté sur un territoire, qui vise à la socialisation d'habitants à travers l'expérimentation « en pratique » d'alternatives à la société de consommation et de production, et qui s'appréhende à de multiples échelles territoriales par la mise en réseau de ses acteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, M., & Mestdagh, L. (2019). Invisibiliser pour dominer. L'effacement des classes populaires dans l'urbanisme contemporain. *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*. [En ligne], 43, mis en ligne le 2 avril 2019. <https://doi.org/10.4000/tem.5241>
- Adisson, F. (2017). Choisir ses occupants. Quand les grands propriétaires adoptent des collectifs pour la gestion transitoire des friches urbaines. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Choisir-ses-occupants.html>
- Aguilera, T. (2012). Gouverner les illégalismes. Les politiques urbaines face aux squats à Paris. *Gouvernement et action publique*, Vol. 1(3), p. 101-124. <https://doi.org/10.3917/gap.123.0101>
- Aguilera, T. (2014). Chapitre 14 / Innover par les instruments ? Le cas du gouvernement des squats à Paris », dans : Helpert ed., *L'instrumentation de l'action publique : Controverses, résistance, effets*, Paris : Presses de Sciences Po, p. 417-444.
- Aguilera, T. (2021). Chapitre 16. « Contre la métropole et son monde » : Mouvements d'occupation et ZAD en France au XXI^e siècle. Dans : Frinault éd., *Nouvelle sociologie politique de la France* Paris : Armand Colin, p. 215-227. <https://doi.org/10.3917/arco.frina.2021.01.0215>
- Aignon, L., & Manuel, L. (2018). La Coopérative Tiers-Lieux : Peut-on faire école des tiers-lieux ? *L'Observatoire*, 52(2), p. 65-67. <https://doi.org/10.3917/lobs.052.0065>
- Ambrosino, C., Guillon, V., & Talandier, M. (2018). Résiliente, collaborative et bricolée. Repenser la ville créative à « l'âge du faire ». *Géographie, économie, société*, 20(1), p. 5-14. <https://doi.org/10.3166/ges.20.2017.0026>
- Andres, L. (2006). Temps de veille de la friche urbaine et diversité des processus d'appropriation : La Belle de Mai (Marseille) et le Flon (Lausanne). *Géocarrefour*, 81(Vol. 81/2), p. 159-166. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.1905>
- Andres, L. (2010). Reconquête culturo-économique des territoires délaissés : De l'importance du temps de veille et de ses acteurs transitoires. *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens*, 114, p. 51-62. <https://doi.org/10.4000/mediterranee.4342>
- Andres, L. (2011). Les usages temporaires des friches urbaines, enjeux pour l'aménagement. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Les-usages-temporaires-des-friches.html>
- Andres, L. (2013). Differential spaces, power hierarchy and collaborative planning: A critique of the role of temporary uses in shaping and making places. *Urban studies (Harlow)*, 50(4), p. 759-775. <https://doi.org/10.1177/0042098012455719>
- Arnstein, S. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American Planning Association*, 35(4), p. 216-224.
- Atelier Approches, (2020), *Pour un urbanisme relationnel – analyse des impacts sociaux et urbains de l'urbanisme*, éditions PUCA,

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/assets/articles/documents/pour-un-urbanisme-relationnel-analyse-des-impacts-sociaux-et-urbains-de-l-urbanisme-transitoire.pdf>

- Bach, M., Colclough, A., Garzillo, C., & Houpert, C. (2018). Temporary Permanence: The Intermittent City. *European Journal of Creative Practices in Cities and Landscapes*, 1(1), p. 93-102. <https://doi.org/10.6092/issn.2612-0496/8858>
- Bacqué, M.-H., & Sintomer, Y. (2011). *La démocratie participative. Histoire et généalogie*. La Découverte, 288 p. <https://doi.org/10.3917/dec.bacqu.2011.01>
- Barbier, C., & Moity Maizi, P. (2019). Devenir paysan-boulangier. Vers plus de collaborations et d'autonomie. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, p. 158-159. <https://doi.org/10.4000/jda.8966>
- Bataille, P., Perrenoud, M., & Brändle, K. (2018). Échantillonner des populations rares. *Sociologie*, 9(2), mis en ligne le 1^{er} octobre 2018. <https://journals.openedition.org/sociologie/3336#ftn2>
- Bazin, H. (2018). Récit d'une recherche-action en situation. *Cahiers de l'action*, 51-52(2-3), p. 7-17. <https://doi.org/10.3917/cact.051.0007>
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques. Paris : La Découverte, 334 p.
- Berrebi-Hoffmann, I., Bureau, M.-C., & Lallement, M. (2018). *Makers : Enquête sur les laboratoires du changement social*. Paris : Éditions du Seuil, 343 p.
- Besson, R. (2017). Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines. *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 34, mis en ligne le 29 novembre 2017, <https://doi.org/10.4000/tem.4184>
- Besson, R. (2018). Les tiers-lieux culturels. Chronique d'un échec annoncé. *L'Observatoire*, 52(2), p. 17-21. <https://doi.org/10.3917/lobs.052.0017>
- Boespflug, M., & Lamarche, T. (2022). Transformer collectivement et localement le service public des déchets : Expérimentations dans des tiers-lieux-ressourceries franciliennes. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 13(1), mis en ligne le 22 juillet 2022. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20019>
- Bonny, Y., Ollitrault, S., Keerle, R., & Caro, Y. L. (2011). *Espaces de vie, espaces enjeux : Entre investissements ordinaire et mobilisations politiques*, Presses universitaires de Rennes, 407 p. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00713336>
- Bottini, F. (2018). Les tiers-lieux « administratifs », nouvelle forme d'externalisation de l'action publique ? *Revue française des finances publiques*, n°144, p. 287-317, ([hal-02452596](https://doi.org/10.24452596))

- Bouba-Olga, O., Talandier, M., & Vanier, M. (2022). Catégories et clivages. *Multitudes*, 86(1), p. 202-208. <https://doi.org/10.3917/mult.086.0202>
- Bouchain, P., Hallauer, E. P., & EXYZT. (2011). *Construire en habitant : Venise*. Arles : Actes Sud, 111 p.
- Boudreau, J.-A. (2020). « Rituel du chaos ». Stabiliser un espace-temps politique dans une ville en perpétuel mouvement. *L'Espace politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 38, 2019-2, mis en ligne le 12 mars 2020, <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6906>
- Bourg, D., Kaufmann, A., Méda, D., (2016). *L'âge de la transition : En route vers la reconversion écologique*. Paris : Les Petits matins, Institut Veblen pour les réformes économiques, 236 p.
- Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : Enquêter en terrain militant. *Geneses*, n° 75(2), p. 109-124.
- Brun, M., Di Pietro, F., & Bonthoux, S. (2018). Residents' perceptions and valuations of urban wastelands are influenced by vegetation structure. *Urban Forestry & Urban Greening*, 29, p. 393-403. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2017.01.005>
- Bruneau, I. (2006). *La Confédération paysanne : S'engager à « juste » distance* [Thèse de Sciences Politiques]. Université Paris-X, <https://www.theses.fr/2006PA100103>
- Bulle, S. (2016). Il faut défendre la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. *Multitudes*, 62(1), p. 16-21.
- Bulle, S. (2019). A Zone to Defend : The utopian territorial experiment of Notre Dame des Landes ». In *Everyday resistance: French activism in the 21st century*, Basingstoke : Palgrave Macmillan. p. 205-228.
- Burret, A. (2013). Démocratiser les tiers-lieux. *Multitudes*, n° 52(1), p. 89-97.
- Burret, A. (2017). *Étude de la configuration en Tiers-Lieu : La repolitisation par le service* [thèse, Université de Lyon]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01587759>
- Carrel, M. (2017). Injonction participative ou *empowerment* ? Les enjeux de la participation. *Vie sociale*, n° 19(3), p. 27-34.
- Carrel, M., & Talpin, J. (2012). Cachez ce politique que je ne saurais voir ! Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens. *Participations*, 4(3), p. 179-206. <https://doi.org/10.3917/parti.004.0179>
- Chaudoir, P. (2007). La ville événementielle : Temps de l'éphémère et espace festif. *Géocarrefour*, 82(3). <https://journals.openedition.org/geocarrefour/2301>
- Chauviré, C., & Chauviré, Y. (1990). Des frontières invisibles dans la ville ? *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, 5, mis en ligne le 16 mars 2007, <https://doi.org/10.4000/strates.1351>

- Chavanon, O., Laforgue, D., & Raymond, R. (2012). Chapitre 14. Pour une approche des acteurs ordinaires dans l'éther des projets de développement local territorialisés, dans Bonny, Y., Ollitrault S. *et al.*, *Espaces de vie, espaces enjeux*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 231-244. <https://doi.org/10.4000/books.pur.34453>
- Chelzen, H., & Jégou, A. (2015). À la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : Les éclairages de l'observation participative. *Développement durable et territoires*, 6(2). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.10896>
- Chiappero, F., & sous la direction de Stéphane Hanrot et René Borruey. (2017). *Du Collectif Etc aux « collectifs d'architectes » : Une pratique matricielle du projet pour une implication citoyenne*. [Thèse de doctorat en architecture]. Aix Marseille Université, École nationale supérieure d'architecture de Marseille Laboratoire Project[s], 364 p.
- Cléach, O., Deruelle, V., & Metzger, J.-L. (2015). Les "tiers lieux", des microcultures innovantes ? *Recherches sociologiques et anthropologiques* (46-2), p. 67-85. <https://doi.org/10.4000/rsa.1526>
- Clerval, A. (2016). *Paris sans le peuple*. Paris : La Découverte, 336 p. <https://doi.org/10.3917/dec.clerv.2016.01>
- Clerval, A., & Miot, Y. (2017). Inégalités et habitat en Île-de-France : Quelles conséquences des politiques de renouvellement urbain sur le peuplement ? *Espaces et sociétés*, n° 170(3), p. 51-72.
- Cohen, M. (2011). Bidonvilles de Nanterre : Une destruction en trompe-l'œil. *Plein droit*, n° 88(1), p. 32-36, <https://doi.org/10.3917/pld.088.0032>
- Cohen, M. (2014). La guerre dans les bidonvilles de Nanterre. In *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris : La Découverte, 586 p. <https://doi.org/10.3917/dec.bouch.2013.01.0582>
- Colmellere, C., Corteel, D., Fages, V., & Lacour, S. (2019). Dénouer l'écheveau des tiers lieux : Tentatives généalogiques. *Sociologies pratiques*, 38(1), p. 3-10. <https://doi.org/10.3917/sopr.038.0003>
- Cossart, P., & Talpin, J. (2015). *Lutte urbaine : Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*. Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant, 246 p.
- Cousin, B. (2014). Entre-soi mais chacun chez soi. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204(4), p. 88-101, <https://doi.org/10.3917/arss.204.0088>
- Dalis, S. (2022). L'urbanisme temporaire, nouvelle stratégie de renouvellement urbain ? L'utilisation de logements temporaires dans la réhabilitation de la Balfro Tower, Londres. *Espaces et sociétés*, 184-185(1-2), p. 219-238. <https://doi.org/10.3917/esp.184.0219>

- Dechezelles, S., & Olive, M. (2019). *Politisation du proche : Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 272 p.
- Delmas-Marty, M. (2004). *Le relatif et l'universel : Les forces imaginantes du droit*. Paris : Éditions du Seuil, 439 p.
- Demailly, K.-E. (2014). Les jardins partagés franciliens, scènes de participation citoyenne ? *EchoGéo*, 27, mis en ligne le 20 mars 2014, <https://doi.org/10.4000/echogeo.13702>
- Demailly, K.-E. (2018). The Emergence of a Green “Intermittent” City? The Case of Parisian Nomadic Gardens. In S. Glatron & L. Granchamp (Éds.), *The Urban Garden City. Cities and Nature*. Springer, Cham, p. 289-305 https://doi.org/10.1007/978-3-319-72733-2_14
- Demailly, K.-É., & Darly, S. (2017). Urban agriculture on the move in Paris: The routes of temporary gardening in the neoliberal city. *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies*, 16(2), p. 332-361, <https://acme-journal.org/index.php/acme/article/view/1384>
- Deville, A., Wearing, S., & McDonald, M. (2016). WWOOFing in Australia : Ideas and lessons for a de-commodified sustainability tourism. *Journal of Sustainable Tourism*, 24(1), p. 91-113. <https://doi.org/10.1080/09669582.2015.1049607>
- Deville, D., & Brondeau, F. (2017). Appropriations citoyennes et jeux d'acteurs dans un espace en devenir. *Géographie et cultures*, Vol. 103, p. 109-129. <https://doi.org/10.4000/gc.5817>
- de Sardan, O. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 1, mis en ligne le 10 juillet 2013, p. 71-109. <https://doi.org/10.4000/enquete.263>
- de Wet, A. P., Richardson, J., & Olympia, C. (1998). Interactions of land-use history and current ecology in a recovering “urban wildland”. *Urban Ecosystems*, 2(4), p. 237-262. <https://doi.org/10.1023/A:1009584622756>
- Di Méo, G. (2007). Identités et territoires : Des rapports accentués en milieu urbain ?, *Métropoles 1*, mis en ligne le 15 mai 2007, 27 p. <https://doi.org/10.4000/metropoles.80>
- Di Méo, G. (2017). Territorialité. *HyperGeo*. <https://hypergeo.eu/territorialite/>
- Diguet, C. (2018), « L'urbanisme transitoire : optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ? », Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, 106 p. https://institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1427/UrbanismeTransitoire.pdf
- Dolci, P., Cortes, G., & Perrin, C. (2019). Retourner à la terre pour faire avec la crise : Ancrages et circulations entre ville et campagne au Portugal. *Annales de géographie*, 727(3), p. 62-93. <https://doi.org/10.3917/ag.727.0062>

- Dolci, P., & Perrin, C. (2017). Retourner à la terre en Sardaigne, crises et installations en agriculture. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 33, p. 145-167. <https://doi.org/10.4000/traces.7029>
- Douay, N., & Prévot, M. (2016). Circulation d'un modèle urbain « alternatif » ? : Le cas de l'urbanisme tactique et de sa réception à Paris. *EchoGéo*, 36, mis en ligne le 30 juin 2016. <https://doi.org/10.4000/echogeo.14617>
- Duport, J.-P. (2019). Les frontières de l'intérieur : L'exemple de l'Île-de-France. *Après-demain*, 51(3), p. 32-33. <https://doi.org/10.3917/apdem.051.0032>
- Dupré, L., Lasseur, J., & Sicard, J. (2017). Production sociale de l'herbe et inscription territoriale des éleveurs ovins pastoraux des Alpes du Sud. *Espaces et sociétés*, 170(3), p. 157-172. <https://doi.org/10.3917/esp.170.0157>
- Duverger, T. (2019a). 06. Les transformations incrémentales de l'action publique locale au prisme des lois d'économie sociale et solidaire (ESS) et d'organisation territoriale. *Politiques & management public*, 4(4), p. 443-458. <https://doi.org/10.3166/pmp.36.2019.0017>
- Duverger, T. (2019b). L'institutionnalisation de l'économie sociale et solidaire : État et société civile organisée en France de 1981 à 2017. *Informations sociales*, 199(1), p. 28-35. <https://doi.org/10.3917/inso.199.0028>
- Duverger, T. (2023). *L'économie sociale et solidaire*. Paris : La Découverte, 127 p.
- Ernwein, M. (2017). Du jardinage collectif au paysagisme bénévole. Trois figures de la participation corporelle à la fabrique de la ville. *Géographie et cultures*, 103, p. 63-86.
- Faburel, G. (2018). *Les métropoles barbares : Démondialiser la ville, désurbaniser la terre*. Lyon : Le Passager clandestin, 368 p.
- Faburel, G. (2020). *Pour en finir avec les grandes villes : Manifeste pour une société écologique post-urbaine*. Lyon : Le Passager clandestine, 169 p.
- Faraone, C., & Sarti, A. (2008). Intermittent Cities On Waiting Spaces and How to Inhabit Transforming Cities. *Architectural Design*, 78(1), p. 40-45. <https://doi.org/10.1002/ad.607>
- Fasshauer, I., & Zadra-Veil, C. (2020). Le living lab, un intermédiaire d'innovation ouverte pour les territoires ruraux ou péri-urbains ? *Innovations*, 61(1), p. 15-40. <https://doi.org/10.3917/inno.pr2.0078>
- Fassin, D. (1999). L'anthropologie entre engagement et distanciation : Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique. In Becker C., et al., eds, *Vivre et penser le sida en Afrique*. Paris : Karthala, p. 41-66.
- Fassin, D., & Bensa, A. (2008). *Les politiques de l'enquête : Épreuves ethnographiques*. Paris : La Découverte, 331 p.

- Festa, D. (2016). Les communs urbains. L'invention du commun. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 16, p. 233-256. <https://doi.org/10.4000/traces.6636>
- Flipo, A. (2020). Espaces de coworking et tiers-lieux. Les réseaux d'une nouvelle ruralité ? *Études rurales*, 206(2), p. 154-174. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.23887>
- Fol, S., & Cunningham-Sabot, E. C. (2010). « Déclin urbain » et Shrinking Cities : Une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine. *Annales de géographie*, n° 674(4), p. 359-383, <https://doi.org/10.3917/ag.674.0359>
- Fourcaut, A. (2007). Les banlieues populaires ont aussi une histoire. *Revue Projet*, n° 299(4), p. 7-15, <https://doi.org/10.3917/pro.299.0007>
- France Tiers-Lieux, (2021), *Nos territoires en action*, voir Proult et Seillier, 2021.
- Freeman, J. (1972). The tyranny of structurelessness. *Berkeley Journal of Sociology*, 17, p. 151-164. <https://www.jstor.org/stable/41035187>
- Frère, B., & Jacquemain, M. (2013). *Résister au quotidien ?* Paris : Presses de Sciences Po, 304 p. <https://doi.org/10.3917/scpo.frere.2013.01>
- Frère, B., & Jacquemain, M. (Éds.). (2019). *Everyday resistance: French activism in the 21st century*. Basingstoke : Palgrave Macmillan, 307 p.
- Gardin, J. (2006). La friche de l'île de Chatou, ultime frontière de l'axe historique de Paris ? *L'Espace Géographique*, 35(2), p. 163-176, <https://doi.org/10.3917/eg.352.0163>
- Garibay, D. (2015). Vingt-cinq ans après Porto Alegre, où en est (l'étude de) la démocratie participative en Amérique latine ? *Participations*, 11(1), p. 7-52. <https://doi.org/10.3917/parti.011.0007>
- Gauthier, C. (2020). Le rôle ambigu de l'acteur intermédiaire dans la gouvernance des lieux d'occupation temporaire. *Actes des sixièmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative*. <https://doi.org/10.35007/gdp.gs5b-x783>
- Gauthier, C., Pech, P., & Raymond, R. (2022). La dimension transitoire et d'expérimentation des tiers-lieux : Des trajectoires individuelles à l'essaimage de pratiques. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* 13(1), mis en ligne le 22 juillet 2022. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20333>
- Geertz, C. (1998). La description dense (A. Mary, Trad.). *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 6, p. 73-105. <https://doi.org/10.4000/enquete.1443>
- Glass, R. (1964). *London : Aspects of Change*, Université du Michigan : MacGibbon&Kee, 342 p.
- Goldenberg, A. (2014). Les hackerspaces comme politisation d'espaces de production technique. Une perspective critique et féministe. *Mouvements*, 79(3), p. 57-62. <https://doi.org/10.3917/mouv.079.0057>

- Goodman, L. A. (1961). Snowball Sampling. *The Annals of Mathematical Statistics*, 32(1), p. 148-170. <https://doi.org/10.1214/aoms/1177705148>
- Gourgues, G. (2017). Occuper son usine et produire : Stratégie de lutte ou de survie ? La fragile politisation des occupations de l'usine Lip (1973-1977). *Politix*, 117(1), p. 117-143. <https://doi.org/10.3917/pox.117.0117>
- Gravari-Barbas, M., & Veschambre, V. (2005). S'inscrire dans le temps et s'appropriier l'espace : enjeux de pérennisation d'un événement éphémère. Le cas du festival de la BD à Angoulême. *Annales de géographie*, 643(3), p. 285-306. <https://doi.org/10.3917/ag.643.0285>
- Grimault, J. (2021). Spatialisation et territorialisation du grand éolien en France : Le gigantisme contre l'utopie ? *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies*, 97(4). <https://doi.org/10.4000/bagf.7559>
- Groth, J., & Corijn, E. (2005). Reclaiming Urbanity: Indeterminate Spaces, Informal Actors and Urban Agenda Setting. *Urban Studies*, 42(3), p. 503-526, <https://www.jstor.org/stable/43198269>
- Gwiazdzinski, L., Nicolas-Le Strat, P., Besson, R., Gerner, J., Brunet, A. (2018). *Lieux Infinis : Construire des bâtiments ou des lieux ?*. Paris : Éditions B42, Encore heureux, 347 p.
- Hallauer, É. (2015). Habiter en construisant, construire en habitant : La « permanence architecturale », outil de développement urbain ? *Métropoles*, 17, mis en ligne le 15 décembre 2015. <http://journals.openedition.org/metropoles/5185>
- Hamila, A. (2022). Les réfugiés LGBTI. L'émergence d'une nouvelle catégorie d'action publique en France et au Royaume-Uni. *Gouvernement et action publique*, 11(1), p. 131-158. <https://doi.org/10.3917/gap.221.0131>
- Heidegger, M., Préau, A., & Beaufret, J. P. (1958). *Essais et conférences*. Paris : Gallimard, 349 p.
- Hirschman, A. O. (1970). Exit, Voice, and Loyalty: Responses to decline in firms, organizations and states, Cambridge : Harvard University Press, 162 p.
- Institut Paris Région – IAU, (2018) « Urbanisme transitoire », Les carnets pratiques n°9. <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/lurbanisme-transitoire/>
- Ion, J. (1997). *La fin des militants ?* Paris : les Éditions de l'Atelier – Les Éditions ouvrières, 122 p.
- Ion, J. (2012). *S'engager dans une société d'individus*. Paris : Armand Colin, 220 p.
- Janin, C., & Andres, L. (2008). Les friches : Espaces en marge ou marges de manœuvre pour l'aménagement des territoires ? *Annales de géographie*, 663(5), 62 p. <https://doi.org/10.3917/ag.663.0062>

- JBB. (2019). Ancrage territorial. *Géococonfluences*.
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ancrage-territorial>
- Jobert, A. (1998). L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 11(42), p. 67-92.
<https://doi.org/10.3406/polix.1998.1725>
- Karaliotas, L. (2017). Staging Equality in Greek Squares: Hybrid Spaces of Political Subjectification. *International Journal of Urban and Regional Research*, 41(1), p. 54-69.
<https://doi.org/10.1111/1468-2427.12385>
- Kemdji, M. (2021). Chapitre 6. Le coworking et les tiers-lieux. Dans Minchella M. éd., *Espaces de travail*, Paris : Dunod, p. 87-109. <https://doi.org/10.3917/dunod.minch.2021.01.0087>
- La Tribune Fonda (2022), « Tiers-lieux : fabrique de société », n°254, 68 p.
- Lambelet, A. (2020). « Engagement distancié ». Dans Fillieule O. éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 225-231.
- Landon, A. (2022). Le tiers-lieu à l'épreuve de son succès. Vers la formation d'un compromis civico-marchand dans la fabrique de la ville en France. *Participations*, 33(2), p. 181-207.
<https://doi.org/10.3917/parti.033.0181>
- Latouche, S. (2022). *La décroissance : Vol. 2e éd.* Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 128 p.
- Lazzarotti, O. (2013). Notion à la une : Habiter. *Géococonfluences*. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/habiter>
- Le Galès, P. (1995). Aspects idéologiques et politiques du partenariat public-privé. *Revue d'économie financière*, 5(1), p. 51-63. <https://doi.org/10.3406/ecofi.1995.2556>
- Le Gallou, A. (2018). From urban exploration to ruin tourism: A geographical analysis of contemporary ruins as new frontiers for urban tourism. *International Journal of Tourism Cities*, 4(2), p. 245-260. <https://doi.org/10.1108/IJTC-12-2017-0085>
- Le Lidec, P. (2018). La fabrique politique de la métropole du Grand Paris. Une analyse de process-tracing (2001-2017). *Gouvernement et action publique*, Vol 7(4), p. 93-125.
<https://doi.org/10.3917/gap.184.0093>
- Lefebvre, H. (1968). *Le Droit à la ville*. Paris : Éditions Anthropos, 164 p.
- Lehucher P-M., (2022), « Tiers-Lieux : quand les pouvoirs publics s'en mêlent », *Horizons publics*, hors-série, 64 p.
- Leloup, F., Moyart, L., & Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? *Géographie, économie, société*, 7(4), p. 321-332.
<https://doi.org/10.3166/ges.7.321-331>

- Levy Waitz P., Dupont E., Seillier R., (2018), « Rapport Mission Corworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble », Fondation Travailler autrement et Ministère de la Cohésion des territoires, 264 p.
<https://www.fondation-travailler-autrement.org/2018/09/19/mission-coworking-faire-ensemble-pour-mieux-vivre-ensemble/>
- Lhoste, É. F., & Barbier, M. (2016). FabLabs. L'institutionnalisation de tiers-lieux du « soft hacking ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, 10(1), p. 43-69.
<https://doi.org/10.3917/rac.030.0043>
- Liefoghe, C. (2018). Les tiers-lieux à l'ère du numérique : Diffusion spatiale d'une utopie socio-économique. *Géographie, économie, société*, 20(1), p. 33-61.
<https://doi.org/10.3166/ges.20.2017.0028>
- Lieux infinis (2018), voir Gwiazdzinski *et al.* (2018)
- Lolive, J. (1997). La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 10(39), p. 109-130. <https://doi.org/10.3406/polix.1997.1687>
- Lussault, M. (2017). *Hyper-lieux : Les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*. Paris : Éditions du Seuil, 307 p.
- Lydon, M., Garcia, A., & Duany, A. (2015). *Tactical urbanism: Short-term action for long-term change*. Washington (D.C.) : Island Press, 230 p.
- Magnaghi, A. (2014). *La biorégion urbaine : Petit traité sur le territoire bien commun*. Paris : Eterotopia, 174 p.
- Martin, C. (2021). Diversité culturelle et tiers-lieux : Festival d'arts numériques et incubateur culturel en région Grand Est. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 22(2), p. 107-118. <https://doi.org/10.3917/enic.031.0107>
- Marty, F., Trosa, S., & Voisin, A. (2006). *Les partenariats public-privé*. Paris : La Découverte, 128 p.
- Mathieu, L. (2013). Chapitre 8 / Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom. Dans Frère B. éd., *Résister au quotidien ?* Paris : Presses de Sciences Po, p. 223-240.
<https://doi.org/10.3917/scpo.frere.2013.01.0223>
- Mazeaud, A., & Nonjon, M. (2018). *Le marché de la démocratie participative*. Vulaine-sur-Seine : Éditions du croquant, 365 p.
- McGehee, N. G. (2014). Volunteer tourism: Evolution, issues and futures. *Journal of Sustainable Tourism*, 22(6), p. 847-854. <https://doi.org/10.1080/09669582.2014.907299>
- McIntosh, A. J., & Bonnemann, S. M. (2006). Willing Workers on Organic Farms (WWOOF) : The Alternative Farm Stay Experience? *Journal of Sustainable Tourism*, 14(1), p. 82-99.
<https://doi.org/10.1080/09669580608668593>

- Medina Garcia, P. (2020). Geografías de la in/movilidad: Un análisis interseccional y multiescalar de la migración colombiana. In *Trayectorias y jornadas : Transnacionalismo en acción*. London : Transnational Press London. http://whel-primo.hosted.exlibrisgroup.com/openurl/44WHELF_NLW/44WHELF_NLW_services_page?u.ignore_date_coverage=true&rft.mms_id=993427178802419
- Melé, P., Larrue, C., & Marié, M. (2008). *Territoires d'action : Aménagement, urbanisme, espace*. Paris : L'Harmattan, 272 p.
- Melé, P., & Neveu, C. (2020). Rapports à l'espace et formes d'engagement. Attachements, territorialisation, échelles d'action. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 38, 2019-2, mis en ligne le 28 février 2020. <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6681>
- Mestdagh, L. (2016). Jardins éphémères, motivation intacte : Les équipes de jardiniers partagés. *Socio-anthropologie*, Vol.33, p. 101-112. <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.2033>
- Mestdagh, L. (2017). *Jardiner entre soi*. Paris : L'Harmattan, 304 p.
- Ministère chargé du Logement (2022). Fiche 6 - L'urbanisme transitoire : un levier pour la transformation de bureaux en logements, https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Fiche_6_transformation_bureaux_logements_urbanisme_transitoire.pdf
- Moriset, B. (2004). Télétravail, travail nomade : Le territoire et les territorialités face aux nouvelles flexibilités spatio-temporelles du travail et de la production. *Cybergeo: European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.3815>
- Nadou, F., & Talandier, M. (2020). Introduction. Intermédiation territoriale : des lieux, des liens, des réseaux, des acteurs. *Géographie, économie, société*, 22(3-4), p. 235-243. <https://doi.org/10.3166/ges.2020.0021>
- Nédélec, P. (2017). De nouveaux mots pour de nouvelles modalités de fabrique de la ville ? Initiatives citoyennes d'aménagement des espaces publics. *L'Information géographique*, 81(3), p. 94-107. <https://doi.org/10.3917/lig.813.0094>
- Negrone, C., & Mazade, O. (2019). Entre contrainte et choix, regards sur les reconversions professionnelles subies et les reconversions professionnelles volontaires. *Recherche formation*, 90(1), p. 87-102. <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.5082>
- Neveu, C. (2011). 1. Habitants, citoyens : Interroger les catégories. In Bacqué M-H ed., *La démocratie participative*, Paris : La Découverte, p. 39-50. <https://doi.org/10.3917/dec.bacqu.2011.01.0039>
- Nez, H. (2019). Les occupations de places, de Tahrir à République. *Participations*, 25(3), p. 195-208. <https://doi.org/10.3917/parti.025.0195>

- Nez, H., & Talpin, J. (2010). Généalogies de la démocratie participative en banlieue rouge : Un renouvellement du communisme municipal en trompe l'œil ? *Geneses*, Vol. 79(2), p. 97-115. <https://doi.org/10.3917/gen.079.0097>
- Oldenburg, R. (1989). *The great good place: Cafés, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts, and how they get you through the day*. New York : Paragon House, 338 p.
- Ollitrault, S. & Villalba, B. (2014). Sous les pavés, la Terre. Mobilisations environnementales en France (1960-2011), entre contestations et expertises. Dans : Pigenet, M. éd., *Histoire des mouvements sociaux en France : De 1814 à nos jours*, Paris : La Découverte, p. 716-723. <https://doi.org/10.3917/dec.pigen.2014.01.0716>
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, New York : Cambridge University Press, 280 p.
- Overney, L. (2017). Prendre (sa) part. Habiter, c'est participer. *Participations*, 19(3), p. 23-48. <https://doi.org/10.3917/parti.019.0023>
- Pairot C., Moreau E., (2017), "La ville autrement – Initiatives citoyennes, urbanisme temporaire, innovations publiques, plateformes numériques", Atelier parisien d'urbanisme, 120 p. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/ville-autrement-initiatives-citoyennes-urbanisme-temporaire-innovations-publiques-plateformes-numeriques>
- Pasquier, R., Simoulin, V., & Weisbein, J. (2007). *La gouvernance territoriale : Pratiques, discours et théories*. Paris : L.G.D.J, 235 p.
- Paugam, S. (2010). *L'enquête sociologique*. Paris : Presses universitaires de France, 458 p.
- Péchu, C. (2010). *Les squats*. Paris : Les Presses des Sciences Po, 127 p.
- Pétonnet, C. (1982). L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. *L'Homme*, 22(4), p. 37-47. <https://doi.org/10.3406/hom.1982.368323>
- Petrescu, D., Petcou, C., & Baibarac, C. (2016). Co-producing commons-based resilience: Lessons from R-Urban. *Building Research & Information*, 44(7), p. 717-736. <https://doi.org/10.1080/09613218.2016.1214891>
- Petrescu, D., Querrien, A., & Petcou, C. (2007). Agir urbain. *Multitudes*, 31, p. 11-15. <https://doi.org/10.3917/mult.031.0011>
- Pinard, J., & Morteau, H. (2019). Professionnels de l'occupation temporaire, nouveaux acteurs de la fabrique de la ville ? Du renouvellement des méthodes en urbanisme à l'émergence de nouveaux métiers. *Revue internationale d'urbanisme*, 8. <http://www.riurba.review/Revue/professionnels-de-loccupation-temporaire-nouveaux-acteurs-de-la-fabrique-de-la-ville-du-renouvellement-des-methodes-en-urbanisme-a-lemergence-de-nouveaux-metiers/>

- Pinard, J., & Vivant, E. (2016). La mise en événement de l'occupation temporaire : Quand les lieux artistiques off inspirent les opérateurs in de la production urbaine. *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles*, 50, p. 29-32. <https://doi.org/10.3917/lobs.050.0029>
- Pinçon, M., & Pinçon-Charlot, M. (1992). *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*. Paris : Payot, 334 p.
- Pradel, B. (2016). L'urbanisme temporaire : Signifier les « espaces-enjeux » pour réédifier la ville. In Bonny Y., Ollitrault S. (éd.), *Espaces de vie, espaces enjeux : Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques* Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 245-256.
- Préteceille, E. (2003). La division sociale de l'espace francilien [Rapport de recherche]. *Observatoire sociologique du changement - Sciences Po & CNRS*, 151 p. <https://doi.org/halshs-00130291f>
- Prout, Y., Seillier R., (2021), « Nos territoires en action. Dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir ! », rapport remis au Premier ministre, France Tiers-Lieux, 284 p. <https://francetierslieux.fr/rapport-tiers-lieux-2021/>
- Pruvost, G. (2013). L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, 60, p. 36-55. <https://doi.org/10.4000/terrain.15068>
- Pruvost, G. (2015). Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : La politisation du moindre geste. *Sociologie du travail*, 57(1), p. 81-103. <https://doi.org/10.4000/sdt.1819>
- Pruvost, G. (2017). Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014). *Politix*, n° 117(1), p. 35-62.
- Raffestin, C. (1987). Repères pour une théorie de la territorialité humaine. *FLUX Cahiers scientifiques internationaux Réseaux et Territoires*, 3(7), p. 2-22. <https://doi.org/10.3406/flux.1987.1053>
- Reed, M., Vella, S., Challies, E., de Vente, J., Frewer, L., Hohenwallner-Ries, D., Huber, T., Neumann, R., Oughton, E., sidoli del ceno, J., & van Delden, H. (2017). A theory of participation: What makes stakeholder and public engagement in environmental management work? *Restoration Ecology*, 26. <https://doi.org/10.1111/rec.12541>
- Riegel, J. (2021). Accompagner la participation sans l'imposer. *Cahiers de l'action*, 57(1), p. 45-51. <https://doi.org/10.3917/cact.057.0045>
- Ripoll, F., & Veschambre, V. (2005). Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique. *Noréis. Environnement, aménagement, société*, 195, p. 7-15.
- Roca i Escoda, M. (2019). From Indicting the Law to Conquering Rights: A Case-Study of Gay Movements in Switzerland, Spain and Belgium. In B. Frère & M. Jacquemain (éd.), *Everyday resistance: French activism in the 21st century*, Basigntoke : Palgrave Macmillan, p. 45-73.

- Rochard, H., Mattoug, C., Gauthier, C., & Brun, M. (2021). Crossing views on the field. *UXUC - User Experience and Urban Creativity*, 3(2), p. 64-73. <https://doi.org/10.48619/uxuc.v3i2.523>
- Rollot, M. (2018). L'Hypothèse collaborative : Conversation avec les collectifs d'architectes français Marseille : Éditions Hyperville, 288 p.
- Rosol, M. (2011). Community volunteering as a neo-liberal strategy ? The case of green space production in Berlin. *Antipode*, 44(1), p. 239-257. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2011.00861.x>
- Sagot, M., (2019), « Gentrification et paupérisation au cœur de l'Île-de-France : Évolutions 2001-2015 », Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, 163 p. https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1807/Gentrification_et_pauperisation.pdf
- Sen, A. (1979). Equality of What? The Tanner Lecture on Human Values. Stanford University, 26 p.
- Simon, L., & Pech, P. (2018). Villes en transition. In Arnauld P., Simon L., (éd), *Géographie des environnements*, Paris : Belin, p. 165-179.
- Simonet, M. (2012). Chapitre 11 - Le monde associatif : Entre travail et engagement. In *Sociologie du monde du travail*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 195-212. <https://doi.org/10.3917/puf.alter.2012.01.0195>
- Simoulin, V. (2020). Gouvernance territoriale. In Pasquier R., (éd.), *Dictionnaire des politiques territoriales*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 261-266. <https://doi.org/10.3917/scpo.pasqu.2020.01.0261>
- Soulé, B. (2007). Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches Qualitatives*, 27(1), p. 127-140.
- Subra, P. (2004). Île-de-France : La fin de la banlieue rouge. *Herodote*, 113(2), p. 14-27, <https://doi.org/10.3917/her.113.0014>
- Subra, P. (2011). Les municipalités communistes face au défi de la désindustrialisation de la petite couronne parisienne. (Communist municipalities and deindustrialisation in Paris' inner suburbs). *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 88(2), p. 174-181. <https://doi.org/10.3406/bagf.2011.8215>
- Subra, P. (2016). Géopolitique locale : Territoires, acteurs, conflits. Malakoff : Armand Colin, 335 p.
- Thayer, R. L., Jr. (2003). *LifePlace: Bioregional Thought and Practice*. University of California Press, 317 p.

- Torre, A., Bourdeau-Lepage, L. (2013). « Quand l'agriculture s'installe en ville... désir de nature ou contraintes économiques ? », *Métropolitiques*.
<http://www.metropolitiques.eu/Quand-l-agriculture-s-installe-en.html>.
- Torres, A., Nadot, S., & Prevot, A.-C. (2017). Specificities of French community gardens as environmental stewardships. *Ecology and Society*, 22(3). <https://doi.org/10.5751/ES-09442-220328>
- Truong, F. (2012). Au-delà et en deçà du Périphérique. *Métropoles*, 11, mis en ligne 12 décembre 2012. <https://doi.org/10.4000/metropoles.4568>
- Union Habitat, « L'urbanisme transitoire : une réponse à de nouveaux usages », 2018 - <https://www.union-habitat.org/actualites/l-urbanisme-transitoire-une-reponse-de-nouveaux-usages>
- Vanier, M. (2000). Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique. *Revue de Géographie Alpine*, 88(1), p. 105-113.
<https://doi.org/10.3406/rga.2000.4626>
- Vanier, M. (2008). Le pouvoir des territoires : Essai sur l'interterritorialité. Paris : Economica : Anthropos, 160 p.
- Vanier, M. (2009). *Territoires, territorialité, territorialisation*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 232 p.
- Vanier, M. (2022). Au nom du territoire. *Multitudes*, 86(1), p. 181-185.
<https://doi.org/10.3917/mult.086.0181>
- Viguié, F. (2019). Fighting for Poor People's Rights in the French Welfare State. In B. Frère & M. Jacquemain (éd.), *Everyday resistance: French activism in the 21st century*, Basingstoke : Palgrave Macmillan, p. 75-96.
- Vulbeau, A. (2014). La maîtrise d'usage, entre ingénierie participative et travail avec autrui. *Recherche sociale*, 209(1), p. 62-75. <https://doi.org/10.3917/recsoc.209.0062>
- Warhurst, P., Dobson, J., Prat-Giral, A., Rouillay, F. P., & Daveau, G. P. (2015). *Les incroyables comestibles : Plantez des légumes, faites éclore une révolution*. Arles : Actes Sud, 316 p.
- Wilson, J., & Swyngedouw, E. (2014). Seeds of Dystopia: Post-Politics and the Return of the Political. In Wilson J., Swyngedouw E., (éd.), *The Post-Political and Its Discontents: Spaces of Depoliticisation, Spectres of Radical Politics*, Édinburgh : Edinburgh University Press, p. 1-22. <https://doi.org/10.3366/edinburgh/9780748682973.003.0001>
- Wittersheim, É. (2017). Filmer l'utopie ? : retours sur les allers-retours à la terre. *Études rurales*, 199, p. 91-110.

ANNEXES

Annexe 1 - Chronologie : Développement durable et participation citoyenne

Cette chronologie présente l'inscription du développement durable et du principe de participation citoyenne dans la réglementation internationale, européenne et nationale.

- 1972 Conférence de Stockholm : première conférence des Nations unies sur l'environnement. 26 principes qui contribuent à définir des référentiels communs. Création du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).
- 1976 Loi sur la protection de la nature. Agrément des associations de protection de la nature. Les associations sont reconnues comme acteurs sociaux et institutionnels. Les études d'impact prévoient information et participation du public.
- 1977 Programme « Habitat et vie sociale » : idée d'impliquer les habitants des cités HLM dégradées dans le programme de rénovation (non abouti).
- 1983 Loi Bouchardeau : institution de l'enquête publique préalable pour la réalisation de grands travaux ou d'aménagements ayant un impact sur l'environnement.
- 1985 Code de l'urbanisme : les élus municipaux doivent organiser une concertation pour tout projet urbain (article L 300-2) sans préciser les modalités
- 1989 Publication du rapport « Notre avenir à tous » sur la notion de développement durable
- 1992 Sommet de la Terre à Rio (Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement). Volonté des pays du Sud de ne pas uniquement parler de l'environnement, d'où le développement de cette notion de développement durable (*sustainable development*). Convention sur la diversité biologique et Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (protocole de Kyoto) sont adoptées. Principe 10 de la Déclaration de Rio : informer les citoyens pour toutes les questions relatives à l'environnement et possibilité de participer aux processus de décision.
- 1994 Charte d'Aalborg : définition officielle de la ville durable.
- 1995 Loi Barnier : concertation pour les grandes opérations d'aménagement d'intérêt national.
- 1996 Charte de la concertation (ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement) : promouvoir un cadre de référence de la participation à l'échelle nationale.
- 1997 Rio + 5 à New York ; échec.
- 1998 Convention d'Aarhus : principe de la démocratie environnementale à travers le triptyque information, participation du public au processus décisionnel et accès à la justice en matière d'environnement.
- 1999 LOADDT : affirmation des principes du développement durable dans l'aménagement du territoire notamment l'information.

- 2000 Loi SRU : création du PLU, PADD, Scot.
- 2001 Livre blanc de la gouvernance : faire participer les citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques européennes.
- 2002 Rio + 10 à Johannesburg : Sommet mondial pour le développement durable.
- 2002 Loi sur la démocratie de proximité et la création des quartiers. Création des conseils de quartier dans les villes de plus de 20 000 habitants (rôle consultatif).
- 2004 Charte de l'environnement, article 7 : Participation à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.
- 2007 Charte de Leipzig : concertation à l'échelle métropolitaine.
- 2008 Premier plan « Ville durable » dont le premier appel à projet EcoQuartier.
- 2009 Accord de Copenhague pris à la Conférences des parties (COP) au protocole de Kyoto.
- 2010 Grenelle II de l'environnement. Simplification de l'enquête publique.
- 2012 Rio +20 à Rio, déclaration « L'Avenir que nous voulons ». Objectifs : cadre institutionnel du développement durable, lancement processus pour les Objectifs du développement durable (ODD).
- 2014 Loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) : organisation de concertation quand l'environnement, le cadre de vie ou l'activité économique sont affectés par le projet.
- 2016 Accord de Paris : accord mondial sur le réchauffement climatique à la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques : contenir d'ici à 2100 le réchauffement climatique « nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C » (article 2).
- 2016 Charte de la participation du public et du dialogue environnemental (ministère de l'Environnement) : guide des bonnes pratiques pour tout projet ayant un impact sur le cadre de vie des personnes.
- 2020 Convention citoyenne pour le climat

Annexe 2 - Base de données des acteurs de l'urbanisme temporaire participatif de la MGP

Tableau non exhaustif d'acteurs de l'urbanisme temporaire/transitoire, réalisé à partir de différentes sources

Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
2M26	artistes associés	art et architecture	la carrée	http://2m26.com/
6 Bis Fabrick	association créée en 1998 à Vitry-sur-Seine	culture et art	lauréat AMI Région pour lieu accueil et hébergement artistes	https://www.6bisfabrik.com/qui-sommes-nous
Activille	association créée en 2012 à Bobigny	agriculture urbaine	projet 36 quai Bobigny lauréat AMI Région	https://activille.org/
Agence nationale de psychanalyse urbaine (ANPU)	association "Le Nom du Titre" créée en 2018	urbanisme, art, scénographie, etc.	"la ville sur le divan" en 2009	www.anpu.fr
Agripolis	SAS créée en 2016	agriculture urbaine	1/ Lauréat I MGP 2017 projet à Thiais Orly - Pont de Rungis -2/ lauréat I MGP 2017 "Quartier Mix'It" Noisy le Sec - Plaine Ouest	http://agripolis.eu/
Akousmatic	association créée en 2008 à Beauchamp	culture	lauréat AMI Région pour Musée sauvage	/
Amis des Jardins du ruisseau	collectif habitants (1998) puis association 2000	jardinage	Convention de gestion exclusive avec Ville de Paris et SNCF. Lauréat AMI Région.	http://lesjardinsduruisseau.fr/

Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
Animakt	association créée en 1997 à Saulx les Chartreux	résidence artiste	lieu la Barakt	https://animakt.fr/
Approche.s !	association créée en 2014	architecture, urbanisme, graphisme, sociologie, vidéaste	Activation du projet des Deux-Rives	www.atelierapproches.fr
Association de jeunes pour le développement à Bagnolet	association créée en 2014 à Bagnolet	jardinage, animation	lauréat AMI Tempo projet les 4 saisons avec Ya+K + lauréat AMI Région	https://ajdb.fr/
Association des jardins familiaux de Carrières-sur-Seine	association créée en 2007	jardinage	lauréate AMI région	/
Atelier 21	association créée en 2012 à Paris	sensibilisation enjeux écologiques sous l'angle ludique	Station E à Montreuil lauréat AMI Tempo + AMI Région	https://atelier21.org/
Atelier Architecture Autogérée	association créée en 2001	architecture, urbanisme, écologie, jardinage	R-Urban, Recyclab et l'Agrocité de Colombes, Gennevilliers, Bagneux (lauréat AMI Région)	www.r-urban.net

Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
Atelier EEM	SARL né en 2009	architecture et paysage	Le banc paysage Bezons (95) Artiste plasticien Gilles Brusset	https://www.atelier-eem.org/
Atelier Georges	SARL d'architecture créée en 2013	urbanisme, paysage, architecture, maîtrise d'œuvre	lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes en 2014	https://ateliiergeorges.fr/
Aurore	association née SGPL en 1872 par la Société Générale	insertion accueil et hébergement d'urgence	Grands Voisins XIVe arr de Paris et les Cinq Toits XVIe arr. lauréat AMI Région	https://aurore.asso.fr/
Bellastock	association créée en 2006	architecture, construction, menuiserie, paysage, urbanisme	Fabrique du Clos, Stains. + Actlab île St Denis + Mobilab lauréat AMI Tempo 2018 + festival Superstock lauréat AMI Tempo	www.bellastock.com
Bergers urbains	partie de la CAE Coopaname	agriculture urbaine	lauréat du prix "l'Echappée Volée" de TEDx Paris 2015	www.bergersurbains.com
Carton plein	association créée en 2010	architecture, artiste, urbaniste, artiste, jardinage etc	La Cartonnerie et son laboratoire urbain	www.cartonplein.org
Cochenko	association créée en 2007	architecture, design, graphisme, urbanisme, paysage etc	Les Papiers Peints Cochenko (Saint Denis)	www.cochenko.kimdo.com

Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
Colibris	association créée en 2006	mouvement citoyen écologique	Lauréat I MGP 2017 "Pinocchio" Pantin - Terrain ASPP	https://www.colibris-lemouvement.org/
Collectif de la Gare XP	fondé en 2005	création artistique	Gare XP - 18 bd Sérurier, XIXe Paris	https://garexp.org/le-collectif
Collectif Didattica	association fondée en 2001 au sein de l'ENSA Paris La Villette	architecture, artiste	Aubervilliers, friche industrielle de 5300m2 du Landy depuis 2010 + lauréat AMI Tempo pour "un tramway nommé désir" à Montreuil	http://www.didattica-asso.com/-association-
Collectif jardins d'Alice	collectif artistes 2014 - 2018	artistes, militant	squat implanté à l'origine dans le 18ème puis dans le 12ème	https://www.lejardindalice.org/
Collectif le 6B	association depuis 2010	art, production et diffusion culturelle	La Fabrique des Cultures - Lauréat I MGP 2017 - La Courneuve - Friche Industrielle Babcock	https://www.le6b.fr/un-projet/
Collectif MU	association créée en 2002	art, production et diffusion culturelle	La Station Gare des Mines, lauréat de l'AMI de la Région IDF	http://www.mu.asso.fr/
Coloco	collectif d'indépendants créé en 1999 puis SARL en 2006	paysage, urbanisme, botanistes, jardiniers, artistes	Plan de paysage sous marins des calanques, Epinay Parc de la Réserve	https://www.coloco.org/
Compagnie de théâtre Gyntiana	association créée en 2014	théâtre	lauréat AMI Tempo "Pantin Olympiades" + projet Ulysse + "Noisy Olympiades"	https://www.helloasso.com/associations/compagnie-gyntiana

Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
Compagnie l'Amin	fondée en 1994	compagnie de théâtre	réhabilitation centre culture Grigny . Lauréat AMI Région	https://www.amin-theatre.fr/
Couleurs d'avenir	association créée en 2008 à Montreuil	ingénierie sociale, concertation et médiation	lauréat de l'AMI Région pour projet Mail Rodin à Champigny sur Marne	https://couleursdavenir.com/fr/qui-sommes-nous.html
Cultures en ville	SARL depuis 2015 à Cachan	agriculture urbaine	Lauréat I MGP 2017 Porte de Brancion	https://www.culturesenville.fr/
Curry Vavart	association créée en 2006	art, production et diffusion culturelle	Shakirail lauréat AMI Région	https://curry-vavart.com/actu.htm?news_offset=20&lang=fr-FR
D'Days	Association créée en 2000	culture, design	Festival D'Days + "Le Corps du Canal" lauréat AMI Tempo	https://www.helloasso.com/associations/designer-s-days
Echelle inconnue	Association créée en 1998	recherche-action, architecture, urbanisme, art, hacking, cinema, édition	Edition Eterotopia, Ville Nomade	www.echelleinconnue.net
ELLSA	association créée en 2008	agriculture urbaine	projet dans les Yvelines aménagement d'une friche urbaine à Achères lauréat AMI Région	https://www.ellsa.fr/

Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
Encore Heureux	SARL d'architecture créée en 2001	architecture, scénographie	Commissaires Pavillon Français Biennale de l'Architecture de Venise en 2016	http://encoreheureux.org/
Espaces	association créée en 1994	insertion par écologie urbaine	Lauréate AP Inventons MGP sur 5 sites Argenteuil, Clichy sous Bois "un Belvédère Métropolitain", Gennevilliers, Morangis "Ressources Toit" (+ lauréat AMI Région), Thiais-Orly-Pont de Rungis.	https://www.association-espaces.org/
ETC	association créée en 2009	architecture, urbanisme, construction	Cité de Chantier au WIP à Colombelles (14), la place du Panthéon 2017	www.collectifetc.com
EXYZT	association de 2002 à 2015	architecture, graphisme, botaniste, photographe, DJ, constructeur, vidéaste	animation pavillon français à la Xème Biennale d'architecture à Venise sur demande de Patrick Bouchain	/
Fil	association créée en 2013	architecture, urbanisme, médiation	Nantes Green Capital (2013)	contact@collectif-fil.fr
Goutte verte	association depuis 2006	agriculture urbaine, jardinage	Jardin mobile, 75018	https://gouttedor-et-vous.org/_Goutte-Verte_
Halage	association née en 1994	agriculture urbaine, insertion, éducation populaire	Lil'O, île Saint-Denis (93). Lauréat AMI Région	https://www.halage.fr/

Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
Ici et 2mains	association créée en 2017	tiers lieu, coworking et événementiel	Le Quai des possibles, Saint Germain-en-Laye : ancienne gare désaffectée depuis 2012. lauréat AMI Région	https://www.helloasso.com/associations/ici-et-2mains
Jardiniers à vélo	SCOP SAS créée en 2014	jardinage, paysage	l'hôpital des plantes	https://les-jardiniers-a-velo.fr/
L'Air libre	association créée en 2010 à Gambais	théâtre	résidence pour compagnies de théâtre lauréat AMI Région	/
L'Attribut de Draveil	association créée en 2015 à Ris Orangis	Eco-lieu partagé	lauréat AMI Région	https://lattribut.org/attribut/statuts
La Belle Friche	SAS créé en 2015.	urbanisme transitoire	Lauréate I MGP 2017 "A la croisée des S[Cé]Ens - Sceaux - Place du général de Gaulle et abords"	https://www.labellefriche.com/
La Fabric'a	association créé en 2014 à Gennevilliers	ressourcerie, chantiers d'insertion	lauréate AMI Tempo 2019 pour proejt ressourcerie solidaire "l'atelier Fée de la Récup" à Bondy	https://ressourcerie.lafabrica.community/
La Facto	association crée en 2015 à Montreuil	architecture, construction, urbanisme médiation	projet Nous la Cité avec atelier OTTO et le collectif 39 à Montreuil, lauréat de l'AMI Tempo + AMI Région	https://www.helloasso.com/associations/la-facto?banner=True
La Ferme du bonheur	fondé en 1992	agriculture urbaine	Nanterre	http://www.lafermedubonheur.fr/
La Grande Coco	association créée en 2018	tiers lieu, coworking et événementiel	lauréat I MGP 2017 + AMI Région	https://www.lagrandecoco.org/cocollectif

Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
La Lune rousse	SARL depuis 1993	communication événementielle et ingénierie artistique	Ground Control - SNCF Immo	http://www.lalunerosse.com/
La Paillasse	2009 squat ; 2011 association	laboratoire recherche interdisciplinaire	Epidemium : prgm de recherche collaboratif et ouvert.	https://lapaillasse.org/presentation
La Preuve par 7	porté par Patrick Bouchain	architecture participative	Réhabilitation Halle des Grésillons (Gennevilliers) lauréat AMI Région	https://lapreuvepar7.fr/
La Sauge	association créée en 2015	agriculture urbaine	La Prairie du Canal + Lauréat Inventons MGP 2017 : Clichy - Montfermeil - Quartier du Plateau Projet Centr'Halles + lauréat AMI Région à Antony	https://www.lasauge.fr/
Le Bruit du frigo	association créée en 1997	architecture, artiste, médiation	les refuge périurbain, les Lieux possibles	www.bruitdufrigo.com
Le Fait Tout	association créée en 2016	café association de quartier	quartier de la Boissière à Montreuil. Lauréat de l'AMI Tempo + Région IDF	http://lefait-toutboissiere.fr/
Le Vivant et la Ville	association créé en 2015	ingénierie écologique, urbanisme	labellisée Grappe d'entreprises en janvier 2011 par la DATAR	http://www.levivantetlaville.com/
Les Alchimistes	SAS depuis 2017	agriculture urbaine, Compostage électro-mécanique	basé : Le Phares, 6 rue Arnold Géraux, 93450 L'île Saint Denis + Grands Voisins + Lauréat I MGP 2017 Porte de Brancion + lauréat AMI Tempo "L'Ecole du compostage"	https://alchimistes.co/

Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
Les Fermes de Gally	agriculteurs depuis 1746 et SCI depuis 1984	production agricole - agriculture urbaine	Lauréat I MGP 2017 : projet Racines Carré - Lieusaint - Carré Sénart + Lauréat I MGP 2017 "Terre d'eaux" Sevran - Terrains Montceux + Lauréat I MGP 2017 projet à Thiais Orly - Pont de Rungis + Lauréat I MGP 2017 "Espaces libres" Saint-Ouen - Marché aux Puces - Cap Saint Ouen	https://www.lesfermesdegally.com/
Lieux Communs Productions	association créée en 2006 à Ivry-sur-Seine	architecture, design	projet TRANS/mission 2019-2020 chantier participatif à Ivry (lauréat AMI Région)	http://lieuxcommunsproduction.org/
Ligue de protection des oiseaux	association créée en 1912	protection biodiversité	Lauréat I MGP 2017 "Coteau en commun" Villejuif - Terrains Bizet	https://www.lpo.fr/presentation/qui-sommes-nous
Mains d'œuvres	issue mouvement réhabilitation des friches en lieux culturels 1970's + association fondée en 1998,	production artistique	Mains d'Œuvres à Saint Ouen	https://www.mainsdoeuvres.org/
Meliadès	collectif artistes créé en 2004	artistes, scénographie, théâtre etc	"Vente sur Plan" lauréat de l'AMI Tempo + Ville en Mouvement à Bondy lauréat AMI Tempo	http://www.ciemeliades.com/
MIT	association créée en 2008 à Nantes	architecture, urbanisme, construction, paysage, artiste, jardinage	Baravane, Shatzala, Wawa Shpenna, SLKLU, etc	collectifmit.fr

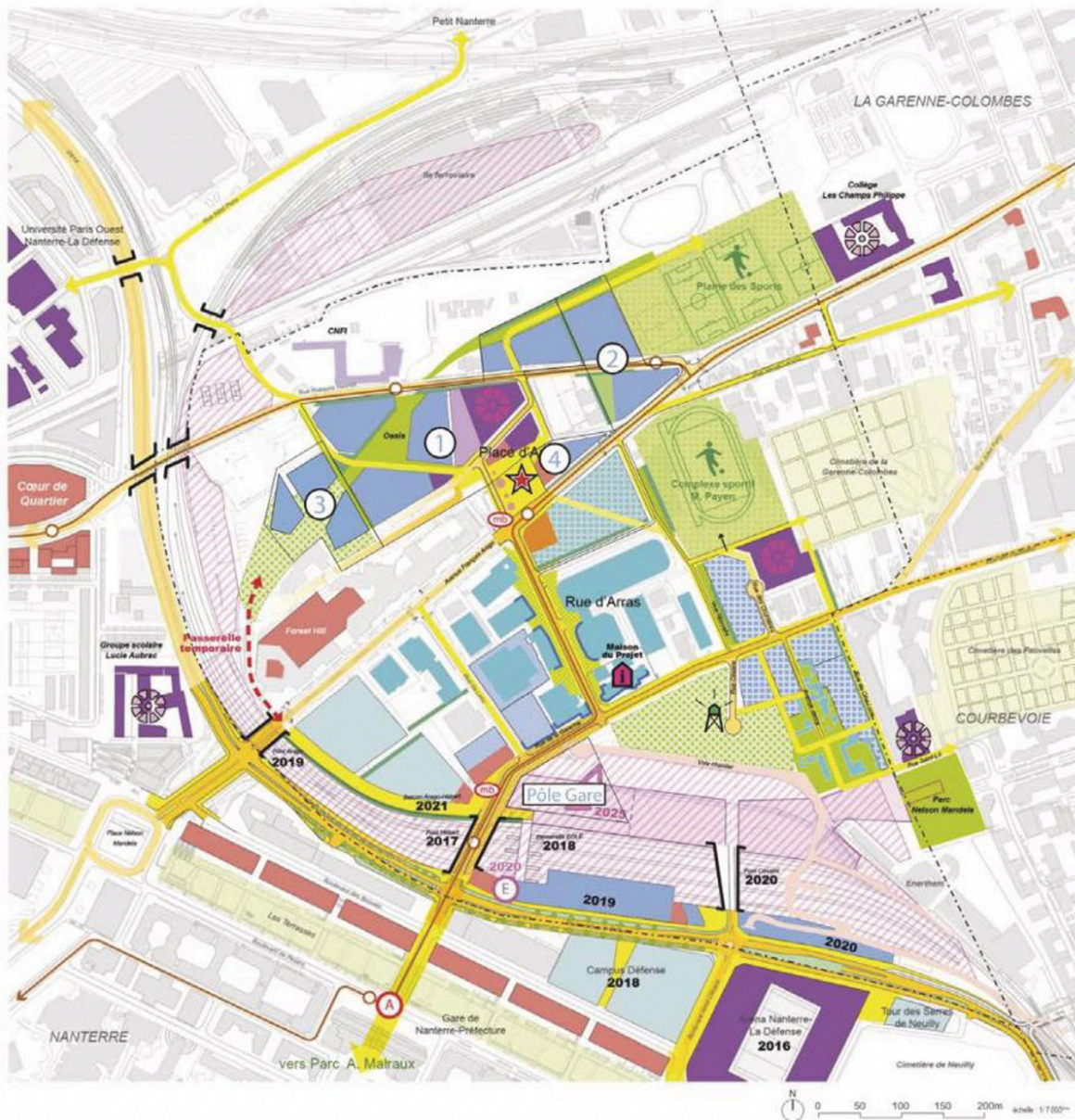
Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
Mugo Paysage	SARL créée en 2009.	agriculture urbaine, paysage	gestion des ruches de l'Opéra National de Paris. lauréat concours Réinventer Paris, I MGP et Pariculteurs. Lauréat I MGP 2017 projet " A la croisée des S[Cé]Ens", Sceaux - Place du Général de Gaulle et Abords. Lauréat I MGP 2017 "V.O2" Vaucresson - Terrains Yves du Manoir. 2018 : lauréat du futur Campus Sciences PO Paris.	https://www.mugo.fr/
Murs à pêches	association créée en 1995	agriculture urbaine, biodiversité, jardinage	lauréat I MGP 2017 => Reconversion usine EIF => Espaces imaginaires fertiles	https://mursapeches.blog/qui-sommes-nous/
Parenthèse	association créée en 2012	architecture, scénographie, design, graphisme	Les Arches, Variations	www.collectifparenthese.com
Paysan Urbain	association créée en 2015	agriculture urbaine	Micro-ferme urbaine (lauréat AMI TEMPO) Romainville 93 + Toit du siège de WWF	https://lepaysanurbain.fr/
Peas & Love	SASU depuis 2018	agriculture urbaine	Paris ou Bruxelles 51 quai de Grenelle toit de l'hotel Yooma	https://www.peasandlove.com/
Pépins Production	association créée en 2015	agriculture urbaine	Cabane Fleury - Square Emmanuel-Fleury XXe s + Lauréat I MGP 2017 COPEC - La Grande COCO - Paris 29 rue du Soleil + lauréat AMI Tempo René.e	https://www.pepinsproduction.fr/

Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
Plateau urbain	coopérative d'intérêt collectif SCIC : "urbanistes faisant de la gestion immobilière",	urbanisme transitoire	Le Python + Lauréat I MGP 2017 projet 17&Co - Paris Porte de Saint Ouen + Lauréat I MGP 2017 projet sport, nature et bois pour remplacer voiture et béton - Vanves - Paris Porte Brancion	https://www.plateau-urbain.com/
Polybird Production	SCOP créée en 2016.	événementiel	sites artistiques temporaires par SNCF Immobilier. Hangar de fret. Expo graffitis, peintures murales, musique électro etc, street art, buvettes	http://www.start-scop.fr/polybrid-productions
Quatorze	association créée en 2007	architecture, urbanisme, construction	Prix du projet engagé Exaprint, 2017 "Grandes causes et environnement" + lauréat AMI Région	www.quatorze.cc
Récolte Urbaine	association créée en 2016	jardinage, animation	"Un café associatif et un jardin pédagogique" : lauréat AMI Tempo + Région IDF	https://www.helloasso.com/associations/recolte-urbaine
Réseau cocagne	réseau fondé en 1999	jardinage, insertion	les jardins de cocagne	http://www.reseaucocagne.asso.fr/
Saprophytes	association créée en 2007 puis SCOP en 2017	architecture, urbanisme, scénographie, paysage	La Fabrique d'Architecture Bricolée (Roubaix)	www.les-saprophytes.org
Sinny & Ooko	SARL depuis 2008	événementiel, tiers-lieux culturel	La Recyclerie, le Pavillon des Canaux, la Cité fertile, le Bar à Bulles	https://www.sinnyooko.com/

Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
Soukmachines	association créée en 2006	production culturelle, urbanisme transitoire	la Halle Papin, Pantin (lauréat AMI Tempo). Le Pavillon du Dr Pierre à Nanterre, Les Salaisons au Pré-Saint Gervais (lauréat Tempo + Région IDF)	http://www.soukmachines.com/
Toits Vivants	association créée en 2013	agriculture urbaine	Projet Lauréat Inventons la MGP 2017 Le temps sur mesure - site Blanchard-Croizat-Fortin, Bagneux. Projet lauréat I MGP 2017 : Ressources toit, Morangis, site de l'armée Leclerc. Lauréat I MGP 2017 "Le Cercle" Paris - Zac Paul Bourget	http://www.toitsvivants.org/
Topager	SAS depuis 2013	paysage et agriculture urbaine	Entreprise du paysage urbain comestible et sauvage. Lauréat sur 2 projets Inventon MGP 2017 : Talent Makers Lab, Gennevilliers + L'Hospitalité au Kremlin - Bicêtre - Secteur Gare - Maison Edouard François	http://topager.com/
Urbagri	SASU depuis 2014	agriculture urbaine	Lauréat I MGP 2017 : Balcon sur Paris - Marne Europe - Villiers sur Marne	https://www.urbagri.org/
Urban Crop Solutions	entreprise belge créée en 2014	agriculture urbaine	lauréat inventons MGP 2017 : Gonesse Triangle de Gonesse - projet Triango => AMO agric urbaine haute techno	https://urbancropsolutions.com/about-us/
V'île Fertile	association créée en 2013	Agriculture urbaine	Ferme urbaine participative. 45bis ave de la Belle Gabrielle, 75012 /94130 Nogent sur Marne	http://www.vilefertile.paris/
Veni Verdi	association créée en 2010	agriculture urbaine	lauréat I MGP 2017 : Grands Lilas - Les Lilas - Fort dit de Romainville	https://www.veniverdi.fr/

Nom	Statut, raison sociale	Catégories	Projets	Référence
Vergers Urbains	association créée en 2012	Agriculture urbaine	Jardin de la Générale - Vergers Itinérants/ 14 avenue Parmentier Paris	http://vergersurbains.org/
Wonder Liebert	créée en 2012	production artistique, résidence	passé de Saint-Ouen (site Habitat), fermé le 24 déc 2016, à Bagnolet	https://lewonder.com/
YA+K	association créée en 2011	architecture, urbanisme, design, artiste	Projet TRANS 305 +. Palmarès des Jeunes Urbanistes 2016	www.yaplusk.org
Yellogarden	SAS créée en 2015	agriculture urbaine	Lauréat projet I MGP 2017 "Passerelles" - Joinville-le-pont - Terrain bi metal. + laureat projet I MGP 2017 "Rêves 'N' Rives" Nogent sur marne - Plaisance sur Marne	http://www.yellogarden.com/
Yes We Camp	association créée en 2012	architecte, paysage, construction, artiste, scénographie, urbanisme, cuisine etc.	Camping de l'Estaque en 2013 + 2015 Grands Voisins + Lauréat AMI Région pour Vive les Groues Nanterre en 2017 + lauréat I MGP 2017 - quartier des Ardoines, Vitry-sur-seine Pôle Gare des Ardoines + La Fabrique des Cultures - La Courneuve - Friche industrielle Babcock (lauréat I MGP 2017. + Prix Jeunes Urbanistes + Label French Tech	https://yeswecamp.org/
Zone - AH!	association créée en 2014	agriculture urbaine	Lauréat I MGP 2017 projet à Thiais Orly - Pont de Rungis	http://www.zone-ah.org/presentation/

Annexe 3 - Plan de la ZAC des Groues



- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Structurer l'espace public ■ Créer un alignement d'arbres entre les espaces majeurs Animer avec une offre: <ul style="list-style-type: none"> ■ Equipement public ■ Commerces et services ★ Événementiel / animation temporaire ■ Terrain de sport ■ Installation temporaire (restaurant/belvédère sur le chantier) ■ Ouvrir le logement spécifique sur l'espace public ■ S'appuyer sur l'activité existante ■ Créer des synergies avec les services mutualisés ■ Développer des espaces intermédiaires ■ Offrir des lieux de détente et de récréation | <p>Créer des espaces de rencontre et de mobilité avec:</p> <ul style="list-style-type: none"> mb Service à la mobilité ■ Bus ■ Zone de rencontre E RER E (Eole) A RER A ■ Ilots constructibles livrés ■ Ilots constructibles en chantier ■ Ilots constructibles ■ Mutation / évolution éventuelle à l'initiative des propriétaires ■ Mutation / évolution éventuelle à l'initiative des propriétaires en chantier ■ Emprises chantiers SNCF/ SGP ■ Occupations temporaires (jardins temporaires, agriculture urbaine, etc.) ■ CNFI ■ Groupe scolaire existant ■ Groupe scolaire (emplacement préférentiel) |
|---|---|

Source : Plan guide, Paris La Défense, 2016.

Annexe 4 – Grille d’entretien semi-directif

Présentation de la recherche doctorale menée

Lieu, date, heure :

Durée de l’entretien :

Contact de l’enquêté :

Noms et fonctions de l’enquêté :

Votre relation au tiers-lieu étudié :

- Historique du lieu, comment avez-vous connu ce lieu ?
- À titre individuel ou collectif, quel rôle exercez-vous au sein du tiers-lieu ?
- Pouvez-vous me dire ce qu’on peut trouver sur ce lieu ? Qu’est-ce qu’on peut y faire ?
Quels types d’activités sont-organisées ?
- Gouvernance : que pensez-vous du fonctionnement interne du tiers-lieu ? Y êtes-vous associé ?

Ancrage territorial

- Êtes-vous résidents de la commune (d’implantation du lieu) ?
- Par quel(s) moyen(s) de transport venez-vous ? Combien de temps mettez-vous pour venir sur le lieu ?
- À quelle fréquence vous rendez-vous sur ce tiers-lieu ?
- Qui sont les participants selon-vous ? Combien sont-ils, d’où viennent-ils, quel âge ont-ils ?
- Selon vous, quelle place occupe le lieu dans son territoire proche ? Observez-vous des impacts positifs/négatifs sur la vie de quartier, territoires proches ?

Rôle institutionnel

- Quels sont les relations et partenariats du tiers-lieu entretenus avec les acteurs publics et propriétaires du terrain ?
- Selon vous, quels sont les impacts de la démarche d’institutionnalisation du tiers-lieu ?

Trajectoires, Motivations :

- Qu'est-ce que votre participation au sein du lieu vous apporte ?
- Au sein du tiers-lieu, avez-vous déjà participé aux activités type jardinage, bricolage, DIY ? Dans d'autres lieux ?
- Êtes-vous engagé par ailleurs dans une autre association ? Du bénévolat ? organisations syndicales/politiques ? Dans la vie de votre quartier ? De votre ville ?
- Exercez-vous une activité actuellement ? Ou auparavant ?

Réseaux des tiers-lieux

- Fréquentez-vous d'autres lieux similaires ? Lesquels et sont-ils éloignés de chez vous ?
- Quelle définition ou caractéristiques donneriez-vous au tiers-lieu ?
- S'inscrit-il dans la transition écologique ? pourquoi ?

Annexe 5 – Questionnaire réalisé avec les étudiants

Copie du questionnaire passé par les étudiants en licence 2 de géographie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2019 dans le quartier des Groues à Nanterre.



TD Initiation au diagnostic territorial
L2/S4 2018-2019 UFR08 Géographie
Clara Jullien et Cécile Gauthier

N° du questionnaire :

Nom des enquêteurs :

Lieu de l'enquête : Heure de l'enquête:.....

Nous sommes étudiants en deuxième année de géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Dans le cadre d'un cours, nous travaillons sur la construction de la ZAC des Groues (Nanterre) et son intégration dans son territoire proche, et nous devons pour cela soumettre ce questionnaire aux passants. Ce questionnaire est entièrement ANONYME et CONFIDENTIEL.

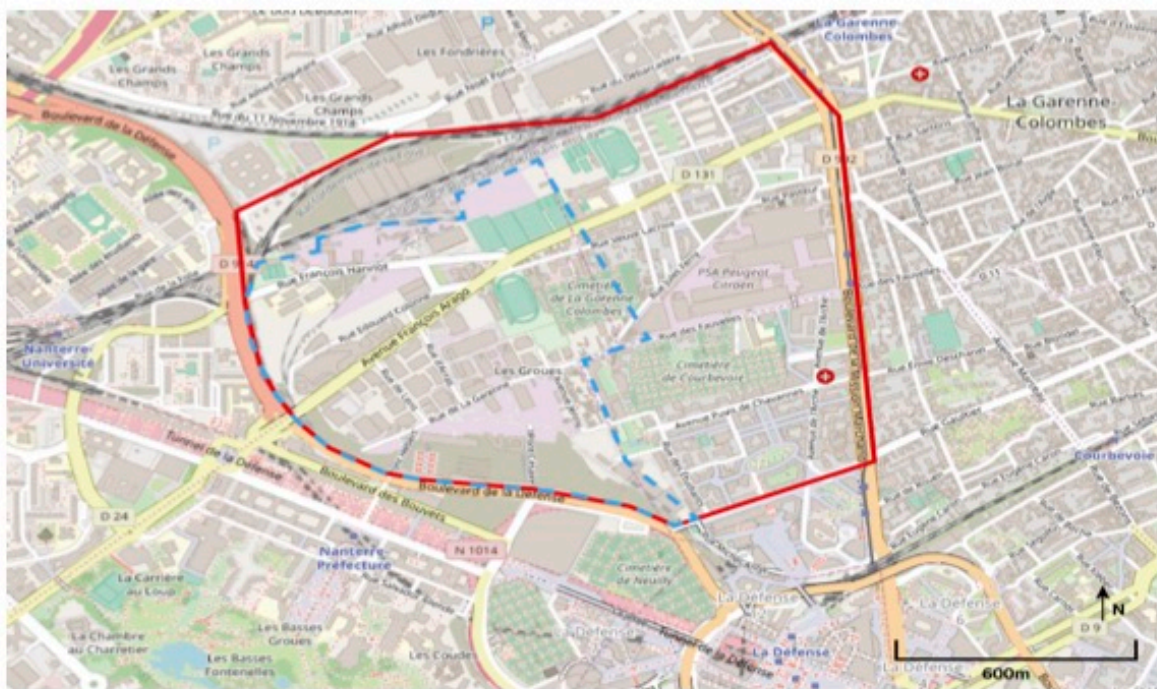
I. AVANT DE COMMENCER : LIEUX DE RÉSIDENCE ET D'EMPLOI

1.1. Dans quelle commune résidez-vous ? :

- Courbevoie La Garenne-Colombes
 Nanterre Autre :

SI OUI :

1.2.1. Etes-vous résidents du périmètre d'étude ? Oui Non (Pouvez-vous l'indiquer sur la carte s'il-vous-plaît?)



- Périmètre d'étude
- - - Périmètre de la ZAC des Groues

III. LA FRICHE VIVE LES GROUES



3.1 Connaissez-vous la friche « Vive les Groues » (290 rue de la Garenne) ? (indiquez le site sur la carte) oui non

SI OUI :

3.2 Êtes-vous déjà allé(e) sur la friche ? (notamment cet été pendant leur ouverture du « jardin d'été » ?) oui non

SI OUI :

3.3. Pour quoi faire ?

.....

3.4. Selon vous, quels sont les usages de ce lieux ? (plusieurs

choix possibles)

- jardin public / espace vert
- espace de loisir
- sensibilisation à la biodiversité
- lieu de rencontre
- lieu d'information sur la construction du quartier
- autre :

3.5. Selon vous, ce lieu participe-t-il au changement et au futur du quartier ? Pourquoi ?

.....

IV. TRANSPORTS ET MOBILITES

Δ ATTENTION on s'intéresse désormais à la mobilité de l'enquêté sur le périmètre d'étude en rouge sur la carte Δ

4.1. Comment vous déplacez-vous dans la zone d'étude en fonction des destinations ?

- : à pied en voiture à vélo/skate/trotinette/rollers en transports en commun autre.....

4.2. Quels modes de transport en commun utilisez-vous dans la zone d'étude ?

- Aucun RER A Métro 1 Tram 2 Bus 163 Bus 178 Autre :.....

4.3. (si résident et /ou actif sur la zone d'étude , c'est-à-dire réponse OUI aux questions 1.2 1 ou 1.3.1)

Combien de temps dure votre trajet domicile/travail ?

- entre 0-30mins entre 30 et 45 mins entre 45 mins et 1h plus d'1h

4.4.1. Comment jugeriez-vous l'offre de transports sur le périmètre de la zone d'étude ?

En journée :



En soirée :



4.4.2. Pourquoi ?

4.5.1. Etes-vous au courant de la construction d'une nouvelle gare et d'une nouvelle offre de transport dans le périmètre d'étude ? Oui Non

(Si Non : expliquez la nouvelle gare de Nanterre-la-Folie au sein de la ZAC des Groues : prolongement du RER E et création de la ligne 15 Grand Paris Express, et indiquez sur la carte)

4.5.2. Pensez-vous que vous utiliserez cette nouvelle gare après son raccordement aux lignes du RER E (horizon 2022) et du Grand Paris Express (horizon 2030) ?

Oui Non

4.6.1. Cette nouvelle offre est-elle adaptée à vos besoins ?

Oui Non

SI NON :

4.6.2. Quel(s) autre(s) mode(s) souhaiteriez-vous ?.....

V. L'OFFRE D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

5.1. Etes-vous satisfait de l'offre d'équipements municipaux sur le périmètre d'étude ?

5.1.1. Equipements culturels :

1 2 3 4
 Pas du tout satisfait Assez peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

Ne sait pas

Neutre

Si pas satisfait, quels aménagements seraient nécessaires ?

5.1.2. Equipements sportifs :

1 2 3 4
 Pas du tout satisfait Assez peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

Ne sait pas

Neutre

Si pas satisfait, quels aménagements seraient nécessaires ?

5.1.3. Équipements de loisir :

1 2 3 4
 Pas du tout satisfait Assez peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

Ne sait pas

Neutre

Si pas satisfait, quels aménagements seraient nécessaires ?

5.1.4. Espaces verts :

1 2 3 4
 Pas du tout satisfait Assez peu satisfait Assez satisfait Très satisfait

Ne sait pas

Neutre

Si pas satisfait, quels aménagements seraient nécessaires ?

5

L'enquête est presque terminée, plus que quelques questions vous concernant mais nous vous rappelons que cette enquête est entièrement anonyme.

VI. VOUS

6.1. Vous êtes : une femme un homme

6.2. Dans quelle votre tranche d'âge vous situez-vous ? (lisez)

- 18 - 29 ans 40 - 49 ans 60 - 74 ans
 30 - 39 ans 50 - 59 ans 75 ans et plus

6.3. Exercez-vous une activité professionnelle ? et à quelle catégorie appartenez-vous ? (lisez)

- Agriculteur Profession intermédiaire Retraité
 Artisan, commerçant, chef d'entreprise Employé Inactif
 Cadre et profession intellectuelle supérieure Ouvrier

6.4. Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu ?

- non diplômé BAC ou brevet professionnel BAC + 5
 brevet des collèges / BEPC BAC + 2 BAC + 8
 CAP / BEP ou équivalent BAC + 3 autre :

6.7. Vous vivez : seul en couple en famille

6.8.1 Avez-vous des enfants à votre domicile? oui non

SI OUI :

6.8.2 Quels âges ont-ils ?

6.9. Dans quelle tranche de revenu moyen par mois de votre foyer (aides comprises) vous rangez-vous ? (lisez)

- Moins de 1300 € / mois De 2500 à 4000 € / mois Plus de 7000 € / mois
 De 1300 à 2500 € / mois De 4000 à 7000 € / mois

6.10. Remarques

éventuelles :

L'enquête est terminée, je vous remercie pour votre participation et pour le temps que vous avez consacré pour répondre à mes questions.

SI OUI :

1.2.2. Depuis combien de temps vivez-vous dans cette commune ?

- Moins d'1 an Entre 5 et 9 ans Depuis plus de 20 ans
 Entre 1 et 5 ans Entre 10 et 20 ans

1.2.3. Dans quel type de logement vivez-vous ?

- Maison avec jardin individuel Maison sans jardin individuel
 Appartement en immeuble avec jardin collectif Appartement en immeuble sans jardin collectif
 Autre.....

1.2.4 Pour quelle(s) raison(s) vous-êtes vous installé ici ?

- Travail Famille Etudes Autres :

1.3.1 Travaillez-vous dans le périmètre d'étude ?

- Oui Non (Pouvez-vous indiquer où sur la carte s'il-vous-plaît ?)

SI OUI :

1.3.2. Depuis combien de temps ?

- Moins d'1 an Entre 5 et 9 ans Depuis plus de 20 ans
 Entre 1 et 5 ans Entre 10 et 20 ans

II. LA CRÉATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE DES GROUES (ZAC)

2.1.1. Est-ce qu'il vous arrive d'aller dans le quartier des Groues indiqué en pointillé bleu sur la carte ?

- oui non, jamais

SI OUI :

2.1.2. : A quelle(s) occasion(s) ? (plusieurs choix possibles)

- lieu de résidence lieu de travail précisez :
 activités de loisir : précisez :
 pour les commerces : précisez :
 je le traverse mais je ne m'y arrête pas
 autre(s) :

2.1.3. : Depuis combien de temps ?

- Moins d'1 an Entre 5 et 9 ans Depuis plus de 20 ans
 Entre 1 et 5 ans Entre 10 et 20 ans

2.1.4. : A quelle fréquence ? tous les jours plusieurs fois par semaine plusieurs fois par mois

- plusieurs fois par an très rarement

2.1.5. Selon vous, comment reconnaît-on le quartier des Groues ? Donnez trois mots pour caractériser ce quartier :

1^{er} mot : 2^{ème} mot :

3^{ème} mot :

2.1.6. Quelle image avez-vous du quartier des Groues ?

- 1 2 3 4
 Très MAUVAISE Assez MAUVAISE Assez BONNE Très BONNE

Annexe 6 - Appel à partenaires lancé par YWC en 2019 pour Vive les Groues

*Yes We Camp, petites annonces impertinentes
Novembre 2019*



YES WE CAMP RECHERCHE PARTENAIRE PARTICULIER

Site des Groues, Nanterre / La Défense
9000 m², trois ans, beaucoup de possibilités

Après une première phase d'activation du site (2017-2019), Yes We Camp souhaite ouvrir les possibilités à Vive les Groues, et identifier des partenaires désirant déployer des activités pendant les trois prochaines années.

Un terrain d'occasions infinies, à deux pas de la Défense

Sports de plein air, hébergement social, vacances alternatives, production locale, activités pédagogiques, prototypes écologiques, création d'architectures légères, atelier-vélo, camping, création artistique et artisanale, jardinage, expérimentations autour du végétal et de la nature...

Nous cherchons des personnes, des associations, des entreprises ou des collectifs qui seraient intéressés pour déployer aux Groues leurs activités, dans la perspective qu'elles contribuent à affirmer cette friche urbaine comme lieu d'hospitalité, de créativité et d'expérimentation à travers la réalisation de leurs projets.

Dans un moment de défi climatique, politique et social, nous avons à coeur que cet espace permette des expériences nouvelles, capables de remettre en cause les modes opératoires classiques et d'inspirer des manières plus collectives d'habiter ensemble dans un territoire.

Comptant sur la mobilisation de nombreux bénévoles et voisins, des paysagistes TN+,

des propriétaires Paris La Défense et Ville de Nanterre, de nombreux acteurs culturels et associatifs locaux et du Conseil Régional au titre de l'urbanisme transitoire, Yes We Camp a depuis 2017 orchestré une transformation progressive du site, permettant l'adduction en eau et électricité, la création d'un réseau d'assainissement, l'adjonction de 4000 m² de terres fertiles, l'installation du Recyclab (bâtiment iconique du projet R-Urban, possédant plusieurs salles de travail et de réunion), ainsi qu'un équipement progressif des 5000 m² d'espaces extérieurs avec des installations ludiques et fonctionnelles : buvette, atelier de construction, terrasses et cheminements, sauna mobile...

Dès demain, on sème ?

Dans une logique d'élargissement coopératif, nous souhaitons aujourd'hui partager le développement et le quotidien du projet, avec des partenaires prêts à s'engager pour la période 2020-2022, prolongeable jusqu'à 2025. Le choix des partenaires permettra de fixer les bases de cette nouvelle phase du projet, avec une identité et une organisation qui seront définies collectivement au printemps prochain.

Ce serait chouette de se rencontrer !

Nous vous invitons à nous contacter à groues@yeswecamp.org pour manifester votre intérêt. Des visites et sessions d'échange seront organisées au fil des réponses.

✧ YESWECAMP



Annexe 7 - Règlement intérieur du site de Vive les Groues, 2022

Règlement du site Vive Les Groues

Le site de Vive les Groues est un lieu calme, un lieu de vie pour les habitants du quartier, mais aussi un lieu de travail. Afin que ce jardin-ressource soit agréable pour tou.s.tes et que ces différents usages soient conciliables, les règles suivantes sont à respecter dans les espaces communs.

1. Règles de vie

Sur le site de Vive les Groues, la loi s'applique comme dans tout espace public. Ainsi toutes activités ou comportements contraires à l'ordre public sont proscrits.

Par ailleurs, le site accueille des publics variés, dont des familles avec enfants, des personnes en situation de fragilité, des personnes en situation de handicap. Le respect des règles fixées est particulièrement important pour permettre une bonne cohabitation de toutes ces personnes.

Le public n'a pas accès aux parties en travaux ou balisées ainsi qu'aux espaces privatisés.

Il est interdit d'entrer dans les zones de stockage du matériel sans autorisation préalable du gestionnaire du site. La circulation sur le site se fait dans le respect des zones identifiées comme zone de culture.

2. Accès au site et horaires

L'accès au site se fait au 290 rue de la Garenne, par un portail dont l'accès est uniquement piéton et une grande grille coulissante réservé à l'accès voiture et vélo

Ouverture au public :

Le site est fermé au public, hors événements ponctuels ouverts au public et hors participants aux activités et ateliers organisés sur le site

Le site est ouvert aux porteurs de projet, membres ou salariés des structures installés sur le site : du Lundi au Dimanche de, de 6h00 à 00h00

Seules les personnes qui sont amenées à dormir sur le site, les artistes résidents, membres de Yes We Camp ou missionné pour une intervention d'urgence peuvent accéder au site en dehors des horaires d'ouverture.

La jauge maximale : le nombre de personnes présentes sur le site ne doit pas excéder 400 personnes.

3. Livraisons et stationnement

L'accès au site est réservé aux piétons. Les seuls véhicules autorisés à circuler sur le site sont les véhicules techniques (livraison, réalisation de travaux sur site), les véhicules de secours et destinés aux personnes à mobilité réduite.

Sur autorisation spécifique du gestionnaire du site, un maximum de trois véhicules sont autorisés à stationner sur le site.

4. Respect des règles de vie sur le site et espaces communs

Vive les Groues est un lieu calme, un lieu de vie pour les habitants du quartier, mais aussi un lieu de travail. Le calme doit alors être maintenu la nuit par respect du voisinage. Par conséquent les événements sonorisés en extérieur doivent s'arrêter à 22h00.

Les activités de l'occupant ne devront en aucun cas entraver les usages du site (chantiers, programmation, accueil du public, privatisation de salles, séminaires de travail...).

L'occupant s'assure de laisser les espaces communs utilisés libres de tout déchet et dans un état permettant un usage facile pour les autres occupants.

5. Comportement

L'ensemble des personnes fréquentant le site doivent adopter un comportement respectueux et bienveillant. Les usagers sont responsables des dommages de toute nature qu'ils peuvent causer par eux-mêmes, par les personnes, les animaux ou les objets dont ils ont la charge ou la garde. La consommation de produits illicites est formellement interdite.

6. Vente et consommation d'alcool

La vente d'alcool est interdite hors espace de restauration/buvette. La consommation d'alcool fort ou dépassant les autorisations de la licence 2 (boissons fermentées non distillées : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins) est interdite sur le site de Vive les Groues.

7. Décoration et rangement des espaces

Pour la décoration de vos espaces, il n'est pas autorisé de mettre en place des ballons de baudruche, confettis ou tout matériau en plastique non-écologique. Concernant le rangement des espaces loués, le mobilier peut être déplacé, les salles réaménagées, ceux-ci devront être rendus dans la configuration où ils vous ont été donnés. Toute détérioration du matériel fera l'objet d'un dédommagement à hauteur des dégâts estimés.

8. Gestion des déchets

Vive les Groues souhaite réduire au maximum sa production de déchets ou les revaloriser. Un composteur a été réalisé avec nos partenaires de "L'École du compost" et plusieurs poubelles ont été mises à disposition sur le site. Nous prions l'occupant de respecter le tri sélectif. Lors d'un événement, chaque occupant devra prendre soin de jeter ses poubelles dans les containers prévus. Si une signalétique/ décoration doit être mise en place pour un événement, elle devra faire l'objet d'une concertation préalable avec l'équipe gestionnaire du site et devra être retirée à la fin de l'événement. Chaque occupant prendra soin de ne laisser aucun déchets/débris en verre sur le site lié à un événement ou à une activité et sera responsable de les amener au container verre installé dans la rue en face de l'entrée du site.

9. Les prestataires extérieurs, les visiteurs et les bénévoles dédiés

Si un prestataire extérieur, des visiteurs, des bénévoles ou associations sont envisagés, dans le cadre de vos activités, vous serez son interlocuteur privilégié. Il est donc important de bien lui transmettre les règles énoncées dans ce règlement. En aucun cas les codes d'accès et les clés ne pourront être transmises. Dans le cas d'une prestation restauration, nous ne serons pas en mesure de prêter de la vaisselle ni permettre au traiteur de nettoyer ses ustensiles sur place.

10. Vente de produits et prestations

Avec l'accord de l'équipe de Vive Les Groues, il est possible de vendre des produits relatifs à votre activité (goodies, vêtements, stand). La vente de produits est également autorisée sur le site lors d'événements spécifiques tels que le Bazar des Groues, le marché de Noël ... impliquant une activité commerciale. Il n'est pas autorisé de vendre de boisson (soft ou alcoolisée). La vente ou distribution de produits alimentaires au public devra faire l'objet d'une convention préalable avec l'équipe gestionnaire du site et respecter les réglementations d'hygiène et de conservation en vigueur.

La vente de prestations de service et activités faisant l'objet d'une privatisation d'espace commun doit passer par l'équipe gestionnaire des privatisations d'espace. L'équipe gestionnaire du site est chargée du suivi et de l'édition des offres groupées.

11. Sanctions

En cas de non-respect de ce règlement, l'équipe de coordination du projet peut appliquer les sanctions suivantes : rappel à l'ordre, remboursement d'un préjudice, exclusion ponctuelle ou définitive d'une activité, ou de l'ensemble du site. La décision d'exclusion du site de façon provisoire ou définitive devra être prononcée par le gestionnaire du site.

Pour ceux qui relèvent du droit commun et de la loi, les sanctions judiciaires s'appliquent.

Date :

Signature avec mention "lu et approuvé"

✳ YES WE CAMP recherche partenaires particuliers



Yes We camp cherche de nouveaux partenaires et projets pour s'installer sur site !

Vive Les Groues est un terrain d'expérimentations infinies, un tiers-lieux de plein air au pied de la Défense. Il s'agit d'une friche de 9000 m², située au 290 rue de la Garenne à Nanterre.

L'objectif du projet est d'accompagner la transformation spectaculaire que connaît le quartier des Groues en favorisant des dynamiques collectives entre habitants, porteurs de projets et acteurs locaux.

Site Vive les Groues, 9000 m²,
Nanterre - La Défense

**VIVE LES
GROUES**
jardin urbain

Jardin urbain et collectif, pépinière, activités pour les enfants, sports de plein air, insertion sociale, production locale, activités pédagogiques, prototypes écologiques, création d'architectures légères, programmation artistique et culturelle, création artistique et artisanale, sensibilisation au vivant...

Nous invitons des personnes, des associations, des entreprises ou des collectifs qui seraient intéressés pour déployer leurs activités dans le quartier, à venir nous rencontrer.

Notre ambition

Dans un moment de défi climatique, politique et social, nous avons à cœur de permettre des expériences nouvelles, capables de remettre en cause les modes opératoires conventionnels et d'inspirer et sensibiliser à d'autres manières de vivre ensemble et de consommer

Le cadre

Le site combine des espaces extérieurs avec des installations ludiques et fonctionnelles, ainsi que des espaces mutualisables : buvette, atelier de construction et de couture, sauna mobile, serre agricole, cuisine commune, bureaux, salles de réunions.

En vous installant, vous rejoindrez plusieurs porteurs de projet déjà présents : Comenjoy (bien-être), Carton Plein (insertion et réemploi), L'école du Compost, Nouvelles Terres, La fabrique qui pique (apiculteurs urbains) et Recyclab' (upcycling).

Comptant sur la mobilisation de nombreux acteurs locaux, voisins et bénévoles et le soutien de nos partenaires (TN+ paysagistes, l'aménageur Paris La Défense, la Ville de Nanterre, la région Ile de France), Yes We Camp a depuis 2017 orchestré l'aménagement

progressif du site, permettant : l'adduction en eau et en électricité, la création d'un réseau d'assainissement, l'adjonction de 4000 m³ de terres fertiles, l'installation de modules abrités.

Dès demain, on sème ?

Dans une logique d'élargissement coopératif, nous souhaitons aujourd'hui partager le développement et le quotidien du projet, avec des partenaires prêts à s'engager dans l'aventure.

Par une convention d'occupation temporairement prolongeable jusqu'à 2025, nous proposons :

- Mise à disposition d'un espace dédié à votre activité, moyennant une contribution aux charges comprise entre 2€ ht cc et 10€ ht cc du m², selon la nature de l'installation (plein air, couvert ou intérieur).
- Engagement dans la communauté des acteurs de Vive Les Groupes et inscription de vos ateliers et activités dans une dynamique collective et engagée.
- Relais de communication sur les réseaux de diffusion du site de Vive Les Groupes et Yes We Camp.
- Coordination commerciale de vos activités dans le cadre d'événements privés.
- Installation dans un cadre bucolique et inspirant, un jardin ressource à deux pas de la Défense !
- Mutualisation d'outils et espaces partagés.
- Soutien technique pour votre installation physique (déclarations, conception et mise en œuvre des travaux... sur devis)

Rencontrons nous pour en discuter !

Nous vous invitons à nous contacter à bonjour@vivelesgroupes.org pour manifester votre intérêt.

Une première session de rencontre sera organisée en décembre sur le site de Vive Les Groupes.

Annexe 9 - Charte de l'association Vive les Groues (projet)

Charte de l'association Vive les Groues

fait référence au règlement intérieur

I / Présentation

I / a. Intentions du projet

Le projet de l'association Vive les Groues, à Nanterre, est d'occuper un terrain de 9000 m² pendant une période de 5 à 8 ans définie selon une convention d'occupation signée par l'association Yes We Camp et l'aménageur Paris La Défense, propriétaire du lieu.

Vive les Groues s'inscrit dans le cadre de la préfiguration du quartier des Groues, qui est en pleine mutation : aujourd'hui peu d'habitations, lieux de travail et espaces délaissés ; demain, un écoquartier promettant plus de 4 500 nouveaux logements.

Au-delà de l'occupation du terrain, l'association Vive les Groues vise à toucher l'ensemble du quartier de par ses actions culturelles et conviviales.

Au centre du projet de Vive les Groues, une pépinière horticole pédagogique, dont les arbres participeront à végétaliser les espaces publics du futur quartier et les gares du Grand Paris Express.

En plus de cette activité horticole, Vive les Groues se veut lieu de rencontre, puisque la friche est le lieu de travail de plusieurs associations, artistes et porteurs de projets.

Vive les Groues a pour vocation de permettre à chacun, visiteur ou membre, d'expérimenter de nouvelles façons de faire, tant en agriculture urbaine que dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ou encore dans la création artistique. Véritable lieu d'expérimentation urbain, Vive les Groues a pour ambition d'offrir à chacun un espace de liberté et d'inspiration à 15 minutes de La Défense.

Ainsi, l'association Vive les Groues se veut fédératrice. L'enjeu est de rassembler en son sein les personnes et organisations voulant œuvrer à la mise en valeur de cet espace à l'aide d'événements festifs, culturels, sportifs, de constructions participatives et de création originale.

L'association Vive les Groues se rend utile par la multitude d'usages proposés : formations, espaces de travail, agriculture urbaine, buvette, accueil d'événements, hébergement touristique, compostage, atelier de construction.

L'association Vive les Groues encourage ses adhérents à développer sur site ou hors les murs toute autre fonction permettant de créer de la cohésion et de l'implication, et les accompagne dans la mise en place de montages juridiques et financiers adaptés à leurs projets

b. Champs d'implication dans l'association Vive les Groues

L'implication des adhérents dans le projet est financière, de par le règlement de leur cotisation annuelle, mais ces derniers sont également encouragés à s'investir sur le site de Vive les Groues. Cette implication peut prendre forme dans l'utilisation des espaces cités ci-dessus, mais aussi dans le développement de nouveaux espaces et projets.

II / Adhérer à l'association

L'adhésion à l'association Vive les Groues est ouverte aux personnes physiques (foyer fiscal) ou morales (écoles, associations, collectivités, entreprises, etc). Pour devenir membre, il est nécessaire de :

- adhérer à l'association Vive Les Groues en s'acquittant de la cotisation annuelle,
- signer la charte de l'association Vive les Groues,
- partager la dynamique du projet comme décrit ci-après,

a. Coût de l'adhésion TEXTE STATUTS?

Montant à définir en AG

b. Statut des membres TEXTE STATUTS?

i. Membres "soutien"

Sont membres soutien les personnes morales qui ont adhéré à l'association en s'acquittant de leur cotisation annuelle. Ces membres participent au bon fonctionnement et au développement des activités du lieu de Vive Les Groues. Ce membre peut faire, au cours de l'année, un ou plusieurs dons monétaires ou matériels. Ces dons sont défiscalisés.

Ce statut s'adresse tout particulièrement aux personnes morales : entreprises, instances publiques, promoteurs immobiliers. En tant qu'adhérents, ils ont le droit de vote à l'Assemblée Générale de l'association, et ont des avantages :

? à préciser

- tarifs préférentiels sur les locations d'espaces de Vive les Groues
- communication sur les réseaux sociaux et dans la newsletter de Vive les Groues
- organisation gratuite d'un événement de *teambuilding* par an sur le site de Vive les Groues : visite, construction, sensibilisation à l'écologie et à la biodiversité.

ii. Membres actifs

Sont membres actifs les personnes physiques qui ont adhéré à l'association en s'acquittant de leur cotisation annuelle, qui profitent régulièrement des usages du lieu de Vive les Groues, et qui participent aux moments de rencontre qui rythment la vie de l'association. Ils ont le droit de vote à l'Assemblée Générale, profitent grâce à leur statut des avantages suivants :

? à préciser

Package adhérent VLG :

devoirs:

- -contribution financière
- -participation à la permanence quotidienne de l'asso / tâches quotidienne
- -compétences pro : chaque structure (asso avec salariés, institution publique...) qui adhère à VLG désigne 1 personne référente qui dédie un temps défini à l'asso (permanence, petites taches, etc)

droits:

- compostage de leurs déchets organiques
- accès à la banya
- accès au four à pain
- une nuit en tente canadienne au camping des Groues
- une parcelle de jardin partagé (pallock)
- organisation d'événements dans les espaces privatisables du site
- gratuité sur les ateliers *proposés par des bénévoles*

+ ?

L'accès aux espaces énoncés ci-dessus est possible après validation de la demande par les gestionnaires des espaces en question, et selon les horaires définis par ces derniers.

III / Fonctionnement général

a/ Accès au site de Vive les Groues

L'ensemble des adhérents ont accès au site de Vive les Groues du mercredi au dimanche de 10h à 22h, dans le respect du calme et de la tranquillité du voisinage.

L'atelier de construction est ouvert aux adhérents sur les mêmes horaires, hors événements, et après que les adhérents aient reçu une formation à l'utilisation des outils.

Les codes d'accès aux espaces communs seront communiqués aux adhérents de l'association. Ces derniers sont responsables d'eux-mêmes et du matériel qu'ils utilisent sur le site, ils sont priés de laisser les espaces dans l'état dans lequel ils les ont trouvés en arrivant.

b. Conseil des Groues

Une rencontre (Conseil des Groues) est organisée chaque trimestre, le troisième mercredi du mois. Elle permet de prendre des décisions sur les sujets amenés par les adhérents, et est suivie d'un moment convivial.

Cette rencontre permet aux membres de proposer de nouvelles formes d'implication sur le lieu : un hôtel à insectes, un four à pain, un atelier de création de bière Vive Les Groues, une projection, etc.

C'est une instance qui permet aux adhérents de construire leur projet : un budget annuel est alloué aux projets des adhérents sur la cagnotte de Vive les Groues. Ce budget est géré par le bureau de l'association.

Cette rencontre est organisée par le bureau de l'association, qui centralise l'ordre du jour de la rencontre et produit le compte rendu, qui est diffusé auprès des membres. Sont encouragés à participer toutes les personnes physiques ou morales ayant adhéré à Vive les Groues. Le rendez-vous est ouvert à tous les occupants du site, des auditeurs libres sont autorisés à assister à la rencontre, mais n'ont pas le droit de vote.

Les votes se font à la majorité, après discussion.

Toutes les propositions faites lors du Conseil des Groues doivent avoir été travaillées et budgétisées en amont par le bureau. Elles sont votées le jour même.

c. Permanences de l'association

L'association a vocation à s'élargir aux habitants du quartier des Groues et des quartiers alentours. Pour cela, des permanences de médiation du projet seront mises en place et tenues par les membres de l'association :

- lors de chaque temps forts, qui seront communiqués par le.la président.e de l'association
- sur certains créneaux lors de l'ouverture saisonnière d'été
- à la demande du bureau

Ces temps de permanence autour du projet seront consignés dans un planning, tenu à jour par le bureau de l'association.

Des supports de médiation seront mis à disposition des médiateurs, tels qu'une carte sensible du quartier des Groues, des documents de présentations du projet et autres supports de communication à définir conjointement par les membres.

IV / Règles de vie sur site

Afin de garantir le bon fonctionnement et la sécurité de l'espace de Vive les Groues, les membres s'engagent à :

- le soir et le week-end, fermer systématiquement à clé les portes et cadenas des espaces utilisés,
- respecter la tranquillité du site en limitant les nuisances sonores,
- rendre les espaces propres et rangés.

D'autre part, les adhérents s'engagent à partager les engagements suivants :

- écoute et bienveillance

Pour la bonne conduite des différents projets portés par les membres de l'association, l'écoute et la bienveillance entre les différents membres est de mise.

- écologie et frugalité

Les projets portés au sein de l'association se créent avec une économie de moyen, en maximisant les procédés de réemploi de matériaux et en ayant une consommation énergétique responsable.

V / Non-respect de la présente charte

Toute dégradation commise sur les installations ou espaces collectifs devra être réparée à la charge de l'auteur de ladite dégradation.

Dans le cas où un membre perturberait le travail des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions de la présente charte, les membres du bureau de l'association de Vive Les Groues pourront oralement ou par écrit, s'ils le jugent nécessaire, sommer ce dernier de cesser les troubles.

En cas d'infraction grave ou répétée à la charte de l'association et après mise en demeure par le bureau de s'y conformer, celui-ci pourra exclure le membre et lui interdire l'accès au site de Vive les Groues.

En cas d'infraction pénale, l'association de Vive Les Groues pourra faire appel aux forces de l'ordre.

Signature de l'adhérent:

membre soutien / membre actif

Parties prenantes et membres possibles de l'asso : à travailler à l'AG

partie prenante	pourquoi les impliquer	ce qu'on leur propose	message	comment les recruter ?	Format de la cotisation	vote à l'AG
1 - aménageur et structures publiques urba & co (mairie, etc) et promoteurs	pour ne pas réaliser à leur place une mission de service public qui leur incombe. Pour les impliquer dans le suivi du projet, et pour les pousser à évoluer dans leurs réflexes et mode de pensée	préfigurer le quartier demain, avoir un lieu d'échange avec leur public, expérimenter sur le développer de leur quartier. réussir à donner une âme à un quartier neuf.	on fait des trucs cool mais pour continuer on va avoir besoin de votre soutien.	réunion bi partite	X % des frais de fonctions de l'asso ou XK€ par an + variable en soutien aux financement de projet (avec plafond)	pas sur le tout venant, mais droit de véto sur des éléments structurels
2 - YWC					à clarifier l'évolution année après année du budget commun	et du vote
3 - voisins & habitants du quartier	avoir un lieu qu'ils s'approprient, Avoir un lieu plus qualitatif Minimiser les tensions avec le voisinage, et les prévenir Correspond à notre philosophie / vision de la ville, encapacitation etc.	un lieu qui leur appartient, qu'ils gèrent des outils un cadre convivial De la verdure Un nouveau lieu de sociabilité	venez contribuer au compost (seau à compost), découvrez l'atelier, le sauna	boitage, affichage dans les halls & commerces, journaux locaux	cotisation annuelle + tarif préférentiel pour utilisation des trucs; (bania moitié prix, bières 1€ moins cher, etc.) + tarifs préférentiel pour privatisations	1 pers. 1 voix
4 - associations et commerces du coin	programmation et animation du site, capacité à apporter du public, développer l'économie du quartier	Un cadre nouveau pour leurs activités. Un lieu pour se rencontrer.	venez organiser des événements, faites vous connaitre		cotisation annuelle + tarif préférentiel pour les privatisations	1 pers. 1 voix
5 - école voisine	avoir de la mixité, des jeunes, proximité d'aspirations. Et toucher les parents par ricochet	espace pour des ateliers pédagogiques,	apprenez autrement	mail aux directrices + demande de rdv	cotisation annuelle + tarif préférentiel pour les privatisations	1 classe 1 voix
6 - structures accueillies sur le site	programmation et animation du site, capacité à apporter du public, développer l'économie du quartier	profiter des avantages du site et organiser des événements	maximiser l'impact du lieu sur lequel vous êtes	discussion orale	cotisation annuelle + tarif préférentiel pour les privatisations	1 structure 1 voix
7 - étudiants	mixité	un lieu pour prendre des bière et jouer à la pétanque	venez chiller chez nous	association écolo	?	?
8 - travailleurs du quartier	parce qu'ils sont partie prenante du lieu comme acteurs du quartier	améliorer leur cadre de vie, à terme un lieu pour manger à la pause de midi ?	venez déjeuner & boire une bière	CE, affichage sur leurs sites	?	?
9 - ouvrier du chantier	parce qu'ils sont partie prenante du lieu comme acteurs du quartier				?	?

Annexe 10 - Convention de partenariat Yes We Camp et l'Association Vive les Groues - décembre 2021

Convention de partenariat Yes We Camp - Association Vive Les Groues

Entre les soussignés

YES WE CAMP, association loi 1901 dont le siège se situe 16 rue Bernard Dubois , 13001 Marseille, identifiée sous le numéro SIRET 789 420 668 00046, représentée par M. Antoine PLANE en sa qualité de Directeur de l'association, dûment mandaté par le Conseil d'administration de l'association, désignée ci-après « YES WE CAMP ».

D' une part.

Et

L'association Vive Les Groues, association loi 1901 dont le siège social se situe 290 rue de la Garenne, 92000, Nanterre, identifiée sous le numéro de siret 852 617 976 00018, représentée par Louise MARTIN en sa qualité de Présidente de l'association. désignée ci-après "Partenaire"
D'autre part.

PREALABLEMENT A LA CONVENTION D'OCCUPATION OBJET DES PRESENTES, IL A ETE EXPOSE CE QUI SUIIT :

- A. Yes We Camp dispose d'un contrat de louage jusqu'en juillet 2025 (prolongeable six mois) avec le propriétaire Paris la Défense pour un terrain de 9000 m² situé au 284-290 rue de la Garenne à Nanterre sur lequel se situe le projet *Vive les Groues*. Ce afin d'y développer le projet *Vive les Groues*, dont l'objectif est d'accompagner la transition spectaculaire que va connaître le quartier des Groues en faisant le lien entre les habitants actuels, les futurs arrivants, les usagers du quartier et les espaces publics d'aujourd'hui et de demain.
Tout partenariat développé par Yes We Camp sur le terrain est conditionné au contrat de louage susmentionné, la rupture de celui-ci entraînerait de fait la rupture de la présente convention.
Le contrat de louage est annexé aux annexes.
- B. Les Parties déclarent avoir librement négocié l'ensemble des termes et conditions de la convention, chacune ayant eu la possibilité d'obtenir toutes les informations, de poser les questions qui lui semblait déterminantes de son consentement, d'en recevoir les réponses et d'apprécier par elle-même la portée de ses engagements. Celui-ci constitue par conséquent un contrat de gré à gré au sens de l'article 1110 alinéa 1 du Code civil.
Les Parties déclarent en outre qu'aucune des dispositions de la convention limitant la responsabilité d'une Partie ou exonérant une Partie de sa responsabilité dans l'exécution de l'une de ses obligations ne prive de leur substance les obligations essentielles de la convention.

1 / PRÉAMBULE

Yes We Camp, projet de "Vive les Groues"

"Vive les Groues" est un projet d'occupation sur 8 ans de la parcelle du 290 rue de la Garenne. Il est porté par un groupement dont Yes We Camp est mandataire, lancé dans le cadre de l'AMI préfigurer "PlayGroues" à l'initiative de Paris La Défense et la Ville de Nanterre.

Il a pour objectif d'accompagner la transition spectaculaire que va connaître le quartier des Groues en faisant le lien entre les habitants actuels, les futurs arrivants, les usagers du quartier et les espaces publics d'aujourd'hui et de demain.

Concrètement cela se traduit de plusieurs manières :

- culture d'une véritable pépinière horticole qui a pour vocation de faire pousser aux Groues les arbres qui iront verdifier les futurs espaces publics du quartier
- l'aménagement progressif et l'entretien d'un jardin urbain et culturel, ouvert à tous, lieu d'expérimentations et de découvertes
- fédération d'une communauté autour du jardin, accueil d'initiatives et mise à disposition d'espaces pratiques et inspirants à destination de publics divers

Le Partenaire : L'association Vive Les Groues

L'association Vive les Groues a pour ambition de faire du lien dans le quartier à travers des projets culturels, artistiques et pédagogiques autour du jardin urbain. Dans un objectif transitoire au sein du site de Vive les Groues, elle souhaite s'implanter durablement sur le quartier des Groues.

De plus, l'association se veut fédératrice. L'enjeu est de rassembler en son sein les personnes et organisations voulant œuvrer à la mise en valeur de cet espace à l'aide d'événements de vie associative, festifs, culturels, pédagogiques, sportifs, de constructions participatives et de création originale.

- ENFANTS : des colos pour les enfants et les ados (objectif à prix solidaires)
- ANIMATION ET VIE QUARTIER : des ateliers pizzas hebdomadaire avec le four à pain des Groues, des marchés brocante et vides greniers mensuels.
- ARTS et CULTURE : des ateliers poterie, d'arts plastiques, des événements culturels et festifs (exposition photo),
- DIY et JARDINAGE : des chantiers participatifs autour de la construction et du jardinage.

Activités régulières prévues (Voir Annexe planning des événements, à annexer chaque année) :

- Le Bazar des Groues,
- La colo des marmots,
- Les soirées pizza,
- Chantiers participatifs et les ateliers (de fabrication, créatifs, de sensibilisation)

1 / Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les termes du partenariat entre Yes We Camp et Association Vive les Groues concernant:

- L'accueil de l'association Vive les groues (mise à disposition d'espaces et prêt de matériel) sur le site de Vive les Groues pour le déploiement de ses activités comme les "bazars des Groues" et "la colo des marmots"
- L'organisation d'événements de programmation culturels et festifs sur le site de Vive les Groues

2 / Modalités du partenariat

Lieu : Jardin Vive les Groues, 290 rue de la Garenne, 92 000 Nanterre

Durée : du 25/09/2022 jusqu'à la fin de la convention entre le propriétaire et Yes We Camp.

Yes We Camp et le Partenaire s'accordent sur un partenariat jusqu'à la fin du projet.

Dans le cadre de celui-ci, le Partenaire sera accueilli sur le terrain Vive les Groues pour le déploiement de ses activités.

3 / Engagements mutuels

Yes We Camp s'engage à :

- Fournir un accès à l'eau et à l'électricité
- Donner accès et rendre possible l'usage des espaces communs et leurs équipements sur le site (voir plan) dans le respect du règlement intérieur.
- Assurer la faisabilité réglementaire nécessaire à la tenue des activités de l'association vive les groues (déclaration ERP, sécurité incendie, règles sanitaires en vigueur, diagnostic de pollution ...)
- Donner accès à la plateforme de communication interne (slack)
- Donner accès en tant qu'éditeur aux réseaux sociaux de communication lié au projet de Vive les Groues (facebook et instagram)
- Assurer la coordination entre l'activité du Partenaire et les autres activités sur site concernant l'occupation des espaces (chantiers, programmation, accueil du public, privatisations de salles, séminaires de travail...)
- Donner accès à la base de données numériques liées à la coordination et à la gestion du terrain Vive le Groues (base de données bénévoles, planning de programmation et occupation des espaces, contacts et partenariats, support de communication, documents administratifs ...)
- Remonter les informations liées à la stratégie, au pilotage global et aux projets d'aménagements du terrain de Vive les Groues.
- Mettre à disposition du partenaire un espace de rangement pour les activités art plastique de "la colo des marmots"
- S'assurer que la cohabitation entre les différents porteurs de projets installés sur le site se fait dans le respect et la bonne intelligence.
- Mettre à disposition les ressources disponibles pour la réalisation de certains évènements et activités du Partenaire dans la mesure des possibilités et disponibilités de chacun (ressources humaines et matérielles)
- Mettre à disposition du partenaire la buvette et ses équipements pour la durée de la saison.

Le Partenaire s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur préalablement signé (voir règlement intérieur en Annexe)

- Contribuer financièrement aux charges de fonctionnement du site conformément à ce qui est défini dans l'article 4 - Redevance
- Réserver les espaces privatisables à minima une semaine avant la date de l'événement.
- Programmer et anticiper dans la mesure du possible, les sollicitations de l'équipe Yes We Camp (chantiers, graphisme, signalétique, aide support com, rédaction, ...)
- Ne pas manger ou distribuer la production de fruits et légumes cultivée en dehors de la serre : Toutes zones utilisées à plantation de consommables en dehors de la serre devra être au préalable validé avec Yes We Camp et nécessitera la pose de Géotextile même si ces derniers ne sont pas destinés à la consommation (voir diagnostic de pollution et études de sol en annexe)
- Construire sa programmation, ses activités et animations en concertation avec Yes We Camp
- Respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la buvette préalablement définis avec Yes We Camp pour l'ensemble de la saison.
- Faire signer le règlement du site de Vive les Groues et la charte liées à la programmation pour tout partenaires, intervenant extérieur ou artistes qui serait amené à venir sur le site dans le cadre d'une collaboration avec l'association vive les groues
- Ranger et nettoyer le site à la fin de chaque événement, remettre en place les mobiliers extérieurs, vider les poubelles extérieurs, nettoyer le site et ramasser les déchets liés à l'événement.

4 / Redevance

10 % du montant annuel des subventions obtenues par l'association

5 / Assurance

6 / Communication et réseaux

De manière générale, Yes We Camp et le Partenaire se mettent d'accord pour se consulter lorsque leur communication publique induit l'autre.

Les deux parties s'engagent à communiquer sur les activités qui se déroulent sur le site à travers une gestion partagée des outils de communication existante du projet.

- une identité visuelle (logo, charte graphique,...)
- une page facebook
- une page Instagram
- un site internet
- des documents de présentation (flyer, brochure)
- des newsletters régulières

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement et soutien à la communication, Yes We Camp diffusera les événements organisés par le Partenaire sur ses propres canaux de communication.

Les deux parties s'engagent à construire ensemble et partager les modalités d'utilisations des outils, une stratégie et un calendrier de communication (voir annexe "Partage des outils de communication")

7 / Modification de la convention

Éléments pouvant faire objet d'une modification de la convention de partenariat :

- Toutes modifications ou ajouts faisant l'objet d'un accord entre les deux parties
- Si changement de bureau et de statut du partenaire, révision de la convention.

8 / Fin du partenariat

- Le partenariat pourra prendre fin si l'une ou l'autre des parties ne respecte pas ses engagements tels que mentionnés aux articles 2, 3 et 4.
- Les parties s'engagent à faire un bilan tous deux mois sur l'état du partenariat et les éventuels points de blocage ou d'interrogation. Elles s'engagent à traiter ceux-ci en bonne intelligence et à rechercher des solutions cohérentes avec les objectifs communs.
- Le partenariat sur le site de Vive les Groues est conditionné à la convention d'occupation temporaire dont dispose Yes We Camp avec Paris la Défense, propriétaire du terrain, sur une durée de 5 ans renouvelable 3 ans. La rupture de cette convention entraînera la rupture du partenariat.

Fait à Nanterre, le

Annexes

Règlement intérieur
Diagnostic de pollution des sols
Contrat de Louage

Annexe 11 - Rapport d'activités 2021 de l'association Vive les Groues

Rapport d'activités Année 2021 - Association Vive les Groues

Octobre 2021

Rappel de l'objet social de l'association Vive les Groues

Cette association a pour objet d'agir pour la vitalité du projet Vive les Groues, de rendre cet espace plus solidaire, plus écologique et de renforcer les liens entre ses adhérents.

Le projet Vive les Groues, à Nanterre, est un un projet d'occupation d'une friche de 9000 m² pendant une période de 5 à 8 ans définie selon une convention d'occupation signée par l'association Yes We Camp avec les propriétaires des terrains, Paris la Défense et la ville de Nanterre. Elle s'inscrit dans le cadre de la préfiguration du quartier des Groues, qui verra le jour à horizon 2030.

La friche Vive les Groues est un lieu d'expérimentation dans les domaines de l'horticulture, de l'agriculture urbaine, de l'architecture et de l'urbanisme. Depuis 2017, s'y mettent en places des activités ouvertes à tous autour de l'installation d'une pépinière horticole pédagogique dont les arbres seront destinés aux espaces publics du futur quartier. Vive les Groues est également une plateforme de rencontre et de développement pour des tiers, elle a ainsi pour vocation d'accueillir dans ses espaces en cohabitation des projets portés par d'autres acteurs (par exemple, le projet Appel d'Air de la Société du Grand Paris, les jardins partagés, des expérimentations en agriculture urbaine ou dans le domaine de l'ESS...)."

L'association Vive les Groues a pour objet l'animation du projet "Vive les Groues" dans ces différents volets :

- aménagement des espaces extérieurs et notamment des espaces communs accessibles au public, qui sont supports de l'animation des volets ci-dessous;
- promotion de l'environnement et protection de la nature;
- soutien et coordination d'expérimentation d'activités de plein air, portés par d'autres porteurs de projets;
- développement et diffusion de programmes pédagogiques et de sciences citoyennes
- partenariats avec les acteurs locaux;
- programmation culturelle et sportive;



Contexte de développement de l'association - Assemblée Générale du 15 octobre 2020

L'association Vive les Groues a été créée par Yes We Camp (YWC) en 2019 avec pour objectif d'ouvrir la gestion du lieu et du projet avec d'autres usagers du site. Les membres du bureau étaient à l'origine d'anciens et actuels salariés de YWC. Lors de l'AG du 15 octobre 2020, trois nouveaux membres du bureau (Louise Martin, Fayez Alkhalil et Cécile Gauthier) ont été élus par les adhérents de l'association présents.



A préciser que les actions que nous avons développées pour la première année d'activation de notre association ont été grandement impactées par le contexte de la pandémie mondiale de la COVID-19 (horaires d'ouverture du site, jauge limitée et fréquence des visiteurs).

Nos actions développées en 2021

Nos actions peuvent se résumer autour de trois grands axes : la coordination avec les acteurs partenaires et résidents de Vive Les Groues (1), se faire connaître auprès des habitants et consolider une communauté de bénévoles et d'habitues (2), et enfin développer nos partenariats afin de développer un modèle économique viable (3).

I/ Fédérer et coordonner les acteurs résidents partenaires de VLG

- **Brochure des acteurs du site de Vive les Groues** (en Annexe du rapport d'activités)

Dans le but de faire connaître les activités des résidents de Vive les Groues, une brochure de présentation des acteurs a été réalisée avec la chargée de communication de Yes We Camp. Cette plaquette a été diffusée auprès des mairies et entreprises locales afin de proposer les activités de nos partenaires et des prestations collectives de teambuilding.

- **Les Colos des Marmots #1, #2, #3, #4**

Quatre semaines d'activités pour les enfants ont été organisées en parallèle des stages d'anglais dans la yourte organisés par ComEnjoy :

- La Colo des marmots 1 du 15 au 17 février,
- La Colo des marmots 2 du 7 au 9 juillet,
- La Colo des marmots 3 du 12 au 16 juillet,
- La Colo des marmots 4 du 25 au 28 octobre,

Exemple de programmation :

Lundi 25 octobre :

- 10h30 - 12h : Atelier carton plein : confection de masque
- 12h - 13h30 : Pause déjeuner (chacun apporte son pique nique)
- 13h30 - 15h : Atelier cupcakes et pumpkin pie (enfants de 4 à 6 ans)
- 15h - 15h30 : Goûter
- 15h30 - 17h : Atelier cupcakes et pumpkin pie (enfants de 7 à 11ans)

Mardi 26 octobre :

- 10h30 - 12h : Atelier couture confections de capes
- 12h - 13h30 : Pause déjeuner (chacun apporte son pique nique)
- 13h30 - 15h : Atelier Jardinage (enfants de 4 à 6 ans)
- 15h - 15h30 : Goûter
- 15h30 - 17h : Atelier jardinage (enfants de 7 à 11ans)

Mercredi 27 octobre

- 10h30 - 12h : Atelier sérigraphie
- 12h - 13h30 : Pause déjeuner (chacun apporte son pique nique)
- 13h30 - 15h : Atelier Poterie (enfants de 4 à 6 ans)
- 15h - 15h30 : Goûter
- 15h30 - 17h : Atelier Poterie (enfants de 7 à 11ans)

Jeudi 28 octobre

- 10h30 - 12h : Atelier chant chorale dans la yourte
- 12h - 13h30 : Pause déjeuner (chacun apporte son pique nique)
- 13h30 - 15h : Atelier Art Récup' pour Halloween (enfants de 4 à 6 ans)
- 15h - 15h30 : Goûter
- 15h30 - 17h : Atelier Art Récup pour Halloween (enfants de 7 à 11ans)

→ Tarif : 15€ par atelier par enfant. 35€ pour la journée. 140€ les 4 jours.



II/ S'ouvrir sur le quartier et consolider une communauté d'usagers/d'habituels

- **“Bazar des Groues”** : les marchés mensuels avec des artisans/créateurs et les habitants du quartier

Quatre grands marchés « Bazar » des Groues (mai, juin, septembre et octobre) ont été organisés avec les acteurs du site et à destination des riverains, habitants du territoire et artisans créateurs. Une **vingtaine d'exposants** à chaque édition sont venus vendre leurs vêtements, bibelots et leurs propres créations.

A travers ces événements, nous avons pu constituer une petite communauté d'exposants créateurs et vendeurs qui sont devenus des réguliers et habitués de ces événements mensuels.

Nous avons pu observer des difficultés à faire connaître notre événement à l'avance par les habitants du quartier. L'affluence des visiteurs étant très difficile à anticiper et à maîtriser.

→ C'est pourquoi pour 2022 nous souhaitons communiquer très en amont sur les dates de ces grands marchés braderies afin que les mairies voisines puissent le diffuser dans les bulletins municipaux et de notre côté de diffuser plus largement l'information dans le quartier.

→ *Prix pour emplacement : adhésion à l'association à partir de 5€ par exposant (non renouvelable pour chaque marché)*

Enfin, nous souhaiterions changer les modalités d'inscription pour les prochains bazars de 2022 :

- 5€ par stand par marché (7 marchés prévus pour 2022),
- ou adhésion à 25€ pour l'année. (10€ de réduction pour inscription aux 7 marchés).



- **Ateliers pizzas les mercredis soirs**

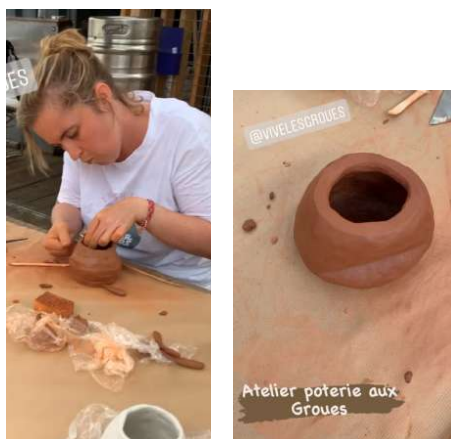


Des ateliers pizzas participatifs sont organisés tous les mercredis par Louise Martin, présidente de l'association. Les habitants sont invités à préparer la pizza eux-mêmes à partir des pâtons et des ingrédients déjà pré-coupés à l'avance.

→ Prix de vente des pizzas : 8€.

- **Des ateliers gratuits d'initiation à la poterie et création de savon à froid** les dimanches de septembre 2021 avec Daniel Sena Santuzzi

Des ateliers ouverts à tous ont été démarrés les dimanche après-midi de septembre et octobre 2021 : atelier zéro déchet animé par une voisine et habituée du lieu (*beewrap*), atelier confection d'instruments de musique avec les enfants par , . Deux membres de l'association Vive les Groues ont proposé des ateliers gratuits d'initiation à la poterie et de création de savon froid les dimanches de septembre.



- *Prix : gratuit*
- *Coût : des fournitures environ 60€*

- **Chantier participatif de construction d'un four à pizza mobile** avec Daniel Parnitzke du 11 au 16 octobre 2021

Un nouveau four à pain mobile a été réalisé en chantier participatif du 11 au 16 octobre 2021. Une quinzaine de bénévoles ont participé aux différentes phases du chantier telles que la co-construction des plans du four faits par le designer Daniel Parnitzke :du chariot en bois, creuser la terre pour l'argile, découpe des briques, montage de la voûte, mélanger l'argile/torchis puis faire la première couche, peinture et finitions.

- *Coût : 2000€ (prestation, matériaux, frais déplacements et prise en charge des déjeuners bénévoles)*



III/ Développer notre modèle économique et des partenariats avec des acteurs extérieurs

- Exposition Photo - Concours photo Nature avec la Ville de Bois Colombes et Storengy

Du 12 au 26 avril, un concours photo a été organisé par Vive les Groupes, Storengy et Bois-Colombes. Les gagnants des catégories

Ø (La nature en ville (potagers urbains, balcons fleuris, oiseaux sur mangeoire, nichoir, etc.)

Ø La nature nocturne (chauve-souris, chouette, insectes nocturnes, etc.)

Ø La nature au cœur de nos lieux de travail (murs ou toits végétalisés de vos locaux d'entreprise, campus d'entreprise, etc.)

Ø Mon âme d'enfant face à la nature (cette catégorie est ouverte aussi bien aux plus jeunes (sur autorisation parentale) qu'aux adultes)

ont vu leurs photographies exposées du 19 au 23 mai à Vive les Groupes et au parc des Bruyères à Bois Colombes et ont été récompensés par des paniers de produits bio et locaux.

Un tirage au sort a également eu lieu parmi les participants pour remporter des bons offerts par l'Association Vive les Groupes : des activités telles que le banya (sauna russe), un voyage sonore dans la yourte, des ateliers découverte de la ferme des enfants, etc.

Pour la première fois, l'association Vive les Groupes a réalisé une prestation de services pour la réalisation de cette exposition photo en partenariat avec Yes We Camp et I-Wood qui ont notamment fabriqué les supports photos en bois.

CONCOURS PHOTO NATURE EN VILLE

Du 6 au 26 avril 2021, les habitants de Bois-Colombes, les salariés d'entreprises locales ainsi que les bénévoles et voisins du jardin urbain de Vive les Groves ont été invités à partager leurs regards sur la nature en ville grâce à la photographie. Les photos laudées de ce concours ont été sélectionnées par un jury composé d'experts naturalistes, de photographes, d'artistes et d'élus de la commune de Bois-Colombes.

Quand ? Du 19 au 23 mai
Où ? Au parc des Bruyères à Bois-Colombes et à Vive les Groves à Nanterre !

Cette exposition temporaire a été réalisée en partenariat entre l'association Vive les Groves, la Ville de Bois-Colombes et l'entreprise Storengy.

PLANTER
FAISSILLER
PANIFIER.

- Les supports ont été fabriqués par **WOOD** à partir d'anciens matériaux d'une exposition du Centre d'art Georges Pompidou puis réutilisés sur le site des Grands Voisins à Paris. **YES WE CAMP**
- Les panneaux contreplaqués en bois de peuplier ont été préparés par notre fournisseur et voisin, l'entreprise **OTRAD**
- Enfin, les impressions photos sur bois ont été réalisées par notre partenaire **OTRAD**



- Des prestations de restauration et de teambuilding à destination des groupes d'entreprises ou d'associations

Numéro de Facture	Date de la presta	Date de la facture	Client	Montant	Nature de la presta
1	19.05.2021	25.04.2021	Storengy	3000	Concours photo
2	15 et 26 mars 2021	11.05.2021	Ecole du Compost	481.06	food Louise
3	8 et 9 juin 2021	16.06.2021	DU espaces communs	350	food Louise
4	14 et 15 juin	16.06.2021	Ecole du Compost	180	food louise
5	19 et 25 mai et 15 juin	16.06.2021	Yes We Camp	524	vente food Louise au bar
6	7, 8, 9 et 14 juin	16.06.2021	Yes We Camp	96,5	food pour staff YWC
7	3 juillet et 28 août	30.06.2021	Mairie de Nanterre	480	food Louise
8	2 juillet	20.07.2021	La Canopée	750	teambuilding
9	7 juillet	07.08.2021	EELV IDF	80	food Louise
10	24 juin	10.09.2021	APIFA	270	food Louise

11	8 juillet	10.09.2021	AXA	681	food Louise
12	24 juillet	10.09.2021	Mariage	180	food Louise
13	30 juin	10.09.2021	club de rigologie	96	food louise
14	30 juin	10.09.2021	BACSAC	72	food louise
15	23 septembre	6.10.2021	RCC IDF	357.5	food Louise
16	10 octobre 2021	20.10.2021	CMCAS	337.50	presta voyage sonore

IV/ Le futur de l'association - 2022

> Difficultés que nous avons pu observées :

Peu de fréquentation sur le quartier des Groues :

→ Les acteurs du site de Vive les Groues partagent le même constat de difficultés de faire venir des habitants de Nanterre dans le quartier des Groues. En effet, la ZAC des Groues qui s'étend sur 65 ha est en plein chantier. Encore peu connu des habitants des quartiers voisins et des communes telles que la Garenne Colombes, Courbevoie ou Colombes, ce quartier va pourtant accueillir dans les années à venir 12 000 habitants et multiplier son nombre de salariés.

Le modèle économique de l'association qui repose essentiellement sur du bénévolat

Nécessité d'augmenter le nombre de bénévoles impliquées dans la vie quotidienne et gouvernance du lieu Vive les Groues

> Les objectifs et actions pour 2022

→ Pérenniser notre communauté d'usagers et habitués des Groues en poursuivant et développant des activités pour développer la vie de quartier :

- des ateliers pizzas hebdomadaire grâce au nouveau four à pain mobile,
- des marchés vides greniers "Bazars" mensuels avec une programmation musicale,
- construction d'un boulodrome afin d'organiser des tournois de pétanque avec les voisins,
- des colos pour les enfants et adolescents à tarifs solidaires,
- des ateliers poterie et risographie :

L'atelier de risographie est portée par une personne de l'équipe de Yes We Camp diplômée des Beaux Arts de Caen. **Pourquoi la risographie ?** La risographie est une technique d'impression écologique puisque les encres sont à base d'huiles végétales. Les fichiers numériques sont imprimés par couche de couleur qui seront superposées. C'est une technique qui offre une esthétique singulière. Cette technique pourrait également être utile pour l'association et les résidents leur permettant d'imprimer sur place leurs supports de communication. Ainsi, dans une démarche plus écologique et plus proche du site, les impressions laser extérieures pourraient être réduites.

→ Mieux se faire connaître du public extérieur :

- achat d'un triporteur permettant de faire des actions "hors les murs" de médiation auprès des habitants et commerçants du quartier,
- communication en amont de notre programmation auprès des mairies voisines,
- budget plus conséquent pour les affiches et flyers à déposer dans le quartier,

- organisation d'une exposition photo sur l'histoire du quartier et de Vive les Groues,
- Développer des partenariats avec des associations nanterriennes orientées sur la transition écologique et sociale notamment avec le centre culturel et social La Traverse, l'association la Rustine à Nanterre (atelier répar' vélo), La Soupe aux Cailloux, ou encore la Biocoop de Nanterre.

→ **Constituer une équipe de salariés pour développer des activités pérennes sur le site de_Vive les Groues**

Annexe 12 - Brochure de l'association Vive les Groues faite en 2021



INTRODUCTION

Le projet Vive les Groues est né d'un appel à manifestation d'intérêt initié par Paris La Défense et la Ville de Nanterre. En parallèle de l'aménagement de la ZAC des Groues, Yes We Camp et ses partenaires, lauréats de cet appel, ont imaginé un espace de convivialité et de participation. Potager urbain, pépinière horticole, espace de coworking, animation festive, création artistique, architecture expérimentale, insertion professionnelle et pédagogie alternative se croisent et façonnent cet écosystème innovant.

Aujourd'hui, cette ancienne friche de 9000 m² prend des allures de tiers-lieu coopératif où un certain nombre d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, voisins, artistes et entrepreneurs s'y retrouvent pour développer leur projet et activité.

ET QUI N'ATTEND
QUÉ VOUS ♡

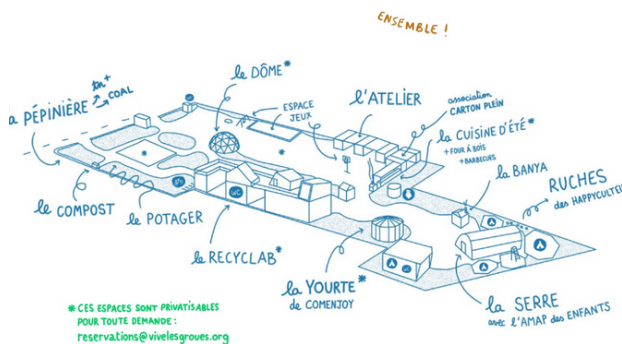


1

GOUVERNANCE DE VIVE LES GROUES

Depuis 2019, l'association de Vive les Groues réunit les voisin.e.s, les travailleur.e.s locaux, les bénévoles et les résident.e.s du site. À travers des réunions hebdomadaires, ce collectif souhaite s'inscrire dans le territoire en prenant part à la gestion et la programmation d'activités du tiers-lieu de Vive les Groues.

Cette brochure vous présente les activités proposées par les membres de l'association Vive les Groues.



@vivelesgroues

2

JARDINAGE X BIODIVERSITÉ



L'école du compost a pour objet de promouvoir toutes les formes de compostage et les méthodes culturelles d'aujourd'hui.

<http://www.ecoleducompost.fr>



ACTIVITÉS PROPOSÉES

Formations et animation d'ateliers participatifs sur le compostage et le lombricompostage, le gâchis alimentaire, la biodiversité et la vie des sols



3

JARDINAGE X BIODIVERSITÉ



accueille familles, voisins et entreprises afin de mettre les mains dans la terre et de se sensibiliser à l'agriculture urbaine et la permaculture.

Leur partenaire, **LA RUCHE QUI DIT OUI!** distribue tous les jeudis ses paniers bios et locaux à Vive les Groves.

<https://www.enfantspaysans.org>

<https://laruchequiditoui.fr>

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Atelier jardinage comestible : semis, fabrication de buttes, compost, repiquage, récolte et paniers !



4

JARDINAGE X BIODIVERSITÉ



sensibilisent les citoyennes et citoyens au rôle des abeilles dans notre environnement, en proposant une apiculture accessible et raisonnée.

<https://www.happyculteurs.re>

ACTIVITÉ PROPOSÉE

Atelier d'initiation à l'apiculture



5

JARDINAGE X BIODIVERSITÉ

LES
PETITES
VOISINES

L'association **LES PETITES VOISINES** héberge sur le site de Vive les Groves plus de 150 plantes rescapées d'un chantier (Les Grands Voisins). Les Petites Voisines militent pour une préservation des communautés végétales menacées sur les sites en transformation.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Ateliers de vannerie sauvage : fabrication de nids et techniques de tressage

Ateliers d'impressions végétale: anthrotypes, tampons naturels et herbiers

Conférences, ateliers de sensibilisation au végétal



6

JARDINAGE X BIODIVERSITÉ

TN+ développe depuis 2002 une démarche qui associe Paysage et urbanisme par la fertilisation des sols, la prise en compte des terroirs urbains et l'enrichissement de la biodiversité. L'agence co-pilote les actions de préfiguration. Spécialiste du végétal, elle élabore spécifiquement les modalités de mise en culture des arbres et arbustes de la pépinière. Ainsi, 200 arbres cultivés actuellement sur site ont vocation à être plantés dans les espaces publics du futur quartier des Groves.
<https://www.tnplus.fr>

+



ACTIVITÉS PROPOSÉES

Animation de la pépinière à travers des ateliers de médiation et de conduite des végétaux : démarche, taille, tuteurage, entretien

7

APPEL D'AIR est une oeuvre participative et environnementale de l'artiste Thierry Boutonnier. Avec l'association **COAL**, ils accompagnent le chantier du Grand Paris Express jusqu'en 2030.
<https://www.projetcoal.org>

BALADE URBAINE

CÉCILE GAUTHIER, doctorante en géographie à Paris 1, réalise une thèse sur les formes d'engagement au sein de lieux d'occupation temporaire dans le Grand Paris. Membre du réseau européen pluridisciplinaire Inter-friches, elle a participé à l'organisation de l'atelier "La friche en vacance(s) ?" qui a eu lieu à Vive les Groves en novembre 2019.

Interfriches (2019-2021) MSH Paris - Nord
<https://www.ladyss.com/atelier-d-automne-des-friches>



ACTIVITÉS PROPOSÉES

Parcours itinérants dans le quartier des Groves et de ses environs



Sur la passerelle au-dessus des voies ferrées du futur RER E, ZAC des Groves
 Pierre-Yves Brunaud

8

CRÉATION ET RÉCUP'

L'atelier  de Nacira donne une seconde vie aux objets en récupérant des meubles, fauteuils et vêtements.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Réalisation de cosmétiques maison (savon, shampoing solide, baume à lèvres)

Cuisine zéro déchet

Ateliers création d'hôtel à insectes, de terrarium et de mangeoire à oiseaux

Initiation à la linogravure, réalisation de beewrap (emballage alimentaire en cire d'abeille)



9

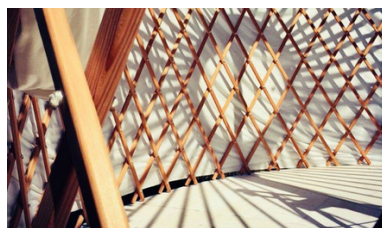
CHANTIERS PARTICIPATIFS : BRICOLAGE, ÉCO-CONSTRUCTION

iwood accompagne petits et grands enfants à la fabrication collective de leurs rêves lors d'ateliers de menuiserie récréative, pour s'approprier un lieu, oser faire - et faire commun.

<https://beta.i-wood.fr>

ACTIVITÉ PROPOSÉE

Animation de chantiers participatifs autour du bois (conception, prototypage et fabrication)



10

CHANTIERS PARTICIPATIFS : BRICOLAGE, ÉCO-CONSTRUCTION

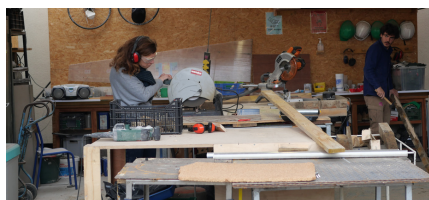
* **YES WE CAMP** transforme des espaces définis en micro-territoires ouverts, généreux et créatifs. Selon le contexte, ces lieux peuvent devenir un parc, une école, un centre de soins, un fablab, une place publique ou même une plage !

<https://yeswecamp.org>



ACTIVITÉ PROPOSÉE

Fabrication de votre projet d'aménagement de plein air et de mobilier de réemploi



11

ESPACE ALTERNATIF D'APPRENTISSAGE ET DE BIEN-ÊTRE

ComEnjoy c'est une yourte où l'on expérimente pédagogie et méthodes alternatives pour répondre à notre besoin de rapprochement avec la nature et notre préoccupation écologique grandissante.

<https://comenjoy.fr>



ACTIVITÉS PROPOSÉES

Voyage sonore :
Séance de relaxation profonde à l'aide d'instruments vibratoires (gongs, bols tibétains...)



Cours ludique et activité théâtrale en anglais

Location de la yourte



12

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'association **CARTON PLEIN** invente des solutions pour lutter contre l'exclusion en oeuvrant pour la transition écologique. L'association collecte, ré-emploie des milliers de cartons usagés et réalise des centaines de déménagements à vélo par an avec des personnes en grande précarité qu'elle accompagne vers la reprise de confiance en soi et en les autres.

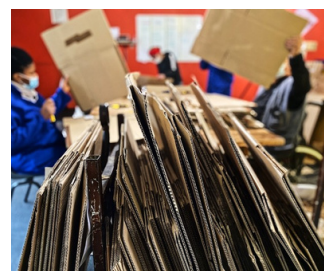
<https://cartonplein.org>

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Collecte de déchets carton à pied et à vélo

Ateliers de fabrication d'objets en carton

Vente de cartons de déménagement (départ, déménagement interne)



13

ARTISTES EN RÉSIDENCE

DANIEL PARNITZKE, jeune diplômé de la Design Academy Eindhoven (NL) a réalisé l'éolienne et le four à pain à Vive les Groves.

<https://danielparnitzke.de>

ACTIVITÉ PROPOSÉE

Animation d'ateliers de construction en chantier participatif : rocket stove, éolienne, construction terre paille



14

ARTISTES EN RÉSIDENCE

LUDOVIC est coopérateur de XTNT. Au fil de ses créations, XTNT démontre l'importance de la création artistique pour la réappropriation de l'espace public par les citoyennes et citoyens.

Performances collaboratives, films participatifs, vidéo à 360°, promenades radiophoniques, inventions de sport urbains décalés.

<https://www.xtnt.org>

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Atelier poésie et élocution en plein air

Workshop : performances collaboratives, films participatifs, vidéo à 360°, promenades radiophoniques, inventions de sport urbains décalés



15

CUISINE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

LOUISE propose une restauration sur place à partir de produits frais et saisonniers issue d'une agriculture biologique et raisonnée.



ACTIVITÉ PROPOSÉE

Atelier cuisine pour petits et grands



16

LES ESPACES EXTÉRIEURS

La place centrale

INFOS PRATIQUES

500 personnes debout / 300 personnes assises
650 m²
Tables, bancs, barbecues, four à pizza, équipements de cuisine



La terrasse de la pépinière

INFOS PRATIQUES

70 personnes debout / 50 personnes assises
120 m²
Tables et bancs



17

LES ESPACES INTÉRIEURS

Le **Recyclab** c'est l'ensemble des containers des trois bâtiments fabriqués par l'atelier d'architecture autogérée (aaa).

INFOS PRATIQUES
100 personnes debout / 60 personnes assises
60 m² / 35m² terrasse
Canapés, tables, bancs, écran de projection, vidéo-projecteur, micros filaires, console de son, paperboard



Le **coworking**

INFOS PRATIQUES
4 bureaux
28 m²
Tables, chaises, Wifi, espace cuisine



La **yourte**

INFOS PRATIQUES
20 personnes assises
38m² / 10m² terrasse
Poufs, tapis, enceintes, paperboard, téléviseur



18

TEAMBUILDING SUR MESURE

Organisez votre journée teambuilding à Vive les Groves ! Nous faisons intervenir les différents partenaires au gré de vos envies, en voici un exemple :

- 9:00 → 10:00 : accueil café, présentation et visite du lieu
- 10:00 → 12:30 : activités au choix par groupe :
 - jardinage : réussir son jardin en permaculture
 - bricolage : construction de mobiliers de jardin
 - formation au lombricompostage
- 12:30 → 13:30 : pause déjeuner*
- 13:30 → 14:30 : sessions par groupe de voyage sonore dans la yourte -
- 14:30 → 17:00 : activités au choix par groupe :
 - soin de la pépinière d'arbres
 - initiation à l'apiculture et fabrication de beewrap
 - inventaire de la flore et visite du quartier
- 17:00 → 17:30 : debriefing de la journée sur la terrasse
- 17:30 → 19:00 : apéritif et cuisson des pizzas dans le four à pain



Contactez-nous par mail : association@vivelesgroves.org

*Vive les Groves a sélectionné des services de traiteurs en cohérence avec leurs principes : une alimentation saine, locale et responsable.

19

TEXTE

ANGÈLE DE LAMBERTERIE / SIMON LAISNEY / MAXIME ZAÏT

L'OCCUPATION TEMPORAIRE

EN EUROPE : DE LA NÉCESSITÉ D'UNE ORGANISATION

Angèle de Lamberterie

Suite à deux expériences à la Ville de Paris auprès de l'adjoint au Logement et à l'hébergement d'urgence, puis à l'Atelier Metropolitano Jorge Mario Jauregui (Rio de Janeiro), elle rejoint, en 2019, Plateau Urbain en tant que chargée du développement.

Simon Laisney

Après différentes missions d'urbanisme, d'études foncières et immobilières au Burkina Faso et en Île-de-France, il crée en 2013 Plateau Urbain, dont il devient le directeur général en 2016. Plateau Urbain est « une coopérative d'urbanisme transitoire, qui propose la mise à disposition d'espaces vacants pour des acteurs culturels, associatifs, et de l'économie sociale et solidaire ».

Maxime Zaït

Plusieurs étudiants, dont Maxime Zaït, créent Communa à Bruxelles en 2013. Leur projet est de « faciliter l'accès aux espaces vides, afin de rendre du pouvoir d'action aux citoyens.n.e » et permettre à chacun.e de participer à la construction de la ville ».

D'INTÉRÊT COLLECTIF

En Europe, la vacance immobilière concerne des centaines de millions de mètres carrés. Ces interstices urbains sont de plus en plus exploités. Sont-ils des espaces de liberté à préserver ou un nouveau marché de niche ?

Quand elles sont organisées dans le but de servir l'intérêt collectif, l'occupation temporaire permet d'apporter des réponses immédiates et concrètes à certains défis que connaissent les villes (hébergement des plus vulnérables, espaces de créations abordables, etc.) Ces laboratoires urbains accueillants et généreux deviennent de véritables poumons de liberté au cœur des villes aseptisées. Prenant le contrepied des logiques néolibérales, ces « zones franches d'initiatives » permettent de rassembler, d'expérimenter et d'ouvrir le champ des possibles.

Hormis le fait qu'elle apporte une réponse immédiate à des problèmes d'accès à l'espace en s'affranchissant du loyer, l'appropriation des lieux vacants permet aux habitants de

participer à la fabrique de la ville. Les friches en attente de développement constituent des maquettes expérimentales à l'échelle 1:1 peu coûteuses. Articulée de cette manière, l'occupation temporaire se mue en urbanisme transitoire : ces usages éphémères permettent de préfigurer les aménagements futurs et ainsi de répondre à long terme à des enjeux identifiés par les citoyens.

Si cette approche se renforce dans toute l'Europe, d'autres acteurs émergent : leur goût pour la transition sociétale est limité et leurs intentions se résument souvent au profit. Les moindres recoins de la cité doivent être investis, tous les espaces rationalisés.

Ces sociétés commerciales réduisent les espaces vacants à un nouveau marché. Qu'elles se présentent sous le visage assumé de plateformes ubérisantes, comme les « agences anti-squat » qui font du gardiennage par l'occupation, ou comme de simples friches événementielles, leurs objectifs sont orientés vers l'intérêt privé : *property*

management opportuniste pour les uns, marketing urbain pour les autres. Ces approches dites extractives ont des conséquences réelles : exclusion systématique des personnes marginalisées au profit de publics « sûrs et attractifs », réduction des protections et des droits des occupants temporaires, exclusion des riverains dans la programmation et ubérisation d'acquis sociaux au nom de la flexibilité. De grands opérateurs fonciers confient la gestion d'importants espaces à ces entreprises, quitte à ce que les friches perdent la vitalité qui les définit et deviennent des vecteurs d'exclusion des publics les plus précaires.

En somme, l'occupation temporaire n'est qu'un outil. Il peut être un appareil de transformation sociétale vers une ville plus juste et résiliente, mais aussi un instrument au service du capitalisme foncier. La mise à l'échelle européenne de l'urbanisme temporaire d'intérêt collectif devient nécessaire. Une double stratégie s'est mise en place.

La première approche, dite *bottom-up*, consiste à s'organiser en réseau international. Elle se base sur la multiplication et la pollinisation des lieux d'intérêt collectif. Les acteurs en présence doivent se consolider pour former et accompagner les nouveaux, renforcer leurs méthodes et mutualiser leurs moyens. C'est

dans ce cadre-là qu'est né Stun (Social Temporary Urbanism Network), un réseau international d'urbanisme temporaire à finalité sociale. En novembre 2019, le premier Stun Camp a rassemblé plus de 200 participants, issus d'une dizaine de pays. Ces acteurs s'organisent pour monter en puissance et s'assurer que la friche reste un espace ouvert d'expérimentation au service du plus grand nombre.

De nombreuses initiatives sont déjà en marche. On peut citer un diplôme universitaire autour de la gestion d'espaces communs (par Yes We Camp), un outil de mesure d'impact (par Plateau Urbain), une boîte à outils pour lancer des projets d'occupation temporaire (par Free Riga), une coopérative d'acquisition foncière solidaire (par Communa) ou encore Erafriche, un programme d'échange des travailleurs des friches.

La seconde approche, dite *top-down*, vise à tisser plus de liens avec les pouvoirs publics afin de modifier les règles du jeu. Il s'agit d'influer sur la production de normes légales pour aboutir à un cadre qui facilite le déploiement d'un urbanisme temporaire d'intérêt collectif et d'empêcher les dérives et l'instrumentalisation de la pratique. Son utilité doit s'appuyer sur la mesure d'impact afin d'insérer des clauses sociales dans les marchés publics d'attribution des

bâtiments vacants et de créer des lignes budgétaires dédiées. Pour ne pas devenir le Cheval de Troie de l'ubérisation de la ville et se réduire à un vernis social sur la rouille du capitalisme foncier, l'occupation temporaire doit affirmer sa finalité sociale en rassemblant les acteurs et en pesant sur les institutions locales et européennes.

Ce n'est que par l'imbrication des approches *bottom up* et *top-down* que cet urbanisme humaniste pourra véritablement remplir son rôle : sortir les espaces de leur état d'inactivité, produire des communs et libérer les possibles, pour que la ville devienne l'affaire de tous, partout.

Ressources
Nouvelles Urbanités

19

L'occupation temporaire en Europe :
de la nécessité d'une organisation d'intérêt collectif



Photographies :
© Anne Leroy



Les Grands Voisins

Commune : Paris — 14^e (75)
Coordinateurs du projet : Aurore, Yes We Camp, Plateau Urbain.
Propriétaire : Paris & Métropole Aménagement — Société publique locale d'aménagement (**SPLA**)

Période : 2015 – 2020
 Projet réalisé avec le soutien de la Mairie de Paris et de la Région Ile-de-France

Occupation temporaire de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris 14^e.

Saison 1 (2015-2017) : 20 000 m² de bâtis et 15 000 m² d'espaces extérieurs / 250 structures / 600 places d'hébergement
Saison 2 (2018-2020) : 10 000 m² d'espaces bâtis et 3 500 m² d'espaces extérieurs / 140 structures / 100 places d'hébergement

Fin 2017, les travaux débutent dans la partie occupée par les Grands Voisins en saison 1, à l'automne 2020, la totalité du site sera en travaux.

Ressources

Nouvelles Urbanités

20

Tiers-lieux	

« L'occupation temporaire en Europe : de la nécessité d'une organisation d'intérêt collectif », par de Lamberterie A., Laisney S., et Zaït M., Revue Nouvelles Urbanités 2020

Table des figures

Figure 1 : Carte des douze territoires de la MGP _____	29
Figure 2 : Carte des initiatives d'urbanisme transitoire en Île-de-France depuis 2012 _____	34
Figure 3 : Carte des occupations temporaires récentes ou en cours _____	36
Figure 4 : Carte des projets d'urbanisme temporaire soutenus par le dispositif TempO' en 2022 _____	37
Figure 5 : Carte de localisation des trois tiers-lieux enquêtés _____	42
Figure 6 : Plan de situation du terrain de l'Agrocité _____	46
Figure 7 : Quartier d'implantation de l'Agrocité (Bagneux) _____	47
Figure 8 : Quartier d'implantation de Vive les Groues (Nanterre) _____	50
Figure 9 : Les parcelles du 284-290 rue de la Garenne en juillet 2017 _____	51
Figure 10 : La parcelle de l'association le Fait Tout et Récolte Urbaine _____	55
Figure 11 : Quartier d'implantation de Récolte Urbaine (Montreuil) _____	56
Figure 12 : Carte de la géographie sociale des Franciliens selon le profil de revenus des ménages en 2015 _____	62
Figure 13 : Les bidonvilles de la rue de la Garenne entre 1957 et 1963 _____	69
Figure 14 : Le marché des Grands Voisins, septembre 2017 _____	78
Figure 15 : Sortie terrain de l'atelier Inter-friches aux Groues, le 13 novembre 2019 _____	99
Figure 16 : Itinéraires de l'enquête de terrain dans le quartier des Groues, le 13 novembre 2013 _____	99
Figure 17 : Croquis de la friche de Vive les Groues, 2019-2020 _____	100
Figure 18 : Chronologie et étapes de l'enquête de terrain depuis 2017 _____	105
Figure 19 : Échelle de la participation citoyenne selon Arnstein (1969). _____	112
Figure 20 : Schéma du système d'acteurs d'un tiers-lieu _____	116
Figure 21 : Le bâti de la Récolte Urbaine _____	126
Figure 22 : Inauguration de la pépinière Appel d'air avec l'artiste Thierry Boutonnier, 26 novembre 2017 _____	127
Figure 23 : Frise chronologique du projet de Récolte Urbaine depuis 2014 _____	141
Figure 24 : Plan de l'Agrocité et des espaces animés par Bagneux Environnement _____	143
Figure 25 : Schéma de la transition de la gouvernance de l'Agrocité, 2016 – 2023 _____	146
Figure 26 : Frise chronologique du projet de l'Agrocité de Bagneux depuis 2009 _____	148
Figure 27 : Frise chronologique du projet de Vive les Groues depuis 2016 _____	150
Figure 28 : Confusion dans le compte rendu d'une activité à Vive les Groues _____	160
Figure 29 : L'Agrocité en juillet 2019 _____	169
Figure 30 : Affiche pour la Cantine de quartier au jardin de la Récolte Urbaine _____	173
Figure 31 : Session de terrain avec Récolte Urbaine dans le quartier de la Boissière à Montreuil, le 20 février 2019 _____	175
Figure 32 : L'hybridité des usages à Vive les Groues _____	180
Figure 33 : La faux à Xirocourt, 2020-2021 _____	184
Figure 34 : La construction de la cantine de Récolte Urbaine _____	186
Figure 35 : Nuage des mots utilisés pour qualifier Vive les Groues, novembre 2020 _____	188

Figure 36 : Un dimanche aux Groues, 2021	204
Figure 37 : Réservation de Vive les Groues par l'équipe du tiers-lieu des Cinq Toits, 2021	205
Figure 38 : La petite communauté des habitués des Groues, 2019	207
Figure 39 : La construction du projet de la yourte de ComEnjoy à Vive les Groues en 2019	213
Figure 40 : Représentation de l'itinéraire de Daniel Parnitzke par lui-même	226
Figure 41 : Des chantiers participatifs de four à pizza avec Daniel Parnitzke	228
Figure 42 : Carte d'ancrage territorial du tiers-lieu Vive les Groues	240
Figure 43 : Le quartier des Groues par Pierre-Yves Bruneaux, novembre 2019	244
Figure 44 : Le quartier des Groues, novembre 2019	246
Figure 45 : Signalétiques aux abords de Vive les Groues	248
Figure 46 : Les modes d'habitat léger sur la friche de Vive les Groues : yourte, caravane, mobile home et tiny house	252

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse des auteurs et des concepts utilisés dans l'état de l'art _____	20
Tableau 2 : Les tiers-lieux enquêtés _____	58
Tableau 3 : Les différents porteurs de projet à Vive les Groues entre 2017 et 2022 _____	129
Tableau 4 : Nombre de salariés de l'acteur gestionnaire du tiers-lieu en 2018-2019 _____	155
Tableau 5 : Types et exemples d'activités participatives à l'Agrocité de Bagneux depuis 2016 _____	167
Tableau 6 : Types et exemples d'activités participatives à Récolte Urbaine depuis 2016 _____	171
Tableau 7 : Types et exemples d'activités participatives à Vive les Groues depuis 2017 _____	178
Tableau 8 : Synthèse des modes de participation et leurs enjeux sur les trois terrains d'étude _____	194
Tableau 9 : Trajectoires en transition d'acteurs rencontrés sur les terrains de la Métropole du Grand Paris _____	230

Encadrés et extraits du carnet de terrain

Encadré : La création de la Métropole du Grand Paris _____	28
Encadré : La gentrification _____	64
Extrait du carnet de terrain, 24 septembre 2017 – Le stand de vente aux Grands Voisins _____	77
Extrait du carnet de terrain, Vive les Groues, 1 ^{er} mars 2020 – Une nouvelle posture _____	87
Extrait de carnet de terrain, Vive les Groues, juillet 2020 – Instant gênant _____	88
Extrait du carnet de terrain, Vive les Groues, 1 ^{er} mars 2020 – La journée de plantation des arbres _____	91
Article du Parisien, 1 ^{er} mars 2020 – Nanterre : une pépinière pousse sur la friche des Groues _____	92
Extrait du carnet de terrain, Xirocourt, juillet 2020 – Être éco-lié _____	102
Extrait du carnet de terrain, 1 ^{er} juillet 2019 – Préparation de l'inauguration de l'Agrocité _____	135
Extrait du carnet de terrain, 5 juin 2019, 19 h – Réunion de bénévoles à Récolte Urbaine _____	136
Extrait du carnet de terrain, 20 février 2019 – L'aire de jeux Jules Verne, quartier de la Boissière, Montreuil _____	174
Encadré : Apprendre par l'expérimentation - la technique de la faux en Lorraine _____	183

Table des matières

Remerciements	1
Sommaire	3
INTRODUCTION GENERALE	5
L'origine des tiers-lieux	8
Les tiers-lieux, des espaces du « commun »	9
Les tiers-lieux, des espaces de travail	10
Les tiers-lieux, des espaces du « faire »	11
Au sein des tiers-lieux, une participation ascendante ou descendante ?	13
Les formes d'engagement et le rapport au territoire au sein des tiers-lieux	14
PARTIE 1 ENQUÊTER DANS DES TIERS-LIEUX PARTICIPATIFS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS	23
Chapitre 1 Des acteurs aux tiers-lieux de l'urbanisme temporaire dans la Métropole du Grand Paris	27
I/ La construction d'une base de données des acteurs de l'urbanisme temporaire et participatif sur le territoire de la Métropole du Grand Paris	30
1/ Le développement de l'urbanisme temporaire	30
2/ Des lauréats d'appels à projet	32
L'urbanisme transitoire à l'échelle de la Région Île-de-France	32
L'urbanisme temporaire selon l'agence d'urbanisme de Paris	35
Le dispositif d'occupation temporaire TempO' par Est-Ensemble	37
L'appel à projet Inventons la Métropole du Grand Paris de 2017	38
3/ Ouvrages et guides sur les acteurs de tiers-lieux et de l'urbanisme participatif	39
II/ Les acteurs et les terrains de l'enquête	40
1/ Trois projets associatifs conventionnés avec des acteurs publics locaux	43
Des acteurs associatifs aux trajectoires professionnelles variées	43
<i>Atelier d'Architecture Autogérée : des universitaires impliqués dans le tiers-secteur</i>	43
<i>Yes We Camp : d'une aventure marseillaise à l'expertise de projets d'urbanisme temporaire</i>	44
<i>Récolte Urbaine : une jeune association ultra-locale</i>	45
Des partenariats institutionnels différenciés	46
<i>L'Agrocité, une initiative communale</i>	46
<i>Vive les Groues, un projet d'urbanisme temporaire d'un aménageur public</i>	48
<i>Récolte Urbaine : la rencontre entre le bottom-up et le top-down</i>	53
2/ L'implantation territoriale des tiers-lieux, en proie à la gentrification	59
Des réserves foncières de l'ancienne banlieue rouge	59
Des terrains d'étude implantés sur des fronts de gentrification	60
3/ Coexistence et conflits d'intérêts entre des acteurs publics locaux : l'étude de cas de Vive les Groues	65
L'occupation temporaire comme stratégie de préfiguration de l'aménagement urbain	65
Contre la gentrification, la greffe territoriale souhaitée par Nanterre	67
Conclusion	72

Chapitre 2 Les méthodes d'enquête	73
I/ Approche qualitative à vocation comparative	74
1/ Observation flottante et base de données	74
2/ Observation participante dans les trois tiers-lieux	79
3/ Des entretiens semi-directifs	79
Les catégories d'acteurs interrogés	80
Répartition des entretiens entre les terrains d'enquête	80
Une première séquence d'entretiens semi-directifs	82
Des entretiens centrés sur les trajectoires d'acteurs	82
Des entretiens « hors les murs » : le suivi des trajectoires d'acteurs	83
II/ Une recherche impliquée dans un seul tiers-lieu	85
1/ Participation observante, recherche impliquée, recherche-action	85
2/ La pratique d'une immersion au tiers-lieu Vive les Groupes	86
3/ Les risques et les problèmes	88
III/ Des méthodes complémentaires à la recherche qualitative	89
1/ Le carnet de terrain. Recul, analyse, itération : consigner les observations	89
2/ Questionnaires et recensions	93
3/ Mise en perspective des résultats de l'enquête comparative	95
Sources écrites	95
Enquête et mobilité doctorale à Glasgow	96
L'atelier « La Friche en vacance(s) » du réseau Inter-friches	97
Cours de diagnostic territorial avec des étudiants en licence de géographie	100
Être éco-lié, tiers-lieu rural en Lorraine	101
Conclusion	104
Conclusion de la Partie 1	107
PARTIE 2 PARTICIPER DANS LES TIERS-LIEUX : GOUVERNANCE PARTAGÉE ET MISE EN ACTE DES ENGAGEMENTS	109
Mesurer le pouvoir citoyen via une participation institutionnelle	111
Lexique et typologie des acteurs des tiers-lieux	113
Qui sont les habitants des tiers-lieux ?	117
Chapitre 3 Le rôle de l'acteur intermédiaire dans les modes de participation et de gouvernance d'un tiers-lieu participatif	119
I/ Organiser le partage de la gestion du tiers-lieu	119
1/ Ouvrir le tiers-lieu à des partenaires	119
Le parachutage d'acteurs associatifs lié à l'urbanisme temporaire	120
La recherche de partenaires locaux	123
Des partenaires spécialisés	124
Des porteurs de projets parfois non locaux	126
La délégation de service public contre la gouvernance horizontale	130
2/ Faire participer les habitants à la gouvernance du projet	133
Consultation et concertation	133
Partage de gestion et d'animation du tiers-lieu	135
II/ Inclure ou déléguer la gouvernance du tiers-lieu	139
1/ Récolte Urbaine et l'intégration des habitants du quartier dans l'association du tiers-lieu	140
2/ L'Agrocité et la transmission de la gouvernance du tiers-lieu à un acteur associatif local	142

L'échec de l'association de l'Agrocité _____	142
Une passation de la gouvernance de l'Agrocité à l'association locale Bagneux Environnement _____	144
La nécessité d'un portage de la gouvernance par une association locale _____	145
III/ Partager la gouvernance d'un tiers-lieu _____	149
1/ L'association Vive les Groues, un partenariat <i>top-down</i> au succès limité _____	149
Conventionnement de partenariat entre deux structures pilotes de tiers-lieu _____	149
L'intermédiation et la coordination des acteurs _____	152
2/ Les limites d'une gouvernance à « deux têtes » dans un tiers-lieu _____	153
Deux associations aux trajectoires professionnelles distinctes _____	154
Une prise de décision opaque _____	156
Confusion des rôles entre deux acteurs associatifs co-pilotes du tiers-lieu _____	159
Conclusion _____	162
Chapitre 4 Une participation reposant sur la pratique _____	165
I/ Des activités participatives et associatives _____	165
1/ Transition écologique et <i>do-it-yourself</i> à l'Agrocité _____	166
2/ Construction et actions solidaires à Récolte Urbaine _____	170
3/ Apprentissages, parc urbain, culture et réservations privées à Vive les Groues _____	177
II/ Des lieux de convivialité et d'engagements en acte _____	181
1/ Les chantiers participatifs : des formes d'apprentissage en acte _____	181
2/ La dimension socialisante du tiers-lieu _____	184
La recherche de « convivialité » _____	184
La difficile inclusion sociale _____	188
3/ Intérêts individuels et partage d'un espace à vocation collective _____	191
Conclusion _____	192
Conclusion de la Partie 2 _____	195
PARTIE 3 TERRITORIALISER LES TIERS-LIEUX : DE L'ANCRAGE A L'ESSAIMAGE _____	197
Chapitre 5 Des engagements territorialisés aux tiers-lieux : entre ancrage et désaffiliation 203	
I/ À Vive les Groues, des engagements ancrés à leur mise en réseau _____	203
1/ Des riverains visiteurs à une communauté d'habitueés _____	204
Les visiteurs _____	204
Les clients _____	205
Les habitués _____	205
2/ Des transitions professionnelles <i>in situ</i> _____	208
Domiciliation des porteurs de projet _____	208
Bifurcation et reconversion professionnelle _____	208
3/ Une mise en réseau professionnelle à partir du territoire du tiers-lieu _____	212
Une fonction d'incubateur territorial _____	212
Création de groupes d'intérêts _____	214
Professionnalisation et institutionnalisation des tiers-lieux _____	216
II/ Des trajectoires d'engagement désaffiliées et réticulaires _____	217
1/ Des modes d'engagement souples et éphémères _____	217
2/ Des acteurs engagés mobiles _____	221
Des bénévoles venus de loin _____	222

Des prestataires nomades _____	223
La trajectoire discontinue d'un acteur engagé mobile : Daniel Parnitzke _____	225
3/ Des territorialités affranchies : une expérience transitionnelle du tiers-lieu _____	229
Conclusion _____	234
Chapitre 6 Un ancrage territorial mis en difficulté sur le tiers-lieu de Vive les Groues _____	236
I/ Des frontières territoriales et symboliques associées au quartier _____	237
1/ Un quartier servant de la Métropole du Grand Paris _____	237
Une limite symbolique entre Paris et sa banlieue _____	237
Un pôle d'activité aux fonctions « supports » _____	239
2/ Un morceau de ville reclus entre trois communes des Hauts-de-Seine _____	241
Une exception urbaine de l'Ouest parisien _____	241
Un quartier enclavé aux représentations anxieuses _____	242
II/ Des frontières invisibles et sociales _____	248
1/ Méconnaissance du tiers-lieu dans le quartier _____	248
2/ Accaparement de l'espace par l'acteur intermédiaire _____	251
Des privatisations de l'espace _____	251
L'entre-soi associatif _____	253
Conclusion _____	255
Conclusion de la Partie 3 _____	257
CONCLUSION GÉNÉRALE _____	261
Quels résultats ? _____	263
De l'économie sociale et solidaire aux tiers-lieux ? _____	265
Vers une vocation touristique des tiers-lieux ? _____	267
Les tiers-lieux : outil du renouvellement de l'action publique participative et territoriale ? _____	271
BIBLIOGRAPHIE _____	273
ANNEXES _____	291
Annexe 1 - Chronologie : Développement durable et participation citoyenne _____	293
Annexe 2 - Base de données des acteurs de l'urbanisme temporaire participatif de la MGP _____	295
Annexe 3 - Plan de la ZAC des Groues _____	308
Annexe 4 – Grille d'entretien semi-directif _____	309
Annexe 5 – Questionnaire réalisé avec les étudiants _____	311
Annexe 6 - Appel à partenaires lancé par YWC en 2019 pour Vive les Groues _____	317
Annexe 7 - Règlement intérieur du site de Vive les Groues, 2022 _____	319
Annexe 8 - Appel à partenaires Vive les Groues 2021 _____	322
Annexe 9 - Charte de l'association Vive les Groues (projet) _____	324
Annexe 10 - Convention de partenariat Yes We Camp et l'Association Vive les Groues - décembre 2021 _____	328
Annexe 11 - Rapport d'activités 2021 de l'association Vive les Groues _____	333
Annexe 12 - Brochure de l'association Vive les Groues faite en 2021 _____	344
Annexe 13 – Extrait d'article de la revue <i>Nouvelles Urbanités</i> , 2020 _____	354
Table des figures _____	357

Liste des tableaux	359
Encadrés et extraits du carnet de terrain	359
Table des matières	361

Résumé de la thèse :

Les tiers-lieux sont souvent définis comme des espaces de sociabilité où une communauté d'acteurs peut se rencontrer, partager des ressources et des savoirs. Il s'agit dans cette thèse d'interroger les conditions d'implication des habitants et les territorialités associées au sein de tiers-lieux participatifs conventionnés avec des autorités locales. Après la construction d'une base de données de 91 acteurs de l'urbanisme temporaire participatif de la Métropole du Grand Paris, trois tiers-lieux ont été choisis dans une perspective d'étude comparative (Vive les Groues à Nanterre, l'Agrocité à Bagneux et Récolte Urbaine à Montreuil). Entre 2017 et 2022, l'observation participante et la conduite d'entretiens semi-directifs ont été les principales techniques déployées ainsi qu'une démarche de recherche impliquée entreprise sur l'un des tiers-lieux. Si l'on comprend d'abord la participation habitante comme le fait de prendre part à la gestion du tiers-lieu, l'analyse révèle différentes façons d'ouvrir la gouvernance, qui dépendent de la stratégie de l'association gestionnaire du tiers-lieu aussi appelée acteur intermédiaire. Cependant, la participation au sein des tiers-lieux prend surtout forme dans l'action et par la « pratique » en particulier à travers les chantiers participatifs. L'analyse de ces formes d'engagements et des territorialités associées révèle une appropriation modérée voire faible du tiers-lieu auprès des populations locales. Le rapport au territoire de certains participants, dit « désaffilié » ou « affranchi », s'explique par leur mode d'implication souple et éphémère sur le lieu ainsi que la forte mobilité de ces acteurs. En fin de compte, alors que les tiers-lieux sont parfois perçus comme des outils de participation territorialisés, les résultats de l'enquête suggèrent que les formes d'engagement suscitées en leur sein n'impliquent pas une forte territorialisation ou un réel ancrage au quartier des tiers-lieux étudiés. Cette définition du tiers-lieu émerge alors : un projet partenarial implanté sur un territoire, qui vise à la socialisation d'habitants à travers l'expérimentation « en pratique » d'alternatives à la société de consommation et de production, et qui s'appréhende à de multiples échelles territoriales par la mise en réseau de ses acteurs.

Mots clés : Tiers-lieu, acteurs, urbanisme temporaire, engagement, participation, gouvernance, territorialités, trajectoires, habitants, Grand Paris, transition écologique

Abstract:

Third places are often defined as spaces of sociability where a community of actors can meet, share resources and skills. This thesis questions the conditions of involvement of the inhabitants and the associated territorialities within participative third places born in partnership with local authorities. From a personal database of 91 actors of temporary participatory urbanism in the Greater Paris Metropolis, three third places were chosen for a comparative study (Vive les Groues à Nanterre, l'Agrocité à Bagneux et Récolte Urbaine à Montreuil). Between 2017 and 2022, participant observation and the conduct of semi-structured interviews were the main techniques deployed as well as a research action undertaken in one of them. If participation is first conceived as an involvement in the management of the third place, the analysis shows different ways of opening the governance, depending on the strategy of the managing organization, defined as an intermediate actor. Nevertheless, participation within the third places also takes place in the action and through the "practice", for example participatory work. Analyzing these forms of commitments and territorialities reveals a moderate or even weak appropriation of the third place by the local populations. Some actors show a relationship with the territory called "disaffiliated" and sometimes "emancipated", explained by their flexible and ephemeral modes of involvement and the high mobility of these actors. Finally, while the third places are often perceived and intended as territorialized participation tools, the results of the present work suggest that the forms of commitment that they generate do not imply a strong territorialization or local anchorage of the third place. This is why we offer the following definition of the third place: a partnership project implanted on a territory, which aims at the socialization of inhabitants through the experimentation "in practice" of alternatives to the society of consumption and production, and which should be apprehended at multiple territorial scales as the consequence of the networking of its actors.

Key words: Third place, actors, temporary urbanism, commitment, participation, governance, territorialities, trajectories, inhabitants, Greater Paris, ecological transition